TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9593 | 40 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | MARDI 25 NOVEMBRE 1975

LES PRIX LITTÉRAIRES

FEMINA : Claude Faraggi

MÉDICIS : Jacques Almira et Steven Millhauser

LIRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

[B]ULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'« accolade » [f]ranco-guinéenne

Premiers membres du gouver[ne]ment français à se rendre en [Gu]inée depuis l'éclatante rupture [du] 28 septembre 1958, MM. Le[ca]nuet et Jarrot, ministres de la [ju]stice et de la qualité de la vie, ont reçu un accueil exception[nel]lement chaleureux. La déléga[tio]n française a occupé la place [d'h]onneur aux fêtes marquant [le] cinquième anniversaire de [l']« agression impérialiste » du [22] novembre 1970, qui vit des dis[sid]ents guinéens, avec l'aide du [Po]rtugal, tenter de renverser le [rég]ime de M. Sekou Touré.

En présence de soixante-dix [au]tres délégations étrangères, qui [on]t assisté à un défilé de quatre [heu]res au stade du 28-Septembre, [le] chef de l'Etat guinéen a so[len]nellement donné l'accolade à [M.] Jean Lecanuet, assurant « em[bra]sser à travers lui M. Giscard [d'E]staing », auquel il a « rendu [ho]mmage pour le courage dont il [a] fait preuve » en rendant pos[sib]le une reprise de la coopéra[tio]n franco-guinéenne.

La « normalisation » des rela[tio]ns entre les deux pays, an[non]cée par M. Sekou Touré en [ju]illet, devrait être consacrée, [av]ant la fin de l'année, par un [éc]hange d'ambassadeurs. Par la [voi]x de son président, la Guinée [a a]ssuré qu'elle faisait table rase [de] ses anciens griefs, et souhai[te] « établir des rapports nou[vea]ux de coopération sincère et [loy]ale et de fraternité ».

[M]. Lecanuet, dans une inter[ven]tion très applaudie, a appelé [pou]r sa part la Guinée à témoi[gne]r avec la France d'une « im[men]se solidarité, créatrice de [pai]x et de richesse pour le [mon]de ».

[C]es déclarations d'intention [tra]duisent le désir des deux par[tie]s de rétablir enfin de bonnes [et] fructueuses relations. Du côté [gu]inéen, la venue de techniciens [et] d'enseignants français sera [bi]en accueillie. L'une des expé[rie]nces socialistes les plus radi[cal]es du continent africain — tout [co]mmerce privé est interdit en [Gu]inée depuis février dernier — [con]naît, en effet, de sérieuses [dif]ficultés, que l'on peut attribuer [pou]r une part à l'insuffisante [for]mation des cadres. Le déficit [chr]onique des finances publiques [pou]rrait être réduit avec l'aide de [Pa]ris.

[L]a France est également dispo[sée] à aider la Guinée à réaliser [cert]ains des grands projets éco[nom]iques qu'elle envisage depuis [que]lque temps. Les considérables [res]sources minérales du pays — [surto]ut en bauxite et en fer — [son]t encore largement sous-ex[ploi]tées. De nombreuses sociétés [fran]çaises seraient intéressées au [dév]eloppement des moyens d'ex[trac]tion et de transport et à la [créa]tion d'usines de transforma[tion].

[Sa]ns nul doute sincère, cette [ré]conciliation sera-t-elle durable ? [De] part et d'autre on a décidé [d'all]éger de ses éléments passion[nel]s le contentieux, qui est en[core] loin d'être apuré. Le chef [de l']Etat guinéen semble avoir [surm]onté la rancœur que lui [avait] inspirée la rupture hautaine [et s]ans appel, sanction d'un [« non] » qui ne manquait pas de [cour]age au référendum de 1958. [La F]rance, longtemps vilipendée [et tr]aitée en ennemie, oubliera [ses] mauvais procédés en sou[haita]nt que ses derniers ressor[tissan]ts détenus, titulaires de la [doubl]e nationalité, soient enfin [libéré]s. Mais le tempérament [ombr]ageux et parfois imprévisible [de M]. Sekou Touré obligera les [coopé]rants, investisseurs et négo[ciant]s français à une prudence [qui n]'exclura pas tous les ris[ques].

[Ri]en n'était plus choquant [que l]e maintien d'une sorte de [quar]antaine à l'égard des Gui[néens] tenus pour coupables de [s'être] donné un régime condamné [par l']ancienne puissance coloniale. [La] normalisation semble [s'enga]ger dans de bonnes condi[tions] et devrait permettre à la [Franc]e, en mettant fin à une [cho]quante anomalie, de prouver [que s]a politique africaine — [libéré]e des anathèmes et des [ress]entiments de naguère — se [fonde] bien sur le respect des ré[gimes] les plus divers et sur le [princip]e de non-ingérence dont [se ré]clame sa diplomatie.

LE VIDE DU POUVOIR A LISBONNE

Socialistes et centristes dénoncent la carence du président Costa Gomes

Le président de la République portugaise, le général Costa Gomes, a été hué durant le week-end à l'occasion de manifestations organisées dans différentes villes par le parti socialiste. Les socialistes, qui dénoncent les carences du magistrat suprême, rejoignent ainsi dans l'hostilité au chef de l'Etat les centristes du P.P.D. Aux élections du 25 avril dernier pour l'Assemblée constituante, ces deux partis avaient obtenu ensemble la majorité absolue des sièges. M. Mario Soares, secrétaire général du P.S., a, d'autre part, porté des attaques plus vives que jamais contre le parti communiste, avec lequel le chef de l'Etat l'avait pourtant invité à s'entendre. Les espoirs d'une solution politique ont donc encore diminué ces dernières heures au Portugal, alors que la grève du gouvernement de Azevedo dure depuis cinq jours. Le Conseil de la révolution devait se réunir de nouveau ce lundi 24 novembre en vue de trouver une solution à la crise militaire, dont l'enjeu est le commandement de la région de Lisbonne, toujours aux mains du général Otelo de Carvalho.

Le commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères et principale personnalité militaire modérée, a, à son tour, fait état des risques de guerre civile.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — « *Clown !* », « *Laquais !* ». Adressés au président de la République, le général Costa Gomes, ces qualificatifs peu aimables scandés lors de la manifestation organisée par le parti socialiste le dimanche 23 novembre à Lisbonne montrent le fossé qui s'est creusé ces derniers temps entre le chef de l'Etat et deux des trois partis de la coalition gouvernementale : le P.S. et le P.P.D. Ils donnent aussi la mesure de la crise que vit le pays : que reste-t-il vraiment au Portugal que l'on puisse nommer le pouvoir ?

Le sixième gouvernement provisoire entame ce lundi 24 novembre son cinquième jour de « grève ». Le Conseil de la révolution est si profondément divisé qu'on se demande à quel accord il pourrait bien parvenir à l'issue de la réunion extraordinaire convoquée ce lundi 24 novembre pour examiner le problème du commandement de la région militaire de Lisbonne. L'Assemblée constituante siège bien, mais sous la protection de la police pour éviter de nouvelles « *séquestrations* ». Et voici le chef de l'Etat, dernier rempart et dernier recours, hué par ses partisans de naguère.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 4.)

La liaison Rhin-Rhône sera réalisée au cours des VIIe et VIIIe Plans

M. Giscard d'Estaing déclare à Dijon que la loi de 1972 sur les régions doit être méthodiquement et complètement appliquée

Le président de la République, qui assistait ce lundi 24 novembre à la conférence organisée à Dijon par les six régions intéressées par la liaison fluviale entre le Rhin et le Rhône, a pris un certain nombre d'engagements concernant ce projet. S'il estime que « le gros de l'ouvrage » *ne pourra être réalisé avant le VIIIe Plan (1980-1985), il annonce que des dispositions concrètes vont être prises pour que les travaux commencent — par l'Alsace — dès le septième. Il s'agit ainsi pour la France, a-t-il déclaré, d'être présente à un* « grand rendez-vous économique et géopolitique ».

Parlant de la décentralisation et de la régionalisation qui doivent faire l'objet, prochainement, d'une allocution télévisée du chef de l'Etat, celui-ci a notamment indiqué : « L'objectif à atteindre est de développer l'initiative de la responsabilité par une politique très rigoureuse et hardie de décentralisation. Cela à trois échelons : la commune, le département, la région. » « Il s'agit, *a conclu le chef de l'Etat*, d'obtenir une application méthodique et complète de la loi de 1972 sur les régions. »

Traitant enfin des grandes orientations de l'aménagement du territoire qui doivent être précisées le 25 novembre au cours de deux conseils de planification, M. Giscard d'Estaing a souligné son intention de « freiner les migrations inutiles », « privilégier la qualité du cadre de vie », « favoriser la localisation des activités dans les villes moyennes et petites » (voir page 33).

De notre envoyé spécial

Dijon. — M. Giscard d'Estaing, qui était accompagné du premier ministre, M. Chirac, du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, du ministre de l'équipement, M. Galley, et du secrétaire d'Etat aux universités, M. Soisson, est arrivé à 11 h. 30 à l'aéroport de Dijon-Longvic. Il s'est rendu aussitôt à l'hôtel de ville de Dijon où il a prononcé une allocution devant les membres de la conférence interrégionale Rhin-Rhône.

Les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de Côte-d'Or avaient lancé un mot d'ordre de grève générale de vingt-quatre heures, qui paraît avoir été peu suivi. Une manifestation à laquelle ont participé plus de quatre mille personnes, en présence de représentants des partis de gauche, des syndicats d'enseignants et des organisations agricoles, a eu lieu dans la matinée à Dijon. Un important service d'ordre avait été mis en place. Il n'y a eu aucun incident.

La conférence interrégionale pour la promotion de la liaison Rhin-Rhône groupe les bureaux des conseils régionaux et des comités économiques et sociaux d'Alsace, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Rhône-Alpes, de Provence-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon. Cent cinquante personnes environ représentaient ainsi, à Dijon, les six établissements publics régionaux concernés par le projet. Lors de la première réunion, en juillet dernier, à Besançon, la conférence avait notamment demandé au gouvernement que les travaux pour terminer l'ouvrage soient entrepris dès le début du VIIe Plan. C'est M. Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté, qui avait invité M. Giscard d'Estaing à la réunion de Dijon.

Pour relier le Rhône au Rhin et la Méditerranée à la mer du Nord par une voie fluviale à grand gabarit, de 1 580 kilomètres, permettant le passage des convois de péniches de taille européenne, il reste à engager des travaux importants entre Saint-Symphorien (Côte-d'Or) et Mulhouse (Haut-Rhin). Sur les 229 kilomètres de ce « seuil », il faudrait notamment construire vingt-quatre écluses, ce qui explique le montant élevé de la « note » : 5,9 milliards au prix actuel (1).

Avant que le président de la République ne prenne la parole, M. Defferre, maire de Marseille, président du conseil régional de Provence-Côte d'Azur, a suggéré que la liaison Rhin-Rhône soit financée en coopération avec les pays de l'Est.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) « Le Monde » a publié dans ses éditions datées 23-24 novembre un supplément sur les voies navigables et le projet Rhin-Rhône.

PARTICIPATION DE TOUS, RESPECT DES PARTICULARISMES

Le « changement » est amorcé en Espagne par le discours de Juan Carlos Ier

Devenu roi d'Espagne, sous le nom de Juan Carlos Ier, le successeur du général Franco a prononcé, samedi 22 novembre, devant les Cortès, son premier discours politique. On peut y déceler l'amorce d'un changement. Tout en rendant hommage à Franco, « dont la mémoire sera un exemple de conduite et de loyauté », le roi a invité les Espagnols à bâtir une « société libre et moderne ». Il a souhaité « la participation de tous dans les centres de décision, dans les moyens d'informations... et dans le contrôle de la richesse nationale ». Il a parlé à la fois de « l'unité du royaume et de l'Etat » et des « particularités régionales ». « Je veux pouvoir agir comme modérateur », a-t-il dit encore, après avoir discrètement témoigné le respect qu'il doit à son père don Juan, et évoqué l'avenir de son pays au sein d'une Europe « qui devra compter avec l'Espagne ».

Les premières réactions sont assez partagées en Espagne, après une allocution dont les termes avaient été soigneusement pesés. Dans l'ensemble, modérés et libéraux du régime paraissent plus satisfaits que les ultras. Le chef de file de la droite, M. José Antonio Giron, s'est d'ailleurs rendu, dès dimanche soir, au palais de la Zarzuela pour y rencontrer Juan Carlos. Tout en assurant le roi de sa « loyauté », il n'a pas manqué, estime-t-on à Madrid, d'évoquer la fidélité au franquisme. A gauche, en revanche, socialistes et communistes dénoncent déjà l'orientation conservatrice choisie, selon eux, par Juan Carlos.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Madrid. — Le changement est amorcé à Madrid. Il est du moins déjà dans la forme, dans le style plus ouvert et moderne imprimé depuis quarante-huit heures par Juan Carlos Ier d'Espagne. Il ne l'est pas encore au fond ; l'appareil d'Etat franquiste est là, solide et complexe, avec ses rites, ses sous-entendus, ses réserves, mais aussi, c'est déjà visible, avec ses inquiétudes.

Samedi et dimanche, lors de sa proclamation comme roi devant les Cortès et pendant les obsèques solennelles de Franco, Juan Carlos est encore apparu, à plus d'une reprise, tendu, crispé, impressionné par le cérémonial, troublé par le protocole, et même impatient. Sa jeune femme Sophie, souriante et décontractée, a été, en revanche, tout de suite à l'aise dans son nouveau personnage de reine d'Espagne. Il est déjà évident que la fille de Frederika de Grèce, volontaire et cultivée, va jouer un rôle discret mais réel.

Le successeur de Franco a déjà pris de l'assurance et un air de majesté bourbonienne. Depuis sa lente sortie des Cortès, samedi, sous un éclatant soleil automnal, il a commencé de desserrer l'étau de son entourage. Il est un peu moins prisonnier du système et davantage au-dessus de la mêlée. Ce sont maintenant les notables franquistes, étonnés, intrigués ou préoccupés, qui le regardent et attendent. Seuls les chefs de l'armée et les princes de l'Eglise sont sereins. La monarchie, qui revient après un long entracte de quarante-quatre années, s'appuiera fermement sur ces deux piliers traditionnels d'une Espagne modérée. Dans son premier discours, le jeune roi a osé dire aux « députés » nommés par Franco que sa légitimité était fondée au moins autant, sinon plus, sur le mandat du peuple et la tradition dynastique que sur l'héritage du régime. Il a terminé son allocution par un très ferme « *Viva Espana !* » et non par un « *Arriba Espana !* » espéré par les franquistes orthodoxes.

« *Le discours de Sa Majesté sera ferme et* valiente... », confiaient dès vendredi soir les conseillers de Juan Carlos. « *Valiente* », c'est-à-dire à la fois courageux et audacieux. Le roi a, en effet, lancé un premier avertissement, sinon un véritable défi, aux ultras. Il l'a fait avec mesure, pondération, offrant à chacune des familles du franquisme des motifs de satisfaction. Mais en insistant sur la concorde nationale, sur les nouvelles solutions exigées par une société nouvelle, en affirmant que personne ne pourra espérer un avantage ou un privilège, en basant son espoir sur les générations montantes, il a clairement indiqué une « *ligne* » qui n'est pas précisément celle que la droite du régime entend poursuivre et défendre.

Franco avait, cette année, interdit à don Juan de fouler le sol espagnol. Juan Carlos a rendu hommage à son père et insisté à trois reprises sur la tradition monarchiste. En prônant le rapprochement inévitable avec l'Europe démocratique, il a irrité les nostalgiques d'une Espagne figée dans les « principes de 1936 » et orgueilleusement seule. Roi « *de tous les Espagnols* », il a reconnu l'originalité et la richesse des régions, un signe que les Basques et les Catalans ont compris.

Sur tous ces thèmes, il n'y a rien en fait que Juan Carlos n'ait déjà dit ou laissé entendre à l'occasion de confidences spontanées ou calculées depuis six ans qu'il était le successeur désigné de Franco. Mais encore fallait-il le redire publiquement dès la première minute de son règne, donnant ainsi un caractère nettement politique à un message qui aurait pu être de pure forme.

Franco était au sommet d'une pyramide regroupant toutes les tendances de son régime, y compris les plus dures et les plus archaïques. Le Caudillo d'Espagne est inhumé dans la basilique de la vallée de Los Caidos, sous une dalle de granit, et les ultras n'ont plus de chef charismatique.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Remboursez !

A l'automne, le plan de relance économique qui devait nous signaler le bout du tunnel constituait un coup de pouce aux entreprises et plaçait les chômeurs en réserve des jours meilleurs.

Aujourd'hui, M. Fourcade vient soulager les entreprises du déficit de la Sécurité sociale en se déclarant favorable au prélèvement sur les revenus des ménages.

En somme, dans le système économique français, les maladies des entreprises sont remboursées par le chômage et la Sécurité sociale par les malades. Il ne reste plus à M. Fourcade qu'à faire rembourser sa coiffure en brosse par son coiffeur.

BERNARD CHAPUIS.

« SALO », DE PASOLINI

Une impression de fin du monde

« Salo ou les cent vingt journées de Sodome », le dernier film de Pier Paolo Pasolini, interdit en Italie par la censure, a dominé samedi les manifestations du Festival de Paris, et quelques cinéastes italiens ont tenu une conférence de presse pour s'élever contre la censure qui frappe — politiquement — l'œuvre de Pasolini assassiné.

« Salo » est un film-choc, dont les images laissent une impression de fin du monde. Une œuvre close, reliée à « Porcherie » et à certaines préoccupations idéologiques de Pasolini à travers la représentation souvent insoutenable de perversions sexuelles, de détails scatologiques et de sévices mortels tirés du livre de Sade. Il est difficile d'aller plus loin au cinéma, et, de toute façon, la création cinématographique de Pasolini a trouvé son terme dans la mort.

Le film est construit à la fois sur des *références* historiques italiennes et sur des *références* culturelles — sans doute ignorées du grand public — *sur* quoi les spécialistes et commentateurs de Sade diront, un *jour*, leur mot. *Salo* est une œuvre intellectuelle dont on aurait tort de croire — ou de feindre de croire, au nom de la morale — qu'elle utilise Sade comme un véhicule de la pornographie commerciale. D'une première vision, il faut simplement dégager et avec prudence, ce que certains propos de Pasolini avant sa mort nous invitaient à y trouver : une métaphore politique.

Pasolini a réalisé une adaptation synthétique, mais fidèle dans sa réduction à un prologue et trois « cercles » infernaux, de l'immense catalogue de perversions sexuelles écrit par le marquis de Sade.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 13.)

Le « changement » est amorcé par le discours de Juan Carlos Ier

(Suite de la première page.)

En vingt-quatre heures, le joug et les flèches de la Phalange ont vieilli de dix ans. C'est le chef du gouvernement qui sera désormais le chef suprême du mouvement national, par délégation du roi. Les juristes qui ergotaient ces derniers jours sur la possibilité pour Juan Carlos de conserver la direction personnelle du parti unique sont sèchement renvoyés à leurs études. D'autre part, les pouvoirs exceptionnels, notamment en matière législative, accordés à Franco par les lois de prérogative du 30 janvier 1938 et du 8 août 1939 sont abolis. Le pouvoir personnel d'un seul homme a vécu.

Le conseil de régence, qui n'aura « dirigé » le pays que pendant deux jours et huit heures, a promulgué un décret-loi qui rétablit le registre d'état civil de la famille royale. Il avait été suspendu en 1931 à la chute de la monarchie. Don Juan, comte de Barcelone, exilé plus ou moins volontaire, retrouve donc la plénitude de ses droits civiques. Sera-t-il déjà à Madrid, le jeudi 27 novembre, pour le Te Deum en l'honneur de son fils, à qui il avait demandé en août dernier de rétablir une monarchie constitutionnelle ? Dimanche, il lui a envoyé un premier télégramme d'encouragement.

Un hommage « un peu bref »

Les réactions au premier discours officiel de Juan Carlos Ier sont significatives. Agacement et irritation chez les phalangistes bon teint, réserve des franquistes orthodoxes, satisfaction chez les « modérés » du régime, expectative teintée d'un léger optimisme à gauche et même à l'extrême gauche.

Chacun, naturellement, met en valeur ce qui le rassure. A droite, l'hommage à Franco, que certains pourtant ont trouvé *« un peu bref »*, l'attachement aux valeurs spirituelles, à la famille, à l'Eglise traditionnelle, l'affirmation que la concorde nationale est offerte aux Espagnols *« qui se situent dans le cadre de la loi »* ; au centre, on attend *« les actes »*. L'armée a eu sa large part avec une allusion vibrante à la *« restauration de l'intégrité du territoire »*, c'est-à-dire à Gibraltar.

Les actes ? La gauche démocratique les attend aussi dans un climat de trêve qui n'a pas encore été rompue. Les libéraux du régime espéraient qu'un *indulto*, une amnistie partielle, serait proclamé en même temps que l'intronisation du nouveau roi. Il n'en est rien. Les experts précisent que cette décision doit être débattue en conseil des ministres, au plus tôt jeudi prochain, et être ensuite signée par le roi. En attendant, rien n'a changé pour les prisonniers politiques, en particulier pour les leaders syndicalistes condamnés à de lourdes peines de prison pour avoir défendu, avant la mort de Franco, des principes démocratiques exaltés samedi par Juan Carlos.

Le charme ne durera donc que si les promesses sont suivies d'effet. Dès samedi, deux voix autorisées ont mis les points sur les i. Celle de M. Antonio Garriguès, ancien ambassadeur auprès du Saint-Siège, qui affirme que *« les institutions doivent être profondément rénovées »*, et celle de M. Joaquim Ruiz Jimenez, ancien ministre de l'éducation, leader de la gauche démocrate chrétienne, qui dit : *« L'opposition a gagné le droit au respect. »*

« Ma mort sera un long martyre en faveur de l'Espagne... » Cette confidence faite par Franco au cardinal Pla y Daniel, et rapportée par l'évêque d'Albacete, prend aujourd'hui tout son sens. La longue agonie du Caudillo, en bouleversant beaucoup d'Espagnols, est devenue un facteur politique, et les manifestations populaires de ferveur devant sa dépouille mortelle en sont incontestablement un autre. Pour un seul regard vers le visage à jamais figé de Franco, au moins trois cent mille Espagnols de toutes conditions et de tous les âges ont patienté pendant des heures dans le froid, de jour comme de nuit, afin d'atteindre la chapelle ardente installée dans le palais d'Orient.

Ils auraient été des millions ou plus si le catafalque avait été plus longtemps exposé. Hommage individuel et collectif rendu d'abord à l'homme, au symbole, au mythe. Il y avait souvent de l'incrédulité dans les regards de ces hommes et de ces femmes, marquant, une seconde, un bref arrêt pour un salut.

Mais déjà l'émotion retombe, la raison revient. La messe célébrée dimanche matin sur la place d'Orient par Mgr Gonzalvez Martin, évêque de Tolède, devant un immense public, a été solennelle et simple. Dans la flamboyance rousse des arbres de Rosales et de la Moncloa, des milliers de mouchoirs blancs agités par la foule ont salué le passage du cortège funèbre en route pour la basilique de la vallée de Los Caidos. Les trois escadrons de lanciers de la garde enserraient dans un même cercle symbolique les deux voitures, celle qui transportait la dépouille mortelle du chef d'Etat disparu et la Rolls-Royce noire de son successeur.

Une mise en garde

La sérénité et une certaine grandeur ont marqué toute la journée de dimanche. L'inhumation, dans le cadre sauvage de la sierra de Guaderrama, à 40 kilomètres au nord-ouest de Madrid, a été à peine troublée par les cris des bataillons de la « vieille garde » rangés en carré sur la vaste esplanade, devant la basilique. Ils étaient tous là pourtant lorsque le cercueil, porté à « hombros » sur les épaules des membres de la famille, est apparu. Au premier rang, le marquis de Villaverde, visage défait, dont le rôle a été prépondérant depuis un mois.

Ils étaient là, venus de toute l'Espagne, anciens légionnaires, ex-sous-officiers et officiers « provisoires », bardés de décorations, anciens combattants boudinés dans leurs uniformes sévères de 1936, « requetes » en bérets, phalangistes jeunes et vieux, ceux-là plus agressifs que ceux-ci. Ils portaient des bannières frappées de la croix de fer de la division Azul, des médailles d'autrefois, gagnées à Teruel ou sur l'Ebre. Sur leur visage, des expressions de défi et d'amertume.

J'avais un camarade..., le chant allemand, et *Cara al sol...*, l'hymne phalangiste, ont été stoppés par les autorités, soucieuses d'éviter tout incident. De vieux cris de guerre ont encore résonné une fois : *« Franco... presente... ! »* ; *« Espagne, una, grande, libre ! »* et aussi le signe de ralliement d'une moitié de l'Espagne : *« Arriba España ! »*.

Si M. Antonio Giron, chef de file de la droite, qui avait lancé un vibrant appel à tous les anciens combattants franquistes, espérait infléchir le sens de la journée, il a échoué. L'ordre était du côté d'un protocole strict et formel n'autorisant aucun débordement. Dès dimanche soir, M. José Antonio Giron s'est rendu à la Zarzuela à la tête d'une délégation d'anciens combattants pour exalter devant le roi la mémoire de Franco et lui rappeler que l'*« holocauste d'une génération »* avait été provoqué par les *« chicanes entre les partis »*. Il a certes affirmé sa « loyauté » à l'égard du nouveau chef de l'Etat, mais lui a demandé de lutter pour une *« démocratie sociale et syndicaliste »*. *« Le combat*, a dit M. Giron, *nous a endurcis. Vive Franco ! Vive le roi ! Arriba España ! »*.

Juan Carlos a répondu avec amabilité qu'il ne doutait guère de la « générosité » de M. Giron et que la meilleure façon d'honorer le Caudillo disparu é
se battre *« pour la justi
ciale »*. Le « ralliement » d
des ultras ressemble sing
ment à une première et
mise en garde.

Une simple croix, un n
une dalle : Francisco
C'est la tombe royale de l'
qui a régné pendant qu
ans, derrière l'autel d'une
lique plus vaste que celle de
Pierre de Rome. Une autre
une autre croix, un nom
Antonio. Le fondateur de l
lange et le Caudillo « par l
de Dieu » seront désorma
un accident de l'histoire,
dans le temps et l'espace.

Et demain ? L'Espagne
Selon un sondage, 80 % des
gnols sont satisfaits de
sion de Juan Carlos à la
trature suprême, mais 13
lement sont *« sans aucune
tude pour l'avenir »*. La m
silencieuse, touchée affecti
par la mort de Fran
souhaite pas le maintien d
gime autoritaire de droite.
les Cortès ne sont apparue
désuètes que lors de la cér
de samedi. Franco a assuré
sa disparition une success
type personnel, mais il r
rénové à temps des insti
basées sur la cooptation
faveur du prince, qui par
incapables de répondre a
soins actuels de modern
*« Tout ne se fera pas du
lendemain »*, déclarait Juan
à la mort de Franco. Sans
mais le temps ne travail
pour lui.

MARCEL NIEDERGA



Les obsèques de Fran

LA VALLÉE DE LOS CAIDOS : POUR « TOUS CEUX QUI SONT TOMBÉS »

Officiellement, la basilique de la vallée de Los Caidos, où Francisco Franco vient d'être enterré, est dédiée à « tous ceux qui sont tombés pendant la guerre » civile. De fait, à côté de plusieurs milliers de soldats tombés dans les rangs franquistes, un certain nombre de républicains sont également inhumés. Mais on ignore quel en est le nombre.

Les bénédictins qui ont la garde des lieux, ont à plusieurs reprises insisté pour que les ennemis de naguère reposent bien côte à côte. Ils donnent, en particulier, cette précision : les tués de la bataille de Brunete, près de Madrid, ont tous été inhumés dans l'ossuaire. Or les pertes républicaines avaient été très lourdes dans ce village, où avait eu lieu une bataille particulièrement féroce. — M. N.

CORRESPONDANCE

Le vieil homme et la mort

M. Bernard Manceau, ancien député indépendant de Maine-et-Loire, nous écrit :

Hemingway termine son admirable récit *le Vieil Homme et la mer* par ces mots : « Le vieil homme rêvait des lions. » Il s'agissait des lions d'Afrique qu'il avait vus dans sa jeunesse... Après une pêche miraculeuse réduite à néant, ce vieux pêcheur voulait se rappeler sa jeunesse.

Franco — vieux pêcheur lui aussi, aux yeux des modèles de républicains que nous croyons être — a-t-il, dans sa longue lutte finale, songé aux lions de l'Atlas, de ce Maroc où il s'illustra dès avant 1914 ? Sa dictature est en voie de bien se terminer, suivant son désir, par le retour à la monarchie, à la chute de laquelle j'avais assisté longuement, au printemps de 1931 : les vrais républicains, des deux côtés des Pyrénées, peuvent avoir des regrets mêlés d'espérance. Puisse, dans ces mois cruciaux, la sagesse l'emporter : l'exemple du Portugal déchiré donne à réfléchir.

Et, après tout, les monarchies que nous observons dans l'Europe de l'Ouest, certaines à direction socialiste, valent mieux, à nos yeux, que des soi-disant républiques démocratiques camouflant des dictatures totalitaires.

En bons républicains français, souhaitons donc la paix à l'Espagne et son entrée rapide dans la Communauté économique européenne.

● *M. Yann Marzin*, secrétaire général du Rassemblement de la jeunesse française et européenne, publie un communiqué dans lequel il écrit notamment :

« Le franquisme n'est pas mort. Il faut s'incliner, pour l'heure, devant celui qui fut le sauveur de l'Espagne, celui qui donna à son pays la paix, la stabilité et l'expansion économique.

» Nous souhaitons pour l'Espagne qu'elle ne tombe pas dans le grave danger du désordre et de la guerre civile que rechercheront certainement les communistes, comme au Portugal. (...)

» Les jeunes Français doivent s'associer au deuil qui frappe leur voisin et ne pas s'empresser de porter un jugement trop hâtif sur le passé. »

LES PERSONNALITÉS

Ont assisté aux obsèqu
général Franco :

— Quatre chefs d'Etat :
Hussein (Jordanie), le généra
chet (Chili), M. Banzer (Boli
prince Rainier (Monaco) ;

— Le vice-président des
Unis, M. Rockefeller ; Mme
femme du président des Philip
le prince Abdorezа Pahlavi, fr
chah d'Iran ; M. Rafael Goic
rales, vice-président de la R
que Dominicaine ;

— Le Maroc était représen
son premier ministre, M.
Osman ;

— Etaient représentés ar
ministres des affaires étrang
la Mauritanie (M. Hamdi
Mouknass), la Syrie (M. Abde
fel), la Tunisie (M. Habib Ch
le Costa-Rica (M. Gonzalo Faci
Nicaragua (M. Alejandro M
Argueyo), El Salvador (M. Ma
Borgovo) ;

— L'Egypte avait délégué M.
hammed Hafez Ghanem, vice-pr
ministre et ministre de l'ense
ment supérieur ; l'Arabie Sao
le prince Abdullah Ibn Abd
vice-premier ministre ; l'Irak,
néral Saadou Ghaidan, minist
communications ;

— Le général José Antoni
brera, chef d'état-major de l'
représentant le Brésil ; M.
Augusto Montanaro, préside
Conseil national, le Par
M. Pedro José Arrighi, minis
l'éducation, l'Argentine ; le c
amiral Isaias Paredes, minist
logement, le Pérou ; M.
Gamecho Rueda, président
Cour suprême, la Colombie ; M
Batres, ministre sans portefeu
Honduras ;

— Pour l'Asie, M. Moha
Khan Jamali, ministre d'Eta
ressources naturelles, représen
Pakistan ; le prince Prem Pu
tra, la Thaïlande, et M.
ancien ministre du commer
Japon.

Rappelons que M. Bourges,
tre de la défense, représent
France ; M. Ertl, ministre de
culture, l'Allemagne ; lord She
lord du Sceau privé, la Gr
Bretagne, et que les pays nor
étaient représentés par leurs a
sadeurs à Madrid.

Mgr Luigi Dadaglio, nonce
tolique, représentait le Vatican,
chef de la maison militaire du
sident Costa Gomes, le Portuga

LE P.C.F. A FAIT FLOTT LE DRAPEAU DE LA RÉPUBL ESPAGNOLE SUR LES MAI QU'IL ADMINISTRE

Pour répondre à la décisio
gouvernement de faire mettr
berne le drapeau sur les m
tères français dimanche, le
communiste a fait flotter le m
jour sur les mairies qu'il cont
le drapeau français et celui d
République espagnole.

De son côté, le groupe com
niste du Sénat devait interv
lundi 24 novembre pour récla
la convocation de la commis
des affaires étrangères d
Haute Assemblée afin qu
*« prenne position sur l'initia
scandaleuse du chef de l'Eta
participer à l'intronisation
Juan Carlos »*.

Le P.C.F organise enfin m
25 novembre, à 20 h. 30, à
Villette (porte de Pantin),
meeting auquel participe
MM. Georges Marchais et S
tiago Carrillo.

…DU ROI D'ESPAGNE

Le roi espère obtenir une trêve de l'opposition

De notre correspondant

Madrid. — « Au nom des Cortès …pagnoles et du conseil du royaume, …us annonçons à la nation espa…ole qu'est proclamé roi d'Espagne …n Juan Carlos de Bourbon et …urbon, qui régnera sous le nom … Juan Carlos Ier. Messieurs les …putés, messieurs les conseillers, …ec l'émotion du souvenir de …anco : Vive le roi ! Vive l'Espagne ! » …lles furent les paroles prononcées …r M. Alejandro Rodriguez de Val…roel, président du conseil de …gence, peu après midi, le samedi … novembre, au palais des Cortès … Madrid.

…l y avait plus de quarante-cinq …s que l'on n'avait pas crié « Vive … roi » dans l'hémicycle de cet édi…e situé en plein cœur de la capi…e espagnole. Le dernier roi qui y … proclamé, à l'occasion de sa …ajorité constitutionnelle, le 17 …l 1902, fut Alphonse XIII, grand-…re de Juan Carlos Ier.

…Quelques instants avant la procla…tion, samedi, cet homme de …nte-huit ans, portant l'uniforme …inaire de capitaine-général et …orant au cou la « petite » Toison …r (en hommage discret à son …re don Juan de Bourbon, comte … Barcelone, chef souverain de …rdre espagnol de la Toison d'or), …nait de dire d'une voix ferme : …Je jure, par Dieu et sur les Saints …angiles, d'observer et de faire …server les lois fondamentales du …aume, et d'être loyal aux prin…es qui conforment le Mouvement …tional. »

…'hémicycle des Cortès formait …e masse noire. Le protocole avait …posé aux députés et aux conseil…s civils la jaquette avec cravate et gilet noirs, sans décoration. Ici et là, seuls quelques militaires, membres de l'une ou l'autre Chambre, jetaient une note de couleur (quelques-uns d'entre eux portaient la croix de fer gagnée sur les champs de bataille de Russie dans les rangs de la division Azul). M. Jose Antonio Giron, conseiller du royaume et délégué national des anciens combattants n'avait pas suivi les instructions du conseil de régence et arborait la chemise bleue de la Phalange, qui est appelée à disparaître définitivement des Cortès.

Dans les tribunes du public, les invités s'entassaient. Seuls quatre chefs d'Etat étaient présents (le prince de Monaco, le roi de Jordanie, le président Banzer, de Bolivie, et le général Pinochet), ainsi que le vice-président américain Nelson Rockefeller, les membres des missions diplomatiques, les épouses des ministres et des hauts dignitaires de l'Etat et les journalistes. Dans les tribunes centrales, face à l'estrade présidentielle, se trouvaient la famille du roi (au sens large : outre les membres de la maison royale d'Espagne, Constantin et Anne-Marie de Grèce, frère et belle-sœur de la nouvelle reine d'Espagne, le prince Michel de France, etc.) et la famille de Franco (à l'exception de sa veuve) réunie autour de la fille du Caudillo, Carmen, marquise de Villaverde, très digne dans sa robe de deuil, qui s'éclipsa discrètement lorsque, la session close après la sortie du roi, de la reine et des membres du gouvernement, les membres de l'hémicycle se tournèrent vers elle et l'applaudirent longuement.

Aussitôt après sa proclamation par le président du conseil de régence, le roi s'approcha du micro pour adresser à la nation le premier message de la couronne. La tâche était d'autant plus difficile qu'il avait devant lui, sur les bancs de l'hémicyle, l'élite de la classe politique franquiste.

Le discours de Juan Carlos Ier porte en soi des promesses importantes : démocratie, égalité devant la justice, abolition des privilèges, respect de la dignité de la personne humaine. Ces promesses, qui impliquent la reconnaissance des libertés fondamentales, ouvrent la voie à une espérance. Ecoutées assez froidement par la majorité des hommes assis sur les bancs de l'hémicycle, elles permettent au jeune roi d'espérer une trêve de la part de l'opposition, et lui ouvrent un crédit de confiance auprès de la grande majorité des Espagnols.

A la fin de la cérémonie qui tint lieu de couronnement (rite abandonné par la monarchie espagnole depuis des siècles) et ne dura pas même une heure, peu nombreux étaient, dans les couloirs du palais des Cortès, les députés disposés à commenter le message du roi. Pour la plupart, la réponse aux questions des journalistes était : « Il est encore tôt » ou « Je suis ému et je dois lire le texte. » Certains — les « ultras » — n'émettaient qu'un grognement. Quelques-uns cependant ont parlé.

C'est ainsi que le conseiller national Gabriel Cisneros, l'un des jeunes conseillers du président Arias Navarro, estimait que le discours « suppose que nous sommes entrés dans un temps nouveau et différent. Le fait le plus saillant du message de Sa Majesté le roi est qu'il représente une espérance démocratique fondée ». MM. Marcelino Oreja et Manuel Escudero Rueda, députés basques, observaient : « Le respect des régionalismes et l'allusion concrète aux peuples d'Espagne sont des mots que vont très bien comprendre les provinces basques et catalanes. » M. Licinio de la Fuente, ancien ministre du travail, déclarait : « Le discours a été concret et encourageant. Ce qui est important, c'est que le roi représente une grande espérance. » Dans le même sens parlaient les députés « contestataires », tous élus par les chefs de famille de leur province : M. Jesus Esperabé de Arteaga (Salamanque) jugeait le message « équilibré dans la perspective de ce qu'il y avait à dire dans cet hémicycle », et M. Josep Melia (Baléares), le considérait de son côté « assez équilibré, très politique, attentif à ne pas blesser, et prometteur d'évolution. Il est construit avec dignité. Je crois que c'est un discours destiné à tranquilliser ».

Le message était également l'objet de commentaires hors des Cortès. M. José Maria de Areilza, ancien ambassadeur à Paris, et de qui l'on parle comme d'une personnalité importante pour le premier gouvernement du roi, a déclaré qu'il s'agit d'un « discours rénovateur, prudent et ferme. Il a été un acte de grande dignité dans sa simplicité ». Le professeur Joaquim Ruiz Gimenez, dirigeant de la gauche démocrate-chrétienne, pense de son côté : « C'est un message de tendance clairement continuiste et conservatrice. Il y manque l'annonce d'une amnistie ou d'une ample mesure de grâce, sans quoi la concordance entre tous les Espagnols serait impossible. Il manque aussi la légalisation de quelques secteurs politiques du pays, car sans opposition il ne peut y avoir de structures démocratiques. »

De source officieuse on nous a déclaré : « Avant fin novembre, peut-être au prochain conseil des ministres, sera approuvé un décret d'Indult (amnistie) qui surprendra par son ampleur. »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

…e veux être capable d'agir comme modérateur

DÉCLARE LE SOUVERAIN

…Voici le texte intégral du …cours prononcé le 22 novembre … après midi par le roi Juan …rlos Ier.

… En cette heure chargée …motion et d'espérance, pleine … douleur, en raison des événe…nts que nous venons de vivre, …sume la couronne du royaume …c le sentiment de ma respon…ilité devant le peuple espagnol … l'obligation qu'impliquent pour … l'accomplissement des lois et … respect d'une tradition cente…re, qui coïncident aujourd'hui …ec le trône.

» Comme roi d'Espagne, titre …e me confèrent la tradition …istorique, les lois fondamentales …u royaume et le mandat légitime …es Espagnols, je m'honore de …us adresser le premier message … la couronne qui sort du plus …ofond de mon cœur.

» Une figure exceptionnelle …tre dans l'histoire. Le nom de …ancisco Franco sera un jalon … l'histoire espagnole et un fait …quel il sera impossible de ne … se référer pour comprendre …tre vie politique contempo…ine. Avec respect et gratitude, … veux rappeler la figure de celui … durant tant d'années a …sumé la lourde responsabilité … la direction de l'Etat. Son …uvenir constituera pour moi une …igence de comportement et de …auté dans l'exercice de mes …nctions au service de la patrie. …s peuples grands et nobles …vent se souvenir de ceux qui …t dédié leur vie au service d'un …al. L'Espagne ne pourra jamais …blier celui qui, comme soldat … comme homme d'Etat, a consa… toute son existence à ce …vice.

… Je sais bien que les Espagnols …mprennent mes sentiments en … moment. Mais l'accomplisse…nt du devoir est au-dessus de …te autre circonstance. Cette …le, c'est mon père qui me l'a …eignée, tout enfant, et elle a … une constante pour ma …mille, qui a voulu servir …spagne de toutes ses forces.

… Aujourd'hui commence une …uvelle étape de l'histoire …spagne. Cette étape que nous …ons parcourir ensemble com…nce dans la paix, le travail et … prospérité, fruits d'un effort …mmun et de la volonté résolue … tous. La monarchie sera le …lien fidèle de cet héritage et …forcera à tout moment de …ntenir la relation la plus …ite avec le peuple.

… L'institution que je person…e intègre tous les Espagnols … aujourd'hui, à cette heure …scendantale, je fais appel à …, car c'est à nous tous qu'in…be, par devoir, de servir l'Es…ne. Que tous comprennent que … avec générosité et hauteur de … que notre avenir sera basé sur … consensus effectif de concorde …onale.

… Le roi est le premier Espagnol …especter cet objectif et à …mplir son devoir. En ce …ent décisif de ma vie, j'af…e solennellement que tout … temps et toutes les actions …a volonté tendront à faire … devoir.

… Je demande à Dieu son aide … affronter les situations …ciles que, sans aucun doute, …estin dressera devant nous. … sa grâce et avec l'exemple …ant de prédécesseurs qui ont …ribué à la grandeur de tous … peuples d'Espagne, je veux … capable d'agir comme modé…ur, comme gardien du sys…e constitutionnel et comme …oteur de la justice. Que personne ne craigne que sa cause ne soit oubliée; que personne n'espère un avantage ou un privilège. Tous ensemble nous pourrons le faire si nous donnons à tous une juste chance. Je garderai et je ferai garder les lois, avec pour objectif la justice et en sachant que le service du peuple est la fin qui justifie toute ma fonction.

» Je suis pleinement conscient du fait qu'un grand peuple comme le nôtre, en pleine période de développement culturel, de changement de génération et de croissance matérielle, réclame des perfectionnements profonds. Ecouter, canaliser et stimuler ces demandes est pour moi un devoir que j'accepte avec décision.

» La patrie est une entreprise collective qui incombe à tous. Sa force et sa grandeur doivent s'appuyer sur la volonté manifeste de tous ceux qui la composent. Ce sont les nations les plus grandes et les plus prospères, où l'ordre, la liberté et la justice ont brillé avec le plus d'éclat, qui ont su le plus profondément respecter leur propre histoire.

» La justice est indispensable pour la liberté dans la dignité, pour la prospérité et la grandeur. Insistons pour la construction d'un ordre juste, d'un ordre où l'activité publique comme l'activité privée sont sous la sauvegarde des lois.

» Un ordre juste égal pour tous permet de reconnaître dans l'unité du royaume et de l'Etat les particularités régionales comme une expression de la diversité des peuples qui constituent la réalité sacrée de l'Espagne. Le roi veut être le roi de tous et de chacun en ce qui concerne sa culture, son histoire et sa tradition.

» Au service de cette grande communauté qu'est l'Espagne, la couronne, les armées de la nation, les organismes de l'Etat, le monde du travail, les entreprises, les professionnels, les institutions privées et tous les citoyens doivent être un solide ensemble de droits et de devoirs. C'est seulement de cette manière que nous pourrons nous sentir forts et libres en même temps.

» Cette heure de changement dynamique exige une capacité créatrice pour intégrer dans des objectifs communs les opinions différentes et souhaitables qui donnent richesse et variété à ce peuple espagnol qui, plein de qualités, se donne généreusement quand on l'appelle pour une tâche réaliste et ambitieuse.

» La couronne considère comme un devoir la reconnaissance et la protection des valeurs de l'esprit.

» Comme premier soldat de la nation, je m'emploierai résolument à ce que les forces armées de l'Espagne, exemple de patriotisme et de discipline, disposent de l'efficacité et de la puissance que notre peuple exige.

» Le monde de la pensée, des sciences et des lettres, des arts et de la technique, a aujourd'hui comme toujours une grande responsabilité à l'égard de la société. Cette société en développement qui cherche de nouvelles solutions a besoin plus que jamais d'orientations. Pour cette tâche si haute, mon appui et mon encouragement ne manqueront pas.

» La couronne considère également comme un devoir fondamental la reconnaissance des droits sociaux et économiques, dont la finalité est d'assurer à tous les Espagnols des conditions matérielles qui leur permettent un exercice effectif de toutes leurs libertés.

» C'est pour cela qu'aujourd'hui nous voulons proclamer que nous ne voulons pas un Espagnol sans travail ni un travail qui ne permette pas à celui qui l'exerce de maintenir sa dignité, sa vie personnelle et familiale, avec un accès aux biens de la culture et de l'économie pour lui et pour ses enfants.

» Une société libre et moderne requiert la participation de tous dans les centres de décision, dans les moyens d'information, dans les différents niveaux de l'éducation et dans le contrôle de la richesse nationale. Faire que chaque jour cette participation soit plus réelle et plus efficace doit être une entreprise communautaire et une tâche de gouvernement.

» Le roi qui est, se sent profondément catholique exprime sa plus respectueuse considération à l'Eglise. La doctrine catholique singulièrement enracinée dans notre peuple, conforte les catholiques à la lumière de son magistère. Le respect de la dignité de la personne que suppose le principe de la liberté religieuse est un élément essentiel pour la coexistence harmonieuse de notre société.

» J'ai toute confiance dans les vertus de la famille espagnole, première éducatrice, et qui a toujours été la cellule ferme et rénovatrice de la société. Je suis également sûr que notre avenir est prometteur, car j'ai des preuves des qualités des nouvelles générations.

» Il m'est agréable en ce moment d'exprimer ma reconnaissance aux envoyés d'autres nations qui ont assisté à cette cérémonie. La monarchie espagnole, dépositaire d'une tradition universaliste centenaire, adresse à tous les peuples son désir de paix et de compréhension, avec le respect pour les particularités nationales et les intérêts politiques à partir desquels chaque peuple a le droit de s'organiser.

» L'Espagne est le noyau originel d'une grande famille de peuples frères. Quand cela doit renforcer la communauté d'intérêts, l'échange d'idéaux et la coopération mutuelle sont de l'intérêt commun et doivent être stimulés.

» L'idée de l'Europe serait incomplète sans une référence à la présence de l'homme espagnol et sans tenir compte de ce que beaucoup de mes prédécesseurs ont fait. L'Europe devra compter avec l'Espagne et nous, les Espagnols, nous sommes européens. Il faut que les deux parties le comprennent ainsi, et que, nous tous, nous en tirions les conséquences qui en découlent. C'est une nécessité du moment.

» Je ne serais pas fidèle à la tradition de mon sang si je ne rappelais pas aujourd'hui que pendant des générations les Espagnols ont lutté pour restaurer l'intégralité territoriale du sol de notre patrie. Le roi assume cet objectif avec toute la force de ses convictions.

» MM. les conseillers du royaume, MM. les procuradores, en m'adressant depuis les Cortès au peuple espagnol en qualité de roi, je demande à Dieu l'aide pour tous. Je vous promets fermeté et prudence. J'espère que tous nous saurons accomplir la mission qui nous incombe. Si nous restons tous unis, nous aurons gagné notre avenir. Vive l'Espagne ! »

La gauche : trop proche du franquisme

Le comité exécutif du parti socialiste et l'Union générale du travail (U.G.T.) ont condamné sans appel dimanche le message du roi d'Espagne. Le roi, déclare le S.P.O.E. (Parti socialiste ouvrier espagnol) a « *prononcé un discours de continuité sans contenu politique concret. Il a promis « fermeté et prudence » alors que le peuple espagnol a besoin de « liberté et de démocratie »*.

L'allocution de Juan Carlos, ajoute le parti socialiste, a été une « *démonstration du vide politique qui entoure la figure du roi imposé. Ce fut un discours sans structure, composé de courts paragraphes destinés à tranquilliser les divers secteurs du régime et sans la moindre référence à une volonté de démocratiser les institutions politiques* ».

L'U.G.T., liée au parti socialiste, déclare de son côté que le « *discours a montré une volonté de continuer le franquisme sans Franco. Il ne fait aucune référence aux problèmes qui préoccupent le peuple espagnol et la classe ouvrière : la libération des prisonniers politiques, la légalisation des partis politiques et des syndicats ouvriers, l'autodétermination des peuples espagnols, la fin des injustices sociales* ».

L'U.G.T. conclut : « *Après avoir pris connaissance du discours du roi Juan Carlos, l'U.G.T. insiste plus que jamais pour rejeter Juan Carlos comme roi ou chef d'Etat. Il reste l'instrument de la minorité politique issue de la dictature de Franco.* »

Les trois représentants de la « *Junte démocratique* » espagnole, qui regroupe le parti communiste, le parti socialiste populaire et des monarchistes libéraux, qui se trouvent depuis deux jours à Athènes, ont qualifié d'« *inacceptable pour les forces démocratiques d'Espagne* » le discours de Juan Carlos devant les Cortès. « *Rien n'a changé en Espagne, notre lutte se poursuivra, irréductible, jusqu'à la victoire finale* », a notamment déclaré M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol.

« *Le discours de Juan Carlos prouve qu'il continue, comme Franco, à s'appuyer sur la Phalange et sur les éléments réactionnaires de l'extrême droite* », a souligné M. Vital Beito, membre dirigeant du parti socialiste espagnol.

Enfin, le représentant des monarchistes antifranquistes, M. Calvo Serer, a affirmé que les positions de la « *Junte démocratique* », en ce qui concerne le rétablissement de la démocratie en Espagne, « *restent inchangées* ».

M. Ruiz Gimenez, l'une des personnalités les plus influentes de la tendance démocrate chrétienne espagnole, a relevé, samedi, les « omissions » que comportait le discours du roi, à propos notamment de l'amnistie générale, de l'abolition des mesures d'exception et de la nécessité d'un plein exercice des libertés.

« *J'espère que toutes ces omissions seront rapidement réparées en paroles et en actes par le nouveau chef de l'Etat* », a déclaré M. Gimenez.

Le discours prononcé par le roi Juan Carlos Ier avait « *un air de renouveau* », a déclaré samedi M. José Maria Areilza, comte de Motrico et proche collaborateur du nouveau souverain. Le comte de Motrico, qui est considéré comme un libéral, a estimé que le discours était « *prudent mais ferme* » et souligné que le roi avait fait « *allusion à des questions importantes comme le régionalisme et la vocation européenne de l'Espagne* ».

M. Antonio Giron, chef du Mouvement national et gardien de l'orthodoxie phalangiste, a favorablement accueilli le discours du roi Juan Carlos. « *Nous faisons confiance au roi pour qu'il suive le chemin qu'a tracé Franco* », a déclaré l'ancien ministre du travail. Le leader de la droite espagnole a souligné qu'il avait relevé de nombreux éléments positifs dans ce message tels que le désir de promouvoir « *la justice sociale et l'égalité des chances pour tous* » et son engagement à maintenir « *l'intégrité du territoire et la dignité du peuple espagnol* ».

LE GÉNÉRAL PINOCHET N'ASSISTERA PAS AUX CÉRÉMONIES D'INTRONISATION

Le général Pinochet a quitté Madrid le dimanche 23 novembre dans la soirée, sans attendre le *Te Deum* d'intronisation de Juan Carlos Ier, qui aura lieu le jeudi 27 novembre. Sa venue à Madrid, annoncée à Santiago aussitôt connue la nouvelle du décès de Fancisco Franco, avait probablement embarrassé l'entourage de Juan Carlos : la présence du général Pinochet risquait de dissuader certains représentants de pays occidentaux d'assister au *Te Deum* du 27. On assure, à Madrid, que M. Valéry Giscard d'Estaing, en particulier, ne souhaitait pas se trouver dans la capitale espagnole en compagnie du chef d'Etat chilien.

Le bref séjour du général Pinochet à Madrid n'est d'ailleurs pas passé inaperçu. L'un de ses porte-parole s'est cru obligé de faire, dès son arrivée, une tonitruante déclaration anticommuniste. Ses gardes du corps, au nombre d'une quinzaine, ont molesté des photographes espagnols le samedi matin avant la prestation de serment aux Cortès.

Avant de quitter Madrid, le général Pinochet a donné une conférence de presse, dans laquelle il a, en particulier, affirmé qu'il n'y avait aucun prisonnier politique dans son pays.

Le chef d'Etat chilien a été reçu par le roi Juan Carlos, comme les autres chefs d'Etat venus assister aux funérailles.

● *Le prince Philip* représentera la reine Elizabeth II d'Angleterre aux cérémonies marquant jeudi l'accession au trône du roi Juan Carlos Ier, a annoncé le lundi 24 novembre, le palais de Buckingham.

Le duc d'Edimbourg et la souveraine britannique sont des cousins éloignés des nouveaux souverains espagnols. — (A.F.P.)

Radio-Vatican demande aux «plus ardents franquistes» de «baisser le ton»

Les drapeaux sont en berne à Rome. Dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 novembre, Radio-Vatican, émettant en italien, a donné lecture du testament du général Franco, puis a souhaité qu' « au nom d'une réconciliation entre tous les Espagnols, les plus ardents franquistes baissent le ton et ne brandissent pas, comme un drapeau de guerre, l'illusion de gens qui ont cru et espéré s'identifier à leur propre pays, sans reconnaître à d'autres le droit d'aimer et de servir l'Espagne avec des intentions et des méthodes différentes des leurs ».

Jeudi dernier, Radio-Vatican, en espagnol, avait salué « l'extraordinaire capacité politique, la sérénité, l'habileté et la fermeté du vainqueur de la guerre civile de 1936 ».

(De notre correspondant.)

Rome. — La quasi-unanimité qui s'était manifestée en Italie contre le franquisme pendant l'agonie du Caudillo (*le Monde* du 28 octobre) n'a pas empêché les partis politiques de se diviser avant les funérailles sur cette question : faut-il mettre en berne les drapeaux sur les édifices publics comme l'a décidé le gouvernement ?

Cette décision est « *absolument inopportune et offensante pour l'esprit démocratique et républicain* », a écrit M. De Martino, secrétaire du parti socialiste, dans un télégramme qu'il a adressé au président du conseil. Dans les milieux proches du gouvernement, on s'étonne de l'étonnement de M. De Martino en soulignant que la mise en berne des drapeaux est une règle de protocole, valable pour tous les pays avec lesquels l'Italie entretient des relations diplomatiques.

Les communistes — plus compréhensifs ou en tout cas davantage soucieux de ménager le gouvernement — ont préféré poser par la voie parlementaire une question à M. Aldo Moro. Ils demandent « *pour quelle raison on a choisi de faire prévaloir une règle protocolaire sur le sentiment général du peuple italien qui considère ces journées non comme des journées de deuil mais d'espérance et de vœux pour la restauration de la liberté en Espagne* ».

Une réponse originale a été soufflée au chef du gouvernement par M. Mario Tanassi, secrétaire du parti social-démocrate. Selon cet homme politique qui s'affirme « *de gauche* », on peut regretter la mise en berne des drapeaux, mais on peut aussi juger qu'elle célèbre « *le deuil de toutes les victimes de la dictature franquiste, dans la perspective d'un avenir de solidarité et d'amitié avec le peuple espagnol inséré dans une Europe libre et démocratique* ». — R.S.

L'INSTALLATION DU ROI D'ESPAGNE

L'évêque auxiliaire de Saint-Sébastien omet le nom de Franco dans son homélie

De notre envoyé spécial

Guernica. — Pendant le week-end, il y a eu de nombreux contrôles policiers dans les deux provinces du nord du Pays basque, le Guipuzcoa et la Biscaye. Vendredi soir 21 novembre, à Saint-Sébastien, la messe funèbre pour l'âme de Francisco Franco, devant une assistance presque exclusivement militaire, avait été interrompue par un violent incident. Mgr Argaya, évêque du diocèse, empêché, avait demandé à son auxiliaire, Mgr José Maria Setien, de le représenter. Ce dernier avait consacré son homélie à la mort sans citer une seule fois le nom du Caudillo. Au bout de dix minutes des rumeurs commencèrent à monter des travées occupées par la plus haute hiérarchie militaire et civile, les phalangistes de la vieille garde et les anciens de la division Azul. Dans le tumulte, on entendait le plus souvent les invocations de « rojo » (rouge), « comunista », « separatista » ! Jusqu'au moment où le gouverneur civil de la province se leva pour faire appel à la charité chrétienne. La protestation avait été extrêmement violente et aussi le calme ne revint-il que lorsque certains officiers prirent la porte en faisant claquer leurs chaises.

A la fin de l'office, des manifestants se sont rendus devant le palais de l'évêché derrière une immense banderole noire. Plusieurs porte-parole ont déclaré qu'ils manifesteraient à nouveau après les obsèques de Franco pour demander la démission de Mgr Setien.

Cet incident et la gaieté qui avait régné dans les vieux quartiers de Saint-Sébastien ont provoqué, dans la soirée, de nombreuses interpellations dans les tavernes. La police armée a bouclé rapidement l'ancienne ville aux alentours du port. Les plus jeunes des personnes interpellées se sont vu retirer leur carte d'identité, qu'elles devaient aller chercher, ce lundi matin, à la direction de la sécurité publique, cela pour permettre aux services de police d'établir des fiches de contrôle. Quelques arrestations auraient été opérées.

LÉO PALACIO.

M. ANDRÉ MALRAUX : Juan Carlos s'est conduit en roi.

M. André Malraux a fait des déclarations sur l'après-franquisme, au cours du dernier week-end : « *L'évolution de l'Espagne passe à coup sûr par des élections*, a-t-il déclaré à R.T.L. *Le problème n'est donc pas de savoir si elles auront lieu, mais ce qu'elles seront.* »

Interrogé par Europe I et TF 1 sur les parties en présence, M. André Malraux a assuré : « *En Espagne, la gauche réelle, ce sont les syndicats. Or, les syndicats sont anarchistes. Pour ce qui est des vrais franquistes, il est évident qu'ils veulent la continuité. Le roi, lui, préconise une attitude libérale dont les autres ne veulent pas, car cela revient à dire : « Je » vais faire ce que vous n'avez » pas fait. » Dans ces conditions, l'Eglise devrait servir d'arbitre. Si j'en juge par son discours d'aujourd'hui, elle a choisi. Elle a choisi le roi.* » « *Du roi lui-même*, déclare André Malraux, *on a beaucoup dit, jusqu'à présent, qu'il ne ferait rien. Or, pendant l'interrègne, il a fait la seule chose intelligente qu'il avait à faire, il est allé au Sahara. Il s'est conduit en roi.* »

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIEN[NE]

LE FIGARO : préjugé favorable.

« *Juan Carlos Ier n'a pas trébuché en gravissant les premières marches du trône. Son premier message au peuple espagnol a quelque peu surpris ceux qui l'imaginaient hésitant ou velléitaire. Sans doute le purgatoire auquel devait le soumettre jusqu'à son dernier souffle le général Franco l'a-t-il mûri, aguerri et finalement mieux préparé à affronter les dures réalités de l'Espagne contemporaine. (...)*

» *A la suite de sa prestation devant les Cortès et lors des funérailles grandioses du général Franco, Juan Carlos Ier bénéficie désormais d'un préjugé favorable.* »

(J. GUILLEME-BRULON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : il laisse deux peuples irréconciliables.

« *L'hommage rendu par la population madrilène au Caudillo disparu montre assez que le franquisme n'est pas perçu de la même manière à l'intérieur et à l'extérieur de l'Espagne. (...) Il n'y a pas eu que des privilégiés pour le pleurer (...). Il laisse donc deux peuples, également farouches dans leurs certitudes, irréconciliables.*

(...) Il faudra [à Juan Carlos] *un talent immense pour faire ce qu'on n'attend pas de lui : se retourner contre ses alliés naturels, séduire ses adversaires déclarés, mettre en œuvre le programme tracé samedi à gros traits mais qui, pris au sérieux, serait une vaste réforme.* »

(RICHARD LISCIA.)

L'AURORE : apte à gouverner.

« *L'avenir encore chargé d'incertitude s'annonce pourtant moins redoutable qu'on ne pouvait le craindre. En cinq semaines d'intérim, Juan Carlos a pu donner la mesure de son sens de l'Etat, du niveau de ses responsabilités, bref, de son aptitude à gouverner. Il a surtout, samedi dernier, par ses premières paroles officielles, su répondre à l'attente générale en situant son action dans la perspective d'une indispensable libéralisation.* »

(ROLAND FAURE.)

L'HUMANITE : la survie du franquisme.

« *Héritier de Franco, continuateur du franquisme, tel apparaît aujourd'hui Juan Carlos. Mais Franco avait trop de sang sur les mains, son régime s'était illustré de façon trop barbare, pour ne pas avoir suscité une réprobation universelle. D'où l'empres[sement] avec lequel tous ceux qui [...] la survie du franquisme réc[lament] pour Juan Carlos un [...] favorable. Que le nouvea[u mo]narque, dans son allocut[ion de] samedi, ait accordé un bre[f coup] de chapeau à « l'Europe », [...] complaisants exégètes se [...] d'admiration. (...)*

» *Combien de concessi[ons au] fascisme exige donc « l'E[urope »] de M. Giscard d'Estaing ? [...] projets inavoués la Sainte-A[lliance] en vue d'une telle « Eu[rope »] implique-t-elle pour la Fr[ance ?] Que de honte, ces jours-c[i, pour] notre pays, au nom d'un[e] politique !*

» *Oui, une Espagne dé[mocra]tique aura sa place dans l'[Europe] que nous voulons, et qui se[ra celle] de la liberté. Mais, au [lieu de] s'employer à favoriser la [survie] du franquisme, il faut s[outenir] activement tous ceux q[ui, en] Espagne, luttent pour romp[re avec] lui.* »

(YVES MOR[EAU])

● *Le parti des forces n[ouvelles]* (extrême droite), organise [le] 25 novembre, une messe [« en] *hommage à Franco* », q[ui sera] dite, à 18 heures 30, en [la cha]pelle de la salle Wagram, [...]

LA CRISE PORTUGAISE

Le vide du pouvoir à Lisbonne

(Suite de la première page.)

Ce ne sont pas les manifestations organisées par le P.S. au cours du week-end qui auront apporté quelque espoir de solution. Le parti de M. Mario Soares est à son tour descendu dans la rue ce week-end avec vingt mille personnes, samedi à Porto, quatre-vingt mille environ, dimanche, à Lisbonne, des dizaines de milliers dans diverses autres villes. Le P.S., en mobilisant ainsi ses militants, entendait riposter aux récentes manifestations du P.C.P. et de l'extrême gauche.

La riposte est réussie, mais elle n'a rien changé au fond du débat, au contraire. Ces manifestations, occasion de virulentes déclarations, ont hypothéqué un peu plus les possibilités d'une entente. Jamais, en effet, le P.S., par la voix, notamment, de M. Soares, n'était allé aussi loin dans ses attaques contre le parti communiste et dans ses sommations au président de la République. A Porto, samedi, le leader socialiste, *principal saboteur de la révolution* », l'a accusé d'avoir placé le Portugal « *dans une situation dramatique* » par une politique consistant, selon lui, à « *désorganiser l'appareil d'Etat et à ruiner l'économie nationale* ». Le lendemain à Lisbonne, parlant de la « *politique aventuriste du P.C., qui cherche à instaurer une dictature* », il a précisé : « *Nous ne sommes pas anticommunistes. Cependant, tandis que les partis communistes d'Europe occidentale, comme le P.C. italien, le P.C. espagnol et même le P.C. français, font appel à tout le peuple pour avancer vers le socialisme dans le cadre d'une démocratie, le P.C.P., lui, veut avancer vers un pseudo-socialisme en écrasant les libertés du peuple portugais.* »

A Porto, une motion en forme d'ultimatum a été lue et aussitôt adoptée par la foule : « *Nous exigeons du président de la République, chef d'état-major général des forces armées, qu'il respecte et fasse respecter le compromis garantissant au sixième gouvernement des conditions de travail dans l'ordre et la sécurité. (...) Nous exigeons qu'il procède à la restructuration urgente des forces armées. (...) Nous exigeons qu'il ne temporise pas pour répudier les manœuvres de groupes minoritaires. (...). Nous exigeons qu'il restaure le climat de discipline indispensable. (...)* »

A Lisbonne, un défi a été lancé par M. Soares : « *Les ministres socialistes et le P.P.D. ne se démettront pas. Si le président Costa Gomes juge que ce cabinet n'est pas suffisamment à gauche, qu'il prenne la responsabilité de le démettre. Sinon, il faut que le chef de l'Etat demande au parti communiste si celui-ci est intéressé par un gouvernement tripartite. Ou que le parti communiste s'en aille.* »

M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., avait répondu par avance, le vendredi 21 novembre, que son parti ne gouvernerait pas avec « *les réactionnaires du P.P.D.* ». L'invitation faite par le président de la République au P.S., le samedi 22 novembre, de participer à de nouvelles négociations avec le P.C.P. a été évidemment rejetée. Que reste-t-il maintenant au général Costa Gomes comme possibilité de manœuvre ? Prendre M. Mario Soares au mot et démettre le gouvernement ? Pour lui substituer quoi ? Un gouvernement d'union révolutionnaire ? Ce serait précipiter dans la rue le P.S., le P.P.D. et le C.D.S., et sans doute quelques autres, encore silencieux actuellement. Former un gouvernement militaire « *à la péruvienne* » ? Il n'existe pas de plate-forme politique commune aux différentes tendances représentées au sein du Conseil de la révolution, et un compromis paraît exclu.

Le chef de l'Etat pourrait-il, écoutant M. Mario Soares, contraindre le P.C. à participer vraiment ou à se démettre ? Déjà les commissions ouvrières de la ceinture industrielle de Lisbonne ont lancé un ordre d'arrêt de travail de deux heures pour ce lundi 24 novembre. Reste une hypothèse : sacrifier le général Otelo de Carvalho, toujours commandant du Copcon et de la région militaire de Lisbonne. Celui-ci a confirmé que, au cours du dernier Conseil de la révolution, il avait bien accepté, « *en dernier recours et pour aider le président de la République* », la nomination du capitaine Vasco Lourenço comme commandant de la région militaire de Lisbonne. C'est à la demande des commandants d'unités du Copcon qu'il est revenu sur sa décision, a-t-il assuré. Mais, précisément, quelle serait la réaction des unités militaires et du P.C.P. au cas où le commandant du Copcon serait une nouvelle fois amené à se sacrifier ?

La situation est évidemment des plus tendues. Pour la première fois, un membre du Conseil de la révolution, le général Otelo de Carvalho, a été attaqué sur son passé. Le bihebdomadaire modéré *Espresso* a publié, en fin de semaine, des documents attestant qu'un certain lieutenant Otelo de Carvalho avait, en 1963, servi, à ses moments perdus, d'instructeur à la légion portugaise, organisation fasciste de l'époque salazariste. Ce fait, confirmé par l'intéressé ce week-end, a été repris en slogan par des manifestants socialistes : « *Nous voulons des révolutionnaires, pas des légionnaires.* » Il donne à penser que le grand déballage va commencer. « *Alors cela va être joli*, nous confiait un confrère portugais, *car j'en connais bien peu qui soient nés après le 25 avril.* »

PIERRE GEORGES.

Dans une interview au « Nouvel Observateur »

Le commandant Melo Antunes dénonce le « plan communiste » qui désorganise le pays

Le Nouvel Observateur publie dans son numéro du 24 au 30 novembre une longue interview du commandant Melo Antunes, principal auteur du « document des neuf ». Il s'inquiète aujourd'hui des risques de guerre civile qui pèsent sur le Portugal et dénonce vigoureusement l'attitude des communistes.

« *Nous sommes certains*, déclare notamment M. Melo Antunes, *qu'à l'intérieur de l'armée il y a un plan — un plan communiste — de désorganisation systématique des structures. En même temps, de petits groupes s'installent aux postes-clefs, aux endroits opérationnels. Ce sont les militaires gauchistes, non les communistes, qui répandent la propagande contre l'armée « bourgeoise » et qui forment les futurs groupes d'action ponctuelle. Mais c'est le parti communiste qui a dressé le plan d'ensemble et qui a le plus d'intérêt à ce qu'il réussisse pour en recueillir plus tard les fruits.*

» *La même tactique se retrouve d'ailleurs dans la société civile : les communistes ne veulent pas, pour le moment, renverser ce gouvernement auquel ils participent (...).*

» *Le plus payant pour les communistes, dans l'immédiat, c'est donc de faire une propagande dure et de doser l'agitation. Ce gouvernement est bien utile comme bouc émissaire. On peut le critiquer, le paralyser presque complètement, l'empêcher d'agir puis dénoncer sa carence. On peut développer des actions comme celles de ces dernières semaines — l'occupation du Parlement, la séquestration et les intimidations. Tout cela vise à créer un climat de tension, à terroriser le pays, à paralyser l'Etat.*

» *Un beau jour, le pays sera épuisé, complètement désorganisé, presque sans résistance, miné de partout.*

» *Ne croyez pas que j'exagère : le processus est déjà bien engagé. Tout le monde vous dira que, de jour en jour, le Portugal devient ingouvernable — et je ne suis pas loin de souscrire à un tel diagnostic. Et quand le pays ne sera plus gouvernable du tout, on en viendra à la seconde phase, celle de la conquête du pouvoir à proprement parler. Et cela se fera, pour commencer, par la conquête de l'armée.* »

Evoquant ensuite le rôle joué par les socialistes dans l'aggravation de la crise, le commandant Melo Antunes poursuit :

« *Beaucoup de choses dépendent aussi de l'attitude des socialistes. C'est un fait que tout le pays, depuis deux ou trois mois, glisse nettement vers la droite. Pour sauver le socialisme, il faut que le P.S. ne se laisse pas dominer par la tentation d'être un reflet mécanique de ce glissement à droite. Le P.S. devrait sans doute faire un effort très grand pour mieux s'implanter en milieu ouvrier et paysan. Beaucoup de jeunes socialistes sont conscients du danger, et ils peuvent éviter le penchant conservateur, refuser le réformisme. Je pense vraiment qu'en dernier ressort l'évolution politique dépendra pour beaucoup de l'attitude des socialistes dans les jours à venir. Pourront-ils et voudront-ils résister à une certaine poussée de leur base vers la droite ?* »

DIPLOMATIE

Le Maroc et la Mauritanie ont désigné les adjoints au gouverneur espa[gnol] du Sahara occidental

Appliquant les accords conclus le 14 novembre dernier avec Madrid, les gouvernements de Rabat et de Nouakchott ont nommé, dimanche 23 novembre, les personnalités chargées d'assister dans sa tâche le gouverneur espagnol qui administre le Sahara occidental.

D'autre part, les autorités militaires esp[agnoles] du territoire ont libéré, samedi, quarant[e] soldats marocains faits prisonniers en jui[n der]nier, alors qu'ils tentaient de s'empare[r d'un] poste frontalier tenu par la légion espagnol[e].

RABAT : le directeur de cabinet du roi Hassan II

De notre correspondant

Rabat. — Le directeur du cabinet du roi Hassan II, M. Ahmed Bensouda, a été nommé par le souverain « *gouverneur de la province du Sahara* ». Le communiqué annonçant cette désignation précise qu'il se rend ce lundi 24 novembre de Tarfaya à El Aioun. Il doit donc traverser le no man's land où se trouve le poste de Tah, puis les lignes de défense espagnoles. Conformément à l'accord signé à Madrid le 14 novembre, il assistera temporairement dans ses fonctions le gouverneur général espagnol.

Le choix de M. Bensouda est significatif. Depuis deux ans, il est le collaborateur le plus immédiat du souverain. Agé de cinquante-cinq ans, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports dans le premier gouvernement marocain de l'indépendance, M. Bensouda appartient à une famille de docteurs de la loi musulmane. Il fut étudiant à l'université de Fès, la Karaouyine. Emprisonné sous le protectorat pour se[s acti]vités dans les rangs du [parti] démocratique de l'indépen[dance], il a participé aux convers[ations] d'Aix-les-Bains qui précédè[rent le] retour de Mohammed V [sur le] trône. M. Bensouda a égal[ement] fait un bref chemin avec l'[Union] nationale des forces pop[ulaires] (U.N.F.P.) après sa créati[on en] 1959. Nommé par la suite g[ouver]neur de Rabat, directeur [de la] radiodiffusion puis ambass[adeur] à Beyrouth, il s'est rendu [plu]sieurs fois en mission dan[s les] pays arabes. — L. G.

Nouakchott : le ministre de la fonction publique et du travail

Nouakchott. — Un communiqué de la présidence de la République a annoncé dimanche que M. Abdallahi Ould Cheikh, ministre de la fonction publique et du travail, avait été nommé gouverneur, représentant la République islamique de Mauritanie au sein de l'administration tripartite du Sahara occidental. M. Abdallahi Ould Cheikh, qui est âgé d'une cinquantaine d'années, est originaire de Boutilimit, ville natale du président Ould Daddah. De 1962 à 1964, il a occupé les fonctions de délégué du gouvernement dans la région du Ris-Zemour et dans la baie du Lévrier, dans la région de Nouadhibou. Il s'est vu confier de 1964 à 1966 le commandement du cercle du Hodd oriental, à la frontière du Mali. Après avoir gouverné la troisième région, celle de Kiffa, en 1972 et 1973, il est appelé au gouvernement où il détient de 1973 à 1975 le portefeuille du commerce et des transports. Il s'était vu confier récemment le ministère de la fonction publique et du travail.

M. Abdallahi Ould Cheikh a été membre du bureau politique du parti du peuple mauritanien de 1971 à août 1975. Il est act[uelle]ment membre du conseil na[tional] de cette formation. — *(Cor[resp.])*

QUELQUES HEURES AVANT DE QUITTER PÉK[IN]

M. Sauvagnargues a été reçu in extrem[is] par M. Teng Hsiao-ping

De notre correspondant

Pékin. — Quelques heures avant de quitter Pékin, M. Sauvagnargues a été reçu lundi après-midi, 24 novembre, par le vice premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping. L'entrevue a eu lieu, comme celle de vendredi avec M. Li Hsien-nien, à l'Assemblée nationale du peuple. M. Teng a fait part à son visiteur du bon souvenir qu'il gardait de sa visite en France en mai dernier, au cours de laquelle il avait reçu, a-t-il dit, un « *accueil qui dépassait les égards ordinaires* ». De part et d'autre, le vœu a été exprimé que les échanges se multiplient entre les deux pays afin de parvenir à une « *concertation étroite* ». S'il a été question de la visite que doit faire en Chine l'année prochaine M. Giscard d'Estaing, en revanche, celle de M. Chirac est, semble-t-il, restée dans l'ombre.

L'entrevue entre M. Teng Hsiao-ping et M. Sauvagnargues représente un geste de la part des dirigeants chinois, soucieux, apparemment de témoigner au ministre français des égards qui, eux aussi, sortent de l'ordinaire. M. Sauvagnargues, qui s'est entretenu plusieurs heures avec son homologue chinois, M. Chiao Kuan-hua, aura en effet été reçu par les deux principaux membres du gouvernement de Pékin (une entrevue ne pouvait être envisagée avec M. Chou En-lai, alité, mais dont l'état de santé est moins grave que certaines rumeurs ne l'indiquaient récemment et que son médecin autorise seulement à voir quotidiennement son secrétaire et à suivre quelques dossiers).

A-t-on voulu ainsi corriger l'impression un peu réservée qu'avait donnée la première partie de la visite à Pékin de M. Sauvagnargues ? Il est certain en tout cas que cette ultime rencontre a été décidée à la dernière minute.

Du point de vue chinois, ces circonstances contribuent à donner un relief supplémentaire à l'entrevue accordée par M. Teng, qui entre ainsi dans la catégorie très restreinte des hauts personnag[es du] régime avec lesquels les rende[z-vous] ne peuvent être pris à l'avan[ce. La] conversation de lundi après-m[idi a] duré que trois quarts d'heure [envi]ron. Après avoir dressé le bi[lan de] la visite du ministre français — [jugée] positif de part et d'autre, — le[s deux] hommes d'Etat ont procédé à [un tour] d'horizon de la situation inte[rnatio]nale. La conversation, a dit M. [Sau]vagnargues, a été extrême[ment] « *dense, souvent assez conc*[rète] ».

Au sujet de la conférence [sur la] sécurité européenne, M. Teng [Hsiao]-ping estime que ses résultats [se tra]duisent par un avantage po[ur les] Soviétiques. M. Sauvagnargues, [pour] sa part, a tenté d'expliquer [à son] interlocuteur que les résultats é[taient,] au sens de la France, « *équili*[brés] ».

Sur d'autres sujets, les vues [fran]çaises et chinoises sont vo[isines,] sinon concordantes. Selon M. S[auva]gnargues, M. Teng Hsiao-ping a [mar]qué son approbation pour la po[litique] française de défense, pour la v[olonté] d'indépendance de la France et [pour] ses initiatives en vue de prom[ouvoir] un dialogue entre pays industri[alisés et] en voie de développement.

Il a notamment félicité Paris d['avoir] amené les Etats-Unis à « *boug*[er un] *peu* » en ce qui concerne le dia[logue] Nord-Sud. D'une manière gén[érale] cependant, l'analyse présentée [par] M. Ten Hsiao-ping est assez so[mbre.] Il a, en particulier, noté que d[epuis] sa visite en France, il y a six [mois,] les « *nuages s'amoncellent* » e[t que] de nouvelles difficultés app[arais]saient. Les divergences qui ex[istent] entre la Chine et la France s[ur la] politique de détente ne peuvent, a été de nouveau affirmé, [pas] affecter les relations bilaté[rales] franco-chinoises. Le vice-pr[emier] ministre chinois a prié M. Sauva[gnar]gues de transmettre au prés[ident] Giscard d'Estaing les complim[ents] non seulement du gouvernement [chi]nois, mais également du prés[ident] Mao Tse-toung.

ALAIN JACO[B].



EUROPE

Finlande

M. Miettunen n'a pas réussi à former un gouvernement de « front démocratique »

De notre correspondant

Helsinki. — M. Martti Miettunen, ancien gouverneur de la Laponie et personnalité du parti du centre, chargé au début du mois de novembre par le président Kekkonen de former un gouvernement majoritaire de *« front démocratique »* (des communistes au libéraux, en excluant les conservateurs), a échoué dans sa mission. Il n'a pas réussi à faire accepter son plan économique par les communistes et les sociaux-démocrates, tandis que les trois formations centristes ont élevé quelques réserves secondaires tout en l'acceptant.

Pour la gauche, l'inflation et le chômage sont les maux à combattre en priorité. Elle réclame des mesures de relance, un changement d'orientation de la politique économique, la protection de l'emploi, le blocage des prix, une réforme fiscale et une modification de la Constitution pour permettre à l'Etat d'orienter les investissements et de mener une politique foncière active.

Pour les formations centristes, au contraire, le déficit de la balance des paiements et l'inflation sont à combattre au premier chef. La politique économique ne peut donc être que fortement restrictive. Les mesures de resserrement du crédit prises par la Banque de Finlande et le budget sévère proposé par le gouvernement provisoire de M. Liinamaa constituent, en fait, les bases d'une telle politique.

Le projet de programme de M. Miettunen, construit à partir des propositions des partis et des observations des experts économiques, a tenté de concilier les deux thèses. Mais il est resté au total trop centriste pour emporter l'adhésion de la gauche.

Le *« non »* des sociaux-démocrates a provoqué une certaine surprise. Les communistes avaient souvent été considérés comme des partenaires peu désireux de négocier sérieusement. Ce n'était pas le cas des socialistes. Il n'existe d'ailleurs actuellement pas de formule gouvernementale viable sans le concours des sociaux-démocrates.

Malgré l'impasse apparente, les négociations ne sont pas pour autant bloquées. Ce premier round vraiment sérieux depuis les élections anticipées de septembre dernier a finalement été l'occasion de tester tant les exigences de la gauche que sa volonté de participer à un gouvernement de *« large front démocratique »*, revendiqué par les communistes.

GILLES GERMAIN.

LE ROI HUSSEIN CRITIQUE L'ACCORD INTÉRIMAIRE ÉGYPTO-ISRAÉLIEN

Washington *(U.P.I., A.F.P.)*. — Dans une interview publiée dimanche 23 novembre par la revue *U.S. News and World Report*, le roi Hussein de Jordanie exprime des réserves à propos de l'accord intérimaire égypto-israélien du 1er septembre. Il reproche notamment à l'Egypte d'avoir renoncé par cet accord au *« droit du recours à la force »* pour la récupération des territoires occupés. Selon le souverain jordanien, tout pays a le droit de recourir à tous les moyens pour obtenir la restitution de territoires qui lui appartiennent.

Le roi Hussein déplore d'autre part l'absence de tout *« lien »* entre la récupération des territoires occupés et la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

PROCHE-ORIENT

Israël

Les dirigeants israéliens ont préparé à M. Waldheim un accueil sans aménité

M. Waldheim a indiqué, dimanche après-midi 23 novembre, que l'entretien qu'il venait d'avoir avec le président Assad avait été « très intéressant, franc et utile ». Le secrétaire général de l'ONU a refusé, d'autre part, de révéler le contenu de la conversation qu'il a eue samedi soir avec M. Arafat. Le président de l'O.L.P. était arrivé inopinément à Damas samedi, en route pour Moscou.

● A JERUSALEM, nous câble André Scemama, c'est un accueil sans aménité que les dirigeants israéliens ont préparé à M. Kurt Waldheim, qui doit avoir, ce lundi 24 novembre, des entretiens avec M. Rabin et ses principaux collaborateurs.

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Waldheim personnifie aux yeux des Israéliens une organisation dont ils n'ont eu que trop rarement à se féliciter. Il arrive en Israël alors que chaque ville du pays s'active à débaptiser les rues portant le nom des Nations unies, et il vient de Damas où il s'est entretenu — cela a été souligné par M. Ygal Allon au conseil des ministres — avec M. Yasser Arafat quelques jours après le massacre du moshav Ramat-Magshimim sur le Golan, perpétré par des fedayin. Enfin — ce qui n'est pas fait pour atténuer l'antipathie qui lui est portée ici, — M. Waldheim est ressortissant d'un pays dont le chef, le chancelier Kreisky, qui est lui-même juif, a déclaré qu'à son avis il n'existait pas de « peuple juif ».

Au cours des entretiens qu'il a ce lundi avec les dirigeants israéliens, il y a tout lieu de croire que M. Waldheim se verra préciser les limites que l'on entend donner ici à sa mission. Il ne saurait être question qu'il serve de médiateur (ce rôle étant réservé à M. Kissinger), sa tâche devant se borner à transmettre les communications que chacune des parties souhaite faire au sujet de la prolongation du mandat de la force des Nations unies dans le Golan. On paraît peu disposé à Jérusalem à admettre le principe selon lequel la Syrie doit être récompensée d'une manière ou d'une autre pour son consentement au maintien des « casques bleus ». A plusieurs reprises, dit-on ici, M. Rabin et d'autres dirigeants ont déclaré que la Syrie devait être intéressée autant sinon plus qu'Israël par la présence de la force internationale entre les deux armées.

L'émotion soulevée par la deuxième incursion, qui a entraîné la mort de trois jeunes gens, est loin de s'être apaisée, et le climat qui règne en Israël est peu propice aux attitudes conciliantes. La Syrie est considérée comme complice des fedayin qui, selon M. Rabin et le général Gour, ne pouvaient pas passer inaperçus dans le réseau très dense du dispositif de l'armée syrienne devant Ramat-Magshimim. Il y a donc, conclut-on à Jérusalem, une atteinte délibérée de la part de Damas aux accords du cessez-le-feu qui excluaient tout acte hostile des deux côtés de la ligne de démarcation. Cette atteinte appelle une réaction de caractère diplomatique, tandis que les raids palestiniens nécessitent une riposte sur la nature de laquelle on ne paraît pas encore très fixé. Le commentateur militaire du *Haaretz* soulignait, dimanche 23 novembre, qu'il serait erroné de croire qu'Israël n'est pas en mesure de frapper les Palestiniens en Syrie, et rappelait les bombardements aériens des camps palestiniens il y a deux ans, dans la banlieue de Damas, et près de Lattaquieh, sur le littoral méditerranéen.

Selon le *Haaretz*, le gouvernement serait aussi saisi d'une proposition de l'organisation sioniste mondiale de donner une *« réponse sioniste »* au fameux vote de l'Assemblée générale des Nations unies, en créant vingt-neuf nouvelles agglomérations agricoles. Cinq de ces établissements (kibboutzim ou moshavim) seraient fondés dans le Golan, huit en Cisjordanie, trois dans la trouée de Rafah et la région de Gaza, et les autres en Israël même.

ANDRÉ SCEMAMA.

Liban

M. Couve de Murville affirme que sa mission d'information pourrait être suivie par « un effort de conciliation français »

Soixante-dix personnes ont été tuées dimanche

Beyrouth (A.F.P.) — En dépit du cessez-le-feu — le treizième en trois mois — intervenu samedi soir, la capitale libanaise a vécu, dimanche 23 novembre, une nouvelle journée de violence, au cours de laquelle près de soixante-dix personnes ont été tuées.

Deux obus de mortiers sont tombés, dimanche après-midi, dans le parc de la résidence des Pins, demeure de l'ambassadeur de France à Beyrouth. Un inspecteur de la sûreté libanaise a été légèrement blessé. Deux autres obus sont tombés à proximité. M. Maurice Couve de Murville, qui demeure à la résidence depuis son arrivée à Beyrouth, mercredi dernier, se trouvait à l'intérieur du bâtiment lorsque les obus ont explosé.

Devant la gravité de la situation qui a régné à Beyrouth, et afin de *« consolider le cessez-le-feu et de mettre un terme à toute infraction »*, le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a convoqué par deux fois dimanche le *« Comité national pour le dialogue »*, composé des représentants de toutes les parties en conflit et d'officiers des forces de sécurité intérieure.

Ce comité devait se réunir à nouveau ce lundi matin. Il sera amené à constater la légère amélioration enregistrée dimanche soir à Beyrouth et dans sa banlieue, où seuls des tirs sporadiques et quelques explosions étaient encore signalés.

Autre inquiétude pour les responsables libanais : l'activité de l'aviation israélienne. Dimanche, pour la quatrième journée consécutive, les autorités libanaises ont annoncé que des appareils israéliens ont violé à trois reprises l'espace aérien libanais.

M. Couve de Murville a fourni, samedi soir, à un groupe de journalistes quelques indications sur le déroulement de sa mission d'information. Evoquant sa rencontre de vendredi soir avec M. Arafat, il a indiqué que les propos du chef de la résistance palestinienne l'avaient confirmé dans le sentiment que *« les Palestiniens n'ont pas intérêt à ce que le Liban se désagrège et à ce que la crise se prolonge »*.

L'ancien premier ministre français, qui s'est entretenu, depuis son arrivée, avec les dirigeants politiques et les chefs spirituels et religieux des diverses communautés, a souligné que la mission française *« avait été accueillie par tout le monde, indistinctement, de la meilleure façon »*.

« Nos intentions, qui sont sans arrière-pensée, ont été bien comprises de tout le monde », a ajouté M. Couve de Murville, qui a redit que la mission française n'était pas venue au Liban *« pour régler, à la place des Libanais, les problèmes des Libanais »*.

Pour le moment, a-t-il dit, il me semble qu'il y a deux faits principaux qui dominent la scène libanaise : le premier, c'est la situation libanaise *« proprement dite »*, marqué par une absence d'accord entre les différentes communautés. *« Le système est dans une large mesure bloqué »*, a-t-il dit.

Le second fait, a poursuivi l'émissaire français, concerne *« les conséquences que la présence des Palestiniens au Liban peut avoir sur cette crise libanaise. Ce n'est pas le problème libanais, mais cela pèse sur ce problème »*.

M. Couve de Murville a souligné qu'aucune des personnalités qu'il a rencontrées n'avait évoqué la question du partage du Liban.

Sans vouloir s'engager sur l'avenir, M. Couve de Murville a déclaré qu'il y aurait peut-être, si les circonstances s'y prêtent, et si cela est souhaité, un *« effort de conciliation français »* qui ferait suite à la mission d'information. Il a toutefois repoussé toute idée de médiation ou de bons offices, la France ne voulant pas « régler » les problèmes du Liban.

ASIE

Vietnam

L'ARCHEVÊQUE DE SAIGON : la réunification est nécessaire.

La rencontre prévue à Paris, lundi 24 novembre, a été reportée au mois de décembre, a annoncé samedi M. G.V. Montgomery, président de la commission sur les militaires disparus en Indochine à la Chambre des représentants, afin de permettre aux parlementaires de rencontrer l'ambassadeur de la R.D.V. à Paris, actuellement au Vietnam.

● A SAIGON, trente mille personnes, rassemblées samedi dans l'enceinte du palais de l'indépendance, ont acclamé la réunification du Vietnam.

Le vénérable Minh Nguyet, représentant de l'association patriotique bouddhiste, a déclaré que les bouddhistes étaient d'accord sur le principe de la réunification. Mgr Nguyen Van Binh, archevêque de Saigon, qui participait également à la réunion, a exprimé l'opinion que *« la réunification était nécessaire »* et a ajouté *« que la communauté catholique contribuerait à la construction d'un pays indépendant, pacifique et socialiste »*.

● A HANOI, la radio a confirmé, lundi 24 novembre, que cette ville avait été choisie comme capitale du Vietnam tout entier.

Thaïlande

BANGKOK DEMANDE A L'U.R.S.S. DE NE PAS S'IMMISCER DANS SON DIFFÉREND AVEC LE LAOS

Selon la presse thaïlandaise, dix chars et une unité d'artillerie ont été envoyés en renfort dans la province de Non-Khai, théâtre, au début de la semaine dernière, d'un affrontement entre forces thaïlandaises et laotiennes (« Le Monde » du 19 novembre). Ces renforts doivent appuyer les troupes qui vont tenter une nouvelle fois de récupérer un patrouilleur échoué sur la rive laotienne du Mékong à la suite de tirs du Pathet-Lao. Au cours de l'affrontement un marin thaïlandais avait été tué et deux autres blessés.

M. Chatichai Choonahavan, ministre des affaires étrangères thaïlandais, a annoncé que son gouvernement informerait officiellement le Laos de son intention de récupérer le navire. Il a accusé le Vietnam du Nord de s'immiscer dans le conflit. Samedi, le ministre a demandé à l'ambassadeur d'Union soviétique à Bangkok que son pays reste neutre dans le différend. — (A.F.P., Reuter.)

AMÉRIQUES

LES ÉTATS-UNIS SUIVENT UNE POLITIQUE DE L'AUTRUCHE affirme M. Schlesinger

Washington *(A.P., UPI)*. — M. James Schlesinger, l'ancien secrétaire d'Etat à la défense, a critiqué sévèrement dimanche 23 novembre, au cours d'une interview télévisée, la politique de défense du président Ford.

M. Schlesinger, démis de ses fonctions il y a trois semaines, a déclaré que les Etats-Unis suivaient actuellement une politique de l'autruche, en refusant de voir la réalité, à savoir le fait que l'Union soviétique profite de la détente pour augmenter de façon considérable son potentiel militaire, particulièrement en Europe de l'Est. Il a estimé que les chances d'un nouveau traité sur les armements stratégiques diminuaient du fait d'un durcissement en Union soviétique, peut-être à cause d'une perspective de changement dans la direction soviétique. Il y a *« peut-être le tout début d'une crise de succession en U.R.S.S. »*, a-t-il dit.

M. Schlesinger a déclaré, d'autre part, qu'à son avis il avait été renvoyé parce qu'il refusait les coupes sombres dans le budget de la défense 1977 décidées par le président Ford.

Argentine

EN AVANÇANT LA DATE DES ÉLECTIONS

Le gouvernement espère canaliser les passi

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Une fois de plus, elle a dit non. Elle ne partira pas. La « señora » de Peron — comme disent les Argentins — a répété mardi dernier 18 novembre en recevant les chefs du parti justicialiste qu'elle était décidée à se maintenir au pouvoir. L'armée s'impatiente ? Simples rumeurs. La classe politique dénonce la corruption du gouvernement ? Tactique classique quand on veut renverser un gouvernement populaire. La presse affirme que le pays n'est pas dirigé, que la production régresse, que la guérilla s'étend, que l'anarchie est dans la place ? Chantage, *« terrorisme journalistique »*. Tels sont les arugments-massues lancés à ceux qui veulent le départ d'« Isabelita », présidente de plus en plus réduite à son ombre, sauf quand elle clame, avec cran, qu'elle ne renoncera pas.

Tous ces derniers jours, des bruits ont couru, comme d'habitude, sur les états d'âme des casernes. Les chefs des trois armes ont tenu réunion sur réunion. Les opérations antiguérilla ont débordé la région de Tucuman, où l'E.R.P. maintient un « foyer » de type guévariste, pour s'étendre pratiquement à tout le pays. Pour la première fois, l'armée de terre a mené des actions combinées avec la marine et l'aviation. Rien d'anormal à cette offensive, décrétée il y a un peu plus d'un mois, quand le président du Sénat a assuré l'intérim de Mme Peron. Pourtant, certains se posent des questions : pareil déploiement de forces, n'est-ce pas une façon de manifester sa présence, de tisser sa toile sur le pays ?

Ceux qui croient au putsch — pour bientôt, pour plus tard, — font jouer une certaine logique dans leur sens. L'armée, disent-ils, ne peut tolérer longtemps la vacance du pouvoir. Elle a déjà négocié, avec certains dirigeants péronistes, une sortie — en douceur, suivant les normes constitutionnelles — de la « señora » de Peron. Faute de l'obtenir, elle usera de la force. Mais avec « Isabelita », c'est le péronisme tout entier qu'elle expulsera du gouvernement. Reste à deviner si elle fera son « coup » à la chilienne — sinistre perspective — ou à l'uruguayenne, c'est-à-dire sans éclat.

« Halte au coup d'Etat », crient certains manifestants dans la rue. *« Isabelle ou la mort »*, clament les inconditionnels de la présidente, les ultras du verticalisme péroniste, qui savent que le mythe du Lider défunt leur est nécessaire, et pensent que sa veuve en incarne encore une petite part. A vrai dire, la majorité des observateurs ne croient guère à l'imminence d'un *pronunciamiento* militaire. L'héritage économique serait trop lourd à assumer pour les généraux. Ceux-ci savent en outre qu'un putsch rejetterait de nombreux Argentins vers la guérilla, qui est leur première préoccupation. L'expérience Pinochet, de surcroît, n'est pas concluante. Il ne serait pas bon de risquer un isolement international, au moment même où l'Argentine a besoin de crédits : après un voyage aux Etats-Unis de M. Cafiero, ministre de l'économie, une nouvelle mission part pour l'Europe. Bref, assure-t-on à Buenos-Aires, l'armée, dans son ensemble, reste légaliste.

Un économie ravagée

Pour désamorcer la poudrière, l'équipe au pouvoir a pris une initiative qui était réclamée par le principal parti d'opposition, l'Union civique radicale : avancer au dernier trimestre de 1976 les élections générales prévues pour mars 1977. La manœuvre, pense-t-on, est due à la subtilité du ministre de l'intérieur, M. Angel Robledo, vice-président du parti justicialiste, c'est-à-dire son principal responsable après la présidente. De toute évidence, elle est destinée à canaliser dans une pré-campagne électorale des passions exacerbées jusqu'à présent par les carences du chef de l'Etat et la corruption de son entourage, qui vient à nouveau d'éclater au grand jour avec le mandat d'amener lancé par la justice contre un ancien collaborateur d'« Isabelita », M. Carlos Villone. Celui-ci, en juillet, avait été ministre du bien-être social pendant dix jours. Un autre titulaire du même poste a été arrêté, ainsi que plusieurs dirigeants de ce ministère qui administre la sécurité sociale des travailleurs. Bien sûr, l'avancement du calendrier électoral ne va résoudre aucun des problèmes du pays. Or ceux-ci ne manquent pas.

Il y a d'abord l'inflation, qui a été de 14 % en octobre, après avoir été de 23 % en août et 37 % en juillet. Ensuite, le déficit des finances publiques, les recettes ne couvrant actuellement que la moitié des dépenses (d'où le recours effréné à la « planche à billets »). L'arrêt, depuis deux ans, de tout investissement étranger, en raison des meurtres ou des kidnappings de chefs d'entreprises, des actions terroristes accompagnées d'extorsions de fonds. La croissance des mouvements révolutionnaires — et des grèves sauvages — dans le cordon industriel de la capitale, à cause du fossé qui s'est creusé entre les bases et les directions syndicales, celles-ci étant compromises avec le pouvoir. La récession dans certains secteurs, comme l'automobile, dont la production a baissé de 27 % en août 1975 par rapport à août 1974. Le chômage, dont le taux est passé de 3 à 6 % dans le Grand Buenos-Aires. Ce sont des inquiétants que compens partie, la perspective d'un récolte de blé (8 milli tonnes prévues en décem janvier), la couverture à 8 besoins en pétrole, et le raisonnable du déficit c cial (500 millions de dollar

Combien de temps le « cle » va-t-il continuer c'est un miracle, pour be que le pays continue à alors que la structure d voirs, de l'administrati l'économie se décompos derniers jours, l'équipe p a tenté de se ressaisir. bledo, premier ministre a obtenu d'être confirm ses fonctions, et d'accord chef politique des sy M. Lorenzo Miguel, il avoir convaincu la pr d'écouter un peu ses mini un peu moins ses courtis

En juillet dernier, l'arm chassé le « mauvais ange belita, M. Lopez Rega, cier » à l'œil froid qui avoir allégrement confor affaires publiques et ses privées. Certains péronist sent que le moment est débarrasser la président dernières attaches « lo guistes » en invitant son taire particulier, M. Juli zalez, à suivre le chemin prédécesseur. Les semai viennent sont lourdes d' tude. Entre une image q frite — celle de la « se de Peron — et des généra hommes politiques pres restaurer l'autorité de l'E compromis semblent imp Toute trêve paraît conda voler un jour en éclats.

CHARLES VANHE

OCÉAN INDIEN

La situation aux Com

MORONI DÉCRÈTE LA « MOBILISATION GÉNÉ POUR « LIBÉRER » MA

(De notre correspondan

Moroni. — Le Conseil e national de Moroni a déc samedi 22 novembre, une « *bilisation générale* » des C riens *« pour la cause de la ration nationale »*. Des liste été ouvertes dans toutes les fectures et sous-préfectures.

Cette décision risque tou de n'avoir guère d'effet l'accueil hostile rencon Mayotte par les *« marcheur fiques »* que dirigeait M. Ali *(le Monde* du 22 novembre

Entourés par un mill Mahorais qui ne leur ména ni les insultes ni même les fouillés pour le cas où ils a été porteurs d'armes, les cinquante *« marcheurs »* devaient être rejoints par u ller de compagnons, ont e tré un échec politique. Ils dû, en effet, leur salut presence de légionnaires gendarmes français qui le compagnèrent jusqu'à la relle de l'avion du retou dirigeants du Mouvement laire mahorais, débordés pa militants, n'étaient plus en d'éviter des affrontements, on pouvait craindre le pire. journalistes de la station F Moroni ont été molestés. fois, M. Ali Soilih n'hésite imputer à la France l'éch l'opération.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● PLUSIEURS DIRIGEANTS DU PARTI SOCIALISTE NATIONAL, qui avaient été libérés après le dernier coup d'Etat, ont été à nouveau arrêtés, indique l'agence Press Trust of India. D'autre part, la *Pravda* écrivait, dimanche 24 novembre, sous le titre : *La situation alarmante au Bangladesh* », que *« les forces extrémistes réactionnaires et de gauche tentent de créer une situation de terreur et de persécution autour des activités des dirigeants et des organisations authentiquement démocratiques »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Corée du Nord

● LE PRESIDENT KIM IL SUNG envisage de réduire l'importance des forces armées nord-coréennes et prévoit une diminution du budget militaire national, apprend-on de source informée à Pékin. Le président aurait confié cette intention aux membres d'une délégation d'un pays « ami ». Pyongyang disposerait d'une armée de 500 000 hommes. Le projet prêté au président Kim Il Sung intervient après que la Chine a fait savoir à plusieurs reprises qu'elle ne croyait pas à un danger de guerre dans la péninsule coréenne. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● TROIS SOLDATS BRITANNIQUES ont été tués, samedi 22 novembre, et un quatrième a été blessé au cours d'une attaque de l'IRA provisoire contre un poste d'observation.

Tchad

● LE PASTEUR HORALA, fait prisonnier le 10 juin 1975 par le FROLINAT, dans l'Ennedi, devrait être libéré mardi 25 novembre, a annoncé, dimanche à Alger, M. Abba Siddick, qui dirige ce mouvement, rival de celui de M. Hissène Habré. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● M. VLADIMIR BLAZEK, jusqu'à présent directeur de la région centrale des chemins de fer tchécoslovaques, a été nommé, le 21 novembre, ministre des transports. Il remplace M. Stefan Sutka, à qui d'autres responsabilités seront confiées.

Les élections municipales

PAS-DE-CALAIS : Arras (1er tour).

Inscr., 26 649 ; vot., 18 402 ; suffr. expr., 17 878.

Liste de l'union de la gauche, présentée par le conseil municipal et composée de MM. Michel Darras, sénateur, P.S. ; Pierre Fontaine, démocrate de progrès, et Mme Jocelyne Dellis-Vasseur, P.C., 10 389 voix : trois sièges. Liste de la majorité Avenir d'Arras, composée de MM. Henri Pedieu, U.D.R. ; Robert Estavel, vice-président de la fédération départementale du C.N.I.P. et Jean-Marie Vanlerenberghe, centre démocrate, 7 489 voix.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal pour permettre la désignation d'un successeur à Guy Mollet, député, maire, P.S., décédé le 3 octobre. Outre celui de Guy Mollet, deux autres sièges étaient à pourvoir à la suite du décès de Jean Lamoureux, Centre démocrate, et du départ de la ville d'Arras d'un conseiller municipal communiste, M. Bogaert.

Les élections municipales de mars 1971 avaient donné les résultats suivants : inscr., 25 785 ; vot., 21 293 ; suff. expr., 20 706 ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Guy Mollet, 10 870 voix, 33 élus (16 socialistes, 8 communistes et 9 chrétiens et démocrates de progrès) ; liste de la majorité conduite par M. Francis Jacquemont, U.D.R., 8 687 ; liste P.S.U., 1 151.

La liste d'union de la gauche obtient 58,11 % des suffrages contre 52,49 % en 1971. Elle a bénéficié des voix obtenues il y a quatre ans par la liste du P.S.U. (5,56 %). Elle améliore très légèrement le score global de la gauche en gagnant 0,07 point.

M. Léon Fatous, P.S., premier adjoint, sera très probablement élu, samedi 29 novembre, maire d'Arras. Il a fait, à l'issue du scrutin, la déclaration suivante : « Le résultat est pour nous excellent. Il marque que la cohésion de la gauche résiste fort bien, même lorsqu'elle est éprouvée par la disparition d'un grand maire comme le fut Guy Mollet. Ce test est pour nous très encourageant à seize mois des élections municipales. »

La composition du conseil municipal n'a pas été modifiée par le scrutin. Elle reste la suivante : 16 socialistes, 8 communistes, 9 « chrétiens démocrates » et « démocrates de progrès ».]

PUY-DE-DOME : Chanonat (1er tour).

Inscr., 388 ; vot., 318 ; suffr. expr., 309. Liste d'union et de déf. des int. communaux, Mme Gaudry, 177 voix ; MM. Marcel Bonjean, anc. cons. mun., 166 ; Christian Walkiewiez, 171, 3 sièges ; liste d'un. démocratique : MM. Léon Avedikian, 124 voix ; Robert Corn, 124 ; Aimé Tissonnière, 119.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal à la suite de la démission pour raisons de santé du maire sortant, M. Jean Martin. Outre celui de M. Martin, deux sièges étaient à pourvoir du fait du décès de leurs titulaires, Paul Bousquet et André Gaudry, dont l'épouse a été élue.

La liste qui a été élue bénéficiait du soutien de M. Edmond Giscard d'Estaing, père du président de la République, conseiller municipal depuis 1935 et maire de 1935 à 1947. La liste d'union démocratique représentait la tendance jusqu'alors faiblement majoritaire au sein du conseil municipal. En effet, M. Jean Martin, maire démissionnaire, tendance socialiste, avait été réélu maire en 1971 par 7 voix contre 6 à M. Gaudry, élu sur la liste conduite par M. Edmond Giscard d'Estaing.

Le président de la République et Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing, qui sont électeurs à Chanonat, où se trouve le château de Varvasse, propriété familiale, avaient donné procuration pour voter en leur nom à M. Edmond Giscard d'Estaing. Un des trois nouveaux élus, M. Christian Walkiewiez, est le fils du jardinier-chauffeur du château.]

LES ÉLECTIONS CANTONALES

VIENNE : canton des Trois-Moutiers (2e tour).

Inscr., 3 601 ; vot., 2 402 ; suffr. expr., 2 377. MM. Philippe Charpentier, Union pour la défense des intérêts cantonaux, tendance R.I., adjoint au maire de Chalais, 949 voix, *ELU* ; Kléber Fillon, sans étiq., divers gauche, maire de Roiffé, 751 ; Gaston Guilgaud, P.S., maire de Morton, 677.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Robert Gourault, député réformateur de la deuxième circonscription de la Vienne, décédé le 20 août, qui avait été élu conseiller général en décembre 1971 à la suite de la démission pour raisons de santé du conseiller général sortant. Robert Gourault avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 ... voix contre 387 à M. Guilgaud, P.S., et 214 à Mlle Carmen Bicault, P.C.

Les résultats du premier tour, qui ont eu lieu dimanche 16 novembre, avaient été les suivants : inscr., 3 601 ; vot., 2 154 ; suffr. expr., 2 118. MM. Philippe Charpentier, 728 voix ; Kléber Fillon, 647 ; Gaston Guilgaud, ..., et Gérard Aguillon, P. C., 222.

Malgré le désistement du candidat communiste en faveur du candidat du P.S., M. Guilgaud ne retrouve pas au second tour la totalité des voix obtenues par la gauche au premier tour.]

Le vote des budgets communaux

M. MITTERRAND : les communistes ont une attitude démagogique et sommaire.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré samedi 22 novembre, à Prémery (Nièvre) :

« *Lors du vote des budgets départementaux et communaux, les communistes ont adopté une attitude démagogique et sommaire. C'est une question politique fondamentale qui ne manquera pas d'être au centre des discussions pour la préparation des listes aux élections municipales dans le cadre des listes d'union.*

» *Il n'y a pas lieu de ne pas voter les budgets communaux. Si on ne le fait pas c'est l'administration préfectorale qui s'en chargera. Toutefois, on se doit d'assortir ce vote de commentaires adressés à l'autorité de tutelle mettant en lumière l'état des difficultés des finances locales.* »

[Le P.C.F. refuse de voter les budgets communaux et départementaux car il ne veut pas, dit-il, « gérer la crise ». Cette attitude a provoqué des conflits avec les élus socialistes, notamment à Marseille (« le Monde » du 28 octobre).]

La préparation du congrès communiste

M. ROCARD : le P.C.F. a fait un pas décisif dans la direction de l'autogestion.

Dans une interview au *Journal du dimanche* du 23 novembre, M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., analyse le projet de résolution pour le vingt-deuxième congrès du parti communiste français. Il note :

« *Ce qui me paraît très important c'est l'approfondissement de l'image de la perspective socialiste ; lorsque les communistes soulignent, par exemple, que « d'autres formes de propriété » sociale se développeront : propriétés coopératives, municipales, départementales et régionales... », nous constatons à travers cette phrase que nos propos sur les inconvénients de la gestion uniquement nationale et par voie de conséquence potentiellement bureaucratique du grand appareil public industriel commencent à être entendus. On peut noter un pas décisif dans la direction de l'autogestion.* »

DÉBATS ET RÉUNIONS

● *Le Centre populaire de formation socialiste* organise mercredi 26 novembre, à 20 h. 30, à la Mutualité, un débat sur le thème « Crise de l'Eglise, marxisme et religion », avec la participation de MM. Paul Blanquard (Mouvement des chrétiens marxistes), Jean-Marie Demaldent (universitaire), Jean Guichard (auteur de *le Marxisme*), Guilio Girardi (ancien professeur à l'Institut catholique de Paris), Victor Leduc (directeur de la revue *Raison présente*), Mme Jacqueline Marchand (secrétaire de l'Union nationaliste) et M. André Warnier (responsable de *Vie nouvelle*).

★ Centre populaire de formation socialiste, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

● *Le cercle d'études Félix-Gouin* organise samedi 29 novembre à Paris un colloque sur le thème « Face à la crise : une réponse humaniste ». Renseignements et inscriptions : C.E. Félix-Gouin, B.P. 285-16, 75766 Paris, Cedex 16.

LE BUDGET DEVANT LE SÉNAT

● *L'excédent des recettes est ramené de 75 à 68 millions*
● *Maintien du prélèvement conjoncturel*

Le Sénat a adopté, samedi 22 novembre, la première partie de la loi de finances pour 1976. Par 183 voix contre 93 (P.C., P.S., quelques gauche dém.), il a notamment voté le tableau fixant les évaluations de recettes. Au terme de la discussion, par le jeu des amendements, celles-ci se trouvent finalement amputées de 7 millions de francs, l'excédent des ressources étant ainsi ramené de 75 à 68 millions de francs.

De justesse, par un vote par assis et levé, M. Jean-Pierre Fourcade a obtenu la prorogation des dispositions concernant le prélèvement conjoncturel. Enfin, un nouveau dispositif de lutte contre les films pornographiques a été mis au point. Sans modifier fondamentalement les mesures adoptées par l'Assemblée nationale, il rectifie certaines dispositions de l'« amendement Foyer » et apporte au cinéma un complément d'aide (lire page 13.)

Sur l'article premier, qui autorise le gouvernement à percevoir les impôts, M. ANDRE FOSSET (Union centr.) signale une initiative de la commission des finances destinée à vérifier l'usage qui est fait de l'argent des contribuables, « *fruit de leur travail* ». Comme rapporteur spécial, M. Fosset présente ses « *observations sur le rapport annuel de la Cour des comptes* ». La commission des finances, en effet, a décidé d'examiner systématiquement les suites qui sont données par le gouvernement aux faits mentionnés par la Cour des comptes, et qui appelleraient des mesures de redressement.

Au moment du vote des crédits, les sénateurs seront ainsi informés et pourront décider éventuellement des abattements sur les dotations des services intéressés. Dès cette année, M. Fosset a sélectionné un certain nombre de faits « suffisamment significatifs », et parmi eux l'abus des « *avances remboursables* » en faveur de firmes privées ; avances qui souvent ne sont pas remboursées ou qui ne le sont que très partiellement. Il cite notamment le cas des opérations de la firme Dassault pour la fabrication du Mystère-20 : 150 millions « d'avances » en sa faveur ont transité par Sud-Aviation.

M. JEAN-PIERRE FOURCADE répond à M. Fosset que ses observations sont « *très bienvenues* » et l'assure que les opérations aéronautiques qu'il a évoquées sont maintenant « *régulières* ».

« *La commission des finances*, déclare son président, M. EDOUARD BONNEFOUS (qui a été à l'origine de cette initiative), *sera particulièrement vigilante sur ce point d'année en année.* »

Après avoir repoussé une série d'amendements communistes modifiant le barème de l'impôt sur le revenu, les sénateurs votent un amendement de M. CAILLAVET (Gauche dém.) approuvé par le ministre, qui s'en remet toutefois « *à la sagesse du Sénat* ». Cette modification concerne les plus-values réalisées par les sociétés de crédit-bail. Il supprime, dans le cas du *leasing*, la distinction entre plus-values à court et à long terme, distinction qui permet à des sociétés étrangères de location d'équipements, estime son auteur, des ventes-locations de *dumping* à leurs filiales françaises.

DEDUCTION DES DONS FAITS A LA FONDATION DE FRANCE

Le texte adopté par l'Assemblée nationale doublait, en ce qui concerne la Fondation de France, le plafond de déduction et le portait de 0,50 à 1 % du revenu imposable. Le Sénat n'a pas voulu donner une situation privilégiée à cet organisme et n'a autorisé, en sus des possibilites de déduction qui existent à l'heure actuelle, qu'une déduction supplémentaire de 0,50 % (amendement de la commission des finances).

Le Sénat a ensuite adopté un nouveau dispositif pour la lutte contre les films pornographiques et l'aide au cinéma (voir p. 13). Puis il a voté un article additionnel nouveau 10 bis, dû à l'initiative de MM. MONORY et SCHUMANN, qui entérine l'engagement du gouvernement de supprimer toute aide *automatique* ou *sélective* aux films pornographiques. La liste de ces films, établie par le ministre de la culture, devra être communiquée chaque année, lors du vote du budget, aux commissions spécialisées des deux Assemblées.

PRELEVEMENT CONJONCTUREL

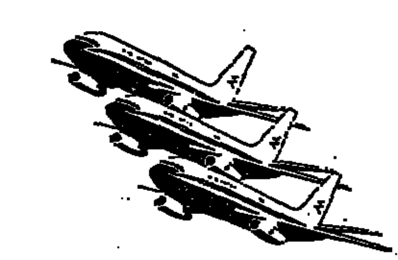
Le Sénat a suivi le ministre des finances et repoussé un amendement de sa commission qui visait à supprimer l'article 15, lequel donne au gouvernement la possibilité de rétablir pour 1976, le prélèvement conjoncturel institué l'an dernier.

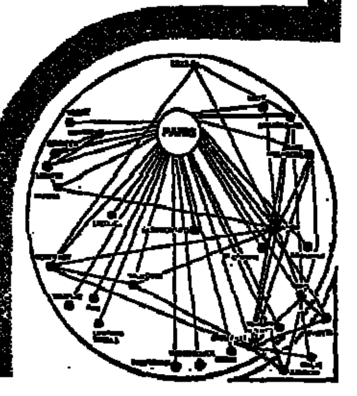
REGIME FISCAL DE LA PRESSE

L'article 16 bis, résultant d'un amendement présenté par le gouvernement dans l'attente d'un réaménagement du régime fiscal de la presse, a été adopté avec l'adjonction (due à l'initiative de M. Vivien à l'Assemblée nationale), d'une disposition qui étend aux revues mensuelles politiques le bénéfice de l'article 39 *bis* du code général des impôts qui détermine les prévisions constituées par les entreprises de presse. Toutefois, les sénateurs, suivant la proposition de M. MONORY, ont demandé l'exclusion du bénéfice de l'article 39 *bis* des publications « pornographiques, perverses ou de violence soumises au taux majoré de la T.V.A. en application de l'article 10 de la présente loi ».

Au cours de cette discussion, MM. FOSSET et CAILLAVET ont protesté contre les variations du gouvernement à l'égard du problème fiscal de la presse, qui n'est pas encore résolu.

Le Sénat a enfin voté par 183 voix contre 93 le dernier article de la première partie de la loi de finances. Cet article, amendé par le gouvernement, fixe les évaluations de recettes et tire les conséquences des modifications apportées au cours du débat. « *Nous passons*, a déclaré M. FOURCADE, *du total de 75 millions de francs d'excédent de recettes à celui de 68 millions de francs.* »





POLITIQUE

UN COLLOQUE DE L'INSTITUT CHARLES-DE-GAULLE

L'indépendance nationale est compatible avec l'interdépendance des nations

A l'occasion du cinquième anniversaire de la mort du général de Gaulle, l'institut Charles-de-Gaulle a organisé du 21 au 23 novembre à Paris, sous la présidence de M. Gaston Palewski, ancien président du Conseil constitutionnel, un colloque international sur le thème des *« conditions de l'indépendance nationale dans le monde moderne »*. Les représentants de trente-deux pays, diplomates, fonctionnaires, universitaires, hommes politiques, ont participé aux travaux, montrant, comme l'a dit M. Pierre Lefranc, secrétaire général de l'Institut, que *« les principes d'autodétermination et du respect des indépendances définis par le général de Gaulle »* inspirent toujours les peuples.

Les congressistes ont procédé à un effort d'approfondissement doctrinal de la pensée de l'ancien chef de l'Etat que M. Palewski a ainsi résumé : *« La notion de nation s'avère vivante et fondamentale dans la période égalisatrice que nous traversons. Il est nécessaire de canaliser, d'orienter l'interdépendance afin qu'elle laisse intacte la notion de nations indépendantes. »*

La proclamation de la nécessité de l'indépendance nationale est en effet apparue à travers les travaux des commissions bien plus comme une revendication que comme une constatation. Cette notion est en effet contestée, voire condamnée ou niée par l'organisation du monde actuel qu'il s'agisse du multinationalisme ou du partage entre hégémonies concurrentes.

Pour l'institut Charles-de-Gaulle, il convient donc de préserver l'indépendance des nations sans refuser leur interdépendance. M. Roger Seydoux, ambassadeur de France, a noté : *« Le contraire de l'indépendance n'est pas l'interdépendance, mais la dépendance »*, et M. Raymond Barre, ancien vice-président des Communautés européennes, a estimé : *« L'indépendance n'est pas exclusive d'une participation à la vie internationale, mais les nations doivent être en mesure de refuser des solutions qui seraient contraires à leur intérêt à long terme. Elles doivent avoir les moyens d'être entendues et respectées. »* Pour M. Jules Antonini, *« l'indépendance implique l'instauration d'un consensus national »*.

Toutes les interventions sont demeurées au niveau de l'étude des sciences politiques et de la recherche doctrinale, et aucune allusion n'a été faite à la situation présente. Seul M. Vahé Davidian, professeur à Beyrouth, a affirmé que *« la présence de l'ancien premier ministre du général de Gaulle à Beyrouth ouvre tous les espoirs de maintenir l'indépendance et la souveraineté du Liban »*. M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, ancien secrétaire général de l'Elysée, concluant les travaux, a déclaré : *« La première liberté d'un peuple est le choix de son destin. Outre l'isolement chauvin et l'alignement où se dissoudraient les personnalités, les nations doivent chercher la voie de l'effort et de la coopération. »* M. Michel Debré dans le discours d'ouverture avait retracé l'action du général de Gaulle à la tête de la Vᵉ République, action essentiellement guidée par la notion de l'indépendance nationale. M. André Malraux, pour conclure, dit une sorte de poème épique et nostalgique, comme s'il récitait devant des émigrés de l'intérieur une chanson de la geste gaullienne. — A.P.

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DE L'U.D.R.

M. Jacques Chirac prévoit une augmentation progressive des dépenses militaires

Le comité central de l'U.D.R., réuni samedi 22 novembre sous la présidence de M. André Bord, a débattu essentiellement des problèmes de défense, de la politique familiale et de l'âge de la retraite.

M. Jacques Chirac a notamment réaffirmé *« la primauté des principes gaullistes en matière de défense : maintien d'une politique indépendante impliquant le refus de toute intégration »*.

Il a ajouté : *« Quant aux efforts financiers, ils sont indispensables, aussi bien pour poursuivre la revalorisation de la condition militaire, pour développer la puissance de la force nucléaire, que pour améliorer les armements conventionnels. »*

A propos de la politique familiale, M. Chirac a rendu hommage à l'action menée par M. Michel Debré, disant : *« C'est lui qui défend le mieux les thèses dont on n'a pas fini d'apprécier la justesse. Il est donc nécessaire d'avoir en la matière une volonté politique et les moyens de cette politique. C'est vrai également en ce qui concerne les personnes âgées.*

» Mais cela suppose l'absence de toute démagogie. Il faut avoir le courage de faire des choix, car il n'est pas sérieux d'affirmer que l'on peut tout faire en même temps, alors que tous les grands pays connaissent une croissance réduite. Ainsi, pour l'âge de la retraite, il serait dangereux de croire qu'on peut se livrer à une politique laxiste. »

Le rapport sur les problèmes de défense présenté par M. Jacques Cressard, député d'Ille-et-Vilaine, souhaite que *« le gouvernement donne au budget de la défense la place qui doit être la sienne dans le budget de la nation, et présente au Parlement une loi-programme militaire qui fixera les axes essentiels de développement et de modernisation de nos armées (...).*

» Il appelle tous les Français à exprimer leur ferme résolution de maintenir l'armée de la nation au-dessus des luttes politiques et idéologiques et de défendre nos soldats contre les campagnes antimilitaristes. »

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, participait aux débats au cours desquels M. Michel Debré a déclaré : *« C'est un fait que le président de la République, de façon très solennelle, et beaucoup d'autres, déclarent partager les conceptions qui sont les nôtres. »* Toutefois, l'ancien premier ministre a estimé : *« Depuis trois ans, le budget des armées ne correspond plus à la programmation retenue et il n'y a pas de programme encore défini pour l'avenir. »* Il a demandé en conséquence *« la mise au point d'une véritable programmation qui compléterait les grandes satisfactions que nous avons éprouvées par ailleurs »*. M. Chirac a indiqué qu'il faudrait *« accroître le budget de façon continue et progressive de quelque 30 % d'ici à 1980 »*.

Sur le rapport de Mme Hélène Missoffe, député de Paris, la motion relative à la politique familiale demande *« la révision du système des prestations familiales et en particulier le versement des allocations familiales dès le premier enfant ; la simplification du calcul des prestations et l'examen de leur réévaluation périodique ; une politique d'environnement permettant, entre autres, l'accès à des logements adaptés, à des équipements sociaux diversifiés (crèches, nourrices agréées, haltes-garderies, maternelles, etc.) ; un effort accru de protection de la mère au moment de la maternité tant sur le plan de la surveillance médicale que des conditions de travail (congé de maternité, réinsertion professionnelle, etc.) ; la reconnaissance de la maternité ouvrant notamment un droit propre à la protection sociale (assurance-maladie et retraite) ; une meilleure adaptation des conditions de travail à l'équilibre de la vie familiale en favorisant : les horaires souples, le travail à temps partiel, le recyclage »*.

A propos de l'âge de la retraite, le rapport présenté par Mme Missoffe, estime que l'abaissement de celui-ci *« doit se traiter dans un contexte général englobant une politique du troisième âge, la détermination d'un revenu, l'harmonisation de la vie de travail et la prise en considération de certaines catégories particulièrement défavorisées, comme les veuves et les femmes chefs de famille »*. Le rapport ajoute : *« Dans le domaine de la retraite comme dans tous les autres, l'U.D.R. reste fidèle au principe de la liberté du travailleur qui doit décider lui-même l'âge de la cessation de travail dans les limites fixées par la loi. Dans cet esprit, toutes les modalités d'un passage graduel de la vie de travail à la cessation d'activité doivent être facilitées, encouragées et expliquées. »*

M. CAILLE (député du Rhône) : plus de 80 % de nos militants appartiennent au monde du travail

La campagne nationale d'adhésion lancée par l'U.D.R. a donné lieu, dimanche 23 novembre, à de nombreuses réunions des fédérations départementales du mouvement.

A Lyon, le conseil régional Rhône-Alpes a décidé de porter son action dans les entreprises, considérées comme des *« plates-formes de rassemblement des militants »* et de ne pas laisser à l'opposition l'exclusivité de l'action dans ce secteur. M. Caille, député du Rhône, a affirmé *« plus de 80 % de nos militants appartiennent au monde du travail »*.

A Rennes, M. Guermeur, député du Finistère, a déclaré : *« L'U.D.R. refuse de laisser la Bretagne s'engager dans un processus ayant pour but final la destruction des structures politiques françaises »*.

M. Jean de Préaumont, député de Paris, a indiqué à Clermont-Ferrand : *« Ce serait à la fois une erreur et une faute que de risquer de faire apparaître le président de la République comme le leader d'un cartel de partis ; la majorité est un ensemble, non pas d'états-majors, mais de citoyens. Appliquons-nous à y accueillir le plus grand nombre d'entre eux. »*

La réunification des ra

LE CENTRE RÉPUBLIC POSE SES CONDITIO

Au terme d'une « journé nale » réunie samedi 22 n à Paris, le Centre rép (formation que préside M Morice et qui appartien Fédération des réformat publié sa réponse aux prop de réunification faite par radical.

Le Centre républicain *« qu'une large communa vues ne cesse de se r entre le parti radical-soci lui-même »*. Il souhaite *soient établies les modalit définition nouvelle de lie niques entre les deux for pouvant aller dans un dél bref jusqu'à la fusion con* et pose les conditions suiv respect du cadre de la Fé des réformateurs avec laq C.R. est engagé, respect liberté de vote des élus (de toute inconditionnalit présentation égale des org directeurs des deux for maintien à la présidenc formation, pour une pér transition, d'une *« pers garante de l'esprit de ré tion »*.

[Rappelons que les perso les plus en vue du Centre cain (hormis M. André MM. Michel Durafour, mini travail, et André Rossi, s d'Etat, tous deux vice-prési la formation, ont adhéré a radical en août dernier, sur de conditions particulières.]

LES UNIONS ROYALIS DE FRANCE CONDAMNENT L'« IMPOS DU LIBÉRALISME

La Fédération des unions listes de France, rassembl des douze unions provi qui ont quitté la Restau nationale sans rejoindre la velle Action française, a samedi 22 et dimanche 23 n bre, à Paris, son congrès na Au cours de la réunion, eu lieu à huis clos, les dé se sont principalement inte sur le *« nouveau totalitar* qui menace, selon eux, la française et l'Occident tout

A propos du *« libéralism cardien »*, M. de Beauregard sident de la FURF, a déclar va *« à l'encontre des li réelles, car au nom du libér on laisse les ennemis de la s'approcher du pouvoir »*. Il lement assuré que *« l'Espa connu sous Franco l'expa économique la plus rapid monde après le Japon »* et haité *« que le roi Juan demeure intransigeant sur le pitre des libertés, sinon l'Es est perdue, comme son portugais, car on ne peut faire et le libéralisme est imposture »*. Une longue co nication a été faite sur le *« où le seul problème est d économique »*.

ÉDUCATION

LA LIAISON ENTRE L'ÉCOLE MATERNELLE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EST INSUFFISANTE déclare M. René Haby

Un symposium sur la liaison ntre l'éducation préscolaire et école élémentaire, organisé par , Conseil de l'Europe, et auquel articipent des pédagogues, des specteurs et des représentants :s administrations concernées, débuté ce lundi 24 novembre au alais des congrès à Versailles. doit durer jusqu'au 29. Ouvrant s débats, M. René Haby, minis- e de l'éducation, exposant la situation française, a souligné la nécessité de « *préserver et d'élargir* » les acquis de l'école maternelle dans la suite de la scolarité.

« *Il n'est pas évident*, a dit M. Haby, *que notre système scolaire tire actuellement tout le parti possible du remarquable développement de la préscolarisation. Alors que près de 100 % des enfants français de quatre à six ans fréquentent une école maternelle, les taux de redoublement dans l'enseignement élémentaire demeurent très élevés. On peut se demander si cette distorsion n'est pas imputable à une articulation insuffisamment étudiée entre l'école maternelle et l'école élémentaire.*

» *D'une part, les maîtres des deux niveaux d'enseignement, s'ils appartiennent au même corps, n'ont pas toujours entre eux les relations étroites et suivies qui faciliteraient une progression plus harmonieuse des enfants; d'autre part, le développement parallèle, depuis un siècle et dans un pays comme le nôtre, des deux types d'enseignement a conduit à l'affirmation de pédagogies également riches de traditions et d'expériences mais fondées sur des principes différents. Historiquement, l'école maternelle française a eu le souci exclusif de l'épanouissement de l'enfant, soutenant, prolongeant et parfois perfectionnant l'action du milieu familial; l'école élémentaire a reçu très tôt la mission de former déjà de futurs citoyens : d'où, dans la première, la souplesse des méthodes, l'effacement volontaire de l'enseignante au profit de la liberté du groupe d'enfants; dans la seconde, une progression longuement réfléchie et fermement tenue, une directive longtemps reconnue indispensable à l'apprentissage des connaissances fondamentales.* »

LE MINISTÈRE REFUSE ACCRÉDITATION DE M. HENNIG COLLABORATEUR J JOURNAL « LIBÉRATION »

Le journal *Libération* proteste, ns son édition du lundi 24 nombre, contre le refus du ministe de l'éducation d'accréditer , Jean-Luc Hennig auprès de tte administration. M. Hennig, régé de lettres, a enseigné à ntua et à Nancy; il a été spendu en 1974, sans traitent, pour une durée de quatre s. Le ministère de l'éducation t valoir deux arguments : d'une rt, M. Hennig n'est pas titulaire la carte de journaliste prosionnel; d'autre part, tout en nt suspendu, il reste fonctionire et, donc, soumis à l'obligan de réserve. « *Il n'est pas thaitable qu'un enseignant se re à une activité de journaliste, tout s'il s'exprime publiquent sur des sujets touchant son ministration ou prend des posins personnelles sur le système icatif* », précise le ministère.

La possession d'une carte de rnaliste est-elle nécessaire pour enir des informations auprès de ministration ? On précise, au istère de l'éducation, que tous journalistes accrédités (environ t cinquante) sont titulaires de arte professionnelle et que, d'aupart, Mlle Martine Storti, jourste à « Libération », était prémment accréditée auprès du istère. Le refus concerne davan- M. Hennig lui-même — non aire de la carte — que le journal rême gauche auquel il collabore.]

LE LYCÉE DE CORBEIL EST ROUVERT

Le lycée de Corbeil et le collège d'enseignement technique qui lui est annexé ont rouvert leurs portes ce lundi 24 novembre au matin. Le recteur de l'académie de Versailles, M. Pierre Albarède, qui avait ordonné la fermeture de cet établissement le jeudi 20 novembre sous le motif que « *la sécurité des élèves n'était plus assurée de façon générale et continue* », a estimé que cette réouverture était désormais possible, « *l'assurance ayant été donnée par les différentes parties* (parents d'élèves, élus locaux, représentants de la municipalité, syndicats d'enseignants) *que l'établissement jouirait dorénavant de la sérénité nécessaire à sa mission pédagogique* ».

Les comités d'action lycéens de l'Essonne protestent, dans un communiqué publié dimanche, « *contre les provocations et les atteintes aux libertés, particulièrement au lycée et au C.E.T. de Corbeil* ». Les élus locaux de Corbeil étaient, de leur côté, intervenus à plusieurs reprises pour obtenir la réouverture du lycée et du C.E.T. Le maire adjoint de Corbeil chargé des questions d'enseignement avait été reçu vendredi soir, en compagnie des représentants des fédérations de parents d'élèves Cornec et Lagarde, par M. Pierre Albarède, et lui avait demandé avec insistance la réouverture de l'établissement. M. Combrisson, maire de Corbeil, et député communiste de l'Essonne, avait demandé jeudi dernier au préfet le retrait des forces de police des environs du lycée de Corbeil. Il a, d'autre part, saisi le ministre de l'éducation, auquel il demande une réunion extraordinaire du conseil d'administration pour examiner la situation d'un établissement conçu pour accueillir 1 800 élèves et qui en reçoit plus de 3 000.

● *Grève de la faim dans un institut de formation d'éducateurs.* — Six élèves de l'institut de formation d'éducateurs d'Isle, près de Limoges (Haute-Vienne), ont commencé mercredi 19 novembre, dans les locaux de l'établissement, une grève de la faim « illimitée ». Vendredi 21, l'une des grévistes, Mlle Evelyne Lavallée, a été transportée à l'hôpital d'où elle est sortie samedi 22, son état n'inspirant plus d'inquiétude. Dans un communiqué, les élèves de l'institut réclament notamment le statut de « *travailleurs sociaux en formation* », une allocation d'études égale au SMIC, et la « *liberté syndicale et politique* ». Ils appellent à une manifestation mercredi 26 à Limoges. — *(Corresp.)*

RELIGION

A l'assemblée de Nairobi

SIX BANQUES EUROPÉENNES FINANÇANT LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE SERONT BOYCOTTÉES PAR LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES

De notre correspondant

Nairobi. — La cinquième assemblée du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) s'est ouverte le 23 novembre au son des tambours et des cantiques. La grande majorité des sept cent quarante-sept délégués qui représentent deux cent soixante et onze Eglises et sont venus de cent quinze pays ont assisté à un culte d'ouverture dans la capitale du Kenya. Quatre-vingt-dix observateurs — dont seize représentants de l'Eglise catholique romaine, — cent vingt conseillers et soixante invités participent aux travaux qui forment, sur le thème « *Jésus-Christ libère et unit* », le plus vaste rassemblement mondial de théologiens et d'hommes d'Eglise. Plus de deux mille personnes en tout seront associées jusqu'au 10 décembre.

Rassemblé pour la première fois sur le continent africain, le C.Œ.E. fait face à une tâche difficile. Ses finances sont dans une mauvaise situation et le bureau du comité central n'a pas attendu cette assemblée pour annoncer des coupes sombres dans ses dépenses afin de tenter de combler le déficit budgétaire prévu pour 1976. A elle seule, l'assemblée de Nairobi doit coûter près de 5 millions de dollars.

Cette question devrait alimenter la controverse sur la lutte contre l'oppression et le racisme à laquelle le C.Œ.E. s'est associé assez étroitement depuis 1969. Le conseil vient d'annoncer qu'il boycotterait six banques européennes qui financent la République Sud-Africaine (1). Près d'un million de dollars a été attribué, ces cinq dernières années, par le conseil à différents mouvements de libération. Une aide que certains délégués venus de pays industrialisés accueillent avec de sérieuses réserves.

Les thèmes des exposés en séance plénière sont révélateurs des préoccupations d'un conseil qui se défend d'être « *un Vatican protestant* » : « *Le défi africain* », « *Afin que tous soient unis* », « *Afin que le monde croie* », « *Les femmes dans un monde en mutation* », « *Hors des chaînes de la domination et de l'oppression* » et « *Création, technologie et survie de l'homme* ». Ces thèmes seront discutés par des sections chargées de rédiger des rapports soumis à une assemblée qui, comme tous les sept ans, doit définir la ligne de conduite du C.Œ.E. et élire de nouvelles instances dirigeantes.

La composition de la cinquième assemblée semble assez différente de celle de la précédente, qui s'était réunie en 1968 à Upsala (Suède). On compte, cette fois, plus de femmes, plus de jeunes et plus de laïcs. Trente-neuf Eglises sont représentées pour la première fois et quatre délégués sur cinq sont des nouveaux.

M. Jurge Hilke, directeur des communications, a indiqué que les débats porteraient sur des sujets aussi délicats que l'aide nucléaire de certains pays occidentaux à la République Sud-Africaine, la situation en Angola et le processus de libération en Afrique australe.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Il s'agit de la Société générale (France), de la Deutsche Bank (R.F.A.), de la Midland Bank (G.-B.), de l'Amsterdam-Rotherdam Bank (Pays-Bas), de la Société générale de banque S.A. (Belgique), de la Creditanstalt-Bankverein (Autriche), et de l'European American Banking Corporation.

● *Paul VI*, s'adressant à une dizaine de milliers de militaires d'une vingtaine de pays, venus à Rome pour un pèlerinage international, leur a demandé de faire en sorte que leurs armes soient « *le symbole et le bouclier de la justice* ».

● *L'abbé Georges de Nantes*, lors d'une réunion de catholiques traditionalistes qui a eu lieu le 22 novembre, à la Mutualité, à Paris, a invité « *la droite à se démarquer vigoureusement de M. Valéry Giscard d'Estaing comme de Mgr Etchegaray* ».

ARMÉE

UN INSOUMIS EST LIBÉRÉ APRÈS UNE GRÈVE DE LA FAIM DE QUATRE-VINGT TROIS JOURS

M. Marc Thévenet, qui avait été condamné à deux ans de prison, en juin dernier, pour insoumission et refus d'obéissance, a été libéré le vendredi 21 novembre, après quatre-vingt-trois jours de grève de la faim. Devant la dégradation de son état physique, les autorités militaires ont entamé une procédure de réforme, tandis que le ministre de la défense suspendait l'exécution du jugement.

Des manifestations avaient eu lieu en province, à Taulignan (Drôme) et à Grenoble, ainsi qu'à Paris, en faveur des insoumis en grève de la faim. Différentes personnalités religieuses ou civiles étaient intervenues pour réclamer la libération des jeunes insoumis.

● *Treize militants socialistes*, dont MM. Pierre Guidoni, conseiller de Paris, membre du bureau exécutif, et Christian Pierre, premier secrétaire de la Fédération de Paris, membre du comité directeur, ont été interpellés dimanche 23 novembre, gare de l'Est, alors qu'ils distribuaient un tract destiné aux appelés du contingent. Ils ont été relâchés après vérification d'identité au commissariat central du 10e arrondissement.

La Fédération de Paris du parti socialiste s'élève « *contre cette nouvelle atteinte au droit d'expression démocratique* ».

M. Charles Hernu, qui s'était rendu immédiatement au commissariat du 10e arrondissement, a notamment déclaré : « *Ces arrestations sont d'autant plus scandaleuses que le journal, distribué dans le calme, est* Armée nouvelle, *dont on connaît les positions responsables, et que les appels des socialistes à la liberté d'expression, d'association à des comités de soldats, ouverts et démocratiques, ont été particulièrement bien accueillis par les centaines d'appelés qui reprenaient leurs trains de permissionnaires.* »

SOCIÉTÉ

AU COLLOQUE D'ARCADIE A MARSEILLE

Le droit d'être homosexuel

Deux cents personnes ont participé, samedi 22 et dimanche novembre, à Marseille, à une réunion organisée par Arcadie, uvement homophile de France. Cette assemblée était la preire du genre à se réunir dans une ville de province. Elle a été l'occasion pour les homosexuels d'Arcadie de faire le point de leur « combat » pour sortir de l'ombre et de mesurer le chemin qui leur reste à parcourir pour être — notamment en province — considérés comme des êtres humains à part entière.

De notre envoyé spécial

arseille. — Les homosexuels ont entiment que quelque chose en ice a bougé depuis trois ou re ans et que la clandestinité euse à laquelle les vouait leur ntre-nature » pourrait ne plus être our qu'un mauvais souvenir. Les rents d'Arcadie, premier mouve- homophile de France, qui le une revue mensuelle sérieuse ire austère — depuis 1953, dont ombre d'abonnés a atteint cette e les trente mille, ont été invités leurs dirigeants à dire si leur tion s'était, ou non, améliorée lernières années. Sur cinq cents ises reçues, 85 % estiment que progrès sérieux ont été enre- s.

Trois millions

rant samedi le colloque de ille, M. André Baudry, directeur- eur d'Arcadie, *prophète* pas- de l'homophilie respectable, a en revue les victoires obtenues. plan de l'information, d'abord, rès est, *depuis trois ans*, indé- Des journaux se sont mis à de la réalité homosexuelle, de de ces *minoritaires*, dont udry pense qu'ils sont, en , trois *millions*. Rien qu'en uatre émissions de télévision t été consacrées. D'après les ies d'Antenne 2, les « Dossiers ran » du 23 janvier ont été r dix-neuf millions de Fran- remière conséquence de cette n : le président d'Arcadie a lans les jours qui suivirent, ille lettres, dont neuf mille vince et huit mille de jeunes sept à vingt-cinq ans. Même ondages ont montré que 52 % nçais estimaient qu'on avait parlé » *des* problèmes de exualité, M. Baudry a jugé s ces « percées » dans les

lssement à dix-huit ans de rité a eu, entre autres, pour ence de mettre sur un même s adultes homosexuels et xuels, ce qui n'était pas le aravant, quoique seuls ces bénéficiaient jusqu'alors de ajorité sexuelle » à dix-huit ns ce domaine, il reste à du code pénal l'article qui le doublement des peines trage public à la pudeur les faits se produisent entre res du *même sexe*. Selon M. Baudry, la commission de réforme du code pénal a enregistré avec bienveillance les remarques qu'il a faites à ce sujet. Si l'on sait, enfin, que la revue *Arcadie* n'est plus, depuis le mois de septembre, interdite à l'affichage en vertu d'un arrêté de M. Poniatowski, on comprend les raisons que peut avoir M. Baudry de juger satisfaisant le chemin parcouru.

En province

Pour autant, « *L'homophilie à visage découvert* », qui fut le thème d'un colloque réuni à Paris en 1973, est loin d'être devenue une réalité. On l'a bien vu à Marseille, où les adhérents locaux du mouvement Arcadie ne se sont pas montrés samedi *et dimanche*, redoutant notamment la présence de la presse locale. Relativement « vivable » dans certains milieux parisiens très délimités, l'homosexualité reste, en province, une cause de honte qui oblige à la prudence et à la discrétion. Bien des adhérents d'Arcadie refusent même que la direction du journal communique leurs noms aux délégués régionaux, et ceux-ci ne touchent qu'une faible partie des lecteurs de la revue. Si, à Paris, Arcadie a pignon sur rue, grâce à son club de la rue du Château-d'Eau, il paraît encore risqué aux *provinciaux* d'acquérir un local, par peur du qu'en-dira-t-on et des brimades de toutes sortes auxquels les adhérents pourraient être exposés.

La difficulté de la vie homosexuelle en province a été illustrée par de nombreux exemples lors d'une « table ronde » consacrée samedi à ce sujet. « *Si mon patron savait ça*, dit un Lillois, *je perdrais mon poste.* » « *Nous sommes craintifs*, dit un autre, *car nous sentons plus qu'à Paris le poids de la famille, de la religion, du patron, de la police.* » Seuls les homosexuels de la Côte d'Azur ont affirmé que leur vie n'était ni plus difficile ni plus facile qu'à Paris.

La libération des mœurs a pourtant profité, un peu partout, aux homosexuels et des groupes d'Arcadiens fonctionnent régulièrement — le plus souvent depuis un an ou deux — dans de nombreuses villes de province : Lille, Metz, Lyon, Grenoble, Nice, Marseille, Bordeaux, etc. Seules les régions de l'Ouest paraissent encore offrir une résistance et l'isolement des homophiles y est total.

Les adhérents d'Arcadie ne représentent qu'une petite minorité des homosexuels de France, même si on estime à trois cent mille le nombre de ceux qui y sont passés depuis vingt-trois ans. Relativement à l'aise dans la société, ils sont souvent professeurs, fonctionnaires, membres des professions libérales, cadres moyens ou supérieurs, intellectuels. Quelques participants au colloque de Marseille ont plaidé pour un mouvement homophile « *réellement populaire* », mais les ouvriers et les paysans étaient notablement absents de ces débats. L'orientation « réformiste » du mouvement — qui préfère les « petits pas » aux grands chambardements, — a été confirmée et renforcée par les succès obtenus. Le docteur Jacques Waynberg, sexologue, a pourtant mis en garde les Arcadiens contre les dangers d'une auto-ségrégation, qui, aux Etats-Unis par exemple, a permis à la police et à la Maffia de les contrôler étroitement en créant des « *abcès de fixation* » coupés du reste de la société. Mme Catherine Valabrègue, écrivain, les invita, pour sa part, à lutter contre ce risque en s'associant *aux luttes de toutes les minorités*, soulignant la concordance entre le mouvement féministe et celui des *homosexuels, c'est-à-dire* entre tous ceux qui demandent « *le droit de vivre autrement* ».

BRUNO FRAPPAT.

● *Plusieurs dizaines de prostituées parisiennes* se sont rassemblées samedi 22 novembre, vers 14 h. 30, et ont défilé dans différentes rues du quartier Barbès, portant des banderoles et en scandant divers slogans. Elles réclament notamment la réouverture des hôtels fermés ces dernières semaines.

AU CONGRÈS DE VERSAILLES

Laissez-les vivre soupçonne « une franc-maçonnerie internationale » d'être à l'origine de la loi sur l'avortement

Près de huit cents personnes ont assisté, samedi 22 et dimanche 23 novembre, à Versailles, au quatrième congrès de l'association Laissez-les vivre. Elles ont adopté à l'unanimité une motion qui « appelle tous les médecins de France et tous les membres des professions de santé, tous les travailleurs sociaux, à refuser leur concours au mécanisme meurtrier de l'avortement de masse ».

Par cette motion, les membres de Laissez-les vivre demandent l'abrogation de la loi du 17 janvier 1975, libéralisant l'avortement, et la transformation des centres de planification et d'éducation familiale, qu'ils qualifient d'avortoirs, en centres de consultation infantile. Ils réclament par ailleurs un salaire maternel égal au Smic pour toutes les femmes qui se consacrent à leurs enfants. Ils récusent l'allocation maternelle accordée à la femme au foyer.

« *Elle est dure, amère, étroite, asexuée, elle n'a pas de poitrine... elle s'affaisse comme une fleur fanée, c'est l'anti-mère, elle a cru prendre son avenir en main, elle a été domestiquée, et on sait que les espèces domestiquées se reproduisent difficilement. Elle est tombée dans le panneau de la perversion... C'est cette femme qui s'est arrogé un droit monstrueux : le droit de vie et de mort sur l'enfant qu'elle a enfanté.* » Tel est, selon Mme Alix Gobry, membre du conseil national de l'association Laissez-les vivre, le portrait de la femme qui avorte. D'une façon plus générale, les partisans de l'avortement se remarquent par leur manque d'humour. « *Ils râlent, ils sont tristes comme un peloton d'exécution* », a expliqué le professeur Jérôme Lejeune, conseiller scientifique auprès de l'association.

Pour la douzaine d'orateurs qui se sont succédé à la tribune, une guerre de cinq ans a commencé avec le vote de la loi du 17 janvier 1975. « *Une guerre abominable d'extermination des petits enfants.* » Ils contestent les chiffres de Mme Simone Veil, ministre de la santé, selon lesquels 20 000 avortements auraient été pratiqués dans les hôpitaux depuis le mois de janvier, et évaluent à 300 000 le nombre d'avortements. D'après le docteur Emile Tremblay, secrétaire général de Laissez-les vivre, le taux des naissances ne recouvre plus le taux de mortalité. « *Nous courons au désastre* », a-t-il dit, avant de tracer un tableau apocalyptique d'une France sans enfants. « *Nous appelons tous les hommes et les femmes à crier halte au massacre. Nous ne voulons pas que cette belle France soit occupée par des étrangers qui auront eu la sagesse de prévenir cet assassinat* », a déclaré M. Jean-Claude Khiari, président des Français de confession islamique.

Le vote de la loi sur l'avortement n'a pu se faire, disent le docteur Tremblay et le professeur Lejeune, sans une orchestration, sans une puissance internationale. Il voit à l'origine de la campagne en faveur de l'avortement une puissance financière : « *une franc-maçonnerie internationale* », la Planet Parentwood, fondée par M. Rockefeller et vivant sur les fonds de l'ONU. Elle serait épaulée, selon le docteur Tremblay, par le club de Rome et soutenue par les trois quarts des directeurs de presse.

Différents orateurs ont invité les adversaires de la loi à écrire aux responsables des caisses de sécurité sociale et aux directeurs d'impôts pour leur demander une diminution de 10 % de leurs cotisations, une baisse de leur impôt sur le revenu, qu'ils justifient ainsi : « *Je refuse (...) que mes propres cotisations soient consacrées comme elles le sont actuellement au financement de l'avortement (...). Une telle participation à cette œuvre de mort est incompatible avec les impératifs de ma conscience, qui sont garantis par la loi (...).* »

Les responsables de l'association demandent également aux médecins, aux femmes enceintes, de refuser les ponctions de liquide amniotique (ponction qui sert notamment à déceler les risques de malformation chez le fœtus). Tout enfant, disent-ils, quel qu'il soit, doit être mis au monde. Aussi il n'est pas besoin de faire des ponctions.

« *Nous devons aider toutes les femmes qui attendent un enfant*, a déclaré en substance Mme Geneviève Poullot, responsable de S.O.S. futures mères (1), *et si nous savons qu'une femme devra abandonner son enfant, nous ne devons pas le lui dire pour ne pas la choquer, pour ne pas qu'elle avorte.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) S.O.S. futures mères. Ecrire à Laissez-les vivre, B.P. 422-08-75 366 Paris Cedex 08.

JUSTICE

Le nouveau bureau du Syndicat des avocats de France

Le nouveau bureau du Syndicat des avocats de France (SAF), élu le 22 novembre par le conseil syndical, est composé de MM. Francis Jacob, président ; Claude Michel et Jean-Paul Lévy, secrétaires généraux ; François-Noël Bernardi, Michel Prud'homme, Francis Pudlowski, Roland Rappaport, vice-présidents ; Jean Descamps, trésorier; Patrick Balmitgère, Mme Christine Sigaux-Cornevaux et M. Jean-Paul Ratié, membres du bureau.

A l'occasion de la réunion du conseil syndical, le SAF a « *réaffirmé son hostilité* » au projet de « *représentation nationale* » des avocats. « *Toute création de cet ordre*, estime le SAF, *signifierait obligatoirement la mise en tutelle de la profession sous l'égide d'un mandatement conservateur.* »

Le conseil a également indiqué: « *Le projet du gouvernement visant à se faire confier par la prochaine loi de finances rectificative le droit de fixer par décret le plafond des ressources d'admission à l'aide judiciaire, ainsi que le montant des indemnités versées aux avocats, permettrait une tarification autoritaire fixée hors de toute consultation des intéressés, comme hors de tout contrôle parlementaire.* »

Enfin, « *le conseil syndical a mandaté le bureau national pour organiser la journée d'information sur la détention provisoire décidée par le congrès de Marseille* », qui s'est réuni du 8 au 11 novembre.

● *Le Rassemblement des nouveaux avocats de France* organise, du 28 au 30 novembre, de 14 à 17 heures chaque jour, au Centre international de Paris, porte Maillot, le premier Salon de l'avocat. Durant ces journées, seront organisées, le vendredi, à 14 heures, et le samedi, à 17 heures, des consultations gratuites au profit du public et, le samedi, à 15 heures, une conférence sur le divorce.

★ 96, boulevard Pereire, 75017 Paris : 755-78-07.

● *La commission consultative des barreaux européens*, composée des délégués des ordres et institutions d'avocats des neuf pays du Marché commun, vient, au cours de sa réunion tenue à Dublin, d'appeler à sa présidence le bâtonnier Albert Brunois du barreau de Paris. Chargée notamment d'harmoniser sur le plan communautaire les conditions de l'exercice professionnel, cette commission a émis un avis favorable au projet de directive élaboré par la Commission des Communautés relatif à la libéralisation de la plaidoirie et des activités de conseil des entreprises pour les avocats en Europe.

A Annecy

L'AUTOPSIE DU CORPS DE M. SISBANNE AZZOUZ A PERMIS DE CONCLURE A UNE NOYADE

L'autopsie du corps d'un ressortissant algérien, M. Sisbanne Azzouz, découvert noyé dans le lac d'Annecy, le 7 octobre dernier, n'a révélé aucune trace suspecte et a permis de conclure à nouveau à une mort par noyade, a annoncé, samedi 22 novembre, M. Pierre Granier, procureur de la République à Annecy.

Cette autopsie avait été ordonnée après la constitution de partie civile de M. Mohamed Azzouz, neveu de M. Sisbanne Azzouz, affirmant que le noyé portait des hématomes sur le thorax ; un premier examen médical pratiqué après la découverte du cadavre et un second, effectué le 7 novembre, avaient déjà conclu à une noyade par hydrocution (*le Monde* du 20 novembre).

Pour ce qui concerne la défenestration dont M. Mohamed Azzouz dit avoir été victime, le 7 novembre, dans un hôtel d'Annecy, le procureur a précisé qu'une information avait été ouverte contre X... pour tentative de meurtre. Selon M. Granier, le prélèvement de sang effectué sur la personne de M. Mohamed Azzouz, immédiatement après la défenestration, avait révélé un taux d'alcoolémie de 2,2 grammes.

PARTISAN DE L'ANTIPSYCHIATRIE

M. Franco Basaglia est jugé à Trie[ste] pour homicide par imprudence

De notre correspondant

Rome. — Si un malade mental assassine ses parents quatre mois après être retourné à la maison, faut-il poursuivre pour « *homicide par imprudence* » les psychiatres qui en avaient la charge ? Appelé à statuer sur ce cas, survenu le 10 juin 1972 à Muggia, dans le nord-est de l'Italie, le tribunal de Trieste reconnut à l'époque l'irresponsabilité du criminel, qui fut envoyé pour dix années dans un asile pénitentiaire, et décida de disculper ses *médecins*. *Mais le ministère* public devait réclamer et obtenir, en mars dernier, le renvoi en jugement de MM Franco Basaglia, directeur de l'hôpital psychiatrique provincial de Trieste, et Edoardo de Michelis, directeur du centre d'hygiène mentale de Muggia.

Leur procès, qui s'est ouvert ce lundi 24 novembre, à Trieste, n'aurait attiré outre mesure l'attention si M. Franco Basaglia n'était l'un des pères de l'antipsychiatrie en Italie. Les messages de soutien qu'il a reçus — de David Cooper, Jean-Paul Sartre, et Noam Chomsky, notamment — confirment le caractère particulier de ce procès, qui, au-delà de la personne de M. Basaglia, est celui d'un nouveau type d'assistance voulant défendre le « *fou* » contre *la société et attaquer la* psychiatrie elle-même comme instrument de répression sociale de la folie.

A Gorizia, il y a une dizaine d'années, M. Franco Basaglia avait expérimenté, pour la première fois en Italie, l' « *hôpital ouvert* ». Sa lutte contre la marginalisation des « *malades mentaux* » a pris depuis diverses formes. Elle s'est exprimée, le 16 septembre dernier, par une tentative couronnée de succès : l'excursion aérienne d'une centaine de ses patients sur un avion des lignes régulières italiennes. Une manière de démontrer que « *les fous aussi peuvent voler* » pour peu qu'on leur octroie une carte d'embarquement et des ceintures de sécurité. Le pilote était venu à l'hôpital de Trieste quelques jours auparavant *pour expliquer* aux futurs voyageurs, un peu inquiets par ce baptême de l'air, qu'ils ne couraient aucun danger.

M. Basaglia, dont la lutte contre la répression des institutions déborde le cadre de la psychiatrie, voit dans son procès une signification très claire : « *De même qu'on élimine le malade mental parce qu'il représente un élément de trouble social*, remarquait-il en mars dernier, *on cherch[e à éli]miner ceux qui, voulant s[e tenir] à ses côtés, gênent égale[ment la] société.* » Et d'attirer l'a[ttention] sur le peu d'émotion ou [d'indi]gnation que suscitent g[énérale]ment toutes sortes de [crimes] n'ayant rien à voir avec la [santé] mentale et que l'on met [sur le] compte de « *contradictio[ns hu]maines impossibles à pré[venir et] à prévoir* ».

ROBERT [...]

● *L'écrivain Jack Th[...]* reste détenu à la prison [de la] Santé, où il est incarcér[é depuis] le 31 octobre sous l'inc[ulpation] d'incendie volontaire [pour] l'attentat commis le 25 [...] au domicile de Mme F[...] Mallet-Joris (*le Monde* [des] 16-17 novembre). Dans [un arrêt] rendu samedi 22 novem[bre, la] chambre d'accusation de [...] *confirmé* l'ordonnance par [laquelle] M. Georges Bulit, juge d['instruc]tion, avait refusé, le 7 no[vembre,] la mise en liberté de M. T[...]

● *Suicide à Fleury-Mé[rogis]*. Un jeune détenu de la p[rison de] Fleury-Mérogis s'est su[icidé le] 19 novembre : M. Patrick [...]ler, dix-huit ans, a été [trouvé] pendu dans sa cellule. Il [était en] détention provisoire de[puis le] 3 juillet dernier.

● RECTIFICATIF. — [Contrai]rement à ce que nous [avons] indiqué dans *le Monde* d[u ... no]vembre — à propos de [l'arrêt] cassant la condamnatio[n à la] réclusion perpétuelle de M. [...] Goldman, — le pourvoi d[e Roger] Bontems devant la Cour [de cas]sation ne faisait pas [état du] défaut de datation du [procès-]verbal des audiences de [la cour] d'assises de l'Aube. En re[vanche,] cet argument avait été [soulevé] — sans succès — le 10 jui[llet ...] (affaire Vegnaduzzi) dev[ant la] Cour de cassation à prop[os d'un] condamné à mort qui, par [la suite,] bénéficia d'un décret de [grâce.]

On notera également [que cet] argument avait été soule[vé par] Claude Buffet (guillotiné [avec] Roger Bontems après l'aff[aire de] Clairvaux) contre la cond[amna]tion à la réclusion crimi[nelle à] perpétuité qu'avait pronon[cée la] cour d'assises de P[aris le] 15 octobre 1970 dans l'affa[ire ...]simenski. La chambre cri[minelle] de la Cour de cassation, q[ue pré]sidait alors M. Maurice F[...], avait, le 17 mars 1971, re[jeté le] pourvoi fondé sur le déf[aut de] datation du procès-verbal [de la] cour d'assises.

RAPATRIÉS

Au rassemblement de Ma[rseille]

« NOUS SOMMES TO[US] DES PLASTIQUEURS [»]

(*De notre correspond[ant]*)

Marseille. — Plus d'un [millier] de rapatriés se sont ré[unis à] Marseille, samedi 22 no[vembre,] pour participer à un mee[ting de] soutien et de protestati[on en] faveur de M. Eugène I[bagnès,] président de l'Union syndi[cale de] défense des intérêts des [Fran]çais rapatriés d'Algérie, [et] de ses compagnons mainte[nus en] détention après avoir été [incul]pés de tentative de dest[ruction] d'édifice public par pla[sticage.] L'assistance a entendu M[. Jac]ques Roseau, membre du [direc]toire du Comité national [de dé]fense et d'action des ra[patriés] d'outre-mer, qui fédère [depuis] le 29 octobre dernier les [...] associations nationales de [rapa]triés, déclarer notamm[ent :] « *Nous sommes tous des [plas]tiqueurs.* »

De son côté, pour Mᵉ Bl[...], avocat des détenus, M. [...] Ibagnès et les autres mi[litants] rapatriés sont incarcérés [pour] *n'avoir pas compris pourq[uoi de]puis treize ans les pouvoi[rs pu]blics ont laissé les « pieds-*[noirs »] *dans le plus profond désa[rroi]*.

L'assistance, rassemblée à [Mar]seille face à une tribun[e où,] symboliquement, la plac[e de] M. Ibagnès était restée v[ide, a] manifesté son entière soli[darité] envers les détenus, et une [gerbe ...] a été spontanément o[...]sée sur l'église des Réf[ormés] où, depuis le 19 novem[bre,] Mmes Arène, Caserta, [...] Belmonte et Garcia, ains[i que] MM. Mene et Geoffroy, po[ursui]vent leur grève de la faim. [Mal]gré l'insistance d'une délé[gation] qui leur demandait d'arrête[r leur] grève, les sept jeûneurs on[t] affirmé leur déterminatio[n de] continuer jusqu'à la libé[ration] des détenus.

● *Les Français en instan[ce de] rapatriement* à Saigon perço[ivent] des « *indemnités totalemen[t déri]soires ne leur permettant [pas] de survivre (30 F par moi[s)]* », assure M. Gilbert Sénès, d[éputé] socialiste de l'Hérault, dans [une] question écrite au ministre [des] affaires étrangères. M. Sénè[s in]dique que des suicides sont survenus et demande quelles [me]sures le gouvernement e[ntend] prendre pour rapatrier les re[ssor]tissants français et amél[iorer] leurs conditions de vie.

JUDO

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE DÉPARTEMENT

UNE FORMIDABLE ÉMULATION

Orléans. — Le Val-de-Marne a remporté, le dimanche 23 novembre, le championnat de France de judo par équipes de département. Il a battu les cinq autres concurrents qui étaient, par ordre de classement, les Bouches-du-Rhône, Paris, le Nord, le Lot-et-Garonne et la Seine-Maritime.

De notre envoyé spécial

De la pesée des combattants à la remise des médailles, il a fait un froid de glacière dans le vaste hall de béton du Palais des sports d'Orléans, et il aurait été impossible de mettre en marche les souffleries emplies de poussière. La température fut donc à l'origine de nombreuses blessures et claquages qui « éclaircirent » les rangs de certaines équipes.

Mis à part cet inconvénient, les spectateurs, très clairsemés comme c'est malheureusement très souvent le cas pour ce genre de manifestation, ont pu assister à une leçon de judo bien réglée. Six équipes restaient en lice après les éliminatoires *interrégionaux*. Chacune était composée de quinze judokas, cinq espoirs, cinq juniors et cinq seniors, sélectionnés par catégories de poids au niveau départemental (pour équilibrer les chances de la province par rapport à Paris, chaque département ne peut pas toutefois inscrire plus de deux internationaux). Au total, quatre-vingt-dix combattants, qui ont occupé sans discontinuer les trois tapis de 10 à 17 heures. Une nouvelle formule de compétition a en effet été inaugurée à Orléans. Le système de tableau avec élimination sans repêchage a été remplacé par celui de la poule : chaque équipe rencontre les cinq autres, et le classement est effectué au nombre de victoires et au *total* des points. Par exemple, les Bouches-du-Rhône, qui ont eu trois victoires d'équipe et quarante-deux victoires individuelles, ont devancé Paris, qui, avec le même résultat, n'obtenait que 279 points contre 306.

En début de saison

Ce mécanisme — plus équitable — a provoqué une formidable émulation : pour chaque combattant il ne s'agit pas seulement de *gagner, mais d'accumuler le maximum* de points (ce que permet la comptabilisation des « avantages » au fur et à mesure du déroulement du combat). Bref, on a assisté à un judo passionnant parce qu'offensif. Brouillon parfois, car les judokas, qui sont en début de saison, n'ont pas encore retrouvé les automatismes qui font les enchaînements de prises, rapides et efficaces. Mais qu'importe ! Cette compétition est la première inscrite au calendrier national. Elle permet avant tout aux responsables sportifs de faire le point sur les meilleurs éléments de province.

Dans les catégories légers à moyens, quelques espoirs et juniors du Nord, des Bouches-du-Rhône, de Lot-et-Garonne, se sont fait remarquer par l'étendue de leur technique : balayage, temps d'épaules et de hanches, travail au sol s'enchaînaient avec une étonnante rapidité. Il est vraisemblable que ces combattants se retrouveront dans le haut des tableaux de classement individuel d'ici quelques mois. En revanche, toujours pas de combattants dans la catégorie des lourds : les « gros » garçons qui sont montés sur le tapis sont singulièrement pataudś.

Globalement, les départements de la région parisienne ont confirmé la suprématie que leur confère le plus grand réservoir de combattants. Avec une équipe parfaitement homogène, le Val-de-Marne a battu tous ses adversaires en dépit de quatre blessés. Il retrouve le titre qu'il briguait depuis deux années.

Champion 1974, Paris, qui n'a manifestement pas aligné ses meilleurs éléments, s'est incliné aux points devant les Bouches-du-Rhône, perdant la deuxième place pour la troisième. Quant au dernier du classement, la Seine-Maritime, ses combattants n'ont guère paru « dans le coup » tout au long de la journée.

ALAIN GIRAUDO.

KARATÉ

Heurts et malheurs de la compétition

Quatre hommes figés comme des statues, le sifflet à la bouche, assis à chaque coin du « tatami ». Un juge-arbitre aussi concentré et mobile que les combattants, prêt à bondir pour intervenir auprès d'eux. Un juge suprême dont le regard inquisiteur veille sur la régularité des assauts et des décisions. Six juges pour deux karatékas. Cette proportion démontre l'importance et les difficultés de l'arbitrage liées au caractère dangereux que peut prendre le karaté quand il est pratiqué en compétition.

Après deux longues journées de combats ayant réuni près de cinq cents karatékas, les 22 et 23 novembre, au stade de Coubertin, à Paris, les dirigeants de l'Union française de karaté (U.F.K.) se montraient satisfaits du déroulement de la Coupe de France 75. L'adoption de nouvelles règles avait plutôt favorisé la régularité de l'épreuve avec la victoire du Parisien Delluca devant un autre international, le Strasbourgeois Beirhiti, dans la compétition individuelle, et le succès de l'Europ'karaté club de Lyon par équipes, après une finale indécise contre les Arts martiaux internationaux (Paris).

A la suite des championnats du monde disputés au mois d'octobre à Long-Beach (Californie) et marqués, comme les précédents, par de multiples contestations d'arbitrage, l'U.F.K. avait en effet décidé de « viriliser » le karaté en autorisant notamment les frappes contrôlées au corps.

Visage blême, traits figés, muscles bandés, regard transperçant, parfois le râle dans la voix, le karatéka représente un potentiel d'énergie insoupçonnable. *Une* énergie qu'il libère en un éclair vers ses mains ou vers ses pieds. Des mains ou des pieds qui ne doivent pourtant pas toucher les points vitaux de l'adversaire sous peine de l'anéantir. C'est tout le paradoxe du karaté de compétition : le coup décoché devrait être décisif, mais il ne doit pas atteindre l'autre combattant. Dans cette nécessité d'apprécier un geste inachevé et dans la rapidité d'exécution des karatékas réside toute la difficulté d'un arbitrage indiscutable.

Consciente que ce paradoxe, né de la compétition, allait à l'encontre des principes et de la tradition du karaté, en favorisant la création d'une catégorie de « danseurs » qui pouvaient faire illusion, l'U.F.K. a donc décidé d'autoriser désormais les coups contrôlés portés au corps, tout en limitant leur impact par le port obligatoire de protège-mains munis d'une épaisseur de mousse.

Pour favoriser les meilleurs, l'Union française de karaté a, d'autre part, décidé de prolonger la durée des combats jusqu'à cinq minutes pour les phases finales et de développer le système d'addition de points marqués grâce aux *waza-ari* ou aux *ippons*. Si la compétition gagne en régularité avec l'adoption de ces nouvelles mesures, sans doute faut-il attendre d'autres expériences pour mesurer leur influence sur le danger que peut représenter le karaté de compétition.

« *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.* » Sans vouloir parodier La Fontaine, on pouvait, dimanche soir, à la vue de certains combattants, se demander *si le karaté n'est pas* malade de la compétition. Peu dérangé au cours de la première journée, le médecin de service avait, en dehors des traditionnels saignements de nez ou de lèvres fendues, été appelé le second jour *pour plusieurs K.-O.*

Déjà dénaturé au *cinéma*, le karaté, art martial de défense et de parfaite maîtrise de soi, ne gagne pas forcément à être transplanté en compétition où intervient la notion d'agressivité. Malgré les excellents *résultats* de l'équipe de France au cours des dernières années, à peine 30 % des soixante mille licenciés de karaté pratiquent la compétition au niveau régional et moins de 5 % au niveau national.

GÉRARD ALBOUY.

RUGBY

LA VICTOIRE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE SUR CELLE DE ROUMANIE (36 à 12)

Face à ces doux visiteurs...

Bordeaux. — Que personne ne s'y trompe à la lecture de ce score mirobolant, 36 à 12 : le 10 janvier, dans le brouillard de Murrayfield, devant la massive légion écossaise de Mac Laughlan, bardée de muscles et d'un très ancien et féroce savoir-faire, les huit avants français passeront un autre après-midi que devant les Roumains de ce dimanche 23 novembre à Bordeaux, tendres comme une élégie de Mme de Noailles, née Brancovan, et venue elle aussi des rives du Danube. De plus naïfs, et francs du collier, et fondant dans la bouche, on n'en fait plus depuis belle lurette — et face à ces doux visiteurs le pack de béton maçonné par les sélectionneurs français n'a pas manqué de faire figure de division blindée. Un vrai massacre. Il n'est pas jusqu'au public bordelais qui n'ait paru prendre en sympathie les gentils promeneurs danubiens. Et pour qu'un public français en arrive à une telle extrémité, il faut vraiment que l'adversaire ne soit plus armé que de la palme du martyre.

De notre envoyé spécial

Il faisait beau, d'une beauté sereine et fraîche. Un temps à marquer des essais : les tricolores n'y manquèrent pas, en pointant six, dont trois très beaux, et les autres très drôles. On avait failli s'ennuyer, comme à un vrai France-Roumanie. Vingt minutes à bâiller au soleil, en rêvant de cèpes, de bon médoc et de rugby gallois. Et puis ce fut, dans *ce calme plat, quelque chose comme la foudre.* Deux courses capricantes et profondes d'un échassier aux cheveux longs venu voici quelques années de Catalogne en Auvergne, *et dont le nom se confondit long*temps avec le style le plus plat, le *plus avare d'un « quinze » de France* qui paraissait jouer les yeux fixés sur le tableau d'affichage, à l'enseigne du gagne-petit. Il s'appelle Jean-Pierre Romeu et nous lui devons quelques colères assez noires. Doué comme il l'est, avec cette paire de jambes de danseur de claquettes et cette allure de pur-sang, pourquoi s'enfermer ainsi dans un jeu pour expert-comptable ?

On est à la trente et unième minute : 3 à 3 au score. Mauvais dégagement d'un Roumain. La balle est à Romeu, à 75 mètres du but adverse. Le coursier a hissé le grand pavois. Simples crochets et le voilà dans les 22 mètres roumains : surgit en flèche son camarade de Montferrand, Dubertrand, venu merveilleusement pour cueillir l'essai comme une fleur. Mieux encore, cinq minutes plus tard. L'attaque française est déployée à 40 mètres des buts roumains, Romeu au centre. Accourent les trois-quarts. Auquel d'entre eux donnera-t-il ? A lui-même. Une feinte de passe, une accélération, il se glisse ensuite entre les défenseurs en jaune, pose le ballon dans les bras de Droitecourt lancé à fond, et Dubertrand est encore *là*, en champion, pour conclure. Qui aurait mieux joué ce coup-là que ces trois garçons venus de Montferrand ? Pour ces quelques minutes de rugby, on peut bien s'ennuyer quelques diman*ches sous la pluie.*

Heureusement infidèle

Il y aura encore des essais comme des éclats de rire, une interception de *Bastiat à la hauteur d'un premier* étage et une course cahotante et folle du grand joueur landais ; un autre qu'il exploite comme on fait une blague, en offrant à Fouroux, son capitaine, un essai pour enfant de *cinq ans. Et un autre encore, de* Dubertrand, dont le crochet intérieur, cette fois, est digne du Gallois Gerald Davies, *le meilleur ailier du* monde.

Ces jolis coups, les joueurs fran*çais les ont même réussis devant une* équipe roumaine dont on a dit la candeur, une équipe dotée en guise de bouclier d'un pack étrangement friable et dont l'ardeur offensive s'arme d'une trop courte expérience. *On les vit, ces quinze Roumains*, se lancer à l'assaut plus souvent que dans les dix matches précédents contre la France et dans un style des plus plaisants. Mais ce rugby d'école tournait souvent à la charge de saint-cyriens emplumés.

Contre ces jeunes Roumains heureusement infidèles à la straté*gie de démolisseur qui fit le succès*, sinon la gloire, de leurs aînés, les Français tirèrent argument de leurs défauts autant sinon plus que de leurs qualités : ce qu'il y a d'improvisé, de discontinu, de cafouilleux dans le jeu de leurs lignes arrière était mieux fait peut-être qu'un grand jeu de ligne pour désorganiser, fissurer et poignarder les candides étudiants à la licence offensive qui leur étaient opposés.

Allez jouer harmonieusement, d'ailleurs, derrière un demi de mêlée (ou d'emmêlée) comme Jacques Fouroux, faiseur d'embrouille à *l'audace infatigable, mais surtout* créateur de feintes faites à ses partenaires et qui, derrière un pack souverain, parut constamment jouer derrière une mêlée battue. Mais pourquoi accabler un joueur, fût-il le capitaine et celui *grâce* auquel les sélectionneurs nous privent du petit prince Astre ? Fouroux ou pas, on voit bien que ces arrières français jouent en ordre dispersé, sans coordination ni style de jeu. Quatre *ou cinq bons joueurs, surtout Dubertrand* et Romeu, et un peu moins Bertranne. Mais où est le vrai jeu de ligne, le double *déploiement* des coursiers de naguère ? Ne serait-ce pas, comme le disait à la veille du *match Lucien Mias, qui passe pour* assez compétent, parce que « *les joueurs de talent que nous possédons ne jouent pas actuellement dans les lignes arrière de l'équipe de France ?* ».

Si nous avons *passé*, au bout de compte, un bon après-midi ce dimanche à Bordeaux, ce n'est pas du fait de ce « carton » réalisé face aux Roumains, c'est parce que nous avons vu trois garçons heureux : ceux qui forment la troisième ligne de l'équipe de France. Autour de Jean-Pierre Bastiat, ces deux types charmants que sont Skrela et Rives, aussi braves que beaux, épatants de *verve, d'allant, d'esprit collectif*, flanquant avec une abnégation goguenarde le géant de Dax, qui trimbale sur l'herbe une gaieté joueuse et la plus drôle façon de porter à 2 mètres du sol sa tête de Pierrot solaire.

Voilà des compagnons qui assurent à une équipe tricolore pourvue d'un talonneur exceptionnel, Paco, et d'une première ligne de fer une escouade de galopeurs tous azimuts à peu près sans égale *aujourd'hui. Attendons-les face aux* Britanniques. Et gageons que, au plus fort d'épreuves beaucoup plus rudes, nous les verrons encore jouer pour se faire plaisir.

JEAN LACOUTURE.

AUTOMOBILISME. — *Le Brésilien* Emerson Fittipaldi a confirmé le 23 novembre à Vienne (Autriche) qu'il quittait le constructeur britannique Mac Laren et qu'il conduirait en 1976 une monoplace brésilienne, la Copersucar. Emerson Fittipaldi est âgé de vingt-neuf ans, il a été champion du monde des conducteurs en 1972 et en 1974.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(douzième journée)

Tours b. Berck	96-89
Antibes b. Le Mans	108-105
Villeurbanne b. Jœuf	94-70
Caen b. Nice	86-74
Challans b. *Orthez	85-77
Clermont b. Lyon	103-72
Denain b. Roanne	116-93
Bagnolet b. *Graffenstaden	96-92

Classement. — 1. Tours, 34 pts ; 2. Villeurbanne, 32 ; 3. Berck et Le Mans, 30 ; 5. Challans et Caen, 26 ; 7. Antibes et Orthez, 24 ; 9. Clermont, 23 ; 10. Nice, 22 ; 11. Lyon et Bagnolet, 20 ; 13. Roanne et Jœuf, 17 ; 15. Denain, 16 ; 16. Graffenstaden, 15.

Cross-country

Le Sochalien Jackie Boxberger a aisément dominé le cross-country de Grenoble en devançant Pierre Pardet de 46 secondes et Fernand Kolbeck de 52 secondes.

Football

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

Les huit équipes nationales qualifiées pour les quarts de finale du championnat d'Europe des nations sont désormais connues. Il s'agit de la Belgique, de l'Espagne, des Pays-Bas, du Pays de Galles, de la Tchécoslovaquie, de l'Union soviétique, de la Yougoslavie et probablement de l'Allemagne de l'Ouest si cette dernière obtient, sur son terrain, le match nul contre Malte.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(quinzième journée)

Troyes et Nice	2-2
Lyon b. Paris S.-G.	2-0
Marseille b. *Nantes	1-0
Strasbourg b. Avignon	4-0
Monaco b. Metz	2-0
Bastia et Lens	0-0
Bordeaux b. *Nîmes	2-1
Nancy et Saint-Etienne	0-0
Sochaux b. Reims	1-0
Lille b. *Valenciennes	1-0

Classement. — 1. Nice, 25 pts ; 2. Saint-Etienne et Metz, 20 ; 4. Lyon et Bastia, 19 ; 6. Marseille, Sochaux et Bordeaux, 18 ; 9. Paris-S.-G., Nantes et Lille, 16 ; 12. Reims, Nîmes, Valenciennes, Lens et Nancy, 15 ; 17. Strasbourg et Monaco, 13 ; 19. Troyes, 11 ; 20. Avignon, 8.

DEUXIÈME DIVISION
(quatorzième journée)

GROUPE A

*Rouen b. Sedan	6-3
*Rennes b. Malakoff	2-0
*Laval b. Angoulême	4-1
Caen b. *Hazebrouck	1-0
*Lorient b. Châteauroux	2-0
*Paris F.C. b. Amiens	2-1
*Boulogne b. Dunkerque	1-0
*Tours et Brest	2-2
*Cholet b. Fontainebleau	3-1

Classement. — 1. Rennes, 27 pts ; 2. Laval, 26 ; 3. Caen, 18 ; 4. Hazebrouck, Châteauroux, Lorient, Amiens et Rouen, 17 ; 9. Paris F.C., 16 ; 10. Boulogne, 15 ; 11. Angoulême et Sedan, 14 ; 13. Tours, 13 ; 14. Dunkerque, 12 ; 15. Cholet, 11 ; 16. Malakoff, 10 ; 17. Brest, 9 ; 18. Fontainebleau, 6.

GROUPE B

*Saint-Dié b. Red Star	1-0
*Toulouse b. Chaumont	5-0
*Gueugnon b. Nevers	2-0
*Montluçon et Auxerre	0-0
*Ajaccio b. Angers	1-0
*Cannes b. Béziers	4-2
*Toulon b. Besançon	1-0
*Martigues b. Mulhouse	4-0
*Sète et Epinal	1-1

Classement. — 1. Cannes, Angers et Red Star, 21 pts ; 4. Béziers et Gueugnon, 20 ; 6. Toulouse, 19 ; 7. Toulon, Besançon, Martigues et Ajaccio, 17 ; 11. Auxerre, 16 ; 12. Montluçon, 13 ; 13. Epinal, Chaumont et Saint-Dié, 10 ; 16. Sète, 9 ; 17. Mulhouse, 8 ; 18. Nevers, 5.

Handball

En match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, le Stade Marseillais Université Club a été battu 20 à 18, dans sa salle, par les Danois de Fredericia.

Hippisme

Le prix Montgomery, disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par De Série, suivi de Le Pompier et d'Azurol. La combinaison gagnante est 4-12-2.

Judo

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE DEPARTEMENTS

1. Val-de-Marne, 5 victoires d'équipe, 43 victoires individuelles, 282 pts ; 2. Bouches-du-Rhône, 3 victoires d'équipe, 42 victoires individuelles, 306 pts ; 3. Paris, 3 victoires d'équipe, 42 victoires individuelles, 279 pts ; 4. Nord, 3 victoires d'équipe, 40 victoires individuelles, 294 pts ; 5. Lot-et-Garonne, 1 victoire d'équipe, 35 victoires individuelles, 306 pts.

Patinage

Marie-Joëlle Michel et Frédéric Garcia ont conservé à Rouen leur titre de champion de France de danse sur glace.

Rugby

A Bordeaux, l'équipe de France a battu la Roumanie par 36 à 12. Les Français ont marqué six essais (trois de Dubertrand, Bastiat, Pécune, Fouroux), trois transformations (Romeu) et deux pénalités (Romeu et Bastiat) contre trois pénalités et un drop-goal de Bucos pour la Roumanie.

Tennis de table

Les Français Jacques Secrétin et Claude Bergeret ont gagné à Ljubljana le double mixte des championnats internationaux de Yougoslavie en battant en finale les Tchèques Milan Orlowski et Ilona Uhlikova par 25-23, 21-15, 9-21 et 21-11. Le simple messieurs a été gagné par le Chinois Go Yao-hua, qui a dominé en finale le Suédois Stellan Bengtsson 23-21, 21-15 et 21-9.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(deuxième journée)

Montpellier U.C. b. Clamart	3-1
*Saint-Maur b. Tourcoing	3-0
Grenoble b. *Asnières	3-2
Racing C.F. b. P.T.T. *Montpellier	3-1
Stade Français b. *Sète	3-1

Classement. — V.G.A. St-Maur, 4 pts ; 2. Montpellier U.C., 4 ; 3. Racing C.F., 4 ; 4. Asnières, 3 ; 5. Stade Français, 3 ; 6. Tourcoing, 3 ; 7. *Grenoble*, 3 ; 8. *Sète*, 2 ; 9. *P.T.T.* Montpellier, 2 ; 10. Clamart, 2.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Samson et Dalila.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi (abt habillé).
Chaillot, 10 h., 11 h., 14 h. 30, 17 h., 21 h. : Festival de Paris.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Lucrèce Borgia.

Les autres salles

Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation (dernière).
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel du Marais, 23 h. 30 : Variétés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontre (Elisabeth Schwarzkopf).
Plaisance, 20 h 30 : Moby Dick.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la Caverne d'Adullam.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Récamier, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste et son maître.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Catherine Lara ; 22 h. : Zouc.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Prométhée ou l'Aube d'un espoir.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : Patrick Font.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : les Poings crispés dans l'ombre.
Théâtre de l'Etincelle, 20 h. 30 : Richard II.

Les théâtres de banlieue

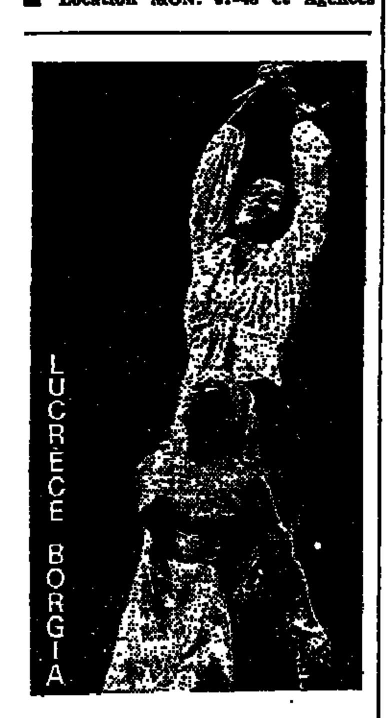
Vincennes, Salle des fêtes de la mairie et Théâtre Daniel-Sorano, 14 h. 30 et 21 h. : Festival international de marionnettes.

Le jazz

Théâtre Présent, 20 h. 30 : Spaces Spies.
Mutualité, 20 h. 30 : Van der Graaf Generator.

Les concerts

Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : J. Martin, piano ; F. Elphège, violon ; F. Lodéon, violoncelle, et le Trio Delta (Ravel). — 18 h. 30 : J.-M. Varache, flûte ; M. Schittenhelm, piano (Bach, Schubert, Hindemith, Bartok).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger (Bach).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Roumiana Athanassova, piano (Bach, Beethoven, Fauré, Debussy, Liszt).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : Soon Michung, violon ; R.-M. Cabestany, piano (Franck, Stravinski).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : Trio à flûtes d'Amsterdam (Gaubert, Pierné, Orthel, Hummel).
Musée Guimet, 21 h. : Concert de l'ACIC, dir. B. de Vinogradov, avec B. Sylvestre, harpe (Cage, N. Lachartre, B. Jolas).
Salle Pleyel, 21 h. : Orchestre national de France, dir. S. Commissiona, avec A. Brendel, piano (Mozart, Beethoven, Brahms).



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 24 novembre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LA BATAILLE DU CHILI (Chil., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CACHE-CACHE PASTORAL (Jap., v.o.) : Pagode 7e (551-12-15), Artistic Voltaire, 11e (700-19-15).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan 8e (359-92-82), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
CHOBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz (2e) (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nation, 12e (343-04-67).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-50-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All, **, v.o) : La Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Murat 16e (288-99-75), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) jusqu'à jeudi, Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Rex (236-83-93) jusqu'à jeudi, U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Haussmann, 9e (770-47-55)
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HU-MAN (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (033-35-40)
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage, 8e (en matinée), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Images (522-47-94), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 21 h. 45.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MILESTONES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h. 15, 18 h. 15 et 22 h. 15.
NE (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), à 18 h. 30 en semaine.
LES 11 000 VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Images, 18e (522-47-94), jusqu'à jeu., Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Images, 18e (522-47-94), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
POUR ELECTRE (H., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
QUAND LA VILLE S'EVEILLE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36). — V.f. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
ROYAL FLASH (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
SHAMPOO (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V. f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-1 -24).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE SECRETAIRE AUX MILLE ET UN TIROIRS ou LE SUJET (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Caravelle, 18e (387-50-73) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

Les films nouveaux

LA FLUTE ENCHANTEE, film suédois d'I. Bergman, avec Josef Köstlinger. — V.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
COUSIN, COUSINE, film français de J.-C. Tacchella. — Concorde, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Panthéon, 5e (033-15-04).
L'ARBRE DE GUERNICA, film français d'Arrabal. — Omnia 2e (231-39-36), Balzac, 8e (359-52-70), Liberté, 12e (343-01-59), Studio Médicis, 5e (633-25-97), La Clef, 5e (337-90-90), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Studio Raspail 14e (326-38-98), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Plaza, 8e (073-74-55).
NASHVILLE, film américain de R. Altman — V.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 15e (326-65-13).
HISTOIRE D'HOMMES, film américain de J. Deveaux. — V.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES TROIS JOURS DU CONDOR, film américain de S. Pollack, avec Faye Dunaway et R. Redford. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA TOILE D'ARAIGNEE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Dragon, 6e (548-54-74). — V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Nation, 12e (343-04-67).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 16 h. 15 et 20 h. 15.
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
WW AND THE DIXIE DANCEKING (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les grandes reprises

LA CHIENNE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA KERMESSE HEROIQUE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
WEST SIDE STORY (A.) (v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UN AMERICAIN A PARIS (A.) (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

Festival international de Paris

CHAILLOT, 16e (727-81-15) : Tower of Silence ; De quelques événements sans importance ; L'ordre règne dans le pays ; The Chasers ; Il pleut sur Santiago.
STUDIO LOGOS, 7e (033-26-42) : la Passion de Jeanne d'Arc.
MARAIS, 4e (278-47-86) : Lola Montès.
STUDIO BERTRAND, 7e (783-64-66) : le Signe du lion ; la Religieuse.
MAC-MAHON, 17e (380-24-81) : Promenade avec l'amour et la mort.
OLYMPIC-ENTREPOT, 14e (783-67-42) : Rejane Padovani ; Viol d'une jeune fille douce.
OLYMPIC II : les Héritiers ; Invasion ; Travail occasionnel d'une esclave.
OLYMPIC III : les Quatre Nuits d'un rêveur ; Les nains ont commencé aussi petits.
STUDIO PARNASSE, 6e (326-58-00) : Il était une fois Sin Tchin ; I Guapi.
CINEMA PRESENT, 19e (203-02-55) : le Lien ; J'irai comme un cheval fou ; Orphée.
ESPACE CARDIN, 8e (265-97-50) : la Fête italienne.

Autres festivals

B. KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la General.
HOMMAGE A MARTINE CAROL : Olympic, 14e (783-67-42) : Un caprice de Caroline chérie.
DINO RISI (v.o.) : Boite à films, 17e (754-51-50), 12 h. : Au nom du peuple italien ; 14 h. : Sexe fou ; 18 h : Une poule, un train... et quelques monstres.
R. ALTMAN (v.o.) Boite à films, 14 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 16 h. 15 : California Split ; 20 h. 15 : le Privé ; 22 h. 15 : John McCabe.
L'AMERIQUE VUE D'ICI (v.o.) Boite à films, 12 h. 15 : Modèle Shop ; 16 h. 15 : Touche pas la femme blanche ; 18 h. 15 : Punishment Park ; 20 h. : les Emigrants ; 22 h. 15 : le Nouveau Monde.
HOMMAGE A BERGMAN (v. o.). — Théâtre Oblique, 11e (805-78-51) : Persona.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE DECAMERON (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A. v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PSAUME ROUGE (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

Variétés

LUIS LLAC

Luis Llach. Sa voix, sa mu... mots, ont fait de lui le meille... sentant, avec Raimon, de la chanson catalane, si riche d'ho... talent et de générosité qui s... depuis des années pour la défe... culture et d'une langue pros... qu'ici par le pouvoir en Espag...

On sait les difficultés qu... chanteurs catalans pour se pro... vant le public espagnol... chanson devant être soumise... sure, chaque projet de récit... recevoir l'approbation de l'au... gionale. Il est vrai que Luis... ses compagnons se sont voulu... lent des chroniqueurs de leu... Avec la censure, leur langage e... plus subtil. Mais quand Lu... chante à Barcelone ou dans... villes, dans des villages, le pu... ticipe totalement, s'identifie à... qui veut aller chercher, avec... *« les printemps libres »*, qui ... poir de justice et de liberté, ... de rompre avec le *« présent chaîne »* et, la délivrance ... marcher loin, *« toujours, beau... loin, plus loin que le lende... déjà s'approche »*, de savoir r... nouveaux chemins.

Luis Llach n'a pas trente an... le mois de mai dernier, il lui ... dit de chanter en public dans ... Il avait fait un trop grand tr... Barcelone. On lui en a voulu... a dit qu'il avait un regard, ... qui tentaient d'exciter les spec...

La force, la puissance de Lu... chanteur, musicien, poète, nou... nent tous. Lluis Llach est au ... de la Ville pour quelques jou... ment.

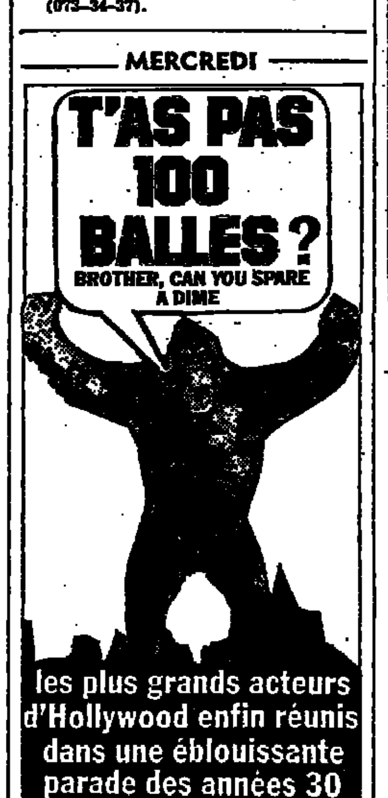
CLAUDE FLÉOU...

★ Théâtre de la Ville, 18 ... partir du 25 novembre.

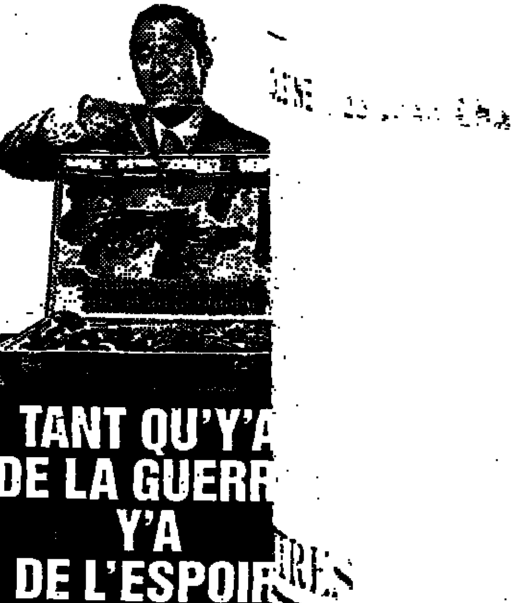
■ M. Pierre Dux est r... dans ses fonctions d'admini... général de la Comédie-Fr... qu'il remplissait depuis av... Son mandat, qui devait ar... expiration le 31 juillet 19... renouvelé pour trois ans. M... Dux est âgé de soixante-se...

■ Le compositeur Marce... dowski, ancien directeur de l... que, de l'art lyrique et de l... au secrétariat d'Etat à la ... a été élu président d'hon... l'Orchestre de Paris. Il avai... cet ensemble en 1967.

■ Le compositeur Fran... Roubaix vient de mourir a... cours d'une plongée sous-mar... Canaries, à l'âge de trente-se... Il était l'auteur de nom... musiques de films parmi l... des longs métrages de ... Enrico (« les Aventuriers », « le ... Fusil »), de Melville (« le Samo... d'Yves Boisset, de José Giov... du commandant Cousteau.









ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Salo », de Pasolini

(Suite de la première page.)

C'est dans le prologue — le vestibule de l'enfer — que s'effectue la transposition historique du dix-huitième siècle, à la République sociale italienne de 1944, à Salo, sur les bords du lac de Garde — qui fut le siège du dernier gouvernement fasciste de Mussolini épaulé par les nazis. Cette collusion du fascisme et du nazisme à l'agonie, dans l'Italie du Nord non libérée, engendra une folie du pouvoir où tous les débordements criminels furent possibles.

Donc, les quatre personnages de Sade, organisateur des cent vingt journées, le duc de Blangis, l'évêque son frère, le *président* de Curval et le financier Durcet, sont devenus quatre notables de la République de Salo, qui, sous la protection des uniformes, peuvent effectuer dans les campagnes des rafles d'adolescents et d'adolescentes qui vont constituer le sérail soumis à leur règle implacable. Le château de Forêt-Noire est devenu une villa proche de Marzabotto, village d'Emilie, qui fut un Oradour italien. Il faut le savoir, car la reconstitution historique reste stylisée, et ce sont des détails qui doivent peser sur la suite du film, où Pasolini a mis en scène, avec une froideur terrible, le cérémonial de sexualité pervertie, criminelle, inventé par Sade, avec ses narratrices (des bourgeoises dévoyées, maquillées comme des putains) qui doivent, par leur récits, susciter l'imagination des maîtres dans l'accomplissement de leurs passions.

Le style est glacé, funèbre, détaché de la complaisance érotique (il n'y a ici que le frisson de la mort lente) et de l'apitoiement. La caméra embrasse souvent, à distance, la totalité d'un théâtre épouvantable, où des jeunes gens sont pliés, animaux contraints, à d'immondes corvées sexuelles qui sont la négation même du plaisir. Et s'il est vrai qu'on éprouve une impression de révolte, de dégoût, à la plupart des scènes (en particulier celle du repas de noces sacrilèges, où les convives sont obligés de manger des excréments), c'est que la métaphore s'appuie sur la représentation odieuse de l'anarchie d'un pouvoir absolu, dément, qui opprime, humilie, détruit la personne humaine jusque dans ses fonctions les plus naturelles. La liquidation physique des victimes, dernière manifestation d'un monde de cauchemar, est montrée à travers les jumelles d'un voyeur. C'est la « solution finale » du système fasciste-nazi.

Il faut, croyons-nous, juger le film à partir de ces structures, même s'il n'apporte rien de plus, ni de moins, à l'œuvre cinématographique de son auteur, même si l'on se pose une question qui va rester sans réponse : était-il vraiment nécessaire à Pasolini d'utiliser l'univers de Sade comme métaphore ?

JACQUES SICLIER.

Le fumet du scandale...

La présentation de Salo *au Festival de Paris a eu lieu dans une atmosphère de bousculade, de curiosité indécente, propre à susciter des malentendus. Samedi matin, un cinéma des Champs-Elysées, où avaient lieu depuis le début de la semaine les projections privées réservées à la presse, fut envahi par une foule impatiente où l'on ne comptait certainement pas que des journalistes venus là pour leur travail.*

Une foule, dont les éléments avancés n'hésitèrent pas à troubler, dans la chasse aux fauteuils disponibles, la projection en cours du film de Rainer Werner Fassbinder, Maman Kusters s'en va au ciel, *qui précédait celle de* Salo. *Comme si ce film-là, fort intéressant, l'un des meilleurs du Festival, n'avait mérité aucun égard, aucune attention. Evidemment, le parisianisme ne pouvait pas attendre la séance publique — et payante — du soir, au palais de Chaillot, pour humer le fumet du scandale et se repaître de la mise en images des orgies de Sade.*

La conférence de presse, tenue l'après-midi à Chaillot — et beaucoup moins fréquentée alors que l'on y entrait pourtant comme dans un moulin ! — devait heureusement changer les perspectives, nous ramener à la création cinématographique et au problème majeur de la censure. Les cinéastes Liliana Cavani, Bernardo Bertolucci, Pasquale Squitieri, Francesco Rosi, Luigi Comencini, Ennio Lorenzini, Gillo Pontecorvo, les actrices Laura Betti, Hélène Surgère et Sonia Savange (ces deux Françaises figuren tdans la distribution de Salo*), et deux jeunes communistes présents à la tribune, allaient insister sur le caractère politique de l'interdiction totale en Italie (contre laquelle il a été fait appel). Touchés à l'extrême par le climat socio-politique de leur pays, les Italiens se passionnent évidemment pour cette atteinte à la liberté d'expression, où Bertolucci, par exemple, voit l'« acte le plus récent du lynchage de Pasolini ».*

Si elle était sérieuse, cette conférence de presse n'était pas sereine. L'assassinat de Pasolini, la réaction contre son film sanctionnant, après sa mort, le poète, romancier, cinéaste, qui fut toute sa vie un « marginal » encombrant, et qui n'est plus là pour s'expliquer, se défendre, devrait — on nous l'a laissé entendre en demandant l'aide de la critique française — conférer à Salo *un caractère tabou. Le contester si peu que ce soit serait faire le jeu d'une censure inadmissible en Italie, comme ailleurs, puisqu'elle empêche le jugement adulte de spectateurs adultes sur une œuvre tirée de Sade, dont la réalisation (sans doute impossible il y a dix ans) a été autorisée en connaissance de cause.* — J. S.

« COUSIN COUSINE », de Jean-Charles Tacchella

Ah ! le joli film que voilà ! a-t-on envie de s'écrier face à cette comédie française si bien enlevée d'un « ancien » de *l'Ecran français* qui connaît de A à Z le cinéma américain, et d'abord la comédie loufoque des années 30 : *Cette sacrée vérité*, de Leo McCarey, ou *Quelle vie de vivre*, de Tay Garnett. Le gag fuse sans interruption, avec une recherche systématique de l'impondérable, le culte délibéré de l'abracadabra, une attention de tous les instants aux « démons ironiques des choses ».

Le titre, d'abord, constitue une des trouvailles géniales qui donnent exactement le ton de l'œuvre : « cousin », « cousine c'est plus que bonnet blanc et blanc bonnet, c'est l'accent mis d'emblée sur un jeu de permutations qui, par delà la *screwball comedy*, nous renvoient aux premières comédies de René Clair. Elle et lui, les deux véritables héros de Tacchella, Marthe (Marie-Christine Barrault) et Ludovic (Victor Lanoux), se sont connus au remariage de parents soucieux de *remiser sur le* bonheur. Elle n'a trompé qu'une fois un mari toujours en vadrouille, lui, est resté fidèle, par insouciance naturelle, à Karine son épouse (Marie-France Pisier, qui tente de s'engager dans la voie des *crazy stars* à la Carole Lombard), une aimable évaporée subjuguée par ses psychiatres.

Marthe et Ludovic jouent... à s'aimer, puis s'aiment véritablement, affichent le scandale de leur liaison, couchent ensemble aux yeux de tous, loin des notions de péché ou de gauloiserie, comme la plus charmante des choses. Un jour de Noël familial, quand la maisonnée danse, ils tirent leur révérence, s'enfuient vers le bonheur des lendemains sans nuages. Tout coule de source, la blondeur de Marie-Christine Barrault, les grâces pataudes de *Victor* Lanoux. Tout s'enchaîne sans effort, avec une aisance apparente fruit d'un travail minutieux, dans ce meilleur des mondes à l'américaine qui préférait rire des travers humains plutôt que s'attarder à de vaines lamentations.

Cousin cousine est la parfaite comédie bourgeoise d'un univers décentré, sans obligation ni sanction.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir « Les films nouveaux »

LETTRES

[MO]RT DE L'ÉCRIVAIN ISLANDAIS GUNNAR GUNNARSSON

[L]'écrivain islandais Gunnar [Gu]nnarsson vient de mourir à Reykjavik, à l'âge de quatre-[vin]gt-six ans.

L'œuvre importante qu'il laisse — [une] cinquantaine de volumes dont [la] plupart ont été traduits en an[glais], en allemand et en hollandais [ma]is pas en français) — restera [l'u]n des monuments de la littérature [nor]dique de ce siècle.

[G]unnar Gunnarsson avait débarqué [en] 1905 à Copenhague où il devait [...]der et enseigner à l'université [jusq]u'en 1939. Les nombreux romans [qu'i]l a publiés à cette époque — [les] plus connus sont « l'Histoire de la [fa]mille Borg », « l'Eglise sur la mon[tag]ne » et « Bienheureux les pau[vres] en esprit » — ont tous été rédi[gés] en danois. Rentré dans sa patrie [à la] veille de la guerre, il n'écrivit [plus] ensuite qu'en islandais.

[So]n nom avait été cité à maintes [rep]rises pour le prix Nobel. — C. O.]

Le Sénat allège la fiscalité des films pornographiques et affecte une partie des recettes à l'aide au cinéma

Au cours de l'examen de la première partie de la loi de finances pour 1976, un long débat s'est déroulé samedi 22 novembre devant le Sénat au sujet de la taxation des films pornographiques et de l'aide au cinéma. Les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale et en particulier celles de l'« amendement Foyer » ont été mises en question. Se plaçant sur le plan des principes, le rapporteur de la commission des finances, M. Maurice Schumann, a notamment déclaré :

« Au nom de la libéralisation, toutes les barrières ont été levées, cependant que, jusqu'au 31 octobre, l'aide au cinéma restait inchangée. Le projet de loi déposé en mai à l'Assemblée nationale a été abandonné par le gouvernement, qui a préféré, le 4 novembre, agir par décret, et avant-hier seulement a été publiée au Journal officiel *la première liste — singulièrement restreinte — de films exclus du bénéfice de l'aide automatique.*

» L'incurie du gouvernement, et ce qu'il faut bien appeler son manquement à la foi jurée, a eu pour effet non seulement de tolérer des excès, mais de les subventionner ! »

Il ne s'agit pas d'accabler le cinéma sous une nouvelle fiscalité, a dit M. Lamousse (P.S.) au nom de la commission des affaires culturelles, en reprochant au dispositif proposé par l'Assemblée nationale de ne rien apporter au cinéma de qualité.

M. Monory, rapporteur général, a critiqué l'amendement de M. Foyer, qui, « *fort malencontreusement*, a-t-il dit, *fait référence, pour lutter contre la pornographie, à l'interdiction aux mineurs de moins de dix-huit ans* ».

En définitive, les sénateurs ont adopté un amendement de synthèse du gouvernement qui emprunte plusieurs dispositions proposées par MM. Schumann, Lamousse, Palmero (Union centr.) et Carat (P.S.).

Avant le vote de cet amendement, M. Fourcade a souligné que le nouveau texte prévoit que le produit du prélèvement et de la taxe sur les films étrangers sera affecté au fonds d'aide au cinéma. Les principales modifications apportées par le Sénat sont les suivantes :

- Les « spectacles cinématographiques » qui subiront la T.V.A. au taux majoré seront désignés par le secrétaire d'Etat à la culture, mais « *sur avis de la commission de contrôle cinématographique* ».
- Les recours ne pourront plus être instruits par le ministre de l'intérieur mais par le seul département de la culture.
- L'alinéa fixant le taux du prélèvement exceptionnel sur les bénéfices fait référence aux « films pornographiques ou d'incitation à la violence » mais a supprimé la référence, jugée trop extensive, de l'« amendement Foyer, aux « films interdits aux mineurs ».
- Le taux de ce prélèvement n'est plus de 50 % mais de 20 %.
- Une taxe forfaitaire de 300 000 francs pour les longs métrages pornographiques et de 150 000 francs pour les courts métrages sera perçue en plus du prélèvement de 20 %.
- Le produit de cette taxe sera affecté au Fonds de soutien de l'industrie cinématographique.
- C'est le secrétaire d'Etat à la culture qui statuera sur le caractère pornographique ou d'incitation à la violence des films soumis à la taxe forfaitaire.

En bref

Expositions

Yves Lévèque

Ce qu'on peut faire avec une échelle, des roues de charrette, des ailes de moulin, avec du bois, des planches, organisés par la main de l'homme pour servir, mais dont on aurait oublié la fonction. Les thèmes sont traités isolément — par séries de petites toiles — ou ils se chevauchent, s'emmêlent, se nouent. Dans les grandes toiles, les rayons appellent les barreaux, les courbes font naître des droites et tout un jeu de constructions aérées, aériennes et transparentes, que la couleur enveloppe, pénètre et dilue, pour finalement donner lieu à des paysages qui ont la pureté et la densité de l'air d'un petit matin sur la campagne.

Yves Lévèque a sa façon de procéder : le dessin d'abord — presque une épure, — la couleur ensuite. Peu de couleurs, du brun, de l'ocre, du vert émeraude, du bleu, par nappes à la fois couvrantes et perméables qui, tantôt soulignent, tantôt effacent les formes, et livrent les objets par bribes : le chariot, ce qu'il en reste, une roue, un amas de planches, deux ou trois barreaux et un peu des montants de l'échelle, noyés dans une lumière pâle. Yves Lévèque fait et défait, construit et déconstruit des images qui relèvent autant, semble-t-il, d'une symbolique obsessionnelle que d'un amour pour les choses de la nature.

G. B.

★ Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac.

Théâtre

« Zoo »

Zoo, de Vercors, est une parabole politique un peu à la Diderot, dont l'idée de départ séduit : une expédition anglaise découvre, en Australie, des êtres vivants dont les experts n'arrivent pas à définir si ce sont des animaux ou des humains. La chose intéresse vivement des chefs d'entreprise, les ministères de l'industrie, de la main-d'œuvre, car si ce ne sont pas des hommes on va pouvoir (ils sont très habiles de leurs membres) les utiliser comme ouvriers, sans salaires ni embêtements.

Cet argument permet d éclairer sous un jour inhabituel les actes des employeurs, l'économie, etc., et aussi... les animaux. Vercors emploie d'ailleurs une technique pas banale, qui consiste à tourner sans cesse autour du pot jusqu'à la fin de la pièce. C'est du « travelling dramaturgique », c'est très panoramique.

Le spectacle est handicapé par une facture d'ensemble ni chair ni poisson, une odeur de vieille mercerie, un air plan-plan, qui sont l'une des caractéristiques du Théâtre de la Ville, au demeurant bien sympathique et honnête. — M. C.

★ Théâtre de la Ville, jeudi 20, vendredi 21, mardi 25, à 20 h. 30.

Variétés

Félix Leclerc

Robuste sexagénaire, un peu rude, tendre et rêveur, venu relativement tard à la chanson (à l'âge de trente-six ans), mais qui ouvrit la voie à beaucoup de chanteurs et auteurs compositeurs du Québec — à commencer par Vigneault, — Félix Leclerc revient de temps en temps de ses forêts canadiennes, des sentiers où le vent du Nord chasse les feuilles, et, simplement accompagné par sa guitare, chante ses chansons nouvelles ou encore « neuves », et les autres plus anciennes.

Cette année, Félix Leclerc est au Théâtre Montparnasse, avec de courtes histoires mises en chansons, avec de jolis couplets calmes ou ironiques, comme celle évoquant les arbres remplacés dans son île par des poteaux télégraphiques et cette autre décrivant avec humour la « vente aux enchères » de son pays. — C. F.

★ Théâtre Montparnasse, 21 h.

Julos Beaucarne

Discret et tendre, naïf et doux, venu du pays wallon, Julos Beaucarne aime se glisser dans le vent léger et chanter la nature — on sait qu'il est le créateur du Front de libération des arbres fruitiers. Beaucarne refuse d'être copie conforme et le dit joliment, dans un « ton » qui mélange avec bonheur chansons et histoires.

Vrai musicien et l'âme poète, Beaucarne a en lui une force, une puissance qui n'apparaissent pas toujours à l'évidence dans ses chansons. Certaines sont belles, d'autres ont surgi des coups bas de la vie et baignent dans l'émotion contenue, dans le cri de révolte et l'espérance quand même. Julos Beaucarne chante à La Péniche, canal Saint-Martin, tous les soirs à 22 h. 30, sauf le lundi. — C. F.

★ La Péniche, 22 h. 30.

■ La reprise à l'Opéra de Paris des « Contes d'Hoffmann », d'Offenbach, a suscité des réactions parmi le public toujours divisé entre partisans et adversaires de la mise en scène de Patrice Chéreau. De même, la première du « Partage de Midi », de Claudel, monté à la Comédie-Française par Antoine Vitez, n'a pas fait l'unanimité des spectateurs.

■ A l'occasion du 1er Festival cinématographique de Paris, les professionnels du cinéma du P.S.U. et de la L.C.R. refusent, dans un communiqué, de cautionner ce festival, même s'il est issu de la quinzaine des réalisateurs et que le choix des films soit de qualité. « Le P.S.U. et la L.C.R. rejettent l'îlot culturel des festivités qui se déroulent à Chaillot au moment où le gouvernement et le Parlement votent des mesures qui étranglent la création cinématographique en France. La création doit être aidée et sa diffusion généralisée afin que le cinéma retrouve sa vocation d'art populaire. »

■ Au cours d'une « table ronde » organisée à l'issue des rencontres de Malakoff (qui ont eu lieu du 21 octobre au 14 novembre), l'Action pour le jeune théâtre a exprimé la volonté de « lier le travail des jeunes compagnies aux besoins exprimés par les organisations de travailleurs » — comités d'entreprise ou syndicats. L'A.J.T. demande également à ces organisations « d'être activement solidaires des revendications du jeune théâtre ».

■ L'écrivain anglais Robert Cedric Sherrif vient de mourir à l'âge de soixante-dix neuf ans. Sa première pièce de théâtre, « la Fin du voyage », écrite après la première guerre mondiale, a été traduite et jouée dans de nombreux pays. Auteur d'une trentaine d'œuvres, R.C. Sherrif a notamment collaboré aux scénarios de l'« Homme invisible » et de « Good bye Mr Chipps ».

CARNET

Naissances

— M. Richard Odent et Mme, née Pascale Ashlyn,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Adrien - Pierre,
le 15 novembre 1975.
42, boulevard d'Inkermann,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Jacques Monteil et Mme, née Francine Descamps,
sont heureux de faire part de la naissance de
Clara,
Paris, le 14 novembre 1975.
133, rue de la Convention,
75015 Paris.

— Bernard, Florence et Gautier Gisserot
ont la joie d'annoncer la naissance de
Jérémie.
Le 22 octobre 1975.
14, rue Hamelin,
75116 Paris.

Adoptions

— Jean-Philippe et Anne Klotz, née Malouvier,
ont la joie d'annoncer la venue de
David - Emmanuel,
né le 13 avril.

Fiançailles

— Mme Thierry Velay,
M. et Mme Alain Gaches,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Valérie
et
Thierry.
109, résidence Elysée-II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
4, route de Verdun,
78590 Noisy-le-Roi.

Mariages

— M. René Minois,
Mlle Dominique Fontanzard,
font part de leur mariage, célébré dans l'intimité, à Paris, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, le 22 novembre 1975.
76, rue Lecourbe,
75015 Paris.
1, avenue Paty,
93240 Stains.

● *La Croix-Rouge française* organise, jusqu'au 30 novembre, une exposition d'information, à la maison de Radio-France, sur le thème : « La Croix-Rouge vers l'an 2000, votre sauvegarde dans l'urgence. » Outre la présentation de toutes les activités de cet organisme ainsi que de son nouveau matériel, cette exposition offrira chaque jour à ses visiteurs l'occasion de se familiariser avec les « Quatre gestes pour une vie ».

★ Maison de Radio-France, 116, av. du Président-Kennedy, Paris (16e). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. entrée libre.

Décès

— Le 21 novembre 1975
M. l'abbé Jean JURIE,
oblat de Saint-François-de-Salles,
curé du Hôme-Varaville,
s'est endormi dans la paix du Seigneur, dans sa trente-neuvième année de sacerdoce.
Mgr Jean Badré,
M. l'abbé Paul Gires,
Les prêtres du secteur Douvres-Dives et le clergé du diocèse.
Mlle Devillers,
M. le maire,
Le conseil municipal,
Et le conseil paroissial du Hôme-Varaville,
La famille et les amis,
vous invitent à assister à la messe d'inhumation, qui sera célébrée mardi 25 novembre, à 15 h. 30, en la chapelle du Hôme (Calvados).
Ni fleurs ni couronnes.
Des prières et des messes.
L'inhumation se fera au cimetière de Varaville. Sans visite. Il n'y aura pas de remerciements. Un registre à signatures sera déposé à la chapelle.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Hubert Monmarché
Et la famille,
font part du décès de
M. Hubert MONMARCHÉ,
maire du 15e arrondissement de Paris.
Les obsèques auront lieu le mercredi 26 novembre 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (place Etienne-Pernet, Paris-15e).

[Imprimeur installé à Paris depuis 1937, M. Hubert Monmarché avait été secrétaire général pour la France du Congrès mondial de la jeunesse (1937-1938). Syndic du syndicat de la presse hebdomadaire parisienne durant la période 1945-1946, il était maire du XVe arrondissement de Paris depuis 1946. De 1946 à 1959, il avait été président de l'Amicale des maires et maires adjoints de Paris. Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.]

— On nous prie d'annoncer le décès d'
André SAUVAGE,
survenu le 16 novembre, à Boutigny-sur-Opton, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Saint-Pierre-de-Boutigny, suivies de l'inhumation au Père-Lachaise, le 19 novembre.
De la part de
Mme Alice André Sauvage,
Mlle Agnès Sauvage,
M. et Mme Antoine Sauvage et leurs enfants.
Boutigny-Prouais 28500 Vernouillet.
22, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les enfants de
Judas-Henri SMADJA
(Smadja-Venga)
ont la douleur de faire part du décès de leur père, survenu à Nice, le 20 novembre 1975.
3, rue Alfred-Binet.

Remerciements

— La famille de
M. Jean-Pierre DE MONTMOLLIN,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son deuil, par leur présence, leur affection, leur message, les prie de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.
Neuchâtel, novembre 1975.

— Mme Daniel Vincendon,
Laurence, Jean et Sibylle Vincendon,
M. Eric Vincendon,
profondément touchés par les si nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de
Daniel VINCENDON,
prient tous leur amis de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le samedi 29 novembre, à 10 heures, à l'intention de
Mme Alfred ERNOUT,
en l'église des Franciscains (7, rue Marie-Rose, Paris-14e).

— Le vendredi 28 novembre, à 18 h. 15, en la chapelle du Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris (métro Ségur), une messe sera célébrée à l'intention du
comte Victor DE SEILHAC.
Les obsèques ont eu lieu le 10 novembre, à Vitrac-sur-Montane (Corrèze).
De la part de
l'abbé de Seilhac,
du comte et de la comtesse Jean de Seilhac,
de Sœur Lazare de Seilhac, O.S.B.
39, rue Daubenton,
75005 Paris.
23 bis, rue de l'Oratoire,
69300 Caluire.
Sainte-Bathilde,
7, rue d'Issy,
92170 Vanves.

Communications diverses

— Jacques Chaban-Delmas signera son livre « l'Ardeur », entre 17 heures et 18 heures, le mardi 25 novembre, à la Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : 548-36-02.

Visites et conférences

MARDI 25 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier : « Hôtel de Lauzun ». — 15 h., 30, rue Saint-Bernard, Mme Carcy : « Eglise Sainte-Marguerite et le mystère de la tombe de Louis XVII ». — 15 h., 19, quai Malaquais, Mme Chapuis : « La mansarde bleue ». — 15 h., 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne, Mme Legregeois : « Les maisons Arts décoratifs du quartier du Parc des princes ». — 15 h. 15, 8, rue Boutebrie : « Le charmant cloître, les pittoresques maisons autour de l'église Saint-Séverin » (Mme Barbier). — 15 h. 15, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche). — 17 h., salle du Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « Au fil des canaux d'Amsterdam » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Abbesses : « Le vieux Montmartre et son histoire » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, MM. Pierre Bertaux, Hans Mayer, Pierre-Paul Sagave : « Thomas Mann et ses adversaires littéraires ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humert Biondi : « Teilhard de Chardin : son analyse de l'incroyance contemporaine » (L'homme et la connaissance). — 19 h., 44, rue de Rennes, M. Philippe Lavastine : « Qu'est ce qui est à César ? La réponse orientale ». — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Civilisation : le XVIe siècle : Charles-Quint et Philippe II ». — 20 h. 45, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, Père Yves Congar et Père H.-M. Feret : « Eglise et parole de Dieu aujourd'hui ». — 20 h. 30, 121, rue de Lille, Mme Victorine Hefting : « Jongkind et le paysage français ».

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Tableaux anciens. Meubles anciens et style. Tapis d'Orient. MM. Lemonnier, Béchirian. Me Boisgirard.
S. 6. - Instruments scientifiques. Horlogerie. Objets de curiosité. — M. Bernard. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7. - Beaux bijoux. Orfèvrerie. MM. Fommervault, Monnaie. Me Delorme.
S. 10. - Monnaies grecques, romaines, gauloises, franç., étrang. M. Kampmann. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 14. - Meub., siég. anc. Me Bondu.

VENTE

S. 3. - Collection d'un amateur. Estampes et dessins modernes. — Mlle Callac. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

EXPOSITION

Palais Galliera. Prov. principalement des collections Antenor Patino, Espirito Santo, Duc de Cadaval et de la succession de Mme L. Guiraud. Importants tableaux anciens. Rare ensemble d'objets d'art et de très bel ameublement.
MM. Antonini, Diffée, Promanger, Déchaut, Portier, Beurdeley.
Mes ADER, PICARD, TAJAN.

PALAIS GALLIERA
Vente 27 novembre à 14 h. et à 21 h.
Expo. Hôt. George V, 25 nov., 10-23 h.
Galliera, 26, 21-23 h. - 27, 10-12 h.
14 h. 30 Objets d'art
et meubles du XVIIIe.
21 h. Tableaux anciens.
Mes LOUDMER et POULAIN.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La polka des étiquettes

Michel Oliver nous mettait en garde, samedi au journal de l'A 2, contre un nouveau danger en provenance des Etats-Unis : le poulet sans plumes. Fabriqué et conditionné en des temps records, incapable de se reproduire, d'y voir clair et de tenir ses pattes, la bête, ou plutôt « la chose », risque d'envahir un jour nos marchés. C'était très gentil de nous prévenir, mais en attendant qu'ils débarquent, ces poulets, il aurait mieux fait de nous parler des volailles de fin d'année bientôt offertes à notre perplexité. Quid des rôtis de dinde sous cellophane ? Ils sont souvent mauvais. Pourquoi ?

Je suis persuadée qu'une émission hebdomadaire de défense du consommateur ferait beaucoup d'heureux. Témoin notre joie vendredi, sur FR 3, devant la valse des étiquettes ouverte par Jean-Maurice Perthuis. Olivier père était là d'ailleurs, qui comparait le contenu de différentes boîtes de cassoulet avec l'image qu'elles en donnaient. Et les petits-beurre sans beurre ; et les sucettes aux fruits sans fruits ; et les mousses au chocolat sans chocolat ; et les thés de Chine cueillis à Ceylan ; et ces poulets — justement, — dont la date limite de vente allait jusqu'au 30 février ! Et ces sauces de salade à l'eau ; et la tête de ces représentants de producteurs devant qui l'on s'étonnait de voir vendre la ficelle, la barde et la barquette au prix du rôti : un vrai régal. A quand une enquête du même genre sur les boîtes de bonbons et de marrons glacés fourrés au papier, sur les jouets ou sur les hôtels étoilés des stations de sports d'hiver ? A bientôt, j'espère.

* * *

Le Père Amable, de Santelli, méritait, samedi soir, un label de qualité lui aussi. Une merveille. Au temps de l'ex-O.R.T.F., dans le bric-à-brac des reconstitutions d'époque, des faux rustiques et des copies d'ancien, on aurait peut-être moins apprécié cette adaptation d'une nouvelle de Maupassant. Tandis que là, entre un « truc », des parlotes et un débat (surtout pour qui n'avait pas vu la veille le nouveau feuilleton de l'A 2, paraît-il très réussi, sur la lutte contre le phylloxera dans le Languedoc, à la fin du siècle dernier), cette plongée au cœur de deux solitudes enracinées dans la rude terre du pays de Caux fera date. Fernand Ledoux et Geneviève Fontanel forment un couple étonnant. Elle, la bru, toute en évidence claire, et butée. Lui, le beau-père, tout en réticence obscure, obstinée. Et ce silence qui s'installe entre e[…] après la mort du fils brisé p[…] le seul choc des écuelles, cet[…] nuit muette où clignotent l[…] chandelles, c'est formidable.

* * *

Un mot, enfin, pour s'étonn[…] de l'espèce de règlement d[…] compte auquel s'est livré d[…] manche « le Petit Rapporteur[…] Attaqué dans un article de Libé[…] ration par Delfeil de Ton, Ja[…] ques Martin a répondu d'u[…] façon, à mon avis, inadmissib[…] en termes injurieux plein d'all[…] sions à l'aspect physique et[…] la vie privée de son confrère (1[…] Ce sont là des procédés indign[…] d'un magazine télévisé, que s[…] audience devrait inciter à pl[…] de tenue et de retenue. Questi[…] d'étiquette là encore.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Un éditorial, publié da[…] « Libération » ce lundi 24 noven[…] bre, revient sur l'incident qui[…] opposé Jacques-Martin et Delfe[…] de Ton au sujet d'une séquen[…] sur les prostituées, séquen[…] jugée de mauvais goût p[…] l'ancien rédacteur de « Charli[…] Hebdo », et finalement supprim[…] du « Petit Rapporteur ». Jacqu[…] Martin « a osé dire qu'il éta[…] censuré, et censuré par nous[…] écrit « Libération ». On n'[…] jamais interdit à quiconque [[…]] dire quoi que ce soit à la télé.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous [les] samedis, numéro daté du diman[che-]lundi, un supplément radio-[télé]vision avec les programmes comp[lets] de la semaine.

LUNDI 24 NOVEMBRE

CHAINE I : TF1

20 h. 30, La caméra du lundi (l'avenir du futur) : « les Innocents », de J. Clayton (1961) ; avec D. Kerr, P. Wyngarde, M. Stephens, P. Franklin, Cl. Jessop.

Une jeune gouvernante, chargée de s'occuper de deux enfants vivant dans un manoir anglais, au milieu du dix-neuvième siècle, ressent la présence de deux spectres qui envoûtent les petits innocents. D'après « le Tour d'écrou », d'Henry James.

22 h. 5, Débat (voir tribunes et débats) ;

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Un patron peut-il être de gauche ?) (voir tribunes et débats).

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma (R) : « la Ciociara », de V. de Sica (1961) ; avec S. L[…] J.-P. Belmondo, E. Brown, R. Vallone (N.).

En 1943, fuyant les bombardemen[…] Rome, une jeune veuve et sa fille adolescente se réfugient à la campagne. [Elles] y trouvent la famine et la guerre.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Unsere Bauern » [(nos] paysans), de M. Schiliovitz avec P. Trabaud, H. Cré[…] M. Galabru, A. Doat, R. Crouzet. Réalisation C. [[…]] Manuel ; 21 h. 5 (S.), Musique de chambre : « Sona[te pour] pianoforte 0/32 » (Haydn), soliste L. Sgrizzi, « [[…]] mélodies » (Duparc), par C. Meloni, « Quatuor à [[…]] en sol mineur » (Mozart), avec Ch. Frey, violon ; J. V[…] alto ; J. Grout, violoncelle ; D. Merlet, piano ; « Sinfoni[[…]] (P. Revel), « Suite, opus 5 », (M. Duruflé), par Ph. Lef[…] orgue ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines : leurs enjeu[x] par L.-Ch. Sirjacq et Ph. Boyec ; 23 h., De la nuit ; 23 [[…]] Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Concours de guitare ; 20 h. 20, Présentatio[n du] concert ; 20 h. 30, Orchestre national, dir. S. Comissio[na] : « Cosi Fan Tutte, ouverture » (Mozart), « Rondo de Co[ncert] n° 38 » (Mozart), « Concert n° 1 » (Beethoven), « Sym[pho]nie n° 4 » (Brahms) ; 24 h., Faisceaux, par A. Almuro.

MARDI 25 NOVEMBRE

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 20, Portrait : Quatre jours en octobre (Jacques Charon). Réal. M. Boudou.

Du 9 au 14 octobre, Jacques Charon tournait pour TF 1 un « A bout portant », dont les séquences sont ici réunies dans un reportage chronologique. Le comédien est mort le 15 octobre.

22 h. 20, Emission littéraire : Pleine page, d'A. Bourin et P. Sipriot.

Seront présents sur le plateau : l'historien E. Le Roy Ladurie (auteur de « Montaillou, village occitan ») et le peintre G. Mathieu (pour « la Réponse de l'abstraction lyrique »).

23 h. 20, IT1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Téléfilm : « Luther » (1967), de S. Burge. Avec R. Shaw, R. Morley, R. Fraser. (Prod. B.B.C.)

Une analyse psychologique et événementielle de l'une des plus grandes crises de l'Eglise.

Débat : « La Réforme » (voir tribunes et débats) ; 23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, av[entu]res : « l'Homme perdu », de R. A. Aurthur (1[…] avec S. Poitier, J. Shimkus, Al. Freema[n,] M. Tolan.

Dans un port américain, un militan[t] organise le cambriolage d'une usine [pour] servir la cause de ses frères opprimés. [Il se] retrouve blessé et traqué.

22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, par R. Pillau[din :] « Les Etats-Unis, défi ou mythe », avec Stephen Ro[[…]] président du département d'économie, David Schalk, [prési]dent du département d'histoire, Suzann Vromen, soci[…] au Vassar College ; 21 h. 20, Musiques de notre [[…]] par G. Léon, avec H. Dutilleux ; 22 h. 35, Les fictions co[ntem]poraines : leurs enjeux (2), de L.-C. Sirjacq et P. B[[…]] 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchest[re du] Festival de Lucerne, dirigé par J. Ferencsik, avec K. [[…]] soprano, E. Glauser, alto, P. Keller, ténor, N. T[[…]] basse : « Tanzsuite » (Bartok), « Symphonie n° 8 e[n] majeur » (Beethoven), « Ungarische Krönungsmesse » ([…] avec A. Nunez, violon, et E. Vollenwyder, orgue ; 22 [[…]] Les dossiers musicaux, par P. Boivin ; 24 h., Non écrits [[…]] P. Lattes ; 1 h., Plans sur plans.



TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 24 NOVEMBRE

— *MM. Defferre, Fabre, Malaud* et *Pradel* débattent de la « région » sur Radio-Monte-Carlo, à 18 h. 30.

— *L'Association française contre la peine de mort* expose son opinion à la tribune de FR 3, à 19 h. 40.

— *Les professeurs Bourguignon, Chauvin, Fulchignoni* et *L'Hermitte* participent au débat sur la parapsychologie, sur TF 1, à 22 h. 5.

— *MM. Neuschwander* (Lip), *Chenevier* (B.P.), *Estienne* et *Montaron* répondent à la question de Bernard Pivot : « Un patron peut-il être de gauche » ?, pour « Apostrophes », sur Antenne 2, à 21 h. 45.

MARDI 25 NOVEMBRE

— *MM. Roger Chinaud* et *Marcel Jullian* sont interrogés par Jean-Pierre Defrain à propos de la télévision, sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *M. Jacques Dominati* est l'invité de Jean-Michel Desjeunes, sur Europe, à 17 h. 30.

— *Le Père Olivier, le pasteur Lienhard, M. Delumeau*, professeur d'histoire, participent au débat sur la Réforme des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, vers 22 heures.

SIX « CHARLOT » SUR TF1

● La première chaîne v[…] d'acheter les droits de diffu[sion] de six grands films de Cha[rlie] Chaplin : *les Temps moder[nes,] les Lumières de la ville, la R[uée] vers l'or, le Dictateur, le Ki[d,] Monsieur Verdoux.*

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

ACTUALITÉ DE L'AGRICULTURE

L'AGRICULTURE occupe une place de choix sur la scène diplomatique internationale.

Il y a un peu plus d'un mois, le 20 octobre dernier, la Maison Blanche a annoncé la conclusion d'un accord entre les Etats-Unis et l'Union soviétique : Moscou pourra acheter, à partir du 1er octobre 1976 et jusqu'au 30 septembre 1981, 6 millions de tonnes de céréales chaque année et, éventuellement, un complément de 2 millions de tonnes.

Cet accord, conclu en même temps que celui par lequel l'U.R.S.S. s'engage à livrer 10 millions de tonnes de pétrole brut par an aux Etats-Unis, est destiné à calmer les tempêtes qui ont secoué le marché mondial des céréales depuis 1972. Depuis sa signature, les cours du blé et du maïs n'ont cessé de baisser au « Board of Trade » de Chicago, qui est la plaque tournante du commerce céréalier international. Cet engagement pluriannuel de livraisons marque la différence de développement entre les deux agricultures. Notre correspondant à Moscou, Jacques Amalric, fait le point sur la situation en Union soviétique, tandis qu'Alain Giraudo expose plusieurs des raisons de la puissance des Etats-Unis en la matière.

De leur côté, les chefs de gouvernement de la Communauté européenne, qui doivent se réunir à Rome les 1er et 2 décembre, décideront de l'orientation de la politique agricole des Neuf. L'ancien président de l'Association des producteurs de blé (A.G.P.B.), M. Jean Deleau, actuellement vice-président du Conseil économique et social, expose l'enjeu de ces prochaines discussions.

BULLETIN

APRÈS RAMBOUILLET

POUR juger de la signification, mais aussi des risques d'échec de l'accord qualifié par les Américains d'understanding (c'est-à-dire de simple protocole d'entente), conclu à Rambouillet entre la France et les Etats-Unis, sur la stabilisation du dollar, il convient de le rapprocher de l'arrangement conditionnel auquel les deux mêmes pays sont parvenus à la fin du mois d'août sur l'or. La mise hors circuit monétaire du métal précieux résultant de l'embargo décrété le 15 août 1971 par le président Nixon et la renonciation en mars 1973 par les pays créanciers des Etats-Unis à soutenir plus longtemps le dollar ont été les deux faits décisifs qui ont marqué la fin du système monétaire institué à Bretton-Woods et consacré le règne du désordre dans ce domaine.

Qu'en 1975 les grandes démocraties industrielles s'entendent, fût-ce de façon ambiguë et très incomplète pour revenir sur ces deux décisions est un événement, en soi, important. Inséparables l'un de l'autre, les deux accords passés depuis cet été sont de nature à se renforcer l'un l'autre. Potentiellement, ils ouvrent la voie à un retour progressif vers une situation plus ordonnée des changes dans le monde. Toute la question est de savoir si effectivement ils joueront ce rôle.

Sous leur forme actuelle, chacun des deux est gros de contradictions. Si les gouvernements veulent conformer leurs actes à leurs intentions proclamées dans la « déclaration » du « sommet », ils devront les surmonter et, pour cela, prendre des mesures qui vont à l'encontre des principes et des doctrines auxquels ils affirment aujourd'hui leur attachement.

Voyons pour l'or. Les banques centrales vont se voir reconnaître la faculté d'en acheter et d'en vendre à un cours dérivé du marché, leurs interventions seront subordonnées à une condition, valable, en principe, pendant deux ans : que le stock métallique à la disposition du système ne s'accroisse pas pendant cette période.

Cette condition est proprement diabolique, car elle suppose que le système envisagé ne fonctionnera pas ou fonctionnera mal. N'implique-t-elle pas que la totalité de la production d'or nouveau devra continuer à être absorbée par la demande privée ? Etonnante façon de prévoir la gestion des réserves internationales.

De deux choses l'une, en effet : ou bien le désordre et la crainte de l'inflation continuent à inciter les particuliers à acheter de l'or, et dans ce cas il n'y a pas d'espoir de voir la situation se rétablir ; ou bien on combat efficacement l'inflation, et la demande d'or se calmera d'elle-même. Mais, dans ce cas, le prix risque de baisser sensiblement, ce qui entraînera une diminution de la valeur des réserves officielles. Pour éviter ce résultat, une seule solution possible : autoriser de nouveau les instituts d'émission à se porter acquéreurs de la production courante. Cela reviendrait à remettre l'or au centre du système, ce que ne veulent pas les Américains.

De même l'élimination des fluctuations « erratiques » du dollar par des interventions émanant, selon les circonstances, tantôt de la Banque de réserve fédérale de New-York (en cas de baisse du dollar ?) et tantôt des banques centrales européennes (en cas de hausse du dollar et par conséquent de dépréciation de leurs propres monnaies ?) suppose qu'on neutralise l'effet des déplacements brusques de capitaux à court terme d'une place à l'autre. Mais ces mouvements ont été, jusqu'à maintenant, d'une force telle qu'ils ont été capables de provoquer, en l'espace de quelques mois, des variations de cours de 15 à 20 % sur le dollar. Les contrecarrer n'exigerait-il pas des interventions d'une ampleur sans commune mesure avec celles qui sont actuellement envisagées par les autorités responsables ?

Trois Américains sur dix travaillent pour le complexe agro-alimentaire

LE président Ford et le secrétaire d'Etat M. Henry Kissinger ont évoqué la possibilité pour les Etats-Unis d'utiliser l'alimentation comme *« une arme politique »*. Le secrétaire à l'agriculture, M. Earl Butz, a déclaré : *« L'agriculture est une arme ; c'est l'un de nos principaux instruments de négociation. »* Quelques mois auparavant, la C.I.A. terminait une étude sur les conséquences possibles de l'évolution de la démographie, de la production alimentaire et des climats dans le monde. Conclusion : l'agriculture pourrait valoir aux Etats-Unis *« une influence politique et économique extraordinaire »*.

Les dernières prévisions du ministère de l'agriculture indiquent que la récolte atteindra 147,4 millions de tonnes pour le maïs, 58,2 millions de tonnes (trois fois plus que la France) pour le blé, 41,4 millions de tonnes pour le soja, 38,1 millions de tonnes pour les autres céréales fourragères (avoine, orge, seigle, sorgho), 5,6 millions de tonnes pour le riz. Au total, 22 % de plus de céréales qu'en 1974. La consommation antérieure servie, les Etats-Unis pourront au moins exporter d'ici les prochaines moissons : 38 millions de tonnes de maïs, 35 millions de tonnes de blé, 16 millions de tonnes de soja, 10 millions de tonnes de céréales secondaires, 3 millions de tonnes de riz. Et ils conserveront un stock global de 47,5 millions de tonnes de graines. En clair, au cours des douze prochains mois, l'Amérique du Nord fournira plus de la moitié des besoins des pays importateurs ; elle détiendra le tiers des réserves céréalières de la planète. C'est la force « économique et diplomatique » de l'agriculture américaine dans un monde où la croissance de la population est plus rapide que celle de la production alimentaire. *« Les Etats-Unis sont le garde-manger de la planète »*, a-t-on l'habitude de dire.

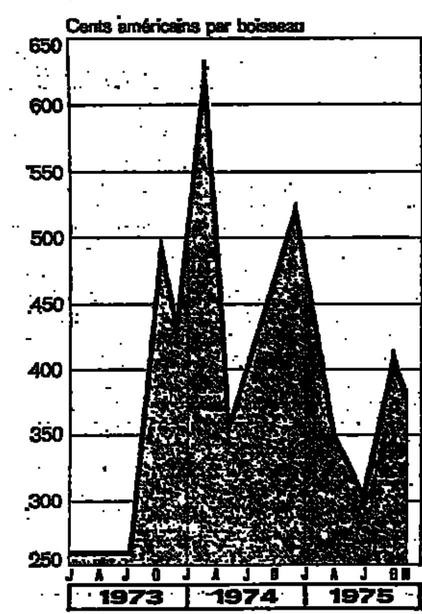
Trois éléments expliquent pour l'essentiel la puissance de l'agriculture nord-américaine :

1) LES SOLS : sur une superficie totale de 913 millions d'hectares, on compte, outre 196 millions d'hectares de prairies, quelque 190 millions d'hectares cultivés. Comme une enquête du service de conservation des sols a montré en 1967 qu'au moins 240 millions d'hectares sont constitués par des sols cultivables sous un gros apport d'engrais, on peut considérer que quelque 55 millions d'hectares — la superficie de la France — pourraient être ensemencés à tout moment.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 26, 1re col.)

BLÉ : NOUVELLE BAISSE



Les cours mondiaux des céréales, qui avaient repris leur mouvement ascendant avec les achats par l'Union soviétique, n'ont cessé de baisser depuis l'annonce par la Maison blanche d'un contrat portant sur la livraison annuelle d'au moins 6 millions de tonnes de grain. Pourtant, les besoins de l'U.R.S.S. sont évalués à quelque 30 millions de tonnes cette année et les récoltes mondiales sont médiocres.

De nouvelles difficultés en vue pour l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — A combien se montera la récolte de céréales ? Depuis le 6 novembre dernier, la question n'est plus de rigueur : sans en connaître le montant exact, les Soviétiques savent que la récolte est mauvaise. C'est ce jour-là, en effet, à la veille de la commémoration de la Révolution, que M. Pelche, le doyen du bureau politique, a annoncé, en lisant le rapport d'activité du parti pour l'année écoulée, que *« la nature a fait subir plus d'une fois aux travailleurs des champs une épreuve sérieuse, voire cruelle »*.

Il a dû en coûter aux dirigeants du régime de faire un tel aveu, mais ils pouvaient difficilement continuer à se taire. La fin de l'année, après tout, est proche, et il n'est nul besoin d'être un grand expert agricole pour savoir qu'à une telle époque le blé a plus de chances de pourrir sur pied que de mûrir au soleil. Voici deux ans, en 1973 (année record s'il en fut), M. Brejnev n'avait-il pas tenu à annoncer le succès de la récolte, et ceci non pas le 6 novembre, mais dès le 26 octobre ? Il avait pu faire état de 222 millions de tonnes de céréales alors que les experts les plus sérieux parlent pour cette année d'une récolte qui se situerait entre 160 et 175 millions de tonnes. Le plan avait fixé la barre à 215 millions de tonnes.

Le déficit, on le voit, sera considérable. Les dirigeants soviétiques en ont eu conscience dès cet été puisqu'ils ont commencé en juillet dernier à effectuer d'aussi importants que discrets achats de céréales, en particulier sur le marché américain. Pas assez discrets cependant pour ne pas attirer aux Etats-Unis l'attention des consommateurs et du syndicat, qui unirent leurs efforts pour mettre un frein à ces achats. L'Américain moyen se souvient encore des effets inflationnistes qu'ont eus les ventes de céréales faites à l'Union soviétique — 19 millions de tonnes — pour compenser la première mauvaise récolte du quinquennat ; c'était en 1972.

L'accès au marché américain étant momentanément fermé, l'U.R.S.S. n'avait guère d'autre possibilité que d'accepter les conditions posées par Washington : signer un accord à moyen terme portant sur l'achat régulier d'importantes quantités de céréales. Ce qui fut fait en octobre dernier, bien que la presse soviétique n'en ait toujours pas soufflé mot. Cet accord prévoit des ventes annuelles minimales de 6 millions de tonnes pendant cinq ans. Que Moscou ait accepté de s'engager à si long terme en dit long sur les doutes que l'on aurait ici quant à la solution définitive et rapide du problème céréalier.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 26, 3e col.)

Bonnes et fausses solutions pour l'Europe verte

par JEAN DELEAU (*)

LE monde change. Vérité trop évidente pour ne pas être acceptée de ceux qui s'en réjouissent comme de ceux qui le regrettent. Changement du comportement des invividus, des rapports entre pays, mais aussi, pour les nations industrialisées, changement dans la hiérarchie des valeurs économiques.

Il n'y a pas si longtemps, l'agriculture apparaissait comme un mal nécessaire aux yeux de ceux qui considèrent que les économies modernes sont régies par un dogme intangible et sacré : l'industrie est le facteur essentiel du développement, et il importe, à ce titre, de la privilégier. Or voici que s'opère — à la faveur du bouleversement des rapports de forces provoqué par la crise du pétrole — une transformation radicale de l'économie agricole, sous le double effet de l'augmentation de la demande solvable et des limites de la révolution « verte » dans les pays qui ne bénéficient pas d'un climat tempéré.

L'U.R.S.S. avec les Etats-Unis, la Chine avec le Canada, viennent de signer des contrats pluriannuels de livraison de céréales pour des quantités jamais atteintes à ce jour. « Blé contre pétrole » ont titré les journaux, au lendemain du premier de ces accords. Tout un chacun en a déduit que les pays qui — à l'image des Etats-Unis — disposent de ressources alimentaires importantes ont décidé de s'en servir désormais comme monnaie d'échange face aux détenteurs de matières premières industrielles. Ainsi, par la force naturelle des choses, un ordre économique nouveau est en train de s'instaurer dans le monde.

30 % moins cher dans la C.E.E.

En France, les exportations de produits agricoles et alimentaires représentent aujourd'hui 20 % de la valeur des exportations « tous produits ». Les résultats du commerce extérieur pour septembre et octobre font état d'un déficit, après sept mois d'excédents. Et les commentateurs avisés n'ont pas manqué de relever un recul des ventes de produits agricoles. Qu'il est loin le temps où ces mêmes exportations de produits agricoles faisaient occasionnellement l'objet d'un commentaire... désabusé. L'agriculture serait-elle vraiment devenue pour la France une source de devises, et non plus de difficultés ?

Dans la C.E.E., la crise des matières premières et de l'énergie a sévèrement affecté les économies des pays membres qui, depuis bientôt trois ans, s'efforcent par tous les moyens de juguler l'inflation qu'elle a fortement aggravée. L'opinion publique a-t-elle perçu le rôle que la politique agricole commune a joué et continue de jouer dans ce contexte ? Voici ce qu'affirment les services de l'information de Bruxelles (1) : *« Depuis 1972, le blé a coûté en moyenne 30 % moins cher dans la C.E.E. que sur le marché mondial (...). Au cours de la période 1972-1974, les cours mondiaux de l'huile d'olive ont été jusqu'à 70 % supérieurs à ceux de la Communauté et, en 1974, les cours du sucre y ont été cinq fois supérieurs. »*

Quel aurait été le rythme d'augmentation des prix alimentaires et le déficit des balances commerciales des Neuf si la politique agricole commune n'avait contribué à améliorer leur auto-approvisionnement et à développer leurs exportations ?

Le leurre des objectifs de production

Mise en demeure par certains Etats membres de réduire néanmoins les dépenses du F.E.O.G.A. (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), la Commission de Bruxelles cherche des solutions pour y parvenir. Certains lui conseillent une limitation de l'expansion agricole par la fixation d'objectifs de production : lorsque ceux-ci seraient dépassés toute garantie disparaîtrait pour les « excédents ».

Pour les organisations agricoles européennes, une telle politique serait inapplicable, voire inacceptable. En effet :

— des objectifs de production sont difficiles sinon impossibles à définir ; la production agricole n'est pas « programmable » (notamment en raison des aléas climatiques) comme peut l'être une production industrielle que l'on met en cartes perforées ;

— qui dit objectifs à Neuf dit nécessairement répartition du volume à produire et, quels que soient les critères qui seront retenus, la querelle sera vive entre pays partenaires d'abord, entre producteurs ensuite. L'Etat-membre dont la production nationale sera inférieure à la consommation ne sera-t-il pas tenté de contester son quota ? Et comment établir cette répartition entre producteurs ? les « goulets d'étranglement », (organismes collecteurs pour les céréales, sucreries pour les betteraves) n'existent pas dans tous les secteurs ;

— vouloir tempérer par ce biais le dynamisme de la production agricole européenne — si tant est que l'on puisse y parvenir — serait tourner le dos au progrès technique ;

— lorsque les objectifs auront été définis, il ne sera que trop facile de maintenir la production agricole à l'intérieur des limites fixées. Liberté de croissance sera laissée à tous les secteurs de l'économie, sauf à l'agriculture. Est-il besoin de rappeler que si le revenu des agriculteurs dépend des prix perçus, il est aussi fonction du volume produit : la mauvaise récolte de 1975 le montre à l'évidence ;

— vouloir limiter la production alors que la demande des pays en voie de développement en produits agricoles des régions tempérées ne cesse d'augmenter, c'est oublier les engagements que la C.E.E. se doit de tenir à l'égard des pays où la malnutrition reste une préoccupation permanente.

(Lire la suite page 26, 4e col.)

(*) Vice-président du Conseil économique et social.

(1) La politique agricole commune au service des agriculteurs et des consommateurs dans une période d'instabilité économique : *Nouvelles de la politique agricole commune*, n° 5, de juin 1975, publiées par la division « Information agricole ».

FAITS ET TENDANCES

LES INDICATEURS-CLÉS DE LA CONJONCTURE

	VARIATION EN 1 MOIS (en %)	VARIATION EN 1 AN (en %)
EMPLOI (octobre 1975) :		
Demandes : 1 015 600 (900 000) ..	+ 7,37 (+ 1,09)	+ 61,7 (61,7)
Offres : 104 900 (101 260)	— 8,36 (— 3,89)	— 34 (— 34,28)
PRODUCTION INDUSTRIELLE (septembre 1975)		
(Sur la base 100 en 1970. Bâtiment et travaux publics exclus) : 112 (109)	+ 64,7 (— 0,9)	— 8,9 (— 10,6)
COMMERCE EXTERIEUR (octobre 1975)		
Import : 202 278 millions de francs (19 737)	+ 13,8 (+ 7,2)	— 3,4 (— 4,2)
Export : 20 144 millions de francs (18 162)	+ 15,4 (— 1,9)	+ 0,4 (— 0,7)
Taux de couverture : 99,3 % (92 %)		
RESERVES de change (fin octobre 1975) :		
99 659 millions de francs	+ 4 089 (millions de F)	+ 12 707 (millions de F)
PRIX (septembre 1975) :		
● De détail (1970 = 100) 155,1 ..	+ 0,8	+ 10,7
● De gros alimentaires (1962 = 100) 208,5	+ 0,5	+ 10,8
● De gros industriels (1962 = 100) 189,6	— 0,2	— 7,4
MASSE MONETAIRE (fin septembre 1975) :		
715 milliards de francs	+ 2,1	+ 17,4
CREDIT A L'ECONOMIE (fin septembre 1975) :		
695 milliards de francs	+ 0,5	+ 13,5
DEPOTS DANS LES CAISSES D'EPARGNE (octobre 1975) :		
Excédents sur les retraits : (4 100 millions de franc)	+ 1 631 (millions de F)	+ 2 582 (millions de F)

Les chiffres figurant dans ce tableau sont des données brutes. Ceux qui sont indiqués entre parenthèses sont corrigés des variations saisonnières.

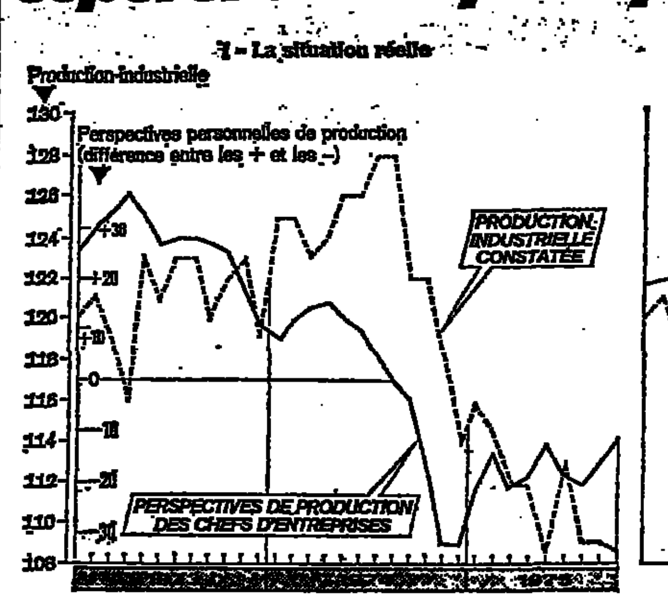
Les prix de gros alimentaires sont ceux de la région parisienne. Mais ils sont représentatifs — l'expérience le prouve — de la tendance nationale. L'indice des prix de gros industriels (taxes comprises) ne couvre que les demi-produits : fonte, acier, tissus, pâte à papier, bois scié, etc..

Les dépôts dans les caisses d'épargne ne prennent pas en compte les dépôts bancaires d'épargne (comptes sur livret).

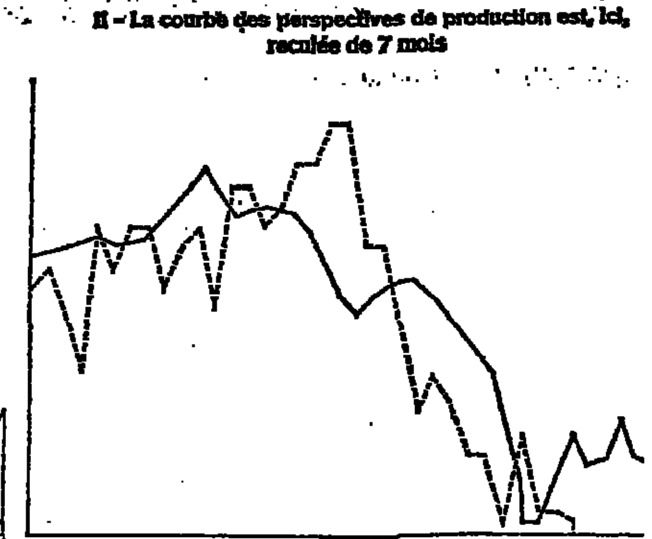
La rubrique « Crédits à l'économie » prend en compte les statistiques relatives à l' « ensemble des crédits de caractère bancaire aux entreprises et particuliers » publiés chaque mois par le Conseil national du crédit. Ces chiffres comme ceux relatifs à la masse monétaire sont provisoires. Les chiffres corrigés des variations saisonnières ne sont pas encore disponibles.

L'avis des chefs d'entreprise laissera espérer une reprise pour la fin de l'anné

I - La situation réelle



II - La courbe des perspectives de production est, ici, reculée de 7 mois



COMMENT l'opinion pourrait-elle avoir quelque certitude sur l'avenir à court terme de l'économie française, saturée qu'elle est de déclarations contradictoires ? Dans le sillage de M. Chirac, les ministres multiplient les propos inspirés de la méthode Coué, sur *« le bout du tunnel enfin en vue »* ou *« la reprise incontestablement amorcée »*. Mais, dans le même temps, les services — non moins officiels — de statistique calculent que la production industrielle reste inférieure de 15 % à son niveau de l'an dernier et que le chômage s'aggrave.

Pour y voir plus clair, nous avons rapproché ci-dessus deux courbes significatives. Celle de la production industrielle effective, telle qu'elle est retracée par l'indice de l'INSEE, et celle des perspectives de production qu'annoncent, pour ce qui concerne leur firme, les chefs d'entreprise interrogés tous les mois par l'Institut de la statistique. L'évolution inverse de ces courbes, au second semestre de 1973 et pendant les six premiers mois de 1974, a joué un grand rôle (*le Monde* du 18 mars) dans la genèse de la crise française : les chefs d'entreprise qui, individuellement, voyant leurs ventes fléchir, exprimaient l'intention de ralentir leur production n'en ont, en réalité, rien fait, accumulant des stocks énormes qui les ont conduits, l'été 1974, à freiner l'activité d'autant plus énergiquement que leur changement de cap était plus tardif.

U.. décalage d'environ cinq à sept mois s'est ainsi glissé entre ces deux courbes qui, dix ans durant précédemment, avaient évolué de façon très homogène, la production effective correspondant avec deux mois de retard aux perspectives exprimées par les chefs d'entreprise. Si le délai s'est accru, le sens de l'évolution, lui, ne s'est pas altéré. On le constate en regardant le graphique de droite où, par un jeu statistique simple, on a reculé de sept mois la courbe des perspectives d'activité ; l'allure des deux courbes apparaît bien la même : progression pendant la première année considérée, puis chute pendant un peu plus d'un an, suivie d'un palier de relative stagnation.

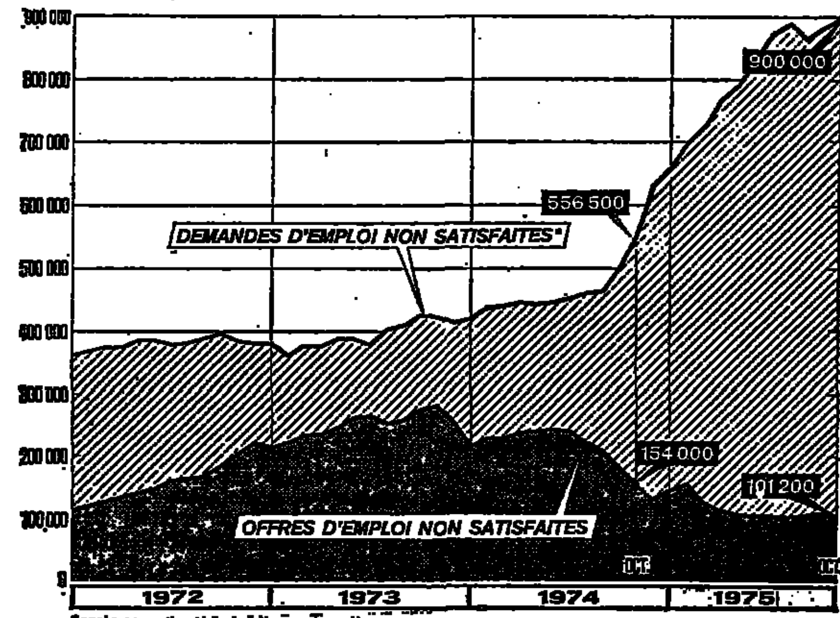
Si donc la corrélation entre les deux courbes — qu' est l'une des grandes constantes des statistiques françaises — continue à se vérifier, et si le décalage entre elles demeure à peu près le même pour sortir de la crise que pour y entrer, on peut espérer le redémarrage de la production industrielle pour la fin de l'année ou, au pis, les tout-premiers mois de 1976. En effet, c'est de la fin août que da renouveau d'optimisme des chefs d' prise sur leurs perspectives d'activité. à sept mois à partir de cette date conduisent bien autour du jour de l' des semaines qui suivent.

Le postulat d'un décalage constan deux bouts de la crise est évidemmer qué. Il ne s'appuie, à notre connais sur aucun précédent ; la crise des dernières années est d'ailleurs origin plus d'un titre par rapport à ses devanc Mais, si l'avenir n'est jamais sûr, il pêche pas d'espérer.

De toute façon, rappelons-le, la r franche de la production ne signifierai celle de l'embauche. Un délai de plu mois sera inévitable entre les deu: l'ampleur des capacités de produ inemployées à l'heure actuelle (25 ° moyenne) et les réductions d'horaires venues ces derniers mois. Avant de baucher, les chefs d'entreprise essaiero redresser la productivité de leurs u: qui a beaucoup baissé cette année, d'annuler les compressions d'horaires dées en 1975. C'est seulement au-delà créeront de nouveau des emplois.

G. !

EMPLOI : *nouvelle dégradation*



*après correction des variations saisonnières

LE cap du million de chômeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi a été franchi au cours du mois d'octobre. En données observées, 1 million 15 600 demandes d'emploi restaient insatisfaites, au lieu de 945 800 fin septembre, soit une augmentation de 7,37 %, cette progression étant moins forte que celle qui était constatée le mois précédent et l'année dernière à pareille époque. Ce ralentissement apparaît plus nettement si l'on exclut les variations saisonnières : il y a toujours augmentation des demandeurs d'emploi, comme le montre le graphique ci-dessus (900 000 au lieu de 556 600 il y a un an), mais celle-ci est de 2 % alors qu'en octobre 1974 elle était de 11,7 %. Deux autres indices confirment cette tendance : la diminution du nombre des demandes d'emploi enregistrées (293 500) par rapport au mois de septembre (323 600), alors qu'en 1974 cette diminution n'avait été constatée qu'en novembre ; la très nette augmentation du nombre global de demandes placées ou annulées (223 700 contre 174 800).

A la lecture de ces chiffres, M. Durafour a pu constater une « certaine stabilisation ». *Mais il s'agit plutôt d'une stabilisation de la dégradation. En un an, la progression du chômage demeure très élevée (+ 61 %). En outre, l'évolution des offres d'emploi reste inquiétante. En données corrigées des variations saisonnières, elles atteignent leur niveau le plus bas : 101 200 au lieu de 105 300 fin septembre et de 132 700 il y a un an. On compte désormais neuf demandes pour une offre au lieu de 3,6 pour une il y a un an.*

La durée du chômage

Une erreur importante a modifié sensiblement la forme des courbes de durée du chômage que nous avons publiées dans « le Monde de l'économie » du 18 novembre. Les chiffres donnés pour septembre 1973 ne concernaient en effet que la population masculine des demandeurs d'emploi. Il fallait lire 419 000 chômeurs (au lieu de 195 000) qui se répartissent ainsi : 140 000 (33 %) depuis moins d'un mois, 101 000 (24 %) de un à trois mois, 58 000 (14 %) de trois à six mois, 58 000 (14 %) de six à douze mois, 62 000 (15 %) depuis plus d'un an.

ERRATUM. — Une erreur de typographie s'est glissée dans le tableau illustrant l'article de MM. Henry Mercillon et Pierre Grégory, « L'art et l'impôt » (« le Monde de l'économie » du 11 novembre 1975). Les chiffres relatifs aux importations et aux exportations ont été intervertis. Il fallait lire, dans la balance cumulée :

FRANCE

Importations	82 262
Exportations	— 360 043
	— 277 781

BIBLIOGRAPHIE

« Les Finances de l'Europe

de DANIEL STRASSER

LE chancelier Schmidt et ses ministres dénoncent à chaque occasion le gaspillage auquel donnent lieu les dépenses de la Communauté. Les Neuf effectuent des coupes sombres dans le projet de budget européen présenté par la Commission pour l'année 1976. La signification politique et les conséquences pratiques de cette attitude parcimonieuse risque d'être tellement graves que le dossier du budget figure à l'ordre du jour du Conseil européen des 1er et 2 décembre. C'est dire le caractère d'actualité du livre *les Finances de l'Europe* que vient de publier M. Daniel Strasser, directeur des budgets de la Communauté de Bruxelles.

Qu'y a-t-il derrière le vocable de finances de l'Europe ? Ce sont, d' part, le budget général (35 milliard francs), le budget opérationnel d CECA (540 millions de francs), le F européen de développement (16,5 liards en cinq ans au profit de quar sept Etats associés d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique) ; d'autre les fonds empruntés par la Banque péenne d'investissements (4,5 milli et la CECA (3,3 milliards).

Daniel Strasser analyse avec ces divers instruments ainsi que différentes politiques communaut qu'ils financent : politique agricole ciale, régionale, recherche scienti et technologique, aide aux pays en de développement. L'auteur calcule 150 milliards de francs ont été dépensés ou investis depuis leur ori par les Communautés européenne que ces interventions se dévelop d'une année sur l'autre.

Certains Etats craignent que le con de cette évolution ne leur échappe. C me l'observe l'auteur des *Finances l'Europe*, les Communautés européen sont le théâtre d'une « *lutte pour le voir budgétaire* ». Depuis 1970, le Pa ment européen a acquis, au détrimen Conseil, qui est l'émanation des E le pouvoir de fixer en dernier res certaines dépenses communauta (16 % des crédits), à condition que enveloppe globale ne dépasse pas certain accroissement. Il s'agit là d démocratisation du processus décis nel des Communautés. « *Toutefois, que le Parlement ne sera pas élu suffrage universel et doté du pou législatif — les deux choses étant liée il ne pourra guère développer ses voirs effectifs dans le domaine bud taire.* »

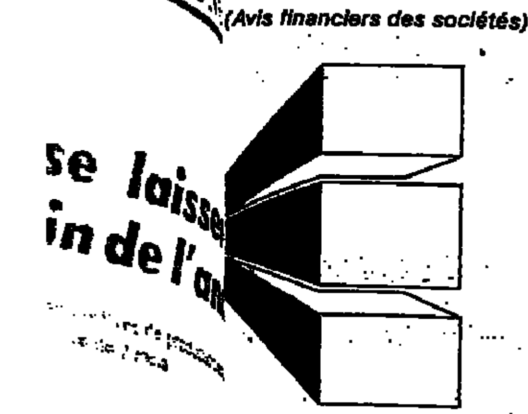
L'accroissement des moyens bud taires communautaires rend-il enc plus difficile la gestion des finan publiques nationales ? Depuis c année les Communautés européennes acquis leur autonomie financière par fait qu'elles reçoivent l'intégralité droits de douane, des prélèvements a coles et des contributions calculées fonction du produit national brut. ressources, fait-on remarquer, réduis d'autant les propres moyens des Et Daniel Strasser oppose à cette object deux arguments : le budget commun taire représente à peine 2 % des budg nationaux et les dépenses commun taires viennent se substituer ou comp ter les dépenses nationales. Il n'y a d pas de gaspillage.

PHILIPPE LEMAITRE

★ *Les Finances de l'Europe*, Presses u versitaires de France, préfacé par M. Cla Cheysson, 45 F.



هكذا من الأصل



(Avis financiers des sociétés)

LA HENIN 75

RAPPORT ANNUEL DE LA COMPAGNIE LA HENIN

Compte rendu de l'exercice 1974-1975 à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 décembre 1975

COMPAGNIE LA HENIN - 21, RUE DE LA VILLE-L'EVEQUE - 75008 PARIS - Tél. 260 35 15 - Secrétaire général, responsable de l'information : J.P. FLOCHEL

Dialogue impossible

SI, pendant longtemps, les fonctions de propriétaire et d'exploitant ont été confondues, il n'en va plus de même aujourd'hui.

L'entreprise moderne a, le plus souvent, la forme d'une société par actions. Les propriétaires sont actionnaires et les dirigeants sont des salariés. Ces actionnaires, qui devraient avoir un comportement de propriétaires, ont tendance à prendre leurs actions, au mieux, pour des obligations indexées, au pire, pour des tickets de P.M.U. De ce fait, les dirigeants ont tendance, eux, à former ce que Galbraith appelle une technostructure; ils assument l'ensemble des responsabilités dans les entreprises qui les emploient, informant, a posteriori, leurs propriétaires.

Le dialogue semble donc bien impossible.

A son modeste échelon, la Compagnie La Hénin souhaite réagir et tenter avec ses actionnaires une expérience : leur donner les moyens de jouer un rôle plus actif dans le fonctionnement de la Compagnie. Aussi a-t-elle pris, cette année, une triple initiative :

● Pour la première fois, le rapport d'activité est publié dans un quotidien d'audience nationale dont le tirage dépasse le demi-million d'exemplaires.

● L'assemblée des actionnaires se tiendra à 18 h. 30 afin de permettre à ceux exerçant une activité de s'y rendre ; le rapport ayant été publié quinze jours avant cette assemblée, tous les actionnaires pourront intervenir en connaissance de cause ;

● Elle publie dans son rapport les principaux éléments de l'enquête qu'elle a effectuée auprès de vingt mille de ses actionnaires.

Ces initiatives ne doivent pas laisser indifférents les actionnaires, actuels ou potentiels. Peut-être pourront-elles, un jour, être prolongées par la possibilité offerte aux actionnaires, en particulier à ceux n'habitant pas Paris, de participer plus directement aux assemblées générales et à la vie de la Compagnie.

Ainsi, également, le dialogue ne sera-t-il plus impossible.

LA HÉNIN : PARADOXE ET CONSOLIDATION

● *L'IMMOBILIER 1975 : plus de peur que de mal ?*

● *PRISE DE CONTROLE DU C.F.I. : un des premiers propriétaires d'immeubles parisiens*

L'ANNEE 1975 a été, pour la Compagnie La Hénin, à la fois une année de paradoxe et une année de consolidation.

● Paradoxe que d'avoir réalisé une année somme toute satisfaisante ? Certainement si l'on avait établi des prévisions pour l'année entière sur la base des résultats du premier trimestre. Non, pour la Compagnie La Hénin, qui a su garder son sang-froid et maintenir sa confiance dans l'évolution d'un marché structurellement demandeur.

Mieux qu'un discours, les chiffres donnent la réponse :

Au niveau du financement immobilier : en septembre 1975, les acceptations de crédits aux acquéreurs de logements de la Banque de La Hénin ont augmenté de 48 % par rapport aux chiffres de septembre 1974 ;

Au niveau de la commercialisation des programmes : la Compagnie La Hénin participe à plus de 200 programmes de constructions d'habitations dans la France entière. Si, au cours de l'année 1974, il fallait en moyenne 14 mois pour liquider le stock de logements, il en aurait fallu 26 au rythme d'écoulement du premier trimestre 1975 ; en revanche, 13 mois auraient suffi à la cadence des ventes du mois d'octobre 1975, et ceci avec un stock à fin octobre équivalent à celui de décembre 1974. Où est la crise ?

● Consolidation : la Compagnie La Hénin a complété ses acquisitions immobilières en portant son contrôle de 16 à 42 % dans le Crédit Foncier et Immobilier, société qui possède environ 1 500 logements dans la région parisienne, principalement à Neuilly, Saint-Cloud et dans le seizième arrondissement.

Qu'est-ce que la Compagnie La Hénin aujourd'hui ?

C'est la société mère d'une fédération de sociétés d'exploitation que, dans la plupart des cas, elle contrôle intégralement.

C'est un propriétaire exploitant et non un simple holding se contentant d'encaisser les coupons de ses filiales à la manière d'un rentier.

Le Groupe La Hénin forme une fédération de sociétés qui disposent au niveau opérationnel d'un maximum de liberté. La condition de l'efficacité du groupe réside dans la responsabilité, donc dans la liberté de décision des dirigeants de ces filiales opérationnelles.

Voilà pour la forme.

Pour le métier, le groupe La Hénin est spécialisé dans tout ce qui concerne l'immobilier et le financement des particuliers.

70 % des actifs de la Compagnie sont constitués par des biens immobiliers, fonciers et agricoles qui offrent une « protection pierre » dans la période d'inflation actuelle.

Les 30 % restant sont investis dans des activités de crédits et de services qui assurent 60 % des revenus ; en effet, il est bien connu que la terre se valorise dans le temps mais rapporte peu, contrairement aux activités de banque qui réclament peu de fonds propres mais offrent une rentabilité annuelle supérieure, même si elle est plus sensible à la conjoncture.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE des actionnaires de la Compagnie La Hénin

Le 9 décembre 1975
à 18 h. 30
16, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÈQUE
dans les locaux de
La Hénin Cogefimo

Répondant à un vœu de la Commission des opérations de bourse, la compagnie La Hénin publie un projet de rapport quinze jours avant l'assemblée. Ce rapport ne deviendra définitif qu'après approbation par l'assemblée générale.

A l'issue de celle-ci, et dans le cadre d'une promotion commerciale de ses filiales, seront présentés et offerts aux personnes présentes les nouveaux produits du vignoble des Salins du Midi couronnés à la Foire de Paris 1975.

Plaire en déplaisant...

par JEAN LAMEY

LA HENIN fait à ses actionnaires le compte rendu de son activité de l'année et choisit, pour ce faire, l'un des supports les plus diffusés de la presse quotidienne.

Quelle suffisance d'oser ainsi faire elle-même son éloge par elle-même, et de prétendre intéresser à grands frais (*) à sa modeste existence des lecteurs d'autant plus critiques qu'ils étaient indifférents !

Intolérable, cette outrecuidance des régisseurs d'une affaire prenant à témoin la France entière de leur reddition de comptes à leurs propriétaires.

Et quelle affaire ! dira-t-on.

— Des terrains, donc la spéculation foncière à l'état pur !

— Des immeubles, donc des loyers exorbitants pour de malheureux locataires !

— Des centres commerciaux, donc la ruine du petit commerce !

— Des sociétés de promotion immobilière et leur cortège nauséabond !

— Des hôtels, donc des ennuis !

— Une station de haute montagne, donc une atteinte à l'environnement !

— Des banques, donc des intérêts usuraires !

— Du sel et des vignes, enfin, donc des cumuls !

La Compagnie La Hénin a donc besoin d'informer. C'est l'objet de ce rapport et de sa présentation.

La Hénin est immobilière et s'intéresse à toute mise en valeur des sols :

— Elle s'est voulue agricole par son opération des Salins du Midi. Elle estime, comme tout Français, que l'agriculture est un élément d'équilibre des patrimoines et que, ce qui est vrai sur le plan national compte tenu de la situation géographique exceptionnelle du pays, l'est aussi pour une entreprise privée. Les Salins du Midi ne sont pas tellement une affaire à motivation immobilière, amenant à une mise en valeur imbécile de territoires qui, en aucun cas, ne sauraient être construits, mais bien le désir pour La Hénin d'une utilisation agricole essentiellement.

— Elle construit des immeubles pour les vendre ; elle en a aussi pour les louer en raison de la pérennité des revenus ainsi entraînés et de la protection du capital que cela implique.

— Elle a désiré améliorer l'environnement et rendre plus humains les déserts des banlieues dortoirs. C'est l'objet de ses centres commerciaux régionaux, qui ont modifié les conditions de vie de centaines de milliers d'habitants qui ont dorénavant sur place ce qu'ils ne trouvaient naguère qu'au cœur des grandes villes. Elle a vu par eux l'importance de l'animation de tels lieux de rencontre et a pu percevoir à quel point la distribution, quelle qu'elle soit, de produits et de services rejoignait ses propres positions.

— Elle aide aux loisirs en étant présente dans le tourisme : à Val Thorens, où elle crée une station entièrement nouvelle à 2 300 mètres d'altitude. Le profit n'y est pas aussi grand que les difficultés mais l'enthousiasme de tous y remédie et, peu à peu, la station s'impose.

— Elle est dans l'hôtellerie 2 étoiles, à la marque IBIS, dont mille chambres sont dès maintenant opérationnelles. Le but était de proposer des chambres d'hôtel à un prix inférieur de 35 % à celui de la catégorie immédiatement supérieure.

— Elle a enfin ses banques qui, par leurs crédits aux particuliers, les aident à mieux se loger et à mieux s'équiper et qui, de plus, permettent à ses propres opérations de se financer sans orienter sur les groupes extérieurs des intérêts dont on se doute qu'ils ne sont pas donnés.

Quant à stigmatiser tel ou tel aspect du métier de La Hénin, à regretter sa dimension, sa dispersion, c'est méconnaître les nécessités de disposer d'un vaste ensemble puissant économiquement pour s'adapter à toutes les circonstances du moment.

Son évolution lui a été dictée par l'expérience, et ce sont souvent quelques mauvaises affaires qui lui ont montré ce qu'il ne fallait pas faire et, donc, la voie à suivre.

C'est par ses crédits que La Hénin a constaté que la promotion immobilière méritait d'être faite mais qu'elle présentait beaucoup de risques et ne pouvait être entreprise que par des sociétés dotées d'une réelle puissance financière et liées à des banques, qui peuvent leur permettre d'attendre dans les éventualités où c'est nécessaire.

Les résultats présentés ne proviennent pas de la dilapidation du patrimoine social, mais uniquement de son rendement. L'actif est intact et La Hénin n'accepte pas de voir vivre ses actionnaires sur son capital, sans en avoir l'air.

Les profits, malgré les vicissitudes souvent artificielles (la crise a bon dos) de l'exercice 1974-75 concerné, sont en hausse. Ils pourraient être meilleurs ? Peut-être. Pires ? Peut-être aussi. En tout cas, les efforts de tous y ont contribué.

Mais la Bourse n'aime pas les valeurs traditionnelles. Elle est surtout tentée par la capitalisation à de très gros montants de valeurs reposant sur des éléments d'actif faibles ou inexistants, mais dont elle peut extrapoler les rendements futurs en fonction de ce qu'elle croit devoir être l'évolution de tel ou tel marché ou de tel ou tel talent particulier.

Et c'est vrai qu'au-delà des salaires gagnés la satisfaction et la fierté chez tous les exploitants seraient plus grandes s'ils voyaient l'affaire qu'ils mettent en valeur appréciée par ceux pour lesquels ils travaillent et dont ils doutent qu'ils savent ce qu'ils ont. Tous ceux qui font La Hénin tous les jours, les sept mille personnes réparties dans l'ensemble des secteurs, sont déçus et un peu humiliés de la méconnaissance qu'ont de leur propre affaire ceux pour lesquels ils entreprennent ; s'ils la connaissaient mieux, ils n'accepteraient pas de vendre à bas prix.

Combien parmi ces actionnaires ont-ils visité leurs vignobles de Villeroy, de Jarras, du Bosquet, de la Gordonne ou de Saint-Hilaire ? Savent-ils seulement où c'est ?

Combien ont-ils goûté une seule de leurs quatorze millions de bouteilles produites ?

Combien ont-ils arpenté leurs trente-cinq mille hectares de Giraud, d'Aigues-Mortes ou de Hyères et vu leurs tables salantes lors des récoltes ?

Combien ont-ils visité leurs centres commerciaux de Lyon-La Part-Dieu, de Rosny-2, de Vélizy-2 ?

Combien peuvent-ils localiser leurs immeubles ?

Combien se sentent-ils concernés quand leurs banques se veulent rentables, quand elles protestent parce que l'aveugle encadrement du crédit pénalise l'esprit d'entreprise et avantage ceux qui ne l'ont pas ? quand les Salins du Midi contestent le blocage arbitraire du prix du sel, inférieur de 35 % aux prix allemands ?

Est-il utopique de souhaiter que le propriétaire juridique de l'affaire se comporte enfin comme le propriétaire tout court ? Est-il inconvenant de vouloir lui rappeler qu'au fond c'est lui qui fait la bourse ?

* * *

Parmi les actionnaires, un très gros : Suez, qui détient en direct 43 % du capital. Immense avantage supplémentaire que celui d'avoir des parents riches : Suez facilite au système bancaire de La Hénin le financement, sans acrobaties, d'encours de crédits dépassant 20 milliards de francs, en assurant ainsi aux propriétés et aux immeubles gérés les rendements consolidés qu'ils n'auraient pas autrement.

Quant à ce qu'on appelle la crise, La Hénin ne veut pas la connaître. Les cycles économiques sont ce qu'ils sont et ont toujours existé. Les prévisions pseudo-scientifiques sur l'évolution des marchés ne se réalisent jamais aussi complètement qu'on peut le craindre ou l'espérer.

Les actifs réels ne cesseront jamais d'exister. Leur mise en valeur sera toujours nécessaire, d'autant plus qu'en matière de sol ils ne se déprécient jamais, contrairement à tous les actifs industriels.

C'est au sang-froid qu'il convient de se référer une fois de plus. Et si chaque actionnaire, si le public, mieux informés et plus conscients de la réalité de l'affaire, partagent l'enthousiasme de ses régisseurs, si les succès et les échecs sont également connus sans fausse modestie ou fausse honte, si les accidents de parcours, inévitables à tout esprit d'entreprise, sont expliqués et si les conséquences en sont tirées, si chacun est convaincu que l'intérêt général est bien souvent égal à la somme de beaucoup d'intérêts particuliers, alors La Hénin pourra peut-être plaire à tous ceux qu'elle veut convaincre puisque, au fond, avec ses terres, ses immeubles, ses banques, son intérêt constant pour la mise en valeur rationnelle des énormes possibilités offertes par le pays, elle est bien tout ce qu'ils aiment.

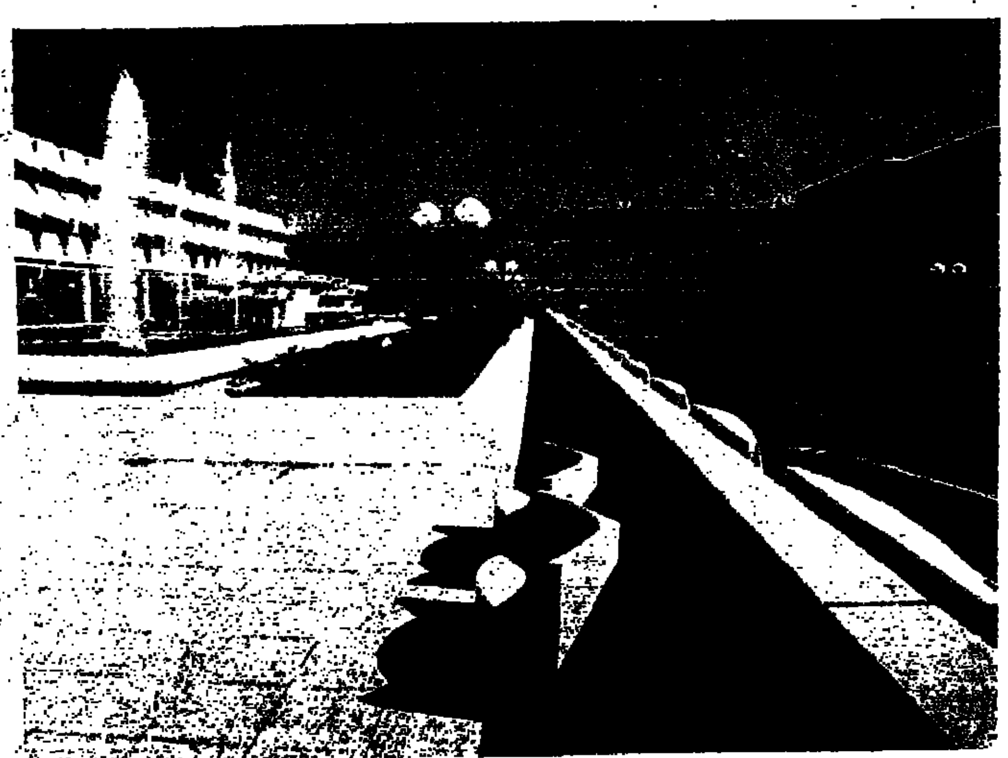
(*) Coût de ce document : 0,65 F H.T. l'exemplaire.

La Part-Dieu, à Lyon : une réalisation concertée

OUVERT au public le 9 septembre 1975, le centre commercial régional de la Part-Dieu a été réalisé en étroite coopération entre secteurs public et privé. La Communauté baine de la région lyonnaise (COURLY), prési-e par M. Louis Pradel, maire de Lyon, et la ciété d'équipement de la région lyonnaise ERL) ont, en effet, encouragé les efforts de la société des centres commerciaux, concepteur-réalisateur du centre en liaison avec la Compagnie La Hénin et le Crédit lyonnais.

Edifiée sur 37 ha, en plein cœur du nouveau centre de décision de Lyon, la Part-Dieu réunit, sur 110 000 m2 de surface de vente, deux cent dix commerçants. C'est le plus grand centre commercial jamais réalisé en centre ville.





CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE LA HÉNIN

JEAN LAMEY, président-directeur général ;
MAURICE GONTIER, vice-président-directeur général ;
JEAN-PIERRE BRUDERER, administrateur
PAUL DE CHALUS, administrateur ;
GERARD DANGELZER, administrateur ;
JOSEPH-CAMILLE GENTON, administrateur ;
ANDRE WORMSER, administrateur ;
COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ, administrateur (Philippe Malet) ;
CREDIT FONCIER DE FRANCE, administrateur (Max Laxan) ;
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, administrateur (Dominique Chatillon) ;
INA CORPORATION, administrateur (Bernard F. Combemale) ;
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS, administrateur (René de Lestrade).

Collège des censeurs

BERNARD AUBE.
JACQUES CHEGARAY.
CHRISTIAN DES COURTIS.
JEAN LA FONTA.
JACK FRANCES.

Direction

JEAN LAMEY, président-directeur général ;
MAURICE GONTIER, vice-président-directeur général ;
RENE MAGRON, directeur général adjoint ;
JEAN-PIERRE FLOCHEL, secrétaire général ;
CLAUDE GAILLARD, contrôleur de gestion ;
FRANÇOIS LAGANDRE, directeur (relations sociales) ;
GUY LAURANS, directeur (promotion immobilière) ;
PIERRE LE ROUX, directeur ;
MAX STERN, directeur.

Conseillers financiers

MARCEL BOUCHET, directeur général de Sofinco-La Hénin ;
FRANÇOIS LUGAGNE-DELPON, directeur général de Banque de La Hénin-Cogefimo :
LOUIS DE MONTAUZAN, président-directeur général de Sepimo-La Hénin et Constructions La Hénin.

Commissaires aux comptes

GESTION ET CONTROLE, titulaire ;
SECFI (Société d'Expertises Economiques et Financières), titulaire ;
JACQUES CAGNAT, suppléant.

DÉCÈS DE M. ROBERT DE COURSEULLES censeur

M. Robert de Courseulles, censeur de la Compagnie La Hénin, est décédé au mois de juillet 1975.

La Compagnie La Hénin lui doit, entre autres, le nom qu'elle porte et lui garde une grande reconnaissance pour l'intérêt bienveillant qu'il n'a cessé de lui témoigner depuis sa création.

RENOUVELLEMENT DE DEUX MANDATS D'ADMINISTRATEURS...

Les mandats d'administrateur de M. Gérard Dangelzer et d'INA Corporation viennent à expiration avec la présente assemblée. Ces administrateurs sont rééligibles et se présentent aux suffrages de l'assemblée, à qui il est proposé d'approuver le renouvellement de leurs mandats.

La Hénin à Val Thorens

Dans la vallée des Belleville, à 2 300 mètres d'altitude, la Compagnie La Hénin anime un domaine skiable en toutes saisons de 100 km. de pistes.



Val Thorens
savoie
altitude 2300/3400 m
du ski toute l'année
dans le plus grand domaine
skiable du monde

Principales opérations financières de l'exercic

AU cours de l'exercice 1974-1975 un certain nombre d'opérations financières ont été effectuées qui ont modifié la structure du portefeuille, tant dans le secteur Crédit et services que dans le secteur Foncier et immobilier ; en voici, avec leurs caractéristiques, les principales :

I. — CRÉDITS ET SERVICES

● *Banque de La Hénin* : Dans un but de rationalisation, La Hénin a décidé de fusionner Crédibail et la banque de La Hénin. Cette opération a permis d'augmenter les fonds propres de la banque de La Hénin devenus fort insuffisants. Elle a mis un terme aux activités de leasing industriel, jugées moins rentables, du groupe La Hénin, et a permis à celui-ci de renforcer sa structure dans le domaine du crédit immobilier.

La parité retenue pour l'opération a été d'une action banque de La Hénin pour quatre actions Crédibail. La Compagnie La Hénin a donc reçu 149 693 actions banque de La Hénin en échange des 598 772 actions Crédibail, d'une valeur globale de 76 999 000 F, qu'elle détenait.

Au 31 août 1975, la Compagnie La Hénin détenait donc 267 057 actions banque de La Hénin pour une valeur globale de 107 146 000 F, soit :

— 116 585 actions (29 745 000 F) détenues au 1-9-1974 ;

— 149 693 actions (76 999 000 F) reçues en échange des actions Crédibail ;

— 779 actions (402 000 F) acquises par achats divers.

● *Sofiroute-Cogiroute* : Dans le cadre de sa politique constante de détention à 100 % du capital de ses filiales, la Compagnie La Hénin a pris le contrôle total de Sofiroute et Cogiroute, sociétés spécialisées dans la location longue durée de véhicules automobiles.

Au 31 août 1975, la Compagnie La Hénin détenait donc directement le capital de ces deux sociétés, soit :

— pour Sofiroute, 9 869 actions pour une valeur de 9 598 000 francs, dont 8 672 actions (8 911 000 F) déjà détenues au 1-9-1974 et 1 197 actions (687 000 F) achetées à Crédibail ;

— pour Cogiroute, 2 469 actions 246 000 F) achetées à Sofiroute.

● *Crédit industriel et commercial* : Les sociétés de crédits aux particuliers, même ayant le statut de banques, sont, par la volonté de la commission de contrôle des banques, soumises à l'obligation de respecter des réglementations s'appliquant spécifiquement aux établissements financiers. En conséquence, la Compagnie La Hénin a dû, à la demande de la commission, racheter à Sofinco-La Hénin, sa filiale intégrale, 199 944 actions C.I.C., pour 40 663 000 francs, détenues par elle en utilisation de ses fonds propres.

● *Bank of the Near East* : La Compagnie La Hénin a pris, aux côtés de la Banque mondiale, une participation de 7,5 % dans cette banque libanaise spécialisée dans le financement à moyen et long terme ; elle a ainsi souscrit à 11 250 actions de 100 livres libanaises, soit la contre-valeur de 2 374 000 francs. Les événements récents ont conduit cette banque à placer la quasi-totalité de ses fonds propres aux U.S.A.

● *Apolo* : Cette petite société a une activité d'agence de voyages et a été rattachée à l'activité de services de Sofinco-La Hénin. La Compagnie La Hénin a donc cédé sa participation dans cette société à sa filiale Sofinco-La Hénin.

II. — SECTEUR FONCIER IMMOBILIER ET AGRICOLE

● *Crédit foncier et immobilier (C.F.I.)* : Au 31 août 1975, la Compagnie La Hénin détenait 1 766 618 actions C.F.I. pour une valeur de 385 666 000 F, soit :

— 393 463 actions (103 millions 060 000 F) détenues au 1-9-1974 ;

— 15 269 actions (3 372 000 F) achetées en novembre 1974 à Sofinco-La Hénin ;

— 315 531 actions (77 millions 225 000 F) achetées en décembre 1974 à Sepic-Cofiges, à la suite d'échanges, réalisés par Sepic et sa filiale Cofiges, d'actions La Hénin contre des actions C.F.I., échanges dont il était fait mention dans le rapport 1974 ;

— 642 818 actions (125 millions 349 000 F) apportées par la Compagnie Financière de Suez en avril 1975, apport approuvé lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie La Hénin du 10 avril 1975 ;

— 375 947 actions (73 310 000 F) apportées par la société Auxigès en avril 1975, apport également approuvé par l'assemblée du 10 avril 1975 ;

— 23 590 actions (3 350 000 F) acquises par achats divers en Bourse.

● *Salins du Midi* : Au 31 août 1975, la Compagnie La Hénin détenait 1 271 623 actions « A » Salins du Midi pour une valeur de 444 577 000 F, soit :

— 1 268 992 actions « A » (444 147 000 F) détenues au 1-9-1974 ;

— 2 631 actions « A » (430 000 F) rachetées en Bourse au cours des douze derniers mois.

● *Cogesa* : La Compagnie La Hénin a pris une participation de 20 %, soit un investissement de 19 700 F, dans le capital de cette société chargée de la mise en valeur immobilière des terrains disponibles de la Compagnie des Salins du Midi ; le solde du capital, soit 80 %, est détenu par les Salins du Midi.

● *Sépimo-La Hénin et Constructions La Hénin* : La Compagnie La Hénin a augmenté très fortement sa participation dans ces deux sociétés de promotion immobilière intégrées ; au 31 août 1975, elle détenait ainsi :

— Pour Sépimo-La Hénin, 3 974 actions pour une valeur de 497 000 F, dont 998 actions (200 000 F) déjà détenues au 1-9-1974 et 2 976 actions (297 000 F), acquises par achats divers ;

— Pour Constructions La Hénin, société qui n'a pas de fonds propres, 172 actions pour une valeur de 172 000 F, dont 32 actions (32 000 F) déjà détenues au 1-9-1974 et 140 actions (140 000 F) acquises par achats divers.

● *Ufic* : En juin 1975, la Compagnie La Hénin a participé à l'augmentation de capital de cette société, porté de 8 à 10 millions de francs par émission d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes de 100 F nominal.

Au 31 août 1975, la Compagnie La Hénin détenait ainsi 30 570 actions Ufic pour une valeur de 3 477 000 F, dont 24 454 actions (2 865 00 F) déjà détenues au 1-9-1974 et 6 116 act. (612 000 F) résultant de l'a mentation de capital juin 1975.

Cette opération a été réal par compensation avec comptes courants d'actionnai

● *Simco/Sagimo* : A la s de l'absorption de Sagimo Simco, sur la base d'une ac Sagimo pour une action Si la Compagnie La Hénin d nait, au 31 août 1975, 30 467 tions Simco pour une valeur 2 958 000 F, soit 15 763 act Simco (1 583 000 F) et 14 894 tions Sagimo (1 385 000 F) détenues au 1-9-1974, 100 act (10 000 F) ayant été recédées ailleurs.

RAPPORT SPÉCIAL des commissaires aux comptes

Mesdames,

Messieurs les actionnaires,

Aux termes de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, il appartient aux commissaires aux comptes des sociétés anonymes de présenter, à l'assemblée annuelle des actionnaires, un rapport spécial sur les conventions visées à l'article 101 du même texte qui ont dû être préalablement autorisées par le conseil d'administration.

Nous avons l'honneur, conformément à ces dispositions, de vous informer que votre conseil d'administration nous a avisés de la conclusion des conventions suivantes susceptibles d'entrer dans le champ d'application de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 :

● Achat de 15.269 actions C.F.I. à Sofinco - La Hénin pour 3.371.803,40 F (conseil du 24 octobre 1974).

Personnes concernées : MM. de Chalus, Genton et Lamey, représentant de la Compagnie La Hénin.

● Achat de 1.197 actions Sofiroute à Créditbail - La Hénin pour 687.078 F (conseil du 24 octobre 1974).

Personne concernée : M. Lamey, représentant la Compagnie La Hénin.

● Cession de 495 actions Cofreph à Cogefimo pour 49.500 F (conseil du 24 octobre 1974).

Personnes concernées : MM. Lamey, représentant la Compagnie La Hénin, Bruderer, Wormser, Compagnie Financière de Suez et Crédit Foncier de France.

● Achat de 10 actions Constructions - La Hénin à Centenaire - Blanzy pour 10 000 F. (Conseil du 24 octobre 1974.)

Personne concernée : M. Genton.

● Achat de 9 actions Constructions-La Hénin pour 9 000 F et de 138 actions Sepimo-La Hénin pour 13 800 F, à la Banque Monod - La Hénin. (Conseil du 24 octobre 1974.)

Personne concernée : Compagnie financière de Suez.

● Cession de 795 actions SCORE pour 79 500 F à Constructions-La Hénin. (Conseil du 24 octobre 1974.)

Personnes concernées : MM. Lamey, Magron, représentant la Compagnie La Hénin.

● Cession de 30 parts Promofinance pour 3 000 F à Sepimo-La Hénin. (Conseil du 24 octobre 1974.)

Personnes concernées : MM. Lamey, Gontier, représentant la Compagnie La Hénin.

● Cession de 793 actions Ecoba pour 158 600 F à Sepimo-La Hénin. (Conseil du 24 octobre 1974.)

Personnes concernées : MM. Lamey, Gontier, représentant la Compagnie La Hénin.

● Achat de 122 actions Constructions-La Hénin pour 122 000 francs à Sepimo-La Hénin. (Conseil du 24 octobre 1974.)

Personnes concernées : MM. Lamey, Gontier, représentant la Compagnie La Hénin.

● Cession de 500 actions Score pour 50 000 F à Constructions-La Hénin. (Conseil du 24 octobre 1974.)

Personnes concernées : MM. Lamey, Magron, représentant la Compagnie La Hénin.

● Achat, à Sofinco-La Hénin, de 16 475 actions Bouygues pour 11 249 130 F et de 199 944 actions Crédit Industriel et Commercial pour 40 663 029,59 F (conseil du 24 octobre 1974).

Personnes concernées : MM. de Chalus, Genton, Lamey, représentant la Compagnie La Hénin.

● Cession de 30 000 actions Bouygues pour 21 812 155 F à Cogéfimo (conseil du 10 avril 1975).

Personnes concernées : MM. Lamey, Bruderer, Wormser, Compagnie Financière de Suez, Crédit Foncier de France.

● Prêt de 10 000 000 de F consenti à Sofinco-La Hénin au taux de la Banque de France. Votre Société a enregistré à ce titre 626 250 F de produits financiers (conseil du 24 octobre 1974).

Personnes concernées : MM. de Chalus, Genton, Lamey, représentant la Compagnie La Hénin.

● Prêt de 122 320 F consenti à Ufic au taux de 12,50 %. Votre société a enregistré à ce titre 1 316,63 F de produits financiers (conseil du 10 avril 1975).

Personne concernée : M. Gontier.

Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles 91, alinéa 2, et 92 du décret du 23 mars 1967, nous vous signalons les modalités d'exécution des conventions antérieurement autorisées en application de l'article 1974-1975.

● Avance de 300 000 F consentie à la Société Servair moyennant un intérêt de 7,50 % ; votre Société a enregistré à ce titre 23 475 F de produits financiers.

Personne concernée : M. Gontier.

● Pour le surplus, votre conseil d'administration a continué à considérer comme relevant de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, c'est-à-dire dispensées de la procédure d'autorisation préalable, diverses opérations d'un montant unitaire faible et concernant des sociétés dans lesquelles votre Compagnie détient la quasi-totalité du capital. Ont été estimées relever de cette procédure :

— les avances consenties par votre Société à Safri et Sepimo-La Hénin ;

— l'avance accordée par Cogéfimo à votre Société ;

— diverses opérations de service banales et remboursements de frais intervenus entre les sociétés du groupe La Hénin.

Paris, le 22 octobre 1975.

ALBERT PAVIE
GESTION ET CONTROLE
Commissaires aux comptes

Membres
de la Compagnie Régionale de Paris.

LE CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER

CRÉÉ en 1923 et exerça à l'origine, des activi de crédit en Extrêm Orient et dans certains ter toires africains, le Crédit f cier et immobilier a opé depuis 1946, une reconversi de ses activités vers la Fran

A l'heure actuelle, le C.F se trouve détenteur d'un p: immobilier locatif d'envir 330 000 mètres carrés de surfa développée, dont les valeu locatives ressortent, pou l'exercice 1975, à environ 40 m lions de francs. La majeu partie de ce parc immobilier e située à Paris et dans la régi parisienne.

La Compagnie La Hénin détient 42 % et estime cet participation très intéressan pour elle en raison de la qu lité des immeubles possédés de l'habileté avec laquelle, da le passé, la reconversion presq intégrale des actifs d'Indochin sur la France a été effectué

Le cours de Bourse, très maussade, anticipe largement une évolution pessimiste de l'affaire de l'immeubl « France » à Neuilly.

Procès du « France »

Le C.F.I. a fait construi à Neuilly un immeuble bureaux, le France, pour coût total d'environ 140 m lions de francs, sur un terra acheté en 1966 au Crédit suis: Un litige étant né entre l'ach teur et le vendeur au sujet la transaction effectuée, diff rentes juridictions ont eu connaître de la question. situation, aujourd'hui, est suivante :

● CE QUI EST DÉFINIT VEMENT JUGÉ : le Créd suisse a été déclaré propri taire du terrain et, donc, l'immeuble construit sur terrain ;

● ACTIONS RESTANT PE DANTES : le C.F.I. deman au Crédit suisse une indemni pour les dépenses de constru tion de l'immeuble et les int rêts sur ces dépenses ; de so côté, celui-ci intente une de mande en dommages et intérê auprès du C.F.I., indiquan que l'immeuble construit n'e pas conforme aux possibilit primitives du permis de con truire et que sa rentabilit commerciale a été ainsi réduit

Faute d'un accord amiable, est à craindre qu'une solutio judiciaire ne puisse interveni avant longtemps.

Au cours des exercices 197 et 1974, le C.F.I. avait enre gistré un bénéfice net d'envi ron 30 millions de francs.

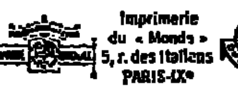
Compagnie La Hénin
S.A. au capital de 297 698 100

N° d'identité d'entreprise :
552 061 046

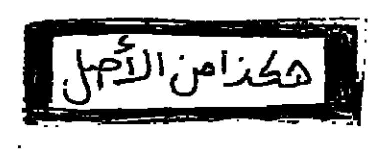
Conception et réalisation :
Information et graphisme
55, rue de la Fédération
75015 Paris

Photos : S.C.C.
Michel Desjardins - Transacphi

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publicatio
Jacques Sauvageot.



Imprimerie
du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

LE TITRE « LA HÉNIN » A LA BOURSE DE PARIS

De l'immobilier à moitié prix

PUBLIE pour la première fois en 1973, le tableau de bord de l'actionnaire suit, depuis 1969, l'évolution d'un placement effectué en titres « La Hénin ». Baisses, hausses, stabilité, incertitudes... depuis 1969 le titre a subi des variations importantes ainsi que le montrent, en particulier, les cours extrêmes ajustés ci-dessous pour les trois dernières années :

Années	Cours le plus haut	Cours le plus bas
1973	670	530
1974	590	240
1975 (10 mois)..	410	330

Nous ne pensons pas que le rôle d'une société soit de mettre l'accent sur les plus-values éventuelles réalisées par un achat suivi d'une vente plus ou moins rapide. Nous souhaitons, au contraire, que le titre La Hénin soit détenu par des actionnaires qui seraient de véritables propriétaires ; c'est à eux que le tableau de bord s'adresse.

Il montre que sur une période suffisamment longue et à travers un marché boursier tourmenté, La Hénin est capable de préserver et de rentabiliser un capital dans des conditions tout à fait satisfaisantes.

En outre, il est évident que le cours actuel est loin de la réalité économique représentée par le groupe de La Hénin.

En avril, 1975, lors des apports de titres C.F.I. l'action La Hénin a dû être évaluée pour calculer la valeur d'échange. Cette valeur ressortait à 680 F et résultait de l'évaluation économique par des commissaires aux apports, des différents actifs de la compagnie La Hénin. Elle est donc bien différente de la valeur actuelle (360 F) donnée au titre par la Bourse et qui ne représente même pas l'actif net comptable par action, soit 480 F :

		1969	1975
Cours moyens de Bourse ajustés	F	280	360
Actif net comptable par action ajustée..	F	210	480
Bénéfice consolidé par action ajustée ..	F	15,12	27,50
Valeur estimée	F	350	680

A noter que de 1969 à 1975, le bénéfice net consolidé par action ajustée a enregistré une augmentation globale de 82 %, ce qui représente près de 11 % par an.

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

● CARTE D'IDENTITE DU TITRE

Nombre de titres cotés : 2 976 981.

Cours moyens en octobre 1975 : 360 F.

Valeur nominale : 100 F.

Valeur estimée : 680 F.

Capitalisation boursière :
1969 : 127 millions de francs
1975 : 1 072 millions de francs

Cotation : au comptant et à terme.

Rubrique : sociétés foncières et immobilières.

Place : Paris.

● EVOLUTION D'UN PLACEMENT

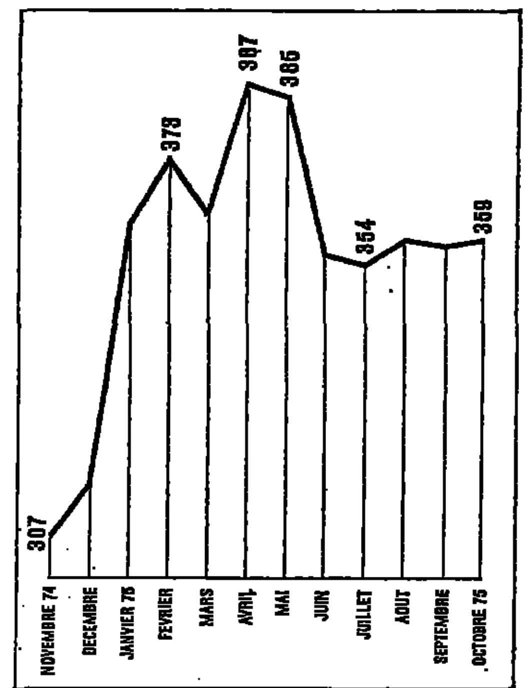
1969 : un actionnaire achète, entre octobre et décembre, 25 actions COMPAGNIE LA HENIN à 369 F, cours moyens de la période.

PRIX DE REVIENT DE L'INVESTISSEMENT : 25 actions × 369 F = 9 225 F.
1971 : il reçoit 5 actions gratuites (1 action nouvelle pour 5 anciennes).
1973 : il possède, depuis 1971, 30 actions et en reçoit 3 gratuites (1 action nouvelle pour 10 anciennes). Il a donc 33 actions en portefeuille.

Entre 1970 et 1975 : il encaisse des dividendes pour 3 005 F et bénéficie de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) pour 1 502 F, soit au total 4 507 F.

BILAN DE L'OPERATION	
Valeur des 33 actions sur la base du cours moyen d'octobre 1975 : 33 actions × 360 F	11 880 F
Dividendes perçus	3 005 F
Impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal)	1 502 F
TOTAL au 31 décembre 1975	16 387 F
A déduire le prix d'achat : 25 actions × 369 F	— 9 225 F
Gain en six ans	+ 7 162 F
SOIT UN ENRICHISSEMENT FINAL DE 78 % EQUIVALENT A UN PLACEMENT A 10 % L'AN OU 9 % APRES IMPOT SUR LE REVENU AU TAUX DE 20 %	

COURS DE BOURSE



MOYENNES MENSUELLES (NOVEMBRE 1974 A OCTOBRE 1975)

RELATIONS HUMAINES

Une dimension à intégrer à tous les niveaux

Par FRANÇOIS LAGANDRÉ (*)

LA présence d'une direction chargée des relations sociales au sein d'une Compagnie ne comptant que quelques dizaines de personnes a de quoi surprendre ; et ce d'autant plus que le groupe — comptant près de sept mille personnes — pratique un système fédéral dans lequel les problèmes humains sont du ressort direct des responsables opérationnels.

Et pourtant, n'est-il pas indispensable que la dimension humaine soit intégrée dès l'origine à tous les niveaux hiérarchiques et notamment au sommet ?

Que ce soit en leur fournissant des produits de consommation courante, des biens d'équipement ou des services, le rôle de toute société commerciale est de servir les hommes. Mais la satisfaction du client ne peut être obtenue au détriment du salarié, le consommateur ne doit pas faire oublier le producteur, d'autant que, directement ou indirectement, il s'agit finalement de la même personne.

La direction générale devrait, à chaque instant, pouvoir se trouver en mesure d'apprécier toutes les implications humaines des décisions qu'elle est amenée à prendre ou à ne pas prendre. Pour ce faire, une présence est souvent nécessaire pour l'aider à intégrer cette dimension fondamentale dès l'origine de ses réflexions : elle n'est pas inutile dans la mesure où elle ne conduit pas à marginaliser la fonction de relations humaines, par exemple, en se bornant à en attendre simplement qu'elle serve à panser des plaies qu'il eût peut-être été possible d'éviter.

Conseil privilégié des présidents et directeurs généraux tant de la Compagnie que des filiales, les aidant à prendre du recul par rapport aux exigences trop souvent envahissantes du quotidien, le responsable des relations sociales doit aider chacun, là où il se trouve, à mettre l'homme à sa vraie place, qui est la première. Pour bien rester au service des autres, il doit être disponible, c'est-à-dire qu'il est tout naturellement conduit à renoncer à la tentation d'intervenir directement.

Dans un monde et à une époque où le temps nécessaire à l'écoute — des individus, des groupes ou des penseurs — est de plus en plus difficile à trouver, ceux qui sont dans le feu de l'action ont besoin d'aide dans leur recherche et dans leur effort pour comprendre leur temps, voire simplement leur rôle.

C'est dire que ceux qui sont plus spécialement amenés à assumer une fonction de cette nature sont, peut-être plus encore que tant d'autres, à même de mesurer le lourd handicap de leurs limites personnelles.

(*) Directeur, chargé des relations sociales à la Compagnie La Hénin.

Résolutions proposées à l'assemblée des actionnaires du 9 décembre 1975

SIX propositions seront successivement proposées aux votes des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 1975. Rappelons que les actionnaires non présents à l'assemblée peuvent faire parvenir leurs pouvoirs par l'intermédiaire de leur banque ou de leur agent de change chez qui ils auront immobilisé leurs titres.

Voici les résolutions :

PREMIÈRE RÉSOLUTION : approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, les approuve dans toutes les parties ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice 1974-1975 clos le 31 août 1975, tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : affectation des bénéfices

L'assemblée générale approuve l'affectation des bénéfices telle qu'elle est proposée par le conseil d'administration et décide en conséquence :

— d'affecter au poste « Réserves pour plus-values à long terme » le solde des plus-values à long terme réalisées au cours de l'exercice 1974-1975, sous déduction de l'impôt correspondant, soit la somme de 068 906 F ;

— de distribuer pour l'exercice 1975-1976 à 2 976 981 actions au lieu de 2 513 906 pour l'exercice précédent un dividende de 5,75 F par action ; l'impôt correspondant déjà payé au Trésor (avoir fiscal) sera de 7.875 F.

Ce dividende sera payable le 22 décembre 1975 contre remise du coupon n° 27, pour les actions au porteur, et sur présentation des certificats pour les actions nominatives, aux guichets de la Banque de l'Indochine et de Suez, du Crédit du Nord-Union bancaire et Union parisienne, du Crédit industriel et commercial, de la Société générale, du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et de la Séquanaise de banque.

Conformément à la loi, il est rappelé que la société a mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Nombre d'actions	Masse distribuée (en francs)	Dividende net (en francs)	Avoir fiscal (en francs)
72 (8 mois)	701 362	9 819 068	14,00	7,000
1972/1973	1 702 566	25 538 490	15,00	7,500
1973/1974	2 513 906	39 594 019,50	15,75	7,875

TROISIÈME RÉSOLUTION : approbation du rapport spécial

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les opérations visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 qui ont été faites, ou qui se sont poursuivies, au cours de l'exercice 1974-1975.

QUATRIÈME RÉSOLUTION : quitus aux administrateurs

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion pendant l'exercice 1974-1975. Elle renouvelle, jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1980-1981, les mandats d'administrateur de M. Gérard Dangelzer et de la société « I.N.A. » Corporation.

CINQUIÈME RÉSOLUTION remplacement d'un commissaire aux comptes

L'assemblée générale prend acte du désir exprimé par M. Albert Pavie de ne pas solliciter, pour des raisons de convenances personnelles, le renouvellement, en son nom, de son mandat de commissaire aux comptes.

Conformément à l'article 27 des statuts, l'assemblée générale nomme, pour une durée de six ans, commissaire aux comptes titulaire la S.E.C.F.I.-Société d'expertises économiques et financières ; et renouvelle, pour une durée de six ans, les fonctions de commissaire aux comptes titulaire de Gestion et Contrôle, sociétés inscrites sur la liste des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Paris. En conséquence, le mandat de ces sociétés viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1980-1981.

SIXIÈME RÉSOLUTION dépôt du procès-verbal

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée et des documents qui lui sont soumis pour accomplir tous dépôts et formalités partout où besoin sera.

Courrier des actionnaires

3.500 RÉPONSES A L'ENQUÊTE DE LA HÉNIN

DESIREUSE de mieux saisir l'opinion de son actionnariat, la Compagnie La Hénin a questionné 20 000 personnes parmi ses actionnaires nominatifs et ceux ayant répondu favorablement à l'une des offres publiques d'échanges lancées par elle sur les Salins du Midi, la Banque de La Hénin, Sofinco et Cogefimo. Un peu moins de 3 500 réponses lui sont parvenues.

Parmi les questions posées, voici les plus caractéristiques :

● *Quelles informations souhaitez-vous recevoir concernant la Compagnie La Hénin ? (Choix classé en premier) :*

1. — Composition du patrimoine de la société .... 48 %
2. — Prévisions de résultats .... 31 %
3. — Principales opérations financières. 10 %

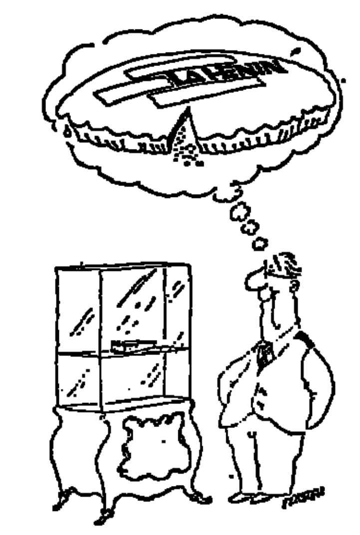
● *En achetant des actions La Hénin, que cherchez-vous ?*

1. — A bénéficier d'un rendement annuel régulier et progressif .... 53 %
2. — A vous rendre propriétaire de terres agricoles et d'immeubles mettant votre patrimoine en sécurité. 37 %

● *Combien d'actions La Hénin déteniez-vous au 31 mars 1975 ?*

1. — De 11 à 50 .... 54 %
2. — Moins de 10 .... 34 %

Le portrait-robot de M. X., actionnaire moyen de la Compagnie La Hénin ayant répondu à cette enquête, serait donc le suivant :



— il a soixante ans ;
— il détient 30 actions Compagnie La Hénin ;
— il les a achetées pour bénéficier d'un rendement régulier croissant ;
— il souhaite être tenu informé de la vie de la Compagnie La Hénin par une lettre adressée semestriellement aux actionnaires ;
— il s'intéresse à sa société et lit son rapport, bien qu'il n'assiste que fort peu aux assemblées générales.

Des félicitations mais aussi des critiques

Tous les actionnaires ayant répondu au questionnaire n'adressent pas que des compliments, loin de là.

A un actionnaire de Nice qui parle d'une initiative « parfaitement absurde » et déclare textuellement : « Qu'est-ce que cela peut bien nous f... qu'une société où nous n'avons pas, et ne pouvons pas avoir, la moindre influence (et qui se moque pas mal de notre opinion) ait obtenu 10 médailles d'or à la Foire de Paris ?... La démocratie financière ne peut être qu'un leurre... Nous n'y croyons absolument pas », et termine sa lettre par cette formule de politesse : « Sans aucune admiration, avec mes salutations distinguées », répond M. G., d'Eaubonne : « Je remercie la Compagnie de s'intéresser à un tout petit actionnaire tel que moi, ce qui m'encourage à augmenter ma participation... ».

D'autres actionnaires s'interrogent sur le cours de la valeur et la signification de son estimation. « Pourquoi l'action n'est-elle cotée en Bourse qu'à 400 F ? A quoi sert l'évaluation de 700 F ?... », écrit M. V., de Montpellier ; en revanche, M. A., de Marseille, déclare : « Je considère La Hénin comme une bonne valeur, ayant un bon actif (d'un rendement un peu faible pour sa valeur), mais c'est la sécurité, et qui, j'espère, me donnera satisfaction sur le plan du rendement. »

Philosophe, M. L., de Nice, écrit « avoir gardé ses actions parce que, tout en étant également dépourvu de sécurité, on ne peut pas tout vendre sans savoir quoi acheter... ». Telle n'est pas, d'ailleurs, l'opinion de M. M., de Noyers-sur-Cher, qui déclare : « J'ai une entière confiance en votre société et ne vendrai jamais mes actions. »

***

Quelles conclusions tirer de cette enquête ? D'abord, le nombre important de réponses montre, malgré tout, l'intérêt porté par des actionnaires à leur société. En second lieu, un certain nombre d'entre eux, comme l'illustrent les exemples donnés ci-dessus, ne se sont pas contentés de répondre par oui ou par non aux questions posées, mais ont fait part spontanément de leur approbation et de leurs critiques, et même posé des questions. A ceux-là il a été répondu par lettre individuelle.

Ainsi est amorcé un dialogue qui, à terme, ne peut être que fructueux, tant pour les actionnaires que pour la société.

BILANS COMPARÉS AUX 31 AOUT 1974 ET 1975

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ACTIF	31-8-1975	31-8-1974
FRAIS D'EMISSION D'OBLIGATIONS	12 426	12 365
Moins amortissements	1 252	395
	11 174	11 970
IMMOBILISATIONS		
Constructions	2 472	8 940
Matériel de transport	70	70
Mobilier, agencements et installations	554	422
	3 096	9 432
Moins amortissements	593	1 693
	2 503	7 739
Constructions en cours	—	1 844
	2 503	9 583
PORTEFEUILLE - TITRES		
Secteur des crédits et services	630 896	586 046
Secteur immobilier foncier et agricole	921 996	638 276
	1 552 892	1 224 322
PROMOTION IMMOBILIERE		
Participation au capital	18 425	14 816
Comptes courants, après provisions	136 902	121 840
	145 327	136 656
VALEURS REALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES		
Autres débiteurs	13 625	7 366
Comptes de régularisation - Actif	37 084	50 192
Titres de placement	16	16
Comptes courants	29 275	238 711
Banques et caisses	2 559	2 179
	82 559	298 464
TOTAL	1 794 455	1 680 995

PASSIF	31-8-1975 Avant répartition	31-8-1975 Après répartition	31-8-1974 Après répartition
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Capital social	297 698	297 698	251 391
Primes d'apport, d'émission et de fusion	1 005 091	1 005 091	857 492
Réserve légale	29 769	29 769	25 139
Réserves facultatives	15 933	15 933	15 933
Réserves pour plus-values à long terme	53 701	56 770	53 701
	1 402 192	1 405 261	1 203 656
Report à nouveau	3 390	4 527	3 390
Provision pour investissements	2 596	2 596	2 491
Situation nette	1 408 178	1 412 384	1 209 537
PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES			
Provision pour fluctuation du portefeuille	10 000	10 000	10 000
Provision pour risques	1 458	1 458	1 480
Provision pour participation des salariés	—	—	105
	11 458	11 458	11 585
DETTES A LONG ET MOYEN TERME			
Emprunt obligataire	200 000	200 000	200 000
Participation de groupe	29 424	29 424	22 144
	229 424	229 424	222 144
DETTES A COURT TERME			
Avances d'actionnaires	—	—	10 000
Autres créanciers	7 200	7 200	12 763
Comptes de régularisation - Passif	40 117	40 117	32 903
Comptes courants	43 093	43 093	131 131
Impôt sur les sociétés	1 596	1 596	567
Dividendes à payer	—	46 887	30 594
Banque de La Hénin	2 296	2 296	10 691
	94 302	141 189	237 729
RESULTATS DE L'EXERCICE	51 093	—	—
TOTAL	1 794 455	1 794 455	1 680 995

ENGAGEMENTS HORS BILAN. — Cautions et contre-garanties d'engagements de bonne fin : 1 000 millions de francs au 31-8-1974 et 900 millions de francs au 31-8-1975.

AU-DELA DU BILAN COMPTABLE...

LE graphique ci-contre reflète l'évolution financière de la Compagnie La Hénin pendant les trois derniers exercices.

Il montre l'harmonie qui existe entre la masse des capitaux permanents (capitaux propres et dettes à long terme) et les investissements (participations dans les filiales et promotion immobilière). 70 % des investissements, en valeur reévaluéee, sont représentés par des terrains, des immeubles d'habitation et à usage commercial, et des centres commerciaux.

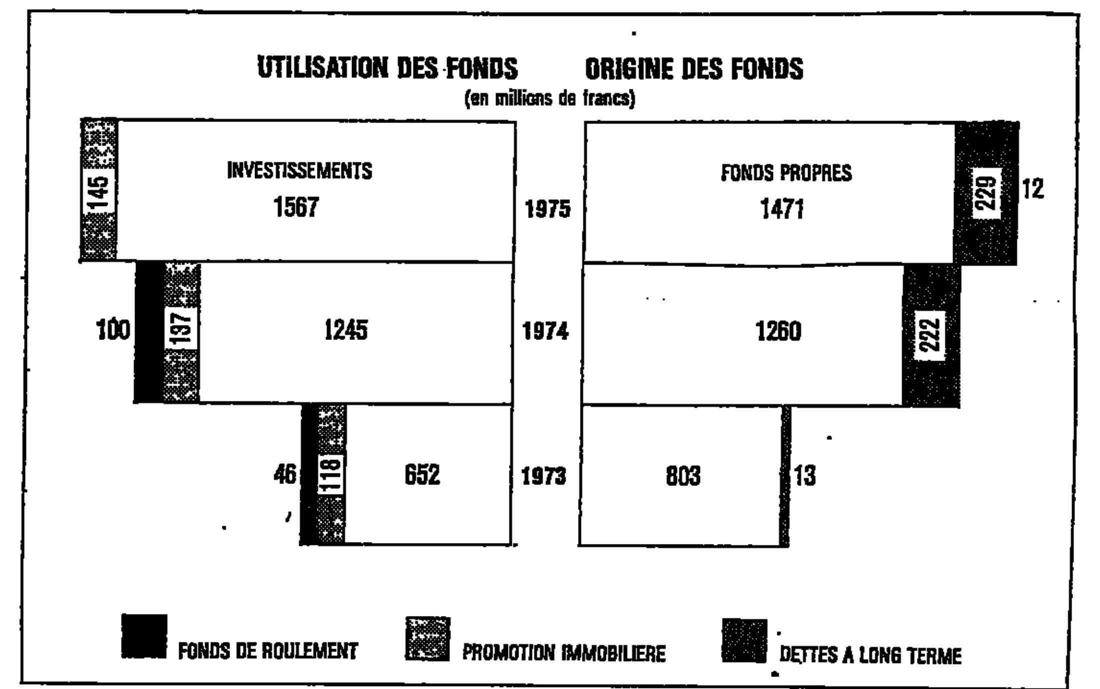
Les augmentations de fonds propres résultent de nombreuses opérations financières : fusions et OPE qui ont donné à la Compagnie La Hénin sa structure actuelle.

Variation du fonds de roulement

Le fonds de roulement, positif en 1973 et en 1974, est devenu négatif en 1975.

Cette situation a été engendrée par l'acquisition de titres de participation, dont une partie est actuellement financée temporairement par des avances en compte courant de filiales détenues à 100 %.

Pendant l'exercice 1975, la trésorerie nette dégagée par les opérations de l'exercice après paiement des dividendes 1974 s'est élevée à environ 18 millions de francs, alors que les acquisitions de titres de participation s'élevaient à environ 130 millions (C.F.I. 84 millions, C.I.C. 41 millions, divers 5 millions). D'où une diminution du fonds de roulement de 112 millions de francs.



Projet de répartition du résultat 1975

● Dividende total 1975 : 46,9 millic contre 39,6 en 1974.

● Dividende par action 1975 : 15,75 + impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal 7,875 F, soit 23,625 F.

TOTAL DISPONIBLE :	
● Bénéfice net de l'exercice	51 093 0
● Report à nouveau au 1-9-1974	3 390 0
	54 483 0
REPARTITION PROPOSEE :	
● Dividende : 15,75 F par action, soit pour 2 976 981 actions	46 387
● Plus-value à long terme après impôt	3 068
● Reporté à nouveau	4 526
	54 483

Résultats comparés aux 31 août 1974 et 1975

(en milliers de francs)

Le bénéfice d'exploitation passe de 36,8 pour 1974 à 46,3 millions de francs en 1975.

Cette amélioration est due à deux principaux facteurs :

— Les coupons en provenance de filiales déjà existantes au 1er septembre 1974 ont procuré des revenus bruts supplémentaires pour environ 10 millions de francs ;

— La venue dans le portefeuille de nouveaux titres de participation a permis d'augmenter le montant des coupons encaissés d'environ 10 millions de francs.

Par contre, l'ensemble des charges d'exploitation a augmenté d'environ 10 millions de francs, augmentation principalement due aux intérêts de l'emprunt obligataire, qui n'affectait les résultats 1974 que pour une demi-annuité.

Revenus des centres commerciaux

De même que pour les dividendes reçus des autres filiales, les revenus des centres commerciaux encaissés par la compagnie La Hénin en 1975 sont ceux relatifs à l'exercice 1974. Ils assurent déjà plus de 18 % des revenus autres que ceux des titres de participation

Promotion immobilière

L'activité promotion immobilière est restée stable dans son ensemble. L'amélioration des résultats de promotion des centres commerciaux a compensé la diminution de la promotion en matière d'habitat. En effet, pour cette dernière, il a été constaté, au niveau de certaines S.C.I., des provisions qui ont eu pour conséquence une réduction des profits bruts d'environ 6 millions de francs.

Autres revenus ou charges

En 1975, du fait de la faible importance du résultat fiscal imposable au taux de 50 %, des provisions pour impôt sur les sociétés relatives à des plus-values à court terme réalisées pendant les exercices antérieurs ont été jugées sans objet et, en conséquence, annulées.

D'autre part, le compte de résultats pour l'exercice 1975 fait ressortir une plus-value à long terme, nette après impôt, de 3 millions de francs. Cette plus-value concerne la cession d'un terrain à une S.C.I., détenue intégralement par la Compagnie La Hénin en vue de la construction de son futur siège social.

	1975	1974
REVENUS NETS		
Dividendes	56 678	38 134
Location centres commerciaux	4 117	3 456
Promotion : centres commerciaux	4 064	2 763
habitat	11 479	12 150
Commissions et divers	2 943	3 216
	79 281	59 719
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais de personnel	4 745	3 615
Travaux, fournitures, services extérieurs	603	2 194
Frais divers de gestion	1 516	1 422
Frais financiers	34 488	14 294
Impôts et taxes	60	57
	31 412	21 582
Bénéfice avant amortissements et provisions	47 869	38 137
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 601	1 322
Bénéfice d'exploitation	46 268	36 815
AUTRES REVENUS (OU CHARGES)		—
Reprise de provision	2 181	
Provision pour investissements	(105)	(1 096)
Autres	254	(203)
	2 330	(1 299)
Bénéfice avant impôt	48 598	35 516
IMPOT SUR LES SOCIETES	574	—
Bénéfice net des opérations	48 024	35 516
REVENUS (OU CHARGES) EXCEPTIONNELS		—
Plus-values nettes à long terme après impôt	3 069	462
Contribution exceptionnelle	—	(2 050)
Intéressement de l'exercice	—	(105)
Bénéfice net de l'exercice	51 693	33 823

Calcul de l'impôt 1975

Déterminé à partir du bénéfice net des opérations (c/ tabl de résultats ci-contre), le calcul de l'impôt dû par la Compag La Hénin s'effectue de la façon suivante (en milliers francs) [1] :

● *BENEFICE AVANT IMPOT :*		48 5
● *Revenus non imposables :*		
— 92,5 % des dividendes (51 314) reçus de filiales bénéficiant du régime mère-filiale, soit :	47 464	
— Reprise de provisions :	2 181	
		(49 6
● *Plus-values à court terme dont l'imposition avait été différée :*		2 4
● *Autres éléments*		(8
● *BENEFICE IMPOSABLE :*		1 2
● *Impôt sur les sociétés* (taux de 50 %)		(6
● *Avoirs fiscaux :*		(6
● *IMPOT DU :*		57

60 millions de francs d'impôt payés au niveau des filial

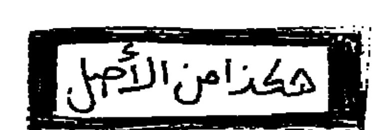
La différence importante entre le résultat social avant imp (48,6 millions) et le résultat fiscal (1,3 million) découle princip lement du régime spécial d'imposition de dividendes provenant filiales.

En effet, dans la mesure où une société soumise à l'impôt s les sociétés détient plus de 10 %, ou une participation supérieure 10 millions de francs dans une autre société également soumise l'impôt sur les sociétés, la société détentrice (ou société mère) paie l'impôt à 50 % que sur 7,50 % des produits reçus de sa filia Ce régime a été institué afin d'éviter que le revenu de la filiale soit imposé deux fois, de par le seul fait qu'il soit distribué à u société mère avant que celle-ci ne le redistribue elle-même a s actionnaires.

Pour que la Compagnie La Hénin ait pu encaisser, en 197 51 millions de francs de dividendes, bénéficiant du régime mère filiales, ces dernières ont gagné 110 millions en 1974 ; la diff rence est représentée par 59 millions de francs d'impôt sur l sociétés dont environ 8 millions au titre de la contribution excep tionnelle.

La reprise d'une provision pour impôt, constituée les anné précédentes et devenue sans objet en 1975, est compensée, dans l détermination du résultat fiscal, par l'imposition d'une partie d plus-values à court terme réalisées également pendant les exercic précédents.

(1) Les chiffres entre parenthèses sont des chiffres à soustraire.



BILAN RÉÉVALUÉ AU 31 AOUT 1975

610 millions de plus-values latentes

De façon à approcher, au plus près, la réalité économique, le bilan au 31 août 1975 (présenté ci-contre) a été réévalué pour tenir compte des plus-values latentes des différents investissements de la Compagnie La Hénin.

La plus-value totale estimée s'élève à 610 millions de francs. Elle concerne, principalement, les actifs immobiliers détenus au travers des sociétés filiales. Il n'a pas été calculé d'impôts sur cette plus-value et aucune valeur n'a été attribuée aux différents fonds de commerce.

La valeur intrinsèque des filiales a été calculée selon les principaux critères suivants

- *Immeubles d'habitation :* Valeurs locatives capitalisées au taux moyen de 5 % ;
- *Immeubles commerciaux :* Valeurs locatives capitalisées au taux de 8 % pour les immeubles loués, et estimation du prix au mètre carré pour les locaux utilisés pour l'exploitation ;
- *Centres commerciaux :* Loyers nets hors taxes 1975 capitalisés au taux de 8 1/3 % représentatif de transactions récentes ;
- *Terrains agricoles et saliniers :* Prix estimés de réalisation par hectare ;
- *Actifs cotés :* Dernier cours de bourse d'octobre 1975.

ACTIF	(en millions de francs)
FRAIS D'EMISSION D'OBLIGATIONS	11,2
IMMOBILISATIONS	4,6
PORTEFEUILLE - TITRES	
Secteur des crédits et services	663,7
Secteur immobilier	1 497,8
	2 161,5
PROMOTION IMMOBILIERE	145,3
AUTRES ACTIFS A COURT TERME	82,6
	2 405,2

PASSIF	(en millions de francs)
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES	
Capital	297,7
Réserves, primes, report à nouveau.	1 114,7
Situation nette après répartition..	1 412,4
Plus-value de réévaluation	610,7
Situation nette réévaluée	2 023,1
PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES	11,5
DETTES A LONG ET MOYEN TERME	229,4
DETTES A COURT TERME	141,2
	2 405,2

Résultat consolidé par action en 1975 : + 10 %

Ce n'est qu'en fonction des comptes consolidés que l'actionnaire et l'investisseur peuvent porter un jugement sur la rentabilité économique des opérations du groupe.

Principaux chiffres consolidés

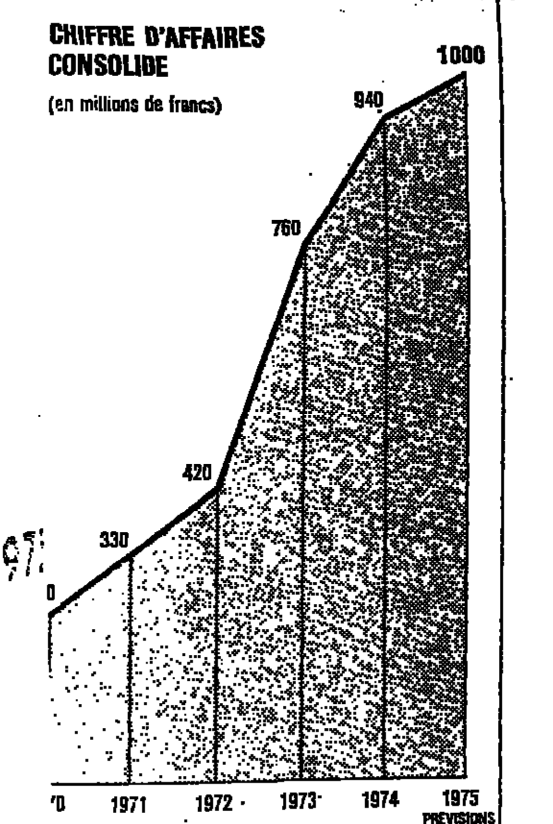
Le but recherché par la Compagnie La Hénin, lors de la préparation des comptes consolidés, est de faire ressortir un bénéfice net consolidé qui soit le reflet d'un résultat économique des opérations du groupe et non une accumulation de bénéfices sociaux des différentes filiales.

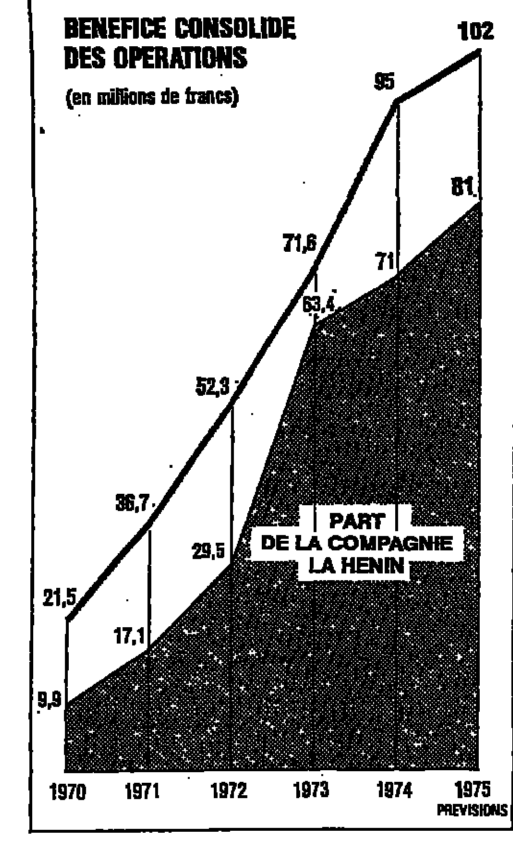
Les principes de consolidation utilisés sont ceux généralement admis par le monde financier international. La Compagnie La Hénin publie tous les ans, au mois de mai, un rapport spécial concernant les comptes consolidés et principalement destiné aux analystes, aux journalistes et spécialistes du monde financier. En 1974, ces comptes ont été également publiés en anglais.

Sur une période de trois ans, les chiffres caractéristiques des comptes consolidés qui reflètent l'activité économique du groupe sont les suivants.

	1974	1973	1972
	(en millions de francs)		
Actif net consolidé	1 566	1 157	389
Immobilisations	1 053	627	145
Titres de participations dans les sociétés non consolidées	323	220	94
Promotion immobilière..	300	236	145
Concours à la clientèle..	10 529	8 535	6 411
Bénéfice d'exploitation consolidé	158	121	101
Bénéfice net total consolidé des opérations après impôt	85	74	53

Pour l'exercice 1975, la part des actionnaires de la compagnie dans le bénéfice net économique consolidé devrait marquer une progression de l'ordre de 10 % par rapport à 1974 et représenter un bénéfice net par action d'environ 27,50 F.





Le portefeuille-titres

(en milliers de francs)

Nombre de titres	Détention %	SOCIETES	Valeur d'inventaire 1975	Coupons encaissés en 1975	Coupons encaissés en 1974
		SECTEUR IMMOBILIER			
1 388 151	82,65	Salins du Midi	454 773	10 926	10 904
1 766 618	42,40	Crédit Foncier et immobilier	385 667	11 109	1 711
233 667	12,98	Bail investissement	30 360	3 272	2 991
146 238	34,68	S.N.I.S.M.	17 724	1 579	1 126
5 500	50,93	S.C.I. Vélizy Petit-Clamart	7 106	(1)	(1)
5 398	26,74	R.I.V.P.	4 438	108	108
30 570	30,57	Ufic	3 477	128	128
760	86,00	Selectimo	3 131	27	190
29 970	5,00	Codetour	2 997	155	52
30 467	0,82	Simco	2 958	136	100
10 174	51,00	Aric	2 544	—	305
3 680	36,80	S.C.I. Rosny-Beauséjour	2 104	(1)	(1)
17 997	30,00	S.A.P.P.	1 805	144	—
279	97,89	GERIM	1 383	—	—
		Sagimo	—	130	106
590	49,17	S.I.L.H.	695	89	74
250	25,00	Constructa	125	—	—
		Divers	709	94	3 191
			921 996	27 897	20 986
		SECTEUR DES CREDITS ET SERVICES			
401 885	99,60	Cogefimo	269 536	14 870	4 557
547 109	98,36	Sofinco - La Hénin	160 428	4 650	7 464
266 973	99,64	Banque La Hénin	107 146	5 072	2 937
199 944	5,17	C.I.C.	40 663	1 199	—
43 997	55,00	Sphère	11 733	—	—
99 992	99,99	Cocéfi	10 000	—	—
9 869	98,69	Sofiroute	9 598	1 974	1 534
49 940	49,94	Finaref	7 990	399	350
51 000	51,00	Soficreq	5 151	—	—
11 250	7,50	Bank of the Near East	2 374	—	—
2 598	32,48	Géfic	2 078	9	117
10 000	10,00	Servair	1 000	—	—
9 992	99,92	Séritour	999	—	—
4 950	99,00	Safri	880	—	99
1 237	44,82	Segfa	403	—	—
3 974	79,48	Sépimo	497	8	8
172	86,00	Constructions La Hénin	172	—	—
		Divers	248	600	82
			630 896	28 781	17 148
		TOTAL	1 552 892	56 678	38 134

(1) Le revenu de ces deux sociétés est classé dans les revenus provenant de la location de centres commerciaux.

Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames,
Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mandat de commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 août 1975.

Tous les livres et documents comptables nécessaires à l'exécution de nos travaux ont été régulièrement mis à notre disposition. Nous avons procédé aux contrôles que nous avons estimés nécessaires pour vous permettre d'apprécier les bilans et les comptes de résultats sur lesquels il vous appartient de statuer.

Le bilan et les comptes de résultats restent présentés dans la même forme que l'an passé et les méthodes d'évaluation des divers postes n'ont pas été modifiées.

En comparant le bilan au 31 août 1975 à celui au 31 août de l'année 1974, on relève qu'au passif les comptes « Provisions pour participation » et « Avances actionnaires », qui sont devenus sans objet, ne paraissent plus. Ceci résulte d'une situation de fait et ne constitue pas une modification au sens de l'article 341 de la loi du 24 juillet 1966.

Les terrains et immeubles situés 21, 23, rue de la Ville-l'Evêque, qui appartenaient à votre société, ont été cédés à une S.C.I. dont votre compagnie détient la quasi-totalité du capital. Cette S.C.I. a été constituée avec un capital limité et son actif est essentiellement financé par une avance de votre société. Le produit de la vente de ces terrains et immeubles se trouve au 31 août 1975, pour sa partie la plus importante (9 600 000 F), sous le poste « Autres débiteurs ». Dans l'hypothèse où cette S.C.I. ne rembourserait pas cette somme avant le 31 août 1976, le montant devrait en être viré au poste « Autres valeurs immobilisées ».

Il est à noter que la cession de ces terrains et immeubles a fait ressortir une plus-value brute de 4 091 873,84 F qui est incluse dans les résultats de l'exercice.

Dans le compte de régularisation Actif, on trouve une somme de 24 016 186,08 F qui représente le financement de deux opérations immobilières en Espagne, engagées en 1973. La compagnie La Hénin (initiatrice de l'opération) a avancé les fonds en attendant la participation de promoteurs associés.

L'examen du portefeuille titre appelle les observations suivantes :

— Les cours des titres cotés apparaissent dans certains cas (Salins du Midi, Crédit foncier et immobilier, Crédit industriel et commercial) inférieurs à leur prix de revient comptable

— Une estimation de la valeur intrinsèque de ces titres a fait ressortir des plus-values latentes suffisantes pour justifier l'absence de provisions.

— Pour les sociétés non cotées, lorsque la situation nette s'avère inférieure au coût d'acquisition, une démarche analogue nous a permis de constater le bien-fondé de l'application de l'article 2 de la loi du 21 décembre 1973.

Le rapport de votre conseil contient un certain nombre de développements sur les comptes qui vous sont présentés et vous précise, en application de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, les principaux mouvements concernant les participations de votre société. Ce document suffisamment détaillé nous dispense de plus longs commentaires.

Le bilan soumis à nos contrôles forme un total de 1 794 455 000 F et fait ressortir un résultat de 51 093 000 F analysé dans les comptes de résultats.

Les documents dont la loi impose la communication aux actionnaires nous ont été adressés. Les informations d'ordre comptable et financier qui y sont contenues correspondent à celles qui ressortent de l'analyse des écritures comptables. Le projet de distribution et d'affectation du résultat de l'exercice n'appelle pas de remarque de notre part.

En conclusion, à l'issue des contrôles auxquels nous avons procédé, nous pouvons certifier n'avoir relevé aucun fait susceptible de mettre en cause la régularité et la sincérité des bilans et des comptes de résultats soumis à votre approbation.

Paris, le 6 novembre 1975.

ALBERT PAVIE
GESTION ET CONTROLE
Commissaires aux comptes, Membres de la Compagnie régionale de Paris.

CINQ ANS DE RÉSULTATS FINANCIERS

Le capital social s'est accru, en 1975, de 463 075 actions émises en rémunérations des apports de titres C.F.I. effectués par la Compagnie financière de ... et Auxiges (assemblée générale extraordinaire du ... avril 1975).

Ces nouvelles actions émises ont eu pour conséquence une augmentation des dividendes de 39,6 millions en 1974, et à 46,9 millions au titre de l'exercice 1975.

Relativement, le bénéfice par action, hors plus-value à long terme, marque une progression importante : de 14,10 F à ... F soit + 14 %. Il faut remarquer que le bénéfice net de l'exercice 1974 est calculé après la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés ; hors celle-ci, il est de 13,27 F au lieu de 14,10 F.

Il faut cependant rappeler que les performances financières de la Compagnie ne peuvent réellement être examinées qu'en fonction des résultats consolidés du groupe (cf comptes consolidés, ci-dessus).

	1974-1975	1973-1974	1972-1973	1972	1971
Situation financière					
Capital social (en milliers de francs)	297 698	251 391	170 257	70 136	43 829
Nombre d'actions émises	2 976 981	2 513 906	1 702 566	701 362	438 294
Nombre d'actions ajustées	2 976 981	2 513 906	1 702 566	771 498	533 798
Résultat global des opérations (en milliers de F)					
Chiffre d'affaires H.T.	79 281	59 720	45 736	14 133	12 430
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	50 305	37 934	46 851	14 569	11 214
Plus-values à long terme avant impôt	4 092	543	26 977	1 655	—
Impôt sur les bénéfices	574	2 050	13 339	3 425	3 229
Impôt sur les plus-values à long terme	1 023	81	3 337	236	—
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	48 024	33 361	30 261	9 888	7 259
Plus-values à long terme après impôt	3 069	462	23 650	1 429	—
Montant des bénéfices distribués	46 887	39 594	25 538	9 819	6 781
Résultat réduit à une action ajustée (en francs)					
Bénéfice après impôt mais avant amortissements et provisions	16,70	14,27	19,68	14,44	14,99
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	16,13	14,10	17,77	12,82	13,63
Dividende par action	15,75	15,75	15,00	12,73	12,73
Personnel (en milliers de francs)					
Nombre de salariés	41	36	28	9	8
Montant de la masse salariale	3 843	2 793	3 138	332	429
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux, Sécurité sociale, œuvres sociales	902	821	1 000	88	113

LE GROUPE LA HÉNIN

D'OU vient La Hénin ? Sans remonter jusqu'à ses origines charbonnières, la Compagnie La Hénin était en 1970 un holding créé conjointement par la Banque générale industrielle et la Compagnie Financière de Suez. Ce holding contrôlait des sociétés dont certaines étaient cotées en Bourse ; elles exerçaient leur activité dans le domaine du crédit aux particuliers, aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux promoteurs et aux acquéreurs de logements.

L'ensemble des filiales de la Compagnie La Hénin, dont le nom était alors « SOGENIN », faisaient en quelque sorte de l'« épicerie bancaire ». Elles se procuraient des fonds auprès des banques ou sur le marché monétaire, et « revendaient » cet argent au détail.

Si de 1960 à 1970. l'expansion de l'ensemble de ces sociétés a été rapide, avec des taux de progression du chiffre d'affaires, des encours et des profits de l'ordre de 30 à 50 % par an, l'année 1970 a marqué la fin de l'âge d'or pour ce type d'activité.

A partir de 1970, et sans revenir sur les principes qui avaient fait la richesse de la décennie précédente, il a fallu adapter les structures et élargir les métiers.

Suivre l'évolution avec réalisme

AU NIVEAU DES STRUCTURES. — L'adaptation au changement impliquait la reprise totale du capital des filiales opérationnelles pour supprimer les problèmes inévitables avec les actionnaires minoritaires. En outre la Compagnie La Hénin devenait ainsi réellement propriétaire-exploitant et n'était plus un simple holding assimilé le plus souvent par la Bourse à une entité sans rôle économique véritable.

AU NIVEAU DES METIERS. — Partant de son expérience acquise dans la distribution de crédit aux acquéreurs de logements, la Banque de La Hénin, au contact permanent de nombreux promoteurs, a appris à connaître leur métier ; elle a été amenée à financer leurs programmes de promotions en vue d'augmenter son potentiel de crédits acquéreurs.

Cette première étape franchie, la Compagnie La Hénin a logiquement pris des participations dans des programmes immobiliers gérés par les promoteurs auxquels sa filiale la Banque de La Hénin consentait des crédits. Elle a ensuite créé ses propres outils de promotion : Sepimo-La Hénin, Ufic et Constructions-La Hénin.

Se trouvant à la tête de plusieurs sociétés de promotion, La Hénin a alors jugé opportun de participer à la vente des programmes ; elle a pris, en conséquence, une participation importante dans le capital de Gefic, première centrale française de ventes immobilières.

Le désir de protéger le capital des actionnaires contre l'inflation a enfin incité la Compagnie La Hénin à devenir elle-même propriétaire fon[…] immobilier. Cette dernière étap[…] amorcée avec des prises de p[…]pations importantes dans des [...] commerciaux et a pris une ext[…] beaucoup plus large avec la pr[…] contrôle des Salins du Midi […] hectares de terre et une […] vocation agricole dans la viti[…] et le sel) et du Crédit I[…] Immobilier, propriétaire d'un […] d'immeubles d'habitation loca[…] principalement à Paris et d[…] proche banlieue résidentielle.

La Hénin pense ainsi avoir s[…] parti avec réalisme de l'évolut[…] marché et profiter des oppor[…] qui s'offraient à elle pour con[…] un ensemble cohérent et rentab[…]

Pour les sociétés du groupe La Hénin 1975 sera dans l'ensemble une bonne année

SUR la base des résultats enregistrés au cours des trois premiers trimestres par les principales filiales du groupe, l'année 1975 apparaît comme devant être, dans l'ensemble, une bonne année. Voici, par secteurs, les tendances :

FONCIER, IMMOBILIER ET AGRICOLE

● CREDIT FONCIER ET IMMOBILIER

L'augmentation des loyers laisse présager un accroissement de l'ordre de 10 % du bénéfice net des opérations courantes avant recettes et charges exceptionnelles.

● SALINS DU MIDI

Le blocage du prix du sel a entraîné une diminution du bénéfice d'exploitation de l'ordre de 20 %.

● CENTRES COMMERCIAUX

Les revenus locatifs progressent de 20 % par rapport à ceux de 1974, grâce à l'augmentation des chiffres d'affaires ainsi qu'à l'ouverture de nouveaux centres. Les bénéfices de promotion et les honoraires ont progressé d'environ 50 %.

● SOCIETES D'INVESTISSEMENT

L'accroissement moyen des résultats est de 10 %.

● PROMOTION IMMOBILIERE

Les bénéfices marquent un recul de 6 %, principalement imputable au ralentissement des ventes enregistré au cours du premier trimestre 1975 et à des provisions exceptionnelles concernant certains programmes.

CRÉDIT ET SERVICES

● BANQUE DE LA HENIN-COGEFIMO :

L'ensemble Banque de La Hénin/Cogéfimo devrait voir ses profits enregistrer une augmentation sensible due à l'amélioration de la rentabilité de la Banque de La Hénin compensant les moindres résultats de Cogéfimo, dont l'importante trésorerie disponible a été moins rémunérée du fait de la baisse des taux sur le marché monétaire.

● SOFINCO-LA HENIN

Cette société réalisera en 1975 une année brillante. Ses bénéfices doivent marquer une augmentation très forte comparée à l'année maussade que fut 1974.

VALEUR AJOUTÉE CONSOLIDÉE : 640 MILLIONS EN 1974

Principal bénéficiaire : le personnel avec 57 %

Pour 1974 le montant de la valeur ajoutée était de 640 millions de francs. Elle a été distribuée de la façon suivante :

● *Au personnel du groupe (salaires, avantages sociaux et intéressement) : 365 millions soit 57 % ;*

● *A l'Etat (divers impôts à l'exception de la T.V.A.) : 90 millions, soit 14 % ;*

● *A la conservation de l'outil de travail et aux risques sur débiteurs (amortissements, provisions pour risques) : 100 millions, soit 16 % ;*

● *Aux actionnaires de la Compagnie La Hénin : 62 millions, soit 10 %, dont 40 millions distribués sous forme de dividende et 22 millions mis en réserve ;*

● *Aux actionnaires minoritaires des filiales : 23 millions, soit 3 %.*

BANQUE LA HÉNIN-COGEFIM[…]

Naviguer au plus près

QUE peut faire un établissement spécialisé dans le […] immobilier lorsqu'il traverse une période caractérisée, su[…]vement, par un sévère encadrement du crédit et par un […]tissement notable du marché immobilier ?

On pourrait penser que, dans une semblable conjoncture […] établissement de crédit s'enfonce dans l'oisiveté, en se born[…] attendre des jours meilleurs.

La réalité est toute différente. En effet, les difficultés de la conjoncture agissent comme un puissant stimulant sur la société, alors qu'une période de trop grande facilité, au contraire, risque de provoquer des effets euphorisants.

Tout d'abord, la nécessité de respecter les règles de l'encadrement oblige les responsables, à tous les niveaux de la société, à surveiller de beaucoup plus près la marche des affaires. Les sanctions que les autorités monétaires ont prévues en cas de dépassement sont aussi lourdes de conséquences, toutes proportions gardées, que celles encourues par un conducteur qui franchirait la ligne jaune.

Il a donc fallu imaginer la mise en place de « clignotants », de quotas de production négociés avec chaque succursale en fonction de son fonds de commerce, et imposer ainsi une discipline comprise par chacun.

Trois directions

Cet affinement de la gestion a permis de naviguer au mieux entre deux écueils :

— celui du dépassement du crédit,

— celui d'une progression insuffisante des encours,

ces deux écueils pouvant avoir des répercussions graves sur le compte d'exploitation.

Parallèlement, des actions ont été entreprises pour améliorer la productivité de l'ensemble des deux sociétés. Pour cela, trois directions ont été prises :

— perfectionnement de[…] « informatique », notа[…] par la mise en place d'u[…]tème d'interrogation à d[…] du fichier central, ce qui […]tue un début de télé-traite[…]

— formation du per[…] pour laquelle l'entreprise […]cre beaucoup plus que l[…]sation prévue par la loi […] expériences d'enrichisseme[…] tâches ont été effectuée[…] mettant au personnel de t[…] davantage d'intérêt à so[…]vail et à la clientèle, d'av[…] interlocuteurs plus plein[…] conscients de ses problème[…]

— décentralisation, au […] des directions régionales […] succursales, de responsa[…] et de tâches qui seront […] exercées grâce à un conta[…] immédiat avec la réalité.

Des voies nouvelle[…]

Au-delà de ces efforts co[…]nant la gestion, la banqu[…] La Hénin-Cogefimo a m[…] profit cette période, caracté[…] par une conjoncture incert[…] pour se livrer à des réfle[…] approfondies sur les orienta[…] à donner à son activité.

Sans pour autant néglige[…] métier principal, qui der[…] fondamental, la banque d[…] Hénin-Cogefimo explore a[…]lement des voies nouvelles, […]plémentaires à son fon[…] commerce, qui devraient l[…] mettre de diversifier dans […]nir ses interventions.

F. LUGAGNE-DELF[…]
directeur génér[…]

JEAN-LOUIS SOLAL RACONTE LA PART-DIEU

Jean-Louis Solal, « inventeur » des centres commerciaux en France, président de la S.C.C., a créé avec la Hénin, depuis six ans, sept centres commerciaux : Vélizy 2, Rosny 2, Grigny 2, Bures-Orsay, Evry 2, Bobigny 2 et la Part-Dieu. Il nous parle de sa dernière création, la Part-Dieu à Lyon.

Tout d'abord, il faut y croire. Il faut imaginer que, là où un immense terrain vague a succédé à une caserne, on pourra faire venir chaque jour cinquante mille à cent mille personnes et qu'elles y trouveront, non seulement une commodité, mais aussi un plaisir.

Evidemment, il ne s'agit pas de la foi du charbonnier. La certitude de la réussite s'appuie tout à la fois sur ce que l'on voit, sur ce que l'on mesure, et sur ce que l'on sait.

Ce que l'on voyait à Lyon, c'est qu'une très grande ville européenne ne disposait pas de l'équipement commercial répondant aux besoins de ses habitants, et, surtout, que ce qui existait n'exerçait aucune séduction au-delà des limites de la cité.

Les possibilités commerciales pouvaient être mesurées : on connaît les besoins, on sait ce qui existe, on en déduit ce qui manque. Mais il ne s'agit pas d'un calcul simple car l'attraction du centre commercial augmente avec sa propre dimension. Où est la taille optimale ?

C'est là qu'intervient ce que l'on sait. Mais on ne peut être « savant » que si on est allé à l'école. Il faut savoir ce qui, bien ou mal, a été réalisé ailleurs. Il faut aussi, avant d'aborder des problèmes prodigieusement complexes, s'être « fait la main » sur des équations relativement plus simples et, très modestement, avoir analysé les bonnes et surtout les mauvaises notes obtenues sur les devoirs précédents.

Encore faut-il que les autorités qui ont décidé de créer un centre commercial soient convaincues que vous êtes le plus apte à le réaliser tel qu'elles le souhaitent. Car il y a un concours : il faut exposer tout ce que l'on croit, tout ce que l'on désire. Il faut surtout chiffrer ses possibilités car les problèmes financiers interviennent très pesamment dès cette phase. En un mot, il faut convaincre des hommes ; ce n'est jamais simple, mais c'est passionnant. J'oubliais... il faut aussi démontrer à ceux qui prennent l'énorme risque capitaliste que l'affaire sera satisfaisante.

Il s'agit d'apporter bien autre chose que des boutiques bien approvisionnées, élégantes, aux prix attractifs, etc. Il s'agit de tenir compte de tous les désirs qui se manifestent dans cette population, même s'ils ne sont pas clairement exprimés : meilleur cadre de vie, respect de l'environnement, qualité du milieu, soif de contacts et d'échanges.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, ce centre doit être perçu par les Lyonnais comme « leur » réalisation. Il doit être désiré, pas toléré.

C'est le lancement, la publicité, l'ouverture au public... C'est-à-dire que rien n'est fini, mais au contraire que tout commence, car ce centre, maintenant, il doit vivre, s'animer, se développer, s'imposer à sa clientèle, c'est-à-dire s'adapter pour la satisfaire... L'aventure n'aura pas de fin...

Résumons : Réaliser un centre commercial c'est imaginer, étudier, lutter, convaincre, coordonner, imposer ou séduire, c'est conjuguer les efforts d'hommes aux caractères, aux qualités très diverses mais tous attachants et les faire travailler ensemble pour la satisfaction d'autres hommes.

En un mot, réaliser un centre commercial, c'est vivre.

SOFINCO-LA HÉNIN : 3 milliards de francs d'achats financés en 1975

« *LA maison ne fait pas crédit* »... Tel était, il y a une dizaine d'années encore, le panonceau affiché dans nombre de magasins. Aujourd'hui, ces conceptions sont révolues. Le crédit a pris une très grande place dans la vente de biens d'équipement des ménages et a largement contribué à l'expansion économique de l'après-guerre.

On admet maintenant l'idée que le particulier, à l'instar de l'entreprise, effectue un in[ves]tissement lorsqu'il achète une machine à laver, un meuble ou une automobile. Il est donc normal de répartir la charge du règlement des achats sur une période plus ou moins longue. Cette méthode se justifie d'autant mieux qu'elle permet l'usage immédiat du matériel désiré et l'adaptation de son règlement aux revenus escomptés.

Ainsi, le crédit a contribué au développement de la notion de budget familial et à son organisation ; en même temps, il se présente comme un moyen efficace d'épargne planifiée.

Face à ce développement important du crédit à la consommation, Sofinco-La Hénin a, tout au long de ces dernières années, poursuivi son évolution afin de s'adapter à ce rôle de financier spécialisé dans l'équipement des ménages. Elle a consacré 170 millions de francs de fonds propres à cette activité et financera, en 1975, plus de 3 milliards de francs d'achats au profit de quelque 650 000 familles. L'ensemble des crédits en cours gérés par elle dépasse largement un million de comptes.

Pour dominer les problèmes nés d'une gestion aussi volumineuse, dans des conditions de sécurité et de rapidité susceptibles de satisfaire ses clients négociants et leurs acheteurs, Sofinco-La Hénin s'appuie sur un ensemble de 1 200 personnes. Il s'agit d'un personnel hautement qualifié, capable de résoudre aussi bien le problème financier posé par tel vendeur souhaitant suivre l'évolution générale de l'appareil de distribution que celui posé par l'organisation du budget d'un jeune ménage.

Par ailleurs, Sofinco-La Hénin dispose d'un réseau largement décentralisé comportant quatre-vingt-cinq agences, réparties sur l'ensemble du territoire national, dont douze dans des centres commerciaux régionaux. Ce réseau peut ainsi être en relations suivies avec plus de trente mille vendeurs spécialisés dans l'automobile, l'ameublement, l'équipement ménager et les loisirs (camping, caravaning).

A cette équipe et à cette infrastructure sont venus s'ajouter les moyens les plus modernes de la gestion informatique. Un réseau de télé-traitement permet à chaque agence d'être en contact immédiat avec l'unité centrale, la capacité de stockage de fichiers en accès direct étant actuellement de 6,5 milliards de caractères ; chaque point de vente peut ainsi connaître, en quelques secondes, la position de compte de n'importe quel client, acheteur ou vendeur, et apporter, par conséquent, une solution instantanée à toute question posée.

Le même acheteur, client de Sofinco-La Hénin, peut équiper son foyer, acquérir une voiture, organiser ses loisirs en faisant appel à d'autres techniques, telles que le crédit à la consommation, le prêt personnel, le prêt à l'amélioration de l'habitat.

Loin de l'idée d'être une dette ou de constituer une servitude, le crédit, pris dans les formes actuelles, contribue à libérer l'homme : fondamentalement, c'est une force d'enrichissement qui amène à vivre mieux. Spécialisée dans le crédit à la consommation, Sofinco-La Hénin est devenue, en réalité, une « banque au service des particuliers ».

MARCEL BOUCHET
Directeur général

GEFIC : 30 000 appartements vendus

Jeudi 5 juin. « Le Figaro » (pages immobilières) : Gérard M..., trente-quatre ans, marié, deux enfants, coche trois annonces signées GEFIC. Il aurait pu, ce même jour, parcourir d'autres quotidiens, lire quelque hebdomadaire ou écouter un poste périphérique. Il aurait, sans doute, trouvé une réponse GEFIC à son problème logement.

Pour lui, qui désire acheter un appartement ou une maison, cette signature est à la fois un espoir et une garantie.

Le premier grand magasin de l'immobilier

Un espoir, parce que la GEFIC, devenue en treize ans, le premier grand magasin de l'immobilier en France, commercialise le plus grand nombre de programmes à Paris et dans la région parisienne. Elle apporte donc l'assurance d'offrir avec le plus grand choix, le maximum de solutions objectives. Dans une décision de cette importance le candidat acquéreur trouve là une motivation essentielle.

La GEFIC représente aussi une garantie car tous les programmes qu'elle propose au public ont été sélectionnés par elle ; elle a participé à leur conception et à leur élaboration, persuadée qu'on ne vend bien et longtemps, que la qualité.

Plus qu'une banale « raison sociale » la vente d'appartements ou de maisons est, pour la GEFIC, un acte réellement « social », vécu tous les jours au service de la clientèle.

Il n'est pas si loin ce mois de novembre 1966 où la GEFIC décidait de faire échec à la morosité générale en proposant un crédit à long terme allant jusqu'à 100 %. Ce fut une grande première de l'immobilier et un pari gagné. Depuis, le service « Crédit information » de la GEFIC n'a cessé de conseiller et d'aider chaque jour, davantage de consultants et, à l'écoute des besoins de la clientèle, d'apporter, avec le concours d'établissements spécialisés comme la COGEFIMO, des solutions particulières aux mille problèmes que pose le financement d'un appartement lorsque le crédit est cher et encadré.

Un conseil immobilier

Trente mille appartements et maisons vendus depuis 1961, voilà le bénéfice d'une idée qui consiste à faire de l'agent immobilier un véritable conseil immobilier.

Au niveau du public, d'abord, car chaque client est assuré de trouver auprès de la GEFIC, soit directement au siège social, soit à l'emplacement du programme intéressé, et dans le cadre de la « réalisation témoin », le maximum d'informations et de services.

« Crédit information », service commercial ou service juridique sont conçus pour procurer toutes facilités dans le choix et les formalités de l'acquisition ; ils sont faits également pour répercuter, au niveau des promoteurs-constructeurs, toutes les tendances du marché pour réaliser, dans la mesure du possible, l'adéquation la plus étroi[te de] l'offre à la demande.

C'est lorsque la GEF[IC] influence, de façon dét[ermi]nante, le produit au stad[e des] études qu'elle a, peut-êt[re] plus sûrement fait « ac[te de] vente » ; car ce produit c[orres]pond aux désirs d'une cli[entèle] déjà manifestée ou dont le [...] fil peut être projeté sur [...]tres cibles. La notion de c[...] a ainsi pris tout son sens.

Tendance vers le mie[ux]

On peut, bien sûr, s'int[erro]ger sur le devenir de l'acc[ession] à la propriété après un a[...] crise économique générale [...] n'a pas épargné cette p[rofes]sion.

Les augures ne sont pas [tou]jours animés des meill[eures] intentions quand ils l[...] leurs prévisions. Déjà, 1965 [...] connu une rupture br[...] entre la production e[t la] demande solvable, et cer[...] avaient imaginé le pire. [...] faits ont répondu. Aujour[d'hui] l'inquiétude doit être b[...] conseillère. En attendant [la] reprise générale, tous sec[teurs] et tous pays, des solutions [...]tielles peuvent être trou[vées] pour encourager une tend[ance] vers le mieux constatée d[epuis] deux mois.

Face à d'autres et ré[...] incertitudes, l'investisseur [...] vient vers la pierre. Le be[soin] de se loger ne peut être di[...] trop longtemps et louer [...] pas la meilleure façon de [pré]parer ou de préserver l'av[enir]. C'est sans doute cela la ré[...] de l'immobilier.

H. DE PERET[…]
directeur génér[…]

.es animaux malades de la peste

r A Compagnie La Hénin, comme toute institu- tion, doit au hasard une .rt de ce qu'elle est deve- te : des hommes se sont ncontrés, des occasions ont : être saisies. Mais si on end le loisir de scruter le ssé, même encore récent, ar en tirer quelque leçon, le pensée puis une volonté affirment : la Compagnie si donné délibérément, nitialrement, la vocation de nmobilier.

C'est sur ce thème que les siétés qu'elle a créées ou ssemblées ont été mobili- es, depuis la Compagnie s Salins, dans ses exploi- tions agricoles et le faire- loir de son immense do- aine foncier, jusqu'aux nques qui ont une spécia- ; qui s'identifie mainte- nt à leur nom.

Que dans l'inventaire des yens d'action en place on uve plusieurs sociétés de omotion, dont Sépimo-La énin, Constructions La nin et UFIC, qui pourrait n étonner ?

Un sale métier ?

Et cependant le métier a uvaise réputation. Promo- r immobilier, cela est dif- lle à définir et plus encore ustifier. Il faut avoir bu de honte pour s'en recon- ître la qualité ; de vilai- : gens souvent, dans une ivité pas claire, aux fins et en parasites des les et nobles tâches qui t celles des architectes et entrepreneurs. Des béné- s inouïs. Aucune respon- ilité vraie en cas d'échec de déception des ache- rs. Une indifférence af- se devant la détériora- des sites et des espaces s.

ui, vraiment, un sale ier, une mauvaise galère la Compagnie eut bien de s'aventurer ! Et ne les bénéfices sont-ils certains ? Le président ney ne les a-t-il pas ra- nés à une juste apprécia- i dans une communication 'il fit lors de la prépara- m du Plan ?

Eh bien, non ! Tous les imaux ne sont pas malades la peste. Que, servis par facilité des temps, certains soient discrédités, c'est contestable. Mais ils furent e intime minorité dont, de rcroit, les vrais, ceux qui, écisément, se veulent pro- leurs de métier, se sentent s loin. Et ceux-là sont mbreux. Où, peut-on se le mander, s'il n'en était usi, la banque La Hénin et Cogefimo trouveraient- es le fond de leur clien- e ?

Une place importante

Dans la promotion immo- ère la Compagnie La Hé- a déjà une place impor- te. Elle le confirmera s les années qui viennent. ur ce faire, elle s'est pour- d'une réserve remarqua- de terrains à bâtir.

Que ce soit à Paris, en vince ou même à l'étran- . les actionnaires voient, rront avec plaisir, s'édi- sous le timbre de leur npagnie des immeubles conçus et solidement isés. Rendez-vous est , par exemple, à Paris des Cordelières, rue llis), à Saint-Cloud, à esnes, à Marolles-en-Brie. urbevoie, à Lyon, à Mar- e, à Strasbourg, à Mo- .

ais l'étincelle ? Le coup atte ? Ce qui ferait dire la Compagnie La Hénin lle a su interpréter les ondes mutations sociales ociologiques du moment, ciper sur celles de l'ave- Mais une nouvelle et reuse conception de l'ha- , une architecture uguant, comme autrefois, eau et le nécessaire, un révélateur d'une ée ?

ces questions il n'est pas de répondre, bien que le vouloir de ceux qui sont uvrage ne soit pas en . Du moins sont-ils rés, ces hommes qui vou- nt être aussi des nova- , que l'appui de la ague ne leur sera pas ré.

UIS DE MONTAUZAN,
ésident-Directeur général de Sépimo-La Hénin Constructions La Hénin.

La Hénin à l'étranger

DANS le cadre de ses perspectives de développement pour les années 80, la compagnie La Hénin a décidé de commencer à s'intéresser à l'étranger.

Il lui est apparu, en effet, que, pour une nouvelle extension de ses activités, les places internationales, en particulier européennes, offraient des perspectives attrayantes, tant au point de vue immobilier que commercial.

Pour ses premières initiatives, la compagnie La Hénin a choisi deux pays voisins de la France, l'Espagne et la Belgique.

En Espagne, La Hénin a acquis, depuis près de dix-huit mois, un terrain situé dans la banlieue de Madrid, en vue d'y implanter un centre commercial, le plus important jamais réalisé dans ce pays. Dès que les plans financiers, actuellement à l'étude, seront définis, l'investissement total sera réparti entre la compagnie La Hénin et ses associés habituels pour la réalisation des centres commerciaux.

En Belgique, La Hénin a créé, en octobre 1975, une société de droit belge, La Hénin NV, qui assurera sa présence dans les pays du Benelux. Elle sera chargée de l'étude de projets d'implantation de centres commerciaux et aura une activité de promotion du tourisme et de vente de résidences secondaires, tant à la montagne que sur le littoral méditerranéen.

SALINS DU MIDI : accepter la vérité économique

ENTREPRISE plus que centenaire, la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est a, depuis la signature du traité de Rome, procédé à une restructuration que l'on peu qualifier d'exemplaire.

Après avoir absorbé plusieurs dizaines de sociétés filiales, associées ou concurrentes, et avoir concentré modernisé et agrandi ses propres établissements, elle est aujourd'hui l'un des grands saliniers mondiaux, le plus important viticulteur de France et le propriétaire d'un vaste domaine foncier, dont la mise en valeur a été confiée aux organismes immobiliers de La Hénin.

Toutes les conditions ont donc été réunies pour que les Salins du Midi apportent à leurs actionnaires, qui sont encore fort nombreux, les satisfactions auxquelles leur donnent droit les sacrifices qu'ils se sont imposés en acceptant toujours le réinvestissement des plus-values dégagées par la cession d'actifs improductifs.



Une rencontre centenaire : le salin d'Aigues-Mortes (11 000 ha, 400 000 tonnes de sel par an) et le vignoble de Jarras-Listel (400 ha, 3 millions de bouteilles par an).

Malheureusement, les résultats d'exploitation de 1975 seront — il n'y a pas lieu de le taire — fort décevants. La raison en est simple : depuis 1962, les prix de nos sels n'ont, par la volonté des pouvoirs publics, augmenté que de 57 %, tandis que, pendant ces douze années, les prix les produits industriels français étaient, dans l'ensemble, majorés de plus de 90 %.

D'autre part, et toujours au cours de cette même période, les producteurs allemands ont procédé à des hausses de 175 % sur les sels en paquets, alors que les saliniers français n'ont augmenté les prix des leurs que de 75 %, en dépit de la majoration massive du coût des emballages.

C'est en vain que la profession réclame la liberté de fixer elle-même ses tarifs de vente ou, à défaut, l'autorisation de les remonter progressivement au niveau de ceux de ses principaux concurrents européens. L'incidence en serait négligeable sur les budgets familiaux : quelques dizaines de centimes par an.

Ne pas vendre en dessous du prix de revient

En refusant d'accepter la vérité économique et en nous obligeant à vendre en dessous de leurs prix de revient certaines catégories de sel, l'administration nous empêche de poursuivre notre effort d'équipement en France et d'améliorer nos positions internationales.

Si elle maintient cette décision arbitraire contre laquelle la loi n'a prévu aucun recours, une branche professionnelle — dont le chiffre d'affaires est certes modeste, mais qui fournit un produit aussi essentiel à l'alimentation des hommes qu'à l'industrie et à l'agriculture — sera mise en péril.

Aujourd'hui, la prospérité d'une entreprise comme la nôtre dépend moins de la compétence de ses dirigeants, du travail des membres de son personnel et de la valeur de ses techniques que du bon vouloir des services des prix. On peut se demander s'il est raisonnable de s'en remettre à leur seul point de vue quand la relance des investissements mérite la priorité et que le chômage risque de devenir économiquement et politiquement insupportable.

HERVÉ BAINVILLE
Président-directeur général.

La Hénin, chef de file d'investisseurs

RABELAIS dénombrait soixante et trois manières de se procurer de l'argent, et deux cent quatorze de le dépenser... Il ne semblait pas connaître une seule manière de le conserver.

L'investisseur est justement celui qui, après avoir économisé, cherche à conserver son épargne en acquérant des biens non périssables.

L'objectif de l'investisseur « personne privée » se différencie fondamentalement de celui du promoteur, qui construit pour vendre, et de celui du spéculateur, qui achète pour revendre en vue d'encaisser une plus-value.

L'investisseur « personne privée » est, avant tout, animé par l'esprit de « bon père de famille » ; il s'efforce d'économiser pour assurer sa vieillesse et transmettre son bien à ses enfants. Il n'est pas indifférent aux revenus que lui procure son épargne, mais avant tout il a le souci, bien légitime, de préserver celle-ci de la dépréciation monétaire.

A côté de l'investisseur « personne privée », notre économie a fait apparaître des investisseurs « institutionnels » : compagnies d'assurances, caisses de retraite, qui doivent par la nature même de leur activité, et afin de garantir leurs engagements, placer des sommes importantes dans des biens susceptibles de constituer une sécurité.

Une équipe

Ces biens ont été, au cours des temps, des métaux précieux, l'or, en particulier, qui a toujours exercé sur l'homme une séduction spéciale, la monnaie métallique, les objets précieux, mais avant tout la terre et les biens immobiliers : domaines agricoles, immeubles de rapport, aujourd'hui boutiques, murs de bureaux et appartements. Il est juste d'ajouter que ces biens immobiliers ont rarement trahi la confiance que l'investisseur avait mise en eux et force est de constater que les biens de famille n'ont souvent survécu en France que grâce à cet attachement souvent viscéral des anciens pour leur terre.

Mais — pour celui qui n'a pas la chance de recevoir ce bien en héritage — investir dans l'immobilier demande une démarche complexe. Il lui est nécessaire de bien connaître le marché immobilier ; il lui faut disposer de moyens sérieux de contrôle, de surveillance, de gestion ; il doit exercer des choix techniques financiers, juridiques. Bref, il lui est nécessaire de s'appuyer sur une équipe d'hommes spécialisés et compétents en qui peut être mise toute sa confiance.

La Compagnie La Hénin — prenant en la circonstance la succession de la Compagnie financière de Suez — a constitué une telle équipe, comprenant une centaine d'hommes sous le vocable de La Hénin Investissement. La Compagnie La Hénin offre, tant aux investisseurs « personnes privées » qu'aux investisseurs institutionnels, de s'associer à elle dans un certain nombre d'opérations d'investissement immobilier que La Hénin Investissement a particulièrement choisies, dont elle contrôle la réalisation et assure la gestion.

Le succès de cette formule d'association a été assez remarquable, puisque La Hénin Investissement a été, au cours des dix dernières années, chef de file d'investissements représentant, au total, près de 2 milliards de francs.

Pratiquement, la Société d'Aménagement et de Réalisations Immobilières et Commerciales (ARIC), filiale de la Compagnie La Hénin, initie et réalise les opérations. Actuellement, elle assure la construction, en association avec les investisseurs institutionnels, de la très importante opération du Centre de transit Inter-régional rail-route (CITRAIL) qui, à la porte de Pantin, mettra à la disposition des utilisateurs quelque 200 000 mètres carrés d'entrepôts remarquablement embranchés sur les lignes S.N.C.F. Le coût de réalisation de cet ensemble sera de l'ordre de 200 millions de francs.

La société Sélectimo, autre filiale de la Compagnie La Hénin, assure la gestion du patrimoine. Quant aux sociétés d'investissement elles-mêmes, elles prennent, suivant les nécessités, la forme juridique la plus appropriée : Sicomi, dont Bail Investissement ; trente-cinq sociétés civiles ponctuelles.

Enfin plusieurs sociétés civiles de placements immobiliers, tel Sélectinvest, qui vient d'ouvrir son capital au public.

Les investissements ne sont, en principe, définitivement décidés que lorsque les utilisateurs présentant les qualités requises de sérieux, de compétence et de solvabilité, ont eux-mêmes signé l'engagement de location.

Citons, parmi les multiples opérations financées, des centres commerciaux, des grands magasins, des hypermarchés et des supermarchés exploités par les grands de la distribution, de multiples boutiques louées à des commerçants indépendants, des surfaces de bureaux, des entrepôts, des usines, des cliniques médicales, l'ensemble du Ruhl à Nice, y compris le Casino, les parkings de la gare de Lyon et de la tour Maine-Montparnasse, le village équestre de Pompadour et un hôtel à Neuilly exploité par le Club Méditerranée, des hôtels loués aux chaînes Ibis, Novotel, Frantel, Le Méridien, l'appontement du nouveau port pétrolier d'Antifer, etc.

En évitant aux sociétés locataires d'affecter leurs ressources au financement de leurs immeubles, La Hénin Investissement leur permet d'avoir une politique industrielle ou commerciale plus dynamique. Elle joue ainsi un rôle « moteur » dans divers secteurs de pointe de l'économie française.

Elle a pu, en même temps, assurer aux investisseurs des placements « pierre » dont les attraits se sont trouvés confirmés : patrimoine sélectionné et appelé à se valoriser, revenu certain, élevé et indexé. A titre indicatif, La Hénin Investissement encaissera, en 1975, des revenus locatifs de l'ordre de 170 millions de francs qu'elle reversera pour l'essentiel à ses associés.

Il va de soi que la Compagnie La Hénin tire elle-même de ses propres investissements dans ce domaine et des services qu'elle rend la juste rétribution qui lui revient.

MAURICE GONTIER,
vice-président-directeur général de la Compagnie La Hénin.

Quatorze millions de bouteilles de vin des Sables

« VIN des sables ! L'image est belle, elle fait rêver ! Immédiatement s'impose la vision d'un vin de soleil et de fête gardianne... »

Ainsi s'exprimait un artiste découvrant les charmes du vignoble des sables situé dans cette petite Camargue mystérieuse et étrange, paradis des flamands roses et des aigrettes, terre de contraste, terroir inouï où tout est mirage et poésie.

L'alliance du savoir-faire et de la technologie moderne

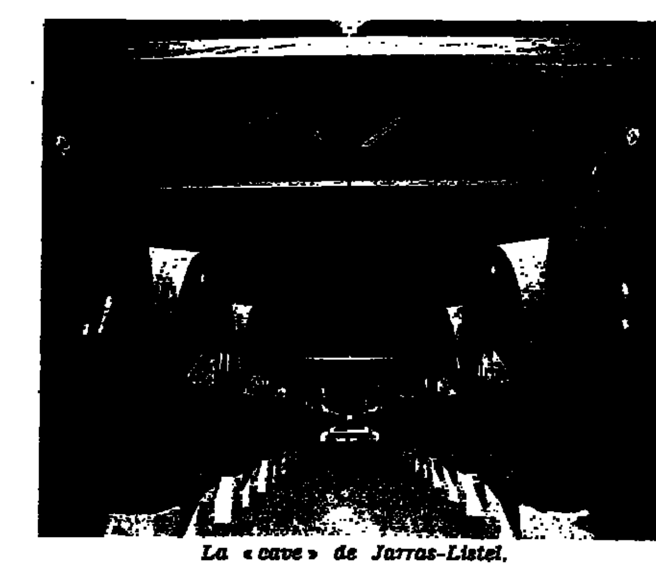
Les Salins du Midi, premiers propriétaires récoltants de France, ont fait de ces vignobles du Listel (anciennement Isles de Stel) un modèle du genre :

— en poursuivant un objectif qui est de développer la qualité des produits par l'utilisation exclusive de cépages nobles : Grenache, Cinsault, Petite Syrah et Cabernet Sauvignon pour le rouge ; Clairette, Sauvignon, Riesling et Chardonnay pour le blanc ;

— par une alliance du savoir-faire traditionnel et des possibilités de la technologie moderne.

Le raisin, cueilli au moment voulu, doit être vinifié le plus naturellement possible. Ce qui caractérise l'élaboration et l'élevage de nos vins, c'est la substitution des procédés physiques aux procédés chimiques. Cette pratique est utilisée depuis près de vingt ans par nos maîtres de chais-éleveurs, qui ont été des précurseurs en la matière. Ils font largement appel au froid, au chaud, à la force centrifuge et à la filtration stérilisante.

La totalité de notre production de 100 000 hectolitres est mise en bouteilles sur place : 14 millions de bouteilles par an ; 100 000 bouteilles par jour, en période de pointe, qui s'exportent dans soixante-huit pays, jusqu'en Afrique du Sud et au Japon.



La « cave » de Jarras-Listel.

Médaille d'or 1975

Soucieux du maintien des traditions, les Salins du Midi viennent de mettre sur le marché deux vins mousseux de qualité : le « brut de Listel », blanc de blancs, et le « grisant de Listel », gris de gris, prestigieux successeurs du « vin clairet » dont l'écrivain Di Pietro écrivait en 1849 qu'il était « léger, très fin, ayant toute l'impétuosité du champagne ».

La prise de mousse du « grisant » et du « brut de Listel » est obtenue au cours de longs mois, à basse température. L'élevage en bouteilles se poursuit dans les grottes fraîches des Pierres-Blanches du mont Saint-Clair à Sète.

Ainsi sont réunies les conditions nécessaires à l'élaboration de ce vin de mousse de qualité qui a obtenu la médaille d'or au Concours général agricole de Paris en 1975.

PIERRE JULIAN
directeur des domaines viticoles des Salins du Midi.

LA HENIN 75

POURQUOI LES « ABRIBUS » ?

par JEAN-CLAUDE DECAUX

IL y a trois ans, la Compagnie La Hénin lançait une grande campagne de publicité institutionnelle sur le thème : « La Hénin ? Connais pas... » *Le support utilisé était le vaste réseau d'Abribus que la société J.-C. Decaux avait déjà largement mis en place sur l'ensemble du territoire.*

Deux autres campagnes devaient suivre cette première manifestation : l'une concernait les centres commerciaux régionaux que La Hénin réalise avec Jean-Louis Solal, l'autre la nouvelle vocation terrienne de la Compagnie à la suite de sa prise de contrôle des Salins du Midi. Une nouvelle campagne va être lancée début 1976 par ce même canal des Abribus.

Ce faisant, la Compagnie La Hénin est résolument sortie des sentiers battus. Société financière, elle n'a pas craint, « pour se faire connaître et reconnaître », *de descendre dans la rue. A cette démarche, J.-C. Decaux n'a pas été étranger. Aussi nul n'était-il plus qualifié que lui pour exposer dans un bref article ce qu'une société financière peut attendre des techniques de la* « communication dans la rue ».



Il est étonnant de constater qu'il ait fallu attendre ces dernières années pour que les responsables de la banque, de la politique ou de la promotion des grandes causes nationales prennent conscience que la publicité était le moyen de communication le plus universel et le plus rapide pour informer — et pour convaincre — le public qu'ils souhaitaient atteindre.

Il est des industriels qui n'ont qu'un seul produit à offrir et qui, pourtant, renouvellent sans cesse l'intérêt du consommateur pour ce produit en le faisant bénéficier de conceptions publicitaires nouvelles : il est donc surprenant qu'un groupe tel que La Hénin soit resté si longtemps ignoré du grand public, alors que le champ de ses activités est aussi vaste. J'ignorais, par exemple, que La Hénin fût propriétaire de grands domaines dans le Midi de la France ; qu'elle était à l'origine d'opérations immobilières importantes ; et je n'ai découvert que très récemment, lors d'une conversation avec Jean-Louis Solal, qu'elle avait une participation très importante dans les centres commerciaux.

Je suis donc très fier que le premier groupe financier que je sois parvenu à convaincre du pouvoir et de la nécessité de la publicité ait été la Compagnie La Hénin. J'ai, en particulier, démontré à son Président M. Lamey, et à ses proches collaborateurs l'utilité du mobilier urbain en tant que support permettant la diffusion de messages auprès d'un univers aussi varié que les actionnaires, les chefs d'entreprises, les clients existants et prospectifs. La « communication dans la rue » est, en définitive, un moyen sympathique et original, surtout pour un groupe tel que La Hénin, de se faire connaître et reconnaître.

Le « message qui court les rues »

Bien sûr, il est normal que les organismes financiers recourent souvent à la presse spécialisée pour diffuser leurs informations ; mais ils ne touchent, par ce biais, que ces initiés dont je parlais plus haut. Pour l'homme de la rue, ce style de message reste ignoré ou souvent abscons, et s'il est nécessaire de l'atteindre encore faut-il le faire sous une forme attractive et qui s'impose à lui.

Prenons, par exemple, le cas de Lyon, où le réseau Abribus permet d'avoir quatre cents affiches, toutes mises en place en une seule nuit aux endroits les plus fréquentés de la ville et éclairées dès que le jour tombe. Dès le matin, elles atteindront tous les Lyonnais se rendant au travail ou vaquant à leurs occupations quotidiennes. S'agissant de La Hénin, il s'y ajoutera un effet de surprise, donc de désir d'en savoir plus ; l'impact tant qualitatif que quantitatif sera forcément supérieur à celui obtenu par la lecture d'une presse spécialisée où l'on s'attend, immanquablement, à trouver de la publicité lue par un cénacle restreint d'industriels et d'hommes d'affaires, le plus souvent déjà au fait de la question.

L'affiche Abribus, c'est la carte forcée ; c'est le message qui court les rues, qu'on retrouve à tout instant et qui provoque le regard par sa répétition même. L'affiche dans la rue, c'est la vie qui se gravera dans l'esprit, soit par sa forme, soit par sa couleur.

Je citerai, à ce propos, les résultats d'une enquête réalisée, il y a six mois environ, par la SOFRES sur l'Abribus ; elle fait ressortir que, dès le troisième jour d'affichage, 90 % de la population ont été atteints par le message ; parallèlement, le taux de notoriété spontanée de la marque affichée augmente d'environ un tiers par rapport à ce qu'il était avant l'affichage.

Je terminerai en disant que le service apporté au public par l'Abribus, ainsi que son originalité, m'ont permis d'obtenir des emplacements d'une valeur que je n'aurais pas même imaginée.

J'ai créé cette entreprise, à laquelle je crois, et je suis à la fois fier et heureux d'avoir pu convaincre de l'intérêt de notre support l'un des plus importants et des plus dynamiques groupements financiers de notre pays.

Deux ans après l'association La Hénin-Novotel

Ibis se présente comme le leader d'une nouvelle hôtellerie économiqu

IL y a deux ans, la Compagnie La Hénin s'associait avec le groupe Novotel pour promouvoir un projet de chaîne hôtelière d'un type nouveau : la création d'hôtels économiques de catégorie « deux étoiles confort » selon les normes du tourisme.

Depuis plusieurs années, on pouvait constater une prolifération d'hôtels de catégorie trois et quatre étoiles, tant à Paris qu'en province, et la saturation à court terme de ce marché était prévisible. En revanche, pratiquement aucune création d'hôtels de catégorie plus modeste n'était apparue, en dépit des encouragements des pouvoirs publics et du Commissariat général au tourisme.

Pourtant, le marché potentiel pour une hôtellerie moderne de catégorie deux étoiles était, de toute évidence, très important. Elle était, en effet, susceptible d'accueillir, tant pour ses déplacements professionnels que pour ses voyages d'agrément, une clientèle qui ne peut que difficilement accéder aux prix des prestations de l'hôtellerie trois et quatre étoiles.

Une tel projet se heurtait, néanmoins, à des contraintes économiques et financières beaucoup plus difficiles à maîtriser que dans une hôtellerie de luxe ou de grand confort, en raison, d'une part, du coût des terrains, des coûts de construction et des coûts financiers, d'autre part, des coûts de gestion. Si, donc, la demande pour un tel produit ne faisait aucun doute dans l'esprit des experts, par contre sa rentabilité n'était pas évidente.

La valeur économique de ce projet ne pouvait reposer que sur une approche absolument rigoureuse du choix des implantations et des charges foncières, de la conception architecturale, des techniques de construction ainsi que des méthodes de gestion. C'est la raison pour laquelle La Hénin décidait qu'une telle entreprise ne pouvait être réussie que si elle adjoignait à ses compétences propres l'expérience d'un groupe hôtelier ayant fait ses preuves.

La Compagnie choisit, pour ce faire, Novotel, pour sa dynamique, sa réussite commerciale, sa rigueur financière et ses compétences de construction et de gestionnaire. Déjà, à cette époque, première chaîne hôtelière française, le groupe Novotel a, depuis, confirmé sa position incontestée de leader de l'hôtellerie en France et en Europe occidentale, puisqu'il contrôle et anime à présent près de cent établissements de catégorie « grand confort » représentant plus de onze mille chambres.

L'association La Hénin-Novotel a donné naissance à la Sphère, société de promotion hôtelière et de restauration chargée de promouvoir et de développer la nouvelle chaîne hôtelière. La Compagnie La Hénin participe, actuellement, pour 55 % au capital de cette société, Novotel et ses principaux actionnaires pour la Caisse des Dépôts e gnations pour 10 %. Ur à terme permettra au Novotel d'avoir une part identique à celle de L (45 % chacun) et à d'avoir une participati la société holding du Novotel.

La nouvelle chaîne reçut le nom « d'Ibi quelques mois grâc synergie exceptionnel deux groupes. un « Ibis » était en constr Bordeaux. Cet hôtel, c en moins de sept mois guré en septembre 1974, prototype qui permit de trer que le pari techniq tant sur la conception, truction et les budgets tissements admissibles gagné.

Aujourd'hui, cinq représentant plus de hu chambres, sont en expl à Bordeaux, Sallanches, coing, Paris-Bagnolet et C Les résultats obtenus sur de la gestion sont tout satisfaisants et le ra qualité-prix des prestati extrêmement apprécié du

Seize autres établiss sont actuellement en pr d'ores et déjà a été mis s un programme de dévelop prévoyant la mise en c de huit à douze établis par an.

En moins de cinq chaîne « Ibis » atteindr une dimension interna Dès maintenant, elle se p comme le leader d'une n hôtellerie économique. De breux projets étudiés, dé par différents groupes h et financiers, elle est la ce jour à avoir réali objectifs.

Toutes les conditions sor réunies pour que, dans l nées à venir, « Ibis » parmi les plus grands n l'hôtellerie européenne.

GÉRARD PELISSO
Président du conseil de surveill de Sphère.

SÈTE : un contrepoint aux grands sites de la Côte d'Azur

LE Languedoc des Salins du Midi, c'est 35 000 hectares, à peu de minutes ou d'heures de Paris, des grandes villes françaises comme de tous les grands centres européens, grâce aux aéroports de Nîmes et de Montpellier et aux autoroutes qui font aussi bien de leurs plages des lieux de week-end pour les Lyonnais que l'étape ou l'aboutissement de la route des vacances de millions d'Européens.

A Sète, par exemple, les Salins possèdent plus de 1 000 hectares entre l'immensité de l'étang de Thau et le mont Saint-Clair, qui domine, avec son célèbre cimetière marin, toute la ville de Sète.

Les trois quarts de cet espace sont plantés en vignes et c'est là, au château de Villeroy, que s'élaborent les grands produits des domaines viticoles des Salins. Le dernier quart (250 hectares), recevra, selon un plan et des directives approuvés par les pouvoirs publics locaux et la commission interministérielle pour l'aménagement du Languedoc-Roussillon, des aménagements et des constructions destinés aux loisirs d'une clientèle très vaste. Sète deviendra ainsi, sur la côte languedocienne, un nouveau contrepoint aux grands sites de la Côte d'Azur.

Un grand port de plaisance y sera construit sous les auspices de la ville de Sète et avec l'aide de l'Etat, qui recevra, dès sa mise en service, les quelque trois cents yachts des membres du « club nautique » de Sète dont la présence dans l'actuel port de pêche n'est plus possible.

Autour des bassins d'escale et d'hivernage, se développeront des programmes de construction variés orientés vers la clientèle locale et régionale, spécialement pour les résidences principales et secondaires très fréquentées la plupart des week-ends ensoleillés, et vers une clientèle beaucoup plus large pour toutes les formes d'hébergement collectif : hôtels, clubs ou résidences locatives.

Cette opération d'aménagement est menée en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Cela se traduit, tant par des accords de coopération passés avec la Société d'aménagement du département de l'Hérault (émanation commune du département et de la Caisse des dépôts), dont les programmes voisins seront coordonnés avec ceux de la Compagnie et qui apportera son concours administratif et technique, que par les concours financiers de l'Etat et du département à certaines grandes dépenses d'infrastructure : construction du port, remaniement des dessertes routières, établissement d'un canal de liaison entre l'étang de Thau et la mer...

La Compagnie des Salins et la Compagnie La Hénin ont confié à une filiale commune — COGESA — la conduite de l'opération. Lancée progressivement, celle-ci atteindra un rythme de croissance harmonieuse en 1977. Elle constituera une étape importante de la mise en valeur des multiples sites laissés libres par le sel et le vin. Dans le même temps, La Hénin et Les Salins continuent, sur une échelle plus limitée mais déjà très importante, à mettre en valeur leurs terrains tout au long de la côte méditerranéenne, depuis l'embouchure de l'Aude jusqu'à Hyères, en passant notamment par le cap d'Agde, le Grau-du-Roi, Fos. Il s'agit là encore de centaines d'hectares, de millions de mètres carrés judicieusement répartis entre résidences principales et lieux de vacances et pourvus de tous les équipements souhaités par le public, aujourd'hui à juste titre exigeant.

Travaillant avec tous les moyens du groupe et faisant appel aux meilleures équipes d'architectes, jeunes ou confirmés, français et étrangers, COGESA tentera, ainsi, de donner un nouvel attrait à des sites préservés de la vulgarité des développements anarchiques.

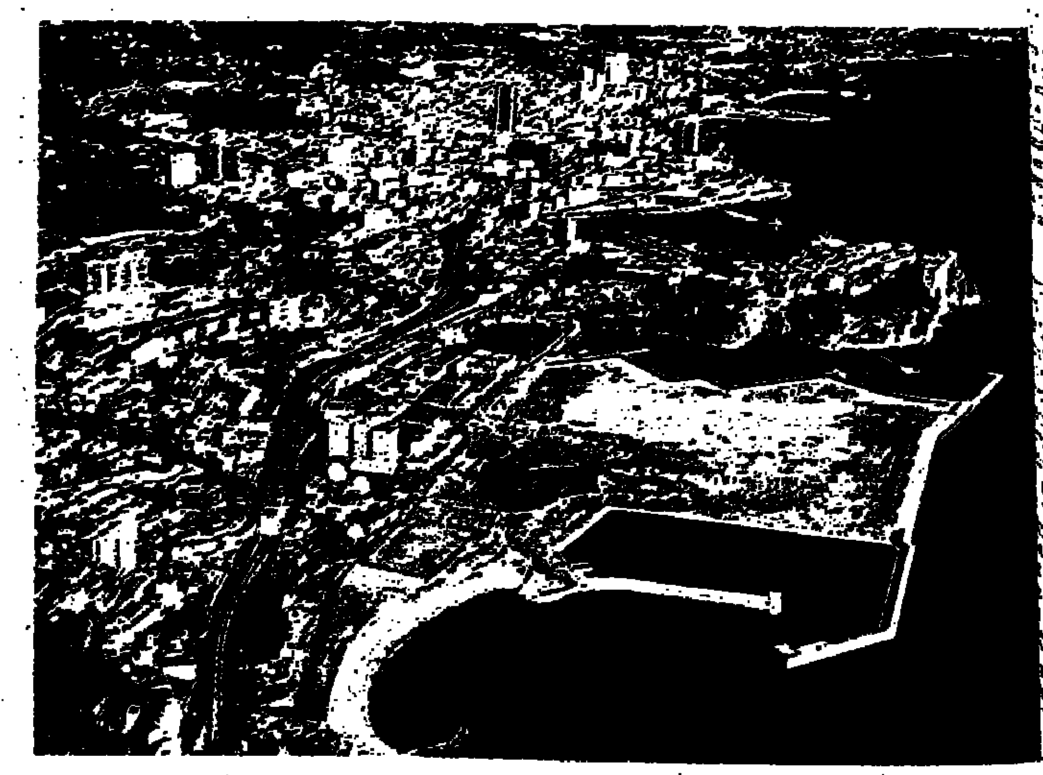
MAX STERN
Directeur à la Compagnie La Hénin

UNE « PREMIÈRE » A MONACO

PARMI les actions de promotion immobilière que développe la Compagnie La Hénin, mention particulière doit être faite du programme de Monaco-Fontvieille auquel elle participe.

Cette opération est originale et, sans doute, remarquable à plusieurs titres. Par son ampleur : trois mille appartements. Son emplacement : un terrain gagné sur la mer. Sa qualité : les immeubles témoigneront d'un exceptionnel effort de recherche en matière d'architecture et d'équipement. La difficulté de son montage : associée à une personnalité de Monaco et à un groupe étranger, la Compagnie La Hénin a dû mettre en place une méthode de travail et une techni réalisation inédites.

Mais, surtout, la Compagnie La Hénin associés sont parvenus à instaurer avec monégasque, initiateur de l'opération et pa nément attaché à une grande réussite ur tique et architecturale, un véritable c d'association. C'en est fini de l'opposition tionnellement constatée entre la collec publique et le promoteur : tous les prob — depuis la desserte de l'ensemble, la préserv du voisinage, le fonctionnement du port ju la hauteur et à l'aspect des bâtiments — étudiés et tranchés en commun.





LE MONDE DES AFFAIRES

LE PROCÈS DE NESTLÉ A BERNE

La poudre de lait tue-t-elle les enfants du tiers-monde ?

De notre correspondant

Berne. — La poudre de lait tue-t-elle des bébés ? Posée aussi abruptement, la question peut paraître provocatrice ? Pourtant, cette accusation est à l'origine de la plainte en diffamation déposée par la société Nestlé contre un groupe de travail sur le tiers-monde de Berne. Les premières audiences de ce procès se dérouleront les 26 et 27 novembre devant le tribunal de district de Berne. C'est la première fois qu'une instance judiciaire helvétique est appelée à se pencher sur les activités d'une entreprise multinationale, et non des moindres, dans les pays en voie de développement (1).

Le porte-parole de la société Nestlé ent d'annoncer la création d'un onseil international de l'industrie limentaire infantile ». La société njointement avec d'autres fabricants, mis au point un « code » qui énonce certain nombre de règles auxquelles vra se conformer la publicité.

L'affaire remonte à mars 1974, avec la ffusion par l'organisation britannique ntraide War on Want (guerre au bein) de l'étude publiée sous le titre *The baby killer* (« Le tueur de bébés ») consacrée à la vente et la promotion de lait en poudre pour nourrissons dans le tiers-monde. Se référant à des travaux scientifiques, son auteur, Mick Miller, mettait plus particulièrement en cause les méthodes utilisées par les firmes Nestlé et Cow and Gate. Le groupe de travail sur le tiers-monde de Berne diffusa ensuite cette étude en Suisse sous le titre : « Nestlé tue des bébés » avec certaines modifications dans l'avant-propos et le résumé.

Honteusement calomniée »

Cette publication reproche notamment à une publicité envahissante d'inciter les femmes des pays en voie de veloppement, surtout dans les milieux plus défavorisés, à remplacer l'allaitement maternel par du lait en poudre. l'emploi du biberon exige des conditions d'hygiène rigoureuses qui ne sont s toujours respectées. En outre, le oduit étant trop cher, les utilisatrices nt tentées de le diluer abondamment ns de l'eau souvent polluée. Ainsi des lliers d'enfants seraient morts ou nbés malades à la suite d'affections triques ou intestinales, alors que le maternel est irremplaçable, et de croît gratuit.

our étayer ses affirmations, le upe de travail sur le tiers-monde fournit divers exemples de la propagande imprimée et radiophonique faite par Nestlé dans plusieurs pays pour ce produit. Il cite également des rapports médicaux et des témoignages de spécialistes. D'après les informations dont il dispose, il considère que le comportement de certaines sociétés multinationales vendant des aliments pour nourrissons dans le tiers-monde *« va à l'encontre de l'éthique et de la morale »*.

« Il existe une relation évidente de cause à effet, fait encore valoir le groupe de travail, *entre la publicité en faveur des produits industriels pour bébés et les conséquences pouvant entraîner la mort ou des maladies. Il est donc justifié et légitime d'en conclure que des entreprises tuent des nourrissons. »*

iberon sale et eau polluée

'estimant *« honteusement calomn »* par ce rapport, Nestlé réplique il est aussi ridicule de l'accuser de r des bébés que de rendre Ford ponsable des accidents de la route. *De tout temps,* déclarent les responbles de la société, *nous avons forteent insisté sur l'importance du lait aternel pour les nourrissons dans les emiers mois de la vie. Nous réfutons tégoriquement l'ignoble accusation on laquelle nos produits seraient la use de la mort de milliers d'enfants provoqueraient des troubles physies ou mentaux. »*

Une procédure de conciliation ayant oué, il appartiendra maintenant à justice de déterminer si les accusas portées contre Nestlé constituent outrage ou correspondent à une aine vérité. Les treize membres du upe de travail sur le tiers-monde Berne qui prendront place au banc accusés n'entendent pas se laisser re au silence et espèrent pouvoir rter la preuve de ce qu'ils avan- Ils déclarent disposer d'autres ments à l'appui de leur thèse et demandé l'audition de divers té, notamment de spécialistes en tion et en pédiatrie. D'autre part reprochent à Nestlé d'avoir exercé pression sur leur imprimeur et certains journaux pour tenter uffer l'affaire.

oquant ce procès dans la dernière mblée des actionnaires de Nestlé, Lotard Vogt, président du conseil d'administration avait cru pouvoir parler d'un *« fait divers de portée très limitée »*. Pourtant cette affaire traduit à sa manière le malaise que suscitent dans une partie de l'opinion certaines activités des sociétés multinationales dans le tiers-monde.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) Un article est paru sur l'aspect scientif de la question dans *le Monde des ces et techniques* du 15 octobre 1975. le titre : *La guerre du lait aura-t-elle*

TROIS CENTS USINES DANS LE MONDE

Avec un chiffre d'affaires de 16,6 milards de francs suisses en 1974, Nestlé st non seulement la plus grande ociété helvétique, mais aussi l'un des out premiers groupes mondiaux de industrie alimentaire. Cette société a é constituée en 1905 par la fusion de eux entreprises suisses. En 1947, elle a sorbé Alimentana (produits Maggi), is, au fil des années, Crosse et Blackell en 1960, Findus en 1962, et Ursinaanck en 1971. En 1974, Nestlé a pris ne participation de 49 % dans L'Oréal, i est l'une des premières firmes ondiales de cosmétiques avec Avon. Le groupe exerce ses activités alimenires dans six grands secteurs : produits pour bébés et spécialités diététies ; produits laitiers frais ; boissons shydratées et liquides ; chocolats ; tages, bouillons et condiments ; produits surgelés et glaces. Deux sociétés ntrôlent ses activités : Alimentana ur l'Europe, la zone sterling et les ats-Unis ; Unilac pour l'Amérique tine et le Canada. Le groupe possède uique trois cents usines et plus de pt cents bureaux de ventes, répartis ns le monde. Il occupe près de cent arante mille salariés.

Les horlogers gardent la tête froide devant la montée de la montre tout électronique

***L**ES montres tout électroniques (1) ne sont plus ce gadget amusant et onéreux, jugé incapable de menacer vraiment le marché de l'horlogerie.*

Depuis quelques mois, elles connaissent un essor foudroyant aux Etats-Unis. Au cours du troisième trimestre, les magasins américains ont multiplié leurs ventes par quatre, si bien qu'un client sur deux leur achète désormais une montre électronique. Un sondage révèle d'autre part que 95 % des possesseurs de ces montres se déclarent satisfaits et affirment n'en plus vouloir d'autres. Au train où vont les choses, la production américaine franchira probablement cette année le cap des 2,5 millions de pièces, au lieu des 1,8 million initialement prévus.

Devant cette percée inattendue, tous les pronostics ont été révisés. Les prévisions de la société californienne de marketing *Creative Strategies Inc.* sont à cet égard assez significatives. Dans une étude dont *Business Week* a reproduit des extraits, ses enquêteurs évaluent à quatre-vingt-cinq millions le nombre de montres électroniques qui seront fabriquées dans le monde en 1980, contre sept cent mille en 1974 et environ trois millions cinq cent mille en 1975. Il y a à peine plus d'un an, dix millions semblaient constituer un chiffre maximum. Cela signifie que dans moins de cinq ans l'électronique aura capté 28 % du marché mondial de l'horlogerie de petit volume, au lieu des 3 % envisagés initialement.

Simple vue de l'esprit ? Autrefois très prudents, les spécialistes pensent que la plus grande révolution que l'horlogerie ait connue depuis l'invention de l'échappement (régulateur du mouvement) au dix-huitième siècle est désormais en marche. Selon eux, les montres électroniques supplanteront tôt ou tard les montres mécaniques. Les plus optimistes en fixent l'échéance à l'horizon de 1985. Peut-être est-ce un peu prématuré. En tout cas, force est de constater que le processus s'est développé beaucoup plus vite que prévu. Le phénomène n'est pas le fait du hasard.

Donner l'heure exacte n'offre, en pratique, pas plus de difficultés aux électroniciens que fournir les résultats de calculs mathématiques complexes. Au moment où les ventes de calculatrices tendent à décliner, il était tentant pour les fabricants américains de circuits intégrés de jouer la carte de l'horlogerie. D'autant que tous, ou presque tous, les obstacles qu'ils avaient rencontrés en explorant ce marché ont été aplanis.

Plus de soixante firmes américaines se sont lancées dans la bataille, avec la ferme intention de tailler de sérieuses croupières aux horlogers suisses, japonais, français et même américains. La célèbre firme Gillette a décidé elle aussi de tenter l'aventure en compagnie de l'*Integrated Displays Systems*.

Le vice-président de la *Micro Displays Systems* prétend que, dès 1977, les montres mécaniques subiront leur premier grand échec. Pour gagner ce pari, les électroniciens américains disposent de deux atouts majeurs : la technologie, qu'ils sont, avec les Japonais, à peu près les seuls au monde à posséder et à maîtriser, et la puissance de leur appareil de production. Dès 1976, *Texas Instruments* et *National Semi Conductor* seront capables d'aligner plus d'un million de modules (l'équivalent du mouvement dans une montre mécanique) par an.

De nombreux problèmes n'en resteront pas moins en suspens. Celui des prix n'est pas le moins ardu à résoudre. Pour séduire la clientèle, les fabricants américains ont dû consentir d'énormes rabais (50 % en un an). Des montres à moins de 60 dollars (265 F) sont ainsi apparues sur le marché. Mais cette promotion s'est faite au détriment de la rentabilité. Aussi est-on pris d'un sérieux doute quand certains annoncent pour la *mi-1976* la sortie d'une montre à 30 dollars (135 F), prix considéré comme étant le seuil de la diffusion de masse.

Un choix épineux

Le choix du bon procédé d'affichage horaire est aussi très épineux. Deux techniques s'affrontent : les diodes électroluminescentes (LED) et les cristaux liquides (L.C.D.). Les LED sont des lampes électroniques miniatures. Leur fiabilité a été éprouvée sur les calculatrices et leur coût est très bas. Mais elles sont très gourmandes d'énergie. La lecture de l'heure sur les montres équipées de LED ne peut être permanente. Elle est obtenue en appuyant sur un bouton-poussoir. Ceci assure aux piles une autonomie d'un an au lieu de dix heures en fonction continue. Pour l'utilisateur, la gêne est incontestable.

Les L.C.D. consomment, en revanche, peu de courant. La lumière du jour suffit à les impressionner en permanence. La plage de lecture est, en outre, suffisamment vaste pour permettre l'affichage simultané des heures, des minutes et des secondes, élément de précision indispensable pour des montres qui ne donnent qu'une idée ponctuelle et non globale du temps, comme celle obtenue sur une montre à aiguilles. Mais le coût des L.C.D. est plus élevé et leurs teintes pâlissent encore avec le temps, d'où la nécessité de les remplacer périodiquement.

Les Américains ont tout misé sur la montre LED. Mais c'est le consommateur qui fera la décision. Cette inconnue comporte un risque pécuniaire évident.

Enfin, pour investir le marché européen comme ils le projettent, les électroniciens américains devront trouver des canaux de distribution appropriés. Lip a déjà ouvert ses réseaux à *National Semi Conductor* (marque Novus). Mais rien ne prouve que les autres firmes horlogères seront disposées à faire entrer le loup dans la bergerie.

Aussi, malgré le danger qui les menace, les fabricants d'horlogerie ne s'empressent pas de se reconvertir.

Les deux géants japonais, *Hattori* (marque Seiko) et *Citizen*, se bornent à être présents sur le marché. L'un et l'autre croient davantage en l'avenir du L.C.D., mais aussi à la survie de la montre à quartz de la première génération (2). Témoin : les affiches Seiko, récemment apparues dans le métro parisien.

De son côté, l'américain *Timex-Kelton*, qui éprouve déjà de sérieuses difficultés à amortir la fabrication de ses propres montres à quartz, vu l'accueil très mitigé de la clientèle, ne cherche pas non plus à mettre les bouchées doubles. On lui prête toutefois l'intention d'acquérir une firme de circuits intégrés.

Les Européens, principalement les Suisses et les Français, qui fabriquent à eux seuls plus de la moitié des montres vendues dans le monde, estiment aussi que rien ne sert de courir. Les montres électroniques n'ont encore fait, il est vrai, qu'une entrée timide sur le vieux continent, car, tout en ayant fortement baissé, leurs prix demeurent élevés (de 400 F à 1 500 F).

Rendues prudentes par leurs déboires dans l'électronique, mais aussi très éprouvées par la récession — elles vendront en 1975 vingt millions de montres de moins que prévu — les firmes suisses avancent à pas comptés. *Ebauches S.A.*, pour éviter des recherches coûteuses, s'est alliée au printemps dernier au premier fabricant mondial de circuits intégrés, l'américain *Hughes Aircraft*. L'assembleur *Nepro*, de son côté, monte des modules avec des composants américains.

En France, plusieurs firmes horlogères *Herma-Lov*, *Yema*, *Jaz*, se sont, elles aussi, mises à habiller et à vendre sous leurs marques des modules américains. Pendant ce temps, *Montrélec*, société d'études pour la montre électronique créée en 1971, s'apprête, malgré la défection de la C.S.F., à entrer dans une phase active de son développement. Dans quelques mois, elle sera en mesure, son président le prétend, de fournir à ses adhérents les moyens de fabriquer des montres électroniques.

Bref, chacun s'emploie à préparer un avenir dont personne ne voit très bien les contours. Tout porte à croire, que les européens sauront tenir leur place sur ce nouveau marché en mettant au point des produits élégants et racés, qui font encore défaut. D'après M. Marcel Pizon, père de la télévision en couleur transistorisée, reconverti à l'électronique horlogère et qui se désespère de ne pouvoir lancer sa production faute de capitaux, ce serait même leur unique chance. Un langage semblable est tenu par les dirigeants de *Jaz*, les premiers à être passés de la parole aux actes, et le Syndicat des horlogers-bijoutiers. Car les horlogers européens ne doivent pas se leurrer sur leurs possibilités. En dehors d'*Eurosil*, une minuscule firme allemande maintenue à bout de bras, dont *Montréléc* est cliente, il existe en Europe aucun fabricant de circuits intégrés.

Sans un tel appareil de production, les Suisses et les Français seront totalement inféodés aux Américains et peut-être même aux Japonais, avec tous les désagréments que cela comporte.

La suprématie horlogère de la Suisse (38 % de la production mondiale) en particulier risque donc d'être sérieusement ébranlée le jour où les montres électroniques auront détrôné leurs grandes sœurs mécaniques.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Ces montres appartiennent à la seconde génération des montres à quartz, c'est-à-dire des montres électroniques.

(2) Les montres à quartz de la première génération comportant un moteur pas à pas, un cadran et des aiguilles.

Actualité de l'agriculture

Trois Américains sur dix

(Suite de la page 15.)

2) LE COMPLEXE AGRO-ALIMENTAIRE dans le secteur privé : trois personnes sur dix occupent un emploi dans la chaîne de l' « *agri-business* » :

— *En amont* : 6 millions de salariés produisent des machines de culture et de récolte, des engrais, des aliments de bétail... C'est un secteur dans lequel les firmes multinationales sont toutes-puissantes. Par exemple, quatre sociétés : Allis Chalmers (Fiat), John Deere, International Harvester, Massey Ferguson, fabriquent 75 % des tracteurs ;

— *Au centre* : quelque 4 millions de « paysans ». Près de 45 % des exploitations ne commercialisent pas plus de 5 000 dollars (20 000 F) de marchandises par an. Autrement dit, une partie importante des agriculteurs américains vivent sur de petites fermes, au sol ingrat, et sont généralement lourdement endettés. Toutefois, les Etats-Unis sont aussi le pays de la « *ferme à un homme* », un individu seul peut cultiver 400 hectares de maïs (le maximum est de 100 à 150 hectares en Europe) ou surveiller l'engraissement de mille cinq cents à deux mille têtes de bétail. Ces résultats sont obtenus grâce à une mécanisation très poussée des exploitations qui représente un investissement global de l'ordre de 400 milliards de dollars ;

— *En aval* : 9 millions d'individus se consacrent à la conservation, la transformation et la vente des denrées. Ce secteur est également très concentré : les cinquante plus grandes firmes réalisent la moitié du chiffre d'affaires de l'alimentation. Des chaînes de supermarchés assurent la distribution : Great Atlantic and Pacific et Safeway réalisent chacun plus de 6 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Certains groupes ont de vastes ramifications internationales : Corn Product emploie cinquante mille personnes, dont quinze mille aux Etats-Unis, possède soixante-quinze usines dans trente-cinq pays différents et soixante-quinze filiales internationales. La plupart des grandes firmes sont liées à des empires financiers : Heinz, à Mellon ; Grace à Rockefeller.

3) LA POLITIQUE AGRICOLE : la politique agricole mise en place après la crise de 1929 combinait un soutien des revenus agricoles important avec des facilités de crédits, des subventions aux exportations et à la recherche, pour éviter la constitution d'excédents, tout en assurant des prix alimentaires bas. En 1973, avec l'apparition d'une pénurie mondiale de denrées, les Etats-Unis ont « débridé » la production. Tout en conservant le bénéfice des crédits de campagne, les agriculteurs ont pu mettre en culture quelque 20 millions d'hectares supplémentaires.

En outre, les revenus ont été *garantis* par un système de paiements compensatoires. L'administration fixe pour chaque produit un « prix de cible » (137 cents le boisseau pour le blé, 110 cents pour le maïs en 1974). Ces prix de cible, environ trois fois moins élevés que les prix garantis aux producteurs européens, sont aussi très inférieurs aux prix que les agriculteurs touchent effectivement sur le marché américain (intégré au marché mondial). Combiné avec les autres avantages dont disposent les fermiers, ce système a néanmoins procuré la sécurité suffisante pour développer leur production.

Les résultats ne sont pas négligeables. Les exportations de produits agricoles se sont élevées à 22,4 milliards de dollards en 1974, presque autant que le coût des importations de pétrole. Toutefois, ces ventes ont provoqué une hausse rapide des prix alimentaires intérieurs. La grève des dockers, à l'annonce de nouveaux achats massifs de céréales par l'Union soviétique (voir l'article de Jacques Almaric), l'été dernier, a prouvé la sensibilité de l'opinion américaine à ce problème. Le gouvernement fédéral devra donc convaincre les électeurs que les avantages d'une politique mondiale expansionniste l'emportent à terme sur ses inconvénients immédiats pour que l' « arme alimentaire » soit vraiment opérationnelle.

ALAIN GIRAUDO.

De nouvelles difficultés en vue pour l'U.R.S.S.

(Suite de la page 15.)

Les difficultés de cette année ne signifie pas que le pain manquera cet hiver en U.R.S.S. Il y aura peut-être des ruptures de stocks — c'est une donnée depuis longtemps inhérente au système — et la farine se fera sans doute plus rare par moments, mais le pain restera disponible. A Moscou en tout cas. *Les affiches qui fleurissent dans les* boulangeries de la capitale et qui appellent les consommateurs à n'acheter que le nécessaire ne datent pas de cette année Elles sont là en permanence et même, en 1973, la presse dénonçait régulièrement les kolkhoziens qui, *par* une aberration du système, trouvent plus facile de nourrir les quelques têtes de bétail qu'ils peuvent posséder avec *du pain acheté à la boulangerie plutôt* qu'avec des aliments composés, introuvables sur le marché d'Etat.

Comme en 1972, c'est le cheptel qui souffrira le plus de la mauvaise récolte, environ cent millions de têtes de bétail et soixante-dix millions de porcs. A court terme, le consommateur y trouvera son compte puisque le rythme des abattages a déjà été accéléré pour prévenir la *raréfaction de l'offre d'aliments.* Mais à court *terme seulement, car un troupeau décimé* doit bien être reconstitué un jour ou l'autre. Les pays « *frères* » risquent aussi de faire en partie les frais du déficit céréalier. L'U.R.S.S. est un peu leur « grenier », mais elle aura du mal cette année à remplir ses obligations. La Pologne, par exemple, en sait quelque chose qui s'est plainte de l'incapacité de l'U.R.S.S. à tenir ses pro*messes et qui a obtenu de Moscou* des crédits spéciaux pour effectuer des achats de céréales en Occident.

Gros mangeurs de pain

Quelques chiffres *donnent* une idée du problème de l'Union soviétique : pour une *population supérieure* à 250 millions d'habitants, le pays engrange en moyenne, depuis cinq ans, 190 millions de tonnes de grains. Avec 210 millions d'habitants, les Etats-Unis font une *récolte comparable.* Toutefois, alors que ceux-ci exportent bon an mal an des dizaines de millions de tonnes, l'Union soviétique connaît un déficit chronique. L'explication réside dans une autre statis*tique. Le Soviétique est sans doute le plus gros mangeur de pain du monde* : il dévore plus de 140 kilogrammes par an, alors que l'Américain n'en consomme que 65.

Le problème de l'U.R.S.S. est encore aggravé par le handicap de la productivité. Selon le dernier recensement, plus de 25 % de la *population soviétique travaille la terre.* Enfin, un quart des investissements réalisés en *U.R.S.S. concernent l'agriculture, alors* que celle-ci ne contribue que pour un cinquième au produit national brut.

Les difficultés climatiques handicapent indiscutablement la production. *Sont-elles suffisantes pour tout expliquer* ? Loin de là. Certaines régions des Etats-Unis et du Canada ne *sont* pas mieux loties de ce point de vue que l'Union soviétique. On n'y observe cependant pas de variations de production aussi importantes qu'en U.R.S.S. où, depuis 1965, les investissements agricoles ont plus que *doublé* alors que la production ne s'est accrue que de 45 %. Ce résultat n'est pas négligeable, certes On est cependant en droit de se demander *si un tel effort* financier — il ne profite qu'incidemment à la population rurale (1) — ne serait pas plus justifié s'il était accompagné d'une sérieuse réforme des conditions de production.

La lecture de la presse soviétique est édifiante de ce point de vue et donne une assez bonne idée des problèmes pratiques rencontrés. Il ne suffit pas de miser sur la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture. Encore faut-il avoir les moyens de cette politique. En pratique, cela veut *dire que le matériel agricole doit être en* état lorsqu'on en a besoin.

Cette condition n'est que rarement remplie et les colonnes des journaux soviétiques sont encombrées de récriminations contre des tracteurs en panne faute de pièces détachées, *voire de mécaniciens* ; de blé répandu sur les routes faute de véhicules appropriés pour le transporter ; ou conservé dans les pires conditions faute de capacités de stockage. Selon certains experts occidentaux, près de 15 % de la *récolte* céréalière seraient perdus avant d'atteindre le stade de la consommation ; certains experts soviétiques parlent en privé d'une perte de 10 %.

Autre écueil de la mécanisation : elle exige une main-d'œuvre qualifiée que les dirigeants ont de plus en plus de pe[…] convaincre de ne pas quitter les camp[…] La pénurie est particulièrement sensib[…] ce qui concerne les mécaniciens […] conducteurs de matériel agricole. En[…] des salaires confortables, c'est par cen[…] de milliers qu'ils désertent le fro[…] l'agriculture pour celui de l'industrie […] *la civilisation urbaine.*

De toutes ces insuffisances, les r[…] sables ont parfaitement conscience. […] cachent pas, cinquante-huit ans après la […] lution, que la solution du problème […] cole « *est une œuvre de longue hal*[…] Il est déjà évident que cette question […] pera une grande place lors du […] cinquième congrès du parti comm[…] *soviétique au mois de février prochai*[…]

Les thèmes qui seront alors dévei[…] sont déjà connus. On peut les ré[…] ainsi : poursuite d'une politique d[…] tissements massifs en faveur d'une […] grande industrialisation de l'agricultur[…] de toute façon il faut dégager de la […] d'œuvre pour l'industrie) ; bonification […] elve des terres « non noires », c'est-[…] *situées en dehors de la zone ferti*[…] Tchernoziom, située dans les plaine[…] ridionales de la Russie ; meilleure utili[…] de ce qu'on appelle dans le jargon […] logique « *les réserves internes des* […] *khozes et des sovkhozes* », c'est-à-dir[…] hommes et du matériel ; resserremen[…] liens entre la recherche scientifique […] production.

Cette dernière question est partic[…] ment *à l'ordre du jour.* Le comité c[…] vient de publier une longue résc[…] consacrée à ce problème. Sous prétex[…] blâmer l'Institut de recherches agricol[…] Lithuanie, il s'en prend en termes e[…] tionnellement vifs au ministère de […] culture, coupable de n'avoir pas d[…] « *des mesures suffisamment énergiques* […] *accélérer le progrès scientifique et* […] *nique de la production kolkhozienn*[…] *sovkhozienne* » ni suscité « *l'utilisation* […] *rationnelle des exploitations* ».

C'est un coup de semonce qui […] troubler tout particulièrement M. Poli[…] le ministre de l'agriculture, benjami[…] bureau politique. Car il y a raremen[…] mauvaise récolte sans conséquence […] politique intérieure

JACQUES AMALRI[…]

(1) Le salaire moyen des travai[…] agricoles est officiellement de 98 ro[…] par mois ; à titre de comparaiso[…] salaire moyen des employés et des ou[…] est supérieur à 140 roubles.

L'EMPLOI DES PÉTRODOLLARS

L'Iran révise les ambitieux projets de ses fournisseurs empressés

Les autorités iraniennes se sont-elles trompées, ou ont-elles simplement fait mine de croire, en mai dernier, que leurs recettes pétrolières seraient inférieures de 10 milliards de dollars à ce qu'elles avaient *escompté* ? *Avec quelques mois de recul,* on s'aperçoit que les prévisions ont bien été réalisées : 19 milliards de dollars l'année dernière et quelque 22 cette année.

Entre-temps, cependant, les affaires ont été nettement ralenties. Des projets avancés ont été annulés ou ajournés. Ainsi C.D.F.-Chimie *a vu s'évanouir* la perspective de construction d'une unité d'ammoniac et d'un complexe pétrochimique de 1 million de tonnes d'éthylène, dont il était question au moment du voyage de M. Jacques Chirac à Téhéran. D'autres dossiers, de moindre importance, ont été repoussés. Des négociations déjà engagées se sont révélées plus longues que prévu. C'est le cas pour les deux centrales nucléaires qui devaient être construites par Framatome. Le projet est sur le point d'aboutir, mais avec beaucoup de retard sur le programme des deux *centrales ouest-allemandes,* « *emballé* » plus tôt.

Spie Batignolles essaie toujours, avec de bonnes chances de succès, de décrocher, avec le groupement dont elle est le chef de file, un important contrat d'étude pour le réseau des chemins de fer, « *contrat qui devrait déboucher sur la réalisation d'une partie de celui-ci* ». On dit, du côté français, que tout n'est pas perdu pour l'étude et la construction du métro de Téhéran (un serpent de mer). En revanche, on *est quelque peu déçu* par les retombées du choix du procédé SECAM de télévision en couleurs : le matériel professionnel est loin d'être seulement acheté en France, et pour le matériel de réception pour le public..., il est clair que la firme allemande Siemens est *mieux* placée.

Du simple au double

En vérité, l'Iran joue serré. Et pas seulement avec les Français. Comment s'en étonner ? « *Nous avons été en discussion* avec *Du Pont de Nemours pour la construction à Ispahan d'une usine qui devait coûter 250 millions de dollars,* déclare le chah dans une interview récente à *Business Week. Maintenant, un an plus tard, on nous dit que cela va coûter 450 millions de dollars.*

« *Le complexe pétrochimique japonais devait coûter 1 milliard de dollars. Maintenant on nous dit qu'il demandera 1,8 milliard. Les Japonais, qui voulaient apporter tous les financements pour construire ce complexe, ont ensuite annoncé que leur situation s'était détériorée, et nous avons accepté d'assumer la moitié de la participation. Maintenant, ils demandent à l'Iran de garantir leur propre participation de 58 % auprès des banques internationales. C'en est vraiment trop...* » On n'a pas, à Téhéran, vocation de dupe.

Il y a un an, *l'Iran* assomait lui-même, seul, ses financements. Les temps ont changé. Après le coup de frein de l'été, les affaires ont *repris* en octobre, mais dans des conditions différentes. Ainsi, dans la négociation en cours sur la construction par un groupe français de la centrale classique de Tabriz, l'Iran demande que les quatre dixièmes du prix soient prélevés sur le dépôt de 1 milliard de dollars qu'il a fait il y a plusieurs mois à la Banque de France, *les 60 % restants étant financés par des* crédits à cinq ans. Après avoir emprunté 200 millions de dollars à Londres au début de l'année, le Trésor perse *négocierait* actuellement un nouvel emprunt de 500 millions auprès du même consortium de banques.

Il n'y a d'ailleurs pas que l'argent pour limiter les capacités d'absorption de l'Iran. Ses routes et ses ports sont complètement embouteillés : on estime à 250 millions de dollars les frais de transports supplémentaires que cela lui coûte chaque année. Les difficultés techniques, aussi, ont souvent le dernier mot. Ainsi, l'option sur vingt-deux rames françaises de turbotrain, qui s'ajoutaient aux quatre premières commandées *ferme, ne sera sans doute pas levée faute* de pouvoir les faire fonctionner dans les conditions matérielles actuelles du réseau. L'affaire des deux cent mille logements à construire par un consortium français s'est révélée irréalisable dans le contexte social iranien : on étudie plutôt, à l'heure actuelle (et non sans péripéties du côté français), la possibilité de former progressivement une main-d'œuvre qui permettrait ultérieurement de constituer une industrie iranienne du bâtiment.

En somme, l'euphorie passée, tout *redevient plus normal et plus sage. Le marché* iranien n'en reste pas moins l'un des plus attrayants des pays neufs. N'importe-t-il pas plus de 10 milliards de dollars de marchandises (armes non comprises) par an ? La France lui a vendu autant dans les six premiers mois de 1975 que pendant toute l'année 1974 ; 1,2 milliard de dollars. Elle recevra vraisemblablement pour 5,4 milliards de commandes cette année contre 2,9 milliards en 1974. Malgré cela, sixième fournisseur de l'Iran, elle a vu la part qu'elle occupe dans ce marché diminuer par rapport à celle de ses concurrents.

La passation de grands contrats se ralentit par la force des choses. C'est par l'action de firmes plus petites que le relais devrait être pris. Le plan *national* est *d'ailleurs* révisé en faveur des biens de consommation, aux dépens des biens d'équipement, dont les besoins immédiats avaient été proportionnellement *surestimés. Se comportant* comme en pays conquis, les firmes américaines commencent à se plaindre du contrôle des prix (il est vrai que l'inflation iranienne dépasse 20 %), des obligations de décentralisation imposées par l'administration de Téhéran vers la province, du contrôle des participations étrangères dans les entreprises des dispositions qui obligent à faire participer le personnel et le public iranien jusqu'à 49 % du capital des sociétés, etc.

S'il en est du commerce comme de la Bourse, où il faut acheter quand les autres vendent et vice-versa, le moment est bon pour aller en Iran... y jouer le jeu.

JACQUELINE GRAPIN.

L'EUROPE VERTE

(Suite de la page 15.)

Sensible à cette argumentation, M. Lardinois, « ministre » européen de l'agriculture, a laissé entendre qu'il ne s'avancerait pas sur la voie du malthusianisme. Ne vaut-il pas mieux, en effet, mettre l'agriculture au service de l'économie européenne en privilégiant son expansion et en lui gardant tout son dynamisme ?

Pour que la politique agricole commune ne soit plus l'objet de *critiques* incessantes, et souvent injustifiées, il faut que les Neuf s'accordent sur trois points essentiels :

● LES PRIX, dont la définition et la fixation ont été, jusqu'à présent, beaucoup plus le résultat d'un marchandage politique que d'un calcul économique ;

● *LA GESTION DES MARCHES* : une vision plus prospective de l'équilibre offre-demande, un peu plus d'opportunisme commercial et une plus grande rapidité de décision s'avèrent nécessaires dans ce domaine Vendre du beurre à l'étranger à des prix de braderie, accumuler 1 million de tonnes de poudre de lait et se payer le luxe *de subventionner des exportations de* céréales effectuées à contretemps, alors qu'on aurait pu quelques mois plus tôt en tirer bénéfice, voilà qui n'est fait pour rassurer ni le producteur ni le consommateur, fondés par conséquent à se demander si une bonne gestion ne faciliterait pas un meilleur financement ;

● LE FINANCEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : par-delà la querelle des chiffres, ce qui est surprenant dans cette affaire, c'est l'attitude de certains gouvernements. Les uns demandent une limitation, d'autres une compression des dépenses du FEOGA. Ils ne peuvent pourtant ignorer combien leur propre agriculture a bénéficié de la politique commune et combien leur économie a tiré profit de l'élargissement des échanges intracommunautaires

Pour essayer de concilier les points de vue en présence, la meilleure solution serait une participation financière des producteurs. L'idée n'est pas tout à fait nouvelle, mais dans le contexte actuel elle suppose un certain nombre d'engagements et d'aménagements qui sont autant de préalables à sa mise en œuvre :

1° Les prix à la production devront être effectivement rémunérateurs pour l'agriculteur ;

2° Les producteurs devront être associés à la gestion de leur marché ;

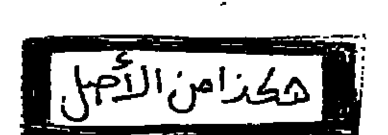
3° *La préférence communautaire* devra être correctement respectée. Elle ne l'est déjà plus aujourd'hui lorsqu'on importe du manioc pour remplacer l'orge ou le maïs dans l'alimentation animale ;

4° Il est souhaitable que la participation financière soit prélevée au st[…] de la commercialisation, ce qui supp[…] que seuls les secteurs ayant un « go[…] d'étranglement » pourront être appréh[…] dés ; de plus, elle devra être pour c[…] que producteur proportionnelle à […] livraisons ;

5° Le mécanisme de la participa[…] financière ne sera déclenché que lor[…] les charges de soutien en unité […] compte (monnaie « verte » europé[…] qui vaut actuellement 5,63 francs) […] marché dépasseront un certain pour[…] tage de la valeur de la production […] munautaire du même secteur expr[…] elle-même en unités de compte.

Il serait inexact de penser que […] agriculteurs européens ne songent, […] une vision archaïque, qu'à maintenir […] champ d'activité hors de l'évolution […] choses, réclamant le secours de tou[…] dénonçant l'industrialisation. Loin c[…] cette pensée : ils souhaitent simpler[…] un développement plus harmonieu[…] toutes les activités économiques, y c[…] pris l'agriculture.

JEAN DELEA[…]



Continental Edison des idées en Hi-Fi:

le "pupitre" tétraphonique

AT 9525 C'est le nouvel ampli-tuner tétraphonique CONTINENTAL EDISON : Le maillon essentiel d'une chaîne hifi de grande classe. Sur ce clavier, la multiplicité des réglages, les correcteurs d'écoute et des vu-mètres traduit la gamme [f]antastique des ambiances sonores qui vous est offerte. [P]ar exemple, la touche Matrix qui restitue [t]oute la richesse des enregistrements quadri [g]ravés sur 4 canaux (système SQ). [O]u bien, la touche "Extrême", [q]ui agit comme un véritable [z]oom acoustique en élargissant [l']espace sonore. [E]t tant d'autres [p]ossibilités encore, [q]ue vous ne vous lasserez [p]as d'explorer... [L']un des plus prestigieux [m]odèles de la gamme HIFI [C]ONTINENTAL EDISON.



AT 9525: 3.990F
Prix indicatif novembre 1975

trente-huit modèles

> aux normes DIN 45 500

Depuis l'apparition, en 1947, du premier "ampli" aux Etats-Unis, la technologie du son a pris un essor spectaculaire.
Platines, préampli-amplis, tuners, magnétophones à bandes et à cassettes ont remplacé phonos et T.S.F.
Modulation de fréquence, stéréo, quadrosound, quadriphonie ont marqué, parallèlement, de nouvelles étapes dans l'évolution de la technique... et c'est ainsi qu'est née la haute fidélité, qui répond actuellement aux normes DIN 45 500.
Dans l'univers de la hi-fi, CONTINENTAL EDISON s'est fait remarquer d'emblée, par sa maîtrise des plus récentes techniques comme la tétraphonie, et par une gamme originale et variée.
Trente huit modèles, cette année, et beaucoup d'autres à l'étude. De quoi satisfaire les amateurs les plus fervents, tant par le choix que par les performances.

les prix

Le meilleur rapport prix/produit

[E]n Hi-Fi, ne comparez pas les prix [sa]ns comparer sérieusement les [ap]pareils qui vous sont proposés : [co]nception, performances, fiabilité, [es]thétique, sont des éléments qui [en]trent tous en ligne de compte. [L']examen attentif d'un appareil [C]ONTINENTAL EDISON vous [p]rouvera, à coup sûr qu'à qualités [é]gales, son prix est meilleur.
[L]a variété des modèles Hi-Fi [C]ONTINENTAL EDISON vous per[m]ettra toujours de trouver celui qui [c]orrespond le mieux à votre bud[g]et. Il existe par exemple, une [c]haîne compact quadrosound [c]omportant platine, ampli, tuner et [le]cteur-enregistreur de cassette. [L]es performances hifi sont indis[c]utables. Son esthétique est raffi[n]ée. Et vous la trouverez vendue, [a]vec ses enceintes, au prix de [.]315F, chez tous les HIFI consul[ta]nts Continental Edison.

personnalisé : le conseil

Poussez la porte d'un "Hi-Fi consultant" CONTINENTAL EDISON, et parlez-lui de vous. Dites-lui tout : les appareils que vous cherchez et ceux que vous avez déjà, l'espace dont vous disposez pour votre installation, votre budget limite, vos préférences esthétiques... et laissez-le vous conseiller :
il vous évitera peut-être quelques erreurs, il vous fera découvrir les dernières nouveautés de CONTINENTAL EDISON, et il vous indiquera, à coup sûr, les appareils qui répondent le mieux à vos problèmes.

l'esthétique

-une volonté, un style-

[U]n bel objet fonctionnel, c'est aussi une façon de conce[vo]ir une chaîne hi-fi : intégrée dans un cadre quotidien, [el]le doit contribuer à l'harmonie du décor, et CONTINEN[TA]L EDISON ne l'oublie jamais.
[D]esign ou classique, chaque élément hi-fi est "pensé" [da]ns ses proportions, sa matière, son habillage, afin d'at[te]indre cet équilibre esthétique qui n'appartient qu'à [C]ONTINENTAL EDISON.

gratuit

-le disque test -

[Ce] disque a été spécialement mis au point par [CO]NTINENTAL EDISON pour vous permettre [sur] la face 1 de tester votre oreille et de [régl]er avec précision votre chaîne stéréo. [Po]ur la face 2 d'apprécier les effets [stér]éo d'une belle plage musicale. [Les] "Hi-Fi consultants" vous en [fero]nt cadeau gracieusement, [il vo]us suffira de le leur demander.

[Un] des plus prestigieux [mod]èles de la gamme HIFI [CO]NTINENTAL EDISON.



30 "Hi-Fi consultants"

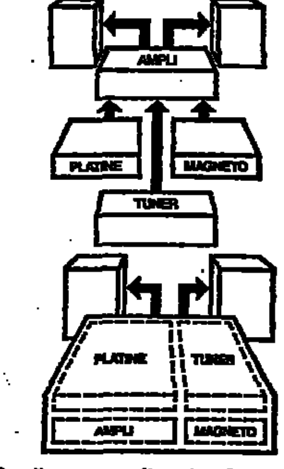
Sélectionnés parmi les nombreux points de vente où vous pouvez trouver la gamme CONTINENTAL EDISON, voici les adresses de 30 distributeurs de la région parisienne.
Leur accueil, leur compétence, leur service après-vente vous seront précieux. Un Hi-fi consultant dans votre quartier, c'est, aussi, une bonne idée CONTINENTAL EDISON.

PARIS 2e **DISLI** 9, place des Petits Pères Tél. : 260 96 50	77 MELUN **AMBIANCE MUSICALE** 4, rue St-Aspais	93 GAGNY **FRESSY** 22, avenue Jean Jaurès Tél. : 927 91 80
PARIS 4e **BHV** 52 à 64, rue de Rivoli	77 NEMOURS **CHABERT** 104, rue de Paris	93 PANTIN **TELE MATCH** 38, av. Jean Jaurès Tél. : 845 19 35
PARIS 5e **Piano ANDERS** 17-21, rue Monge	78 LE CHESNAY **BHV** Avenue de la Brétèche Tél. : 954 90 30	93 ROSNY **BHV** Centre Commercial avenue Général de Gaulle Tél. : 876 12 10
PARIS 9e **GALERIES LAFAYETTE** 40, bd Haussmann Tél. : 282 34 56	78 HOUILLES **FOURNIER** 10, avenue Général de Gaulle	93 ST-DENIS **TELE NORD** 4, rue Jules Joffrin Tél. : 752 09 67
PARIS 9e **PRINTEMPS** 64, bd Haussmann Tél. : 285 22 22	78 VERSAILLES **NIORE** 7, rue des Deux Portes Halles de Versailles Tél. : 951 35 66	94 KREMLIN-BICETRE **RADIO BICETRE** 100, av. de Fontainebleau Tél. : 672 26 79
PARIS 11e **SICART** 17, 19, rue Faidherbe Tél. : 700 64 89	91 BRUNOY **CHOUARD** 6, rue de Philisbourg	94 ST-MAUR **SEBILLE** 129 bis, bd de Créteil
PARIS 13e **PECAUD** 60, rue Albert Tél. : 583 80 39	92 CLICHY **TELE LABO** 77, rue de Paris Tél. : 270 76 58	94 THIAIS **GALERIES LAFAYETTE** Centre Commercial Belle-Epine
PARIS 13e **TELE MATCH** 54, avenue d'Italie Tél. : 580 76 46	92 CLICHY **TELE NORD** 15, bd J. Jaurès Tél. : 737 48 57	95 ARGENTEUIL **VAL CONFORT** 10, esplanade M. Thorez Tél. : 982 97 25
PARIS 15e **RADIO C.B.** 116, bd de Grenelle	92 COURBEVOIE **CHABIN** 31, avenue Marceau Tél. : 788 96 47	95 BEZONS **BOULLAY Roger** 1, rte de Montesson Tél. : 982 67 20
PARIS 20e **ELECTRO LINEL** 69, rue Pelleport Tél. : 636 71 14	92 MALAKOFF **GRANIER** Rond-point H. Barbusse Tél. : 735 57 81	95 ENGHIEN **NOTELCO** 4, rue du Départ Tél. : 989 78 32

chaîne ou compact

-deux versions, un choix-

Les chaînes en éléments séparés donnent à l'amateur la satisfaction de composer lui-même, maillon par maillon, un ensemble haute fidélité qu'il peut modifier et faire évoluer à son gré.
Les compacts, par contre, en regroupant tous les éléments d'une chaîne, offrent une formule séduisante par leur conception très fonctionnelle : suppression des raccordements, simplification des réglages, encombrement réduit, esthétique harmonisée.
Ce sont deux "philosophies" différentes qui ont déterminé les grandes options de la gamme CONTINENTAL EDISON.
Côté chaînes : les amplis, les tuners, les tables de lecture, les lecteurs-enregistreurs stéréo, les enceintes se combinent à volonté selon leurs performances et leur esthétique.
Côté compacts, CONTINENTAL EDISON propose cinq modèles qui réunissent platine, ampli, tuner. Deux d'entre eux comportent, en plus, un magnétophone à cassette.



Quelle que soit votre façon de voir - ou plutôt d'entendre - la hi-fi, CONTINENTAL EDISON a des arguments pour vous donner raison.

la garantie

"deux sécurités valent mieux qu'une"

Garantie du fabricant, garantie du dépositaire, c'est la double caution que vous donnent CONTINENTAL EDISON et ses "Hi-Fi consultants."
Pendant un an, toute intervention sera effectuée gratuitement, par des techniciens hautement qualifiés, et dans les délais les plus brefs.
C'est rassurant, une double garantie... même si vous n'avez jamais l'occasion d'y faire appel !

Continental Edison

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour importante Entreprise Algérienne de Construction d'Unités Industrielles

DEPARTEMENT TERRASSEMENT ET GENIE CIVIL

ingénieurs

- Estimation et contrôle des coûts pour :
  - Génie Civil et Bâtiment - Réf. 681
  - Electricité industrielle - Réf. 682
  - Charpente, tuyauterie et équipement Réf. 683
- Conducteur de travaux G.C. et terrassement Réf. 689
- Conducteur de travaux électricité Réf. 691
- Conducteur de travaux tuyauterie et mécafluide Réf. 692

DEPARTEMENT EQUIPEMENT

- Ingénieur gestion et entretien du matériel Réf. 695

DIRECTION DES PROJETS

- Ingénieur de projet tuyauterie Réf. 696

Pour tous les postes :
Il est exigé : • Une solide formation
• Une bonne expérience
Il est offert : • Une bonne rémunération
• Des avantages sociaux importants et de diverses natures

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL 6, rue Halévy 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

ENSEIGNANTS INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES

de nationalité française

recherchés pour exercer des responsabilités pédagogiques au sein d'une nouvelle Ecole d'Ingénieurs en ALGERIE.

- Ils devront disposer de connaissances étendues dans l'un des domaines suivants : FABRICATIONS MECANIQUES - CONSTRUCTIONS MECANIQUE OU METALLIQUE - METALLURGIE - RESISTANCE DES MATERIAUX - PHYSIQUE - MECANIQUE - MATHEMATIQUES.
- Ils seront chargés :
  - de participer à la conception et à la planification des programmes,
  - de diffuser et d'animer eux-mêmes les enseignements.
- Ils devront être expérimentés, assez jeunes et être disposés à séjourner au moins deux ans en Algérie.
- Ils seront gérés par un organisme qui leur garantira des contrats de longue durée et qui leur assurera des rémunérations équivalentes à celles offertes par la coopération internationale. Ils bénéficieront d'un régime de protection sociale (retraite, congés, etc.).

Ecrire en adressant CV détaillé, avec photo, sous référence M 24 à



Personnel CONSEIL G.CAM SINORG

7 RUE ROYALE 75008 PARIS

H.E.C. - E.S.S.E.C.
analyse financière
KINSHASA

Pour assister le Directeur Financier d'une Organisation étatique ayant pour budget 70 millions de dollars provenant en grande partie de crédits internationaux (BIRD, FED, BAD,...), nous recherchons un jeune analyste financier.

Sa mission consistera à définir, organiser et interpréter les données de la comptabilité (budget, bilan, ...).
Il aura également à préparer les plans de financement de projets de développement.

Le statut est celui d'Expert de l'assistance technique française. Les conditions offertes sont très intéressantes.

Le poste est à pourvoir rapidement. Les candidats retenus pourront rencontrer le Directeur Général de l'Organisation concernée à PARIS en juillet.

Écrivez rapidement aux Conseils en recrutement d'EUREQUIP, sous référence 10.145/M.



EUREQU[...]
19, rue Yves du Manoir, B.P
92420 Vaucres[...]

Société engineering recherche pour installation et maintenance de systèmes de télécommunication par faisceaux hertziens, techniciens de langue française, qualifiés, pouvant justifier expérience similaire.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable. Lieu de travail : Algérie.

Durée du contrat : 18 mois minimum.

Préférence sera donnée aux candidats célibataires. Envoyer C.V. à Technology Resources, 27, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine ou téléph. : 747-70-51, poste 40.

Société rech. pr Martinique un techn. frigoriste, 10 a. expér., cap. réaliser diriger chantiers climatisation froid industriel. Lib. rap. Adr. C.V. dét., réf. et prét. à ETS DORMOY, 1, r. Lord-Byron, 75008 PARIS.

COLLEGE FRANÇAIS ISTANBUL CH. PROFESSEURS LICENCIES MATHEMATIQUES, PHYSIQUE-CHIMIE, IMMEDIAT. Ecr. FREZEL, 21, rue Saint-Antoine, 75004 PARIS.

Groupe français important
recherche

un cadre

30 ans minimum,

formation de base technique niveau INGENIEUR.

Pour diriger exploitation de montage industriel chaudronnerie et tuyauterie en

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Les objectifs de développement à atteindre requièrent des aptitudes commerciales :
- prospections,
- négociations de contrat,

et une expérience minimum de 3 ans à l'étranger dans poste de responsabilité de gestion administrative et technique d'une unité industrielle autonome.
Anglais souhaité. Statut expatrié avec nombreux avantages. Facilité éducation enfants, retraite, prévoyance.

Adresser C.V. et photo au Service 7415 M

plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

SOCIÉTÉ DE SERVICE INFORMATIQUE

recherche

pour une de ses filiales africaine francophone

CHEF COMPTABLE

D.E.C.S. ou Brevet Professionnel

5 ans d'expérience minimum pour prendre la Direction du Service Comptable d'une Société de 100 personnes.

- Séjour 2 ans minimum ;
- 2 mois de congé au bout de 10 mois de présence en Afrique ;
- logement de fonction.

Adr. C.V. et prétentions, sous le n° 45.603 B à :
ÉDITIONS BLEU 17, rue Lebel. 94300 VINCENNES.

Société T.P. 92 BOULOGNE recherche pour son agence du KINSHASA-ZAIRE

EMPLOYE ADMINISTRATIF

RESPONSABLE DU SERVICE TRANSIT IMPORTATION

Poste convenant à élément méthodiq. et dynamiq., qques années d'expér., bonne référ. Lib. rapidem. Adr. lettre manuscrite, C.V., prét., ph. (ret.) à S.G.R., Service Achat Transit 41, rue de Sèvres, 92 Boulogne. NE PAS TELEPHONER.

IRAN
recherche pour construction très importante usine :
DIRECTEUR DE TRAVAUX
CONDUCTEURS DE TRAVAUX
CHEFS DE CHANTIER
CHEFS D'EQUIPE
Très sérieuses réf. bâtiments industriels. Béton précontraint, préfabrication. Début des travaux février 1976. Ecrire s/réf. 279 à P. LICHAU SA, 50, allée Jean-Jaurès 31000 TOULOUSE, qui transmet.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

FILIALE AFRICAINE (francophone)

en pleine expansion d'un groupe de négoce de produits chimiques

recherche

RESPONSABLE FINANC./ADMIN.

Le candidat retenu, d'au moins 27 ans, aura une formation comptable D.E.C.S. ou équiv. complétée par quelques ann. d'expér. de la C.G. dans une Sté de taille moy. ; il assurera, outre la gestion comptable jusqu'au bilan et C.E. mensuels, les relations avec les banques ainsi que la supervision du personnel et des opérations commerciales (stocks, transit...).
Excellentes conditions (+ logement + 2 mois congés) offertes à un cadre souhaitant des responsabilités réelles et capable de les assumer, ayant déjà de préférence une expér. de l'Afrique.

Ecr. av. C.V. s réf. RFA/JF à TAS, 77, r. La Boétie, 75008 Paris ou téléph. pr rendez-vs au 261-51-07.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Le PDG d'une entreprise moyenne de la région lyonnaise fabriquant et distribuant des biens d'équipement pour l'industrie du bois, cherche son

directeur commercial

Ses missions : élaborer la politique commerciale en accord avec la Direction Générale (développement et création de produits) ; définir la stratégie de commercialisation ; animer le réseau de distribution.
Diplômé d'une Grande Ecole (HEC, ESSEC, ESC...) à 35 ans minimum, vous êtes prêts à prendre le risque d'une direction commerciale sur un marché difficile.
Ecrire à D. BARRÉ ss réf. 320 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

organisateur interne

La COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE LA MAYENNE (CAM), 450 personnes, recherche pour son Siège Social, à LAVAL le RESPONSABLE DU SERVICE « ORGANISATION ET METHODES ».

Cadre fonctionnel rattaché à la Direction Générale, il sera responsable de la conception et de la réalisation du plan d'organisation général, ainsi que du plan informatique s'y référant.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, possédant : ● une formation Ingénieur Grande Ecole ou équivalent, ● une solide expérience professionnelle acquise dans une entreprise industrielle ou une coopérative agricole, ● de sérieuses connaissances pratiques en ce qui concerne l'organisation administrative et le traitement de l'information, ● des connaissances en comptabilité et gestion, ● une bonne aptitude au dialogue et à l'animation de réunions de travail.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 99513/M à O.I.O. Recrutement - Le Tertre au Jau - B.P. 196 - 49004 Angers Cédex.

OIO RECRUTEMENT

SOCIETE BRANCHES METALLURGIE (travail de l'inox) ET PLASTIQUE (extrusion) appartenant à un groupe important, recherche pour son usine de l'EST

DIRECTEUR

Formation A.M. ou équivalent.

Ayant expérience grandes séries automobile.

Langue allemande appréciée. Logement assuré.

Adresser C.V. et prétentions : N° 30.377, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

cadre marketing

base 100.000 Francs
important groupe français, production et distribution de produits laitiers
280 millions de Frs de C.A.
recherche :

LE CADRE RESPONSABLE DE SON MARKETING

mise en place en France et à l'étranger - études de marchés - détermination produits rentables - lancement, orientation et suivi de la commercialisation - publicité.
Age 35 ans mini. - formation Grandes Ecoles ou universitaire - pratique minim. anglais — allemand ou espagnol - résidence Est (ville moyenne, campagne).

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
UFINAL
48, rue des Petits Champs, 75002 - PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour les Services Techniques d'une de ses Divisions

INGÉNIEURS

DE FORMATION PHYSIQUE - MECANIQUE

Débutants ou ayant une première expérience afin de leur confier, après formation complémentaire des responsabilités industrielles au niveau des produits et des procédés de fabrication.

Dans le cadre de ces fonctions, ils seront chargés :
- d'études au plan technique et économique,
- d'assistance technique auprès des responsables de fabrication,
- de liaisons avec différents services d'études, commerciaux, planning, prix de revient, achats.

Le lieu de travail est basé dans une importante unité de production située au centre de la France.

Pour présenter votre candidature, écrire avec C.V. et prétentions sous N° 2007 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

CONTROLEURS

SPECIALISTES RADIO
Formation aéronautique (ancien militaire Rochefort Aéronavale).
Connaiss. appareils COLLINES SOCRAT et KING.
TRAVAIL REGION MIDI.

Conditions et durée garanties par contrat.

Adresser CURRICULUM VITAE à

PHOCÉENNE

30, rue Neuve-Sainte-Catherine, 13007 MARSEILLE.
Téléphone : (91) 54-11-54.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS du secteur tertiaire
recherche pour ses services opérationnels
de LILLE - ROUEN - ORLÉANS
BRETAGNE

JEUNES RESPONSABLES D'EXPLOITATIONS

- ILS ASSURENT la bonne marche des exploitations dont ils ont la charge ;
- ILS SONT directement responsables de la gestion et de la rentabilité dans le cadre d'un budget autonome ainsi que d'environ 100 personnes ;
- ILS SUIVENT les relations avec les clients et veillent à une amélioration constante du service.

Formation supérieure commerciale gestion ou technique
Première expérience professionnelle très souhaitée.
Salaire environ 55.000 F par an.

Env. lettre manusc., C.V. et photo sous n° 30.723 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

TECHNICIENS

pour traduction documents Anglais-Français et Espagnol-Français

EMPLOIS REGION MIDI
SERIEUSES REFERENCES EXIGEES.

Conditions et durée garanties par contrat.

Adresser CURRICULUM VITAE

PHOCÉENNE

30, rue Neuve-Sainte-Catherine, 13007 MARSEILLE.
Téléphone : (91) 54-11-54.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

recherche pour l'une de ses usines du LOIRET

un chef du personnel

TRES EXPERIMENTE

Ce poste conviendrait à un homme de formation supérieure ayant une connaissance approfondie de la fonction personnel et qui arriverait en fin de carrière d'ici 4 à 5 ans (le contrat proposé sera d'une durée limitée à cette période).

Une discrétion absolue est assurée.

Adresser C.V. détaillé en indiquant prétent. sous No 30839 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, q.tr.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION

en expansion rapide
recrute
pour l'Est de la France

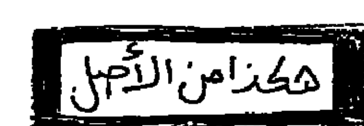
DIRECTEUR d'HYPERMARCHÉ

(8.000 m2 de surface de vente)

responsable de l'ouverture, du lancement, de la gestion (décentralisée)

IL FAUT UN HOMME DE PREMIER PLAN minimum 30 ans
dont les réussites antérieures dans des hypermarchés garantissent la trajectoire future.
REMUNERAT. DE DEPART : 130.000 F minimum.
RESIDENCE : grande ville universitaire.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé, photo et numéro de téléphone, sous référence no 8.927, à PRO-MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS qui transmettra - Discrétion assurée.



offres d'emploi

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES - PARIS
recherche

JEUNE DIPLOMÉ
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(formation de gestion et juridique)

chargé dans un premier temps du secteur stages de perfectionnement (organisation, commercialisation) et de l'ensemble des problèmes juridiques.

Il pourra évoluer vers un poste à dominante marketing (produits nouveaux, recherche de marchés, etc...)

Le Poste nécessite le goût du contact, de l'imagination et de la rigueur.

Une expérience professionnelle d'au moins une année serait appréciée.

Envoyer C.V., photo, prétent., ss le n° 30.930, à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

TRAINING TECHNOLOGIST

High volume person with experience in personnel job systems as a manager and designer must be capable of developing people and presenting systems design and budgets.

- Fluency in english and french and/or german is essential.

Please send C.V. including salary history under reference n° 9202, to SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

LA

FIRST NATIONAL CITY BANK

recherche pour son département LEASING à Paris

● Un Cadre d'Exploitation

De formation enseignement supérieur complétée par une expérience bancaire ou financière (3 ans minimum) dans le Leasing, ce Cadre sera chargé des relations avec une clientèle industrielle de haut niveau.

● Un Cadre de Gestion

D'un bon niveau universitaire et disposant d'une expérience concrète de dossiers Leasing, ce Cadre devra être capable d'étayer solidement l'équipe commerciale, dans le domaine administratif.

Ces deux postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Lettre + C.V., à F.N.C.B. - Personnel 60, av. des Champs-Elysées (8e)

BUTLER MANUFACTURING COMPANY

Société Américaine leader mondial
BÂTIMENTS METALLIQUES PREFABRIQUES
recherche pour **PARIS**

UN RESPONSABLE FORMATION et MARKETING

— Placé sous l'autorité du Directeur Commercial il sera chargé :
- de la conception et de l'animation des cours de formation destinés à nos concessionnaires,
- Des Etudes de marché pour le lancement de nouveaux produits,
- du maintien de nos programmes de marketing existants,
- de la mise au point d'un programme de promotion et de publicité.

— Le Candidat :
- Agé de 27 ans minimum, aura une expérience de la commercialisation de produits industriels, notamment en ce qui concerne les études de marché et la formation de distributeurs.

Des connaissances d'Anglais sont nécessaires.

— Ce poste offre de larges possibilités de développement aux niveaux Français et Européen.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à :
BUTLER MANUFACTURING COMPANY
40, av. Hoche - 75008 PARIS.
Discrétion totale assurée.

IMPT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
présentant des activités diversifiées en pleine expansion recherche
pour une de ses unités de production (1800 personnes) BANLIEUE OUEST

INGENIEUR SECURITE

Votre mission :
— Au sein du département du personnel, vous étudierez et mettrez en place toutes mesures favorisant la sécurité du travail.
— Vous devrez promouvoir un esprit de prévention accident-incendie auprès du personnel.
— Vous engagerez toutes actions visant à l'amélioration des conditions de travail.

Pour réussir il vous convient de :
— présenter une expérience d'ingénieur de fabrication, d'une dizaine d'années environ, dans l'industrie métallurgique.
— être titulaire, si possible, d'un diplôme d'ingénieur et âgé de 35 ans minimum.

Une expérience dans une fonction similaire sera considérée comme un critère favorable.

Adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous No 30.845 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. trans.

Second oeuvre bâtiment

Nous sommes déjà l'un des premiers en France comme en Europe. Et notre expansion continue, plus de 30% par an. Axée sur une politique de diversification, notre volonté est claire : la position de leaders sur toutes nos gammes. Nos moyens financiers sont directement liés à l'ambition et aux résultats de chacun. A l'exemple du

directeur commercial

120 — 150.000 ...

3ème homme de la structure, dont nous créons le poste aujourd'hui. Vous avez la carrure d'un vrai Directeur Commercial, et en potentiel beaucoup plus. Nous vous donnerons rapidement l'occasion de le prouver. Et nous saurons le rémunérer. Anglais indispensable. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. actuelle adressée sous référence n° B/4851 à Mme Bernié.

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

---

emplois régionaux

SOCIETE IMMOBILIERE
recherche pour
LYON

ingénieur bâtiment

Diplômé E.T.P. / E.S.T.P. / A.M. ou équivalent.
Il sera responsable de la réalisation d'opérations sur les plans technique, administratif et financier, et devra assurer en particulier la coordination des interventions entre maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises et services de la Société.

Il est nécessaire d'avoir :
— Une expérience d'au moins 3 ans dans le Bâtiment T.C.E., si possible dans le domaine de la construction d'immeubles de bureaux (I.G.H.).
— Une excellente aptitude aux contacts à haut niveau.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 3278 à :

OP organisation et publicité

Le Groupe bancaire
crédit universel
propose deux postes de

sous-directeur
pour ses agences de
CAEN ET LA ROCHELLE

Ces opportunités ne peuvent être offertes qu'à des candidats de formation supérieure possédant une première expérience de l'exploitation bancaire.

Écrire avec C.V., photo et salaire actuel à Groupe du CRÉDIT UNIVERSEL - Direction de l'Exploitation - 51, bd des Dames 13242 Marseille cédex 1.
Tél.91-90-88 poste 232. Discrétion absolue et réponse rapide assurée.

GIE « LES CAT DE POITOU-CHARENTES » recherche pour 1976
1 psychologue à plein temps.
1 licencié : droit, gestion/ ou lettres.
Ecrire avec C.V. au 11, av. de La Rochelle, 79000 Niort.

Le Maire d'Angoulême recrute par voie de concours sur titres et sur épreuves Un Directeur pour l'Ecole régionale des Beaux-Arts d'Angoulême, échelle indiciaire brute 420-825 traitement brut mensuel de début 3.150 F, de fin de carrière 5.600 F.
Les dossiers de candidatures complets devront parvenir à M. le Maire, Service du Personnel, avant le 15 décembre 1975 dernier délai.

L'hôpital de LIBOURNE recherche

INFIRMIERES D.E.

INFIRMIERES PSYCH.

MASSEURS KINESI.

Rachat de contrat possible. Facilit. logt.
Sal. déb. 2.450 F brut + prime.
S'adr. hôpital 33505 LIBOURNE.

Recherchons
CADRE
administratif grande expérience exportation branche bâtiment T.P. résident Cannes. Ecrire : s/réf. 280 à P. LICHAU SA 50, allée Jean-Jaurès 31000 TOULOUSE, qui transmet.

ANDCO

— Si vous avez au moins 35 a.;
— Si vous possédez une solide expérience d'Ordonnancement-Lancement ;
— Si vous êtes capable de mettre en place un Service géré par vous au service des autres ;
— Si vous aimez animer un groupe de travail ;
— Si vous souhaitez vivre en Province (région de Besançon).

Une société en voie d'expansion (120 personnes), fabriquant des produits « jeunes », vous propose le poste de :

RESPONSABLE SERVICE ORDONNANCEMENT-LANCEMENT et de la gestion des stocks

— Le poste est actuellemnet disponible.
— Salaire en fonction de la valeur du candidat.

Envoyer votre C.V. détaillé à M. LAZZARO, Société ANDCO, 16-18, rue du Docteur-Roux, 1140 LONGJUMEAU.
Discrétion assurée.
Il sera répondu à chaque cand.

Impt groupe constructeur de maisons individuelles recherche :

CADRE ADMINISTRATIF
confirmé

Mission : constitution et suivi des dossiers administratifs et financiers.
Relations avec l'administration, les organismes financiers, les notaires, etc.
Expérience exigée, 30 ans min.
Libre très rapidement.
Adresser C.V. et prétentions à René Jasmin, Sud construction 6, rue de Bisséous 81100 CASTRES.

IMPORTANTE ASSOCIATION REGIONALE DE HANDICAPES (1.500 SALARIES) RECHERCHE DES CADRES POUR L'UN DE SES CENTRES D'AIDE PAR LE TRAVAIL SITUE A TOULOUSE.

LE DIRECTEUR DU CENTRE

30 ans minimum, bilingue anglais ou allemand, ayant une formation H.E.C.-E.S.C. ou équivalent si possible et l'expérience du secteur des industries des jeux, jouets et articles de fête alliées à des qualités humaines et relationnelles certaines.
Rémunération brute : 5.900 F, sans ancienneté.

1 INGENIEUR DE FABRICATION ET DE PRODUCTION

bilingue, ingénieur dynamique et ayant de gdes qualités relationnelles, expérience du secteur des plastiq. appréc. Travaille sous l'autorité du directeur.
Rémunération brute : 4.500 F, sans ancienneté.

1 DIRECTEUR DES VENTES

bil., H.E.C.-E.S.C. ou équivalent. Expérience du jouet souhaitée.
Mission :
— Animer le réseau de V.R.P.
— Développer la commercialisation du produit.
Assurer la présence de la production dans les manifestations nationales et internat.
Travaille sous l'autorité du directeur.
Rémunération brute : 4.500 F, sans ancienneté.

Adressez jusqu'au 5 décembre inclus candidature et C.V. manuscrits avec photo au n° 7.759, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

ENTREPRISE
BATIMENT
spécialisée dans la production et l'installation de menuiseries sur d'importants chantiers nationaux.

recherche

DIRECTEUR USINE

pour son unité de fabrication
REGION CENTRE

Sa responsabilité s'exerce sur les plans technique, financier et de l'animation sociale.
C'est un homme de 35 ans minimum, ingénieur ou d'un niveau équivalent.

Adresser C.V. et photo en précisant la référence 3303 à ORGANISATION & PUBLICITE 2, r. Marengo 75001 Paris, q. tr.

STE COOP. AGRICOLE
en forte expansion, sect. élevage Massif-Central recherche :

DIRECTEUR GENERAL

MISSION GESTION administrat. et financière de l'entreprise développement et animation du secteur commercial.
PROFIL : Ingénieur agronome 25 ans minimum, expér. gestion et commercialisation en groupement producteurs souhait. dynamisme et disponibilité.
Envoyer C.V., photo et prétent. à REGIE-PRESSE n° T 079.759 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

directeur des ventes

Un Groupe français à vocation internationale recherche un Directeur des Ventes pour une de ses Divisions, spécialisée dans les équipements de chauffage (accélérateurs, régulation, pompes, etc.).

Il sera responsable de l'application de la politique commerciale et de la réalisation des ventes avec le concours d'une trentaine de commerciaux qu'il sera chargé d'animer, de diriger et de gérer. Dans un souci permanent de marketing, il devra, par son action personnelle, acquérir de nouveaux marchés.

Ce poste conviendrait à un cadre, si possible de formation supérieure, âgé d'au moins 30 ans, capable d'assimiler la technique des produits, mais surtout excellent vendeur et homme de terrain, dont les fonctions antérieures l'ont conduit à devenir un animateur confirmé. La connaissance des milieux installateurs, distributeurs, grossistes et des prescripteurs du bâtiment serait un atout très appréciable.

Le poste devrait normalement évoluer, dans un délai de six mois environ, vers celui de DIRECTEUR COMMERCIAL de la Division.

La rémunération sera fonction des compétences et de l'ordre de 140 000 F par an.

Ecrire sous réf. 31715/M à I.C.A. qui transmettra (Discrétion assurée).

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ONC

Numéro 1
du classement en France

recherche

2 SUPERVENDEURS

Professionnels de la vente pour diffuser une gamme de matériels exceptionnels et de haut standing sur la
RÉGION PARISIENNE

Votre ambition et votre forte personnalité nous amènent à vous offrir
UNE RÉMUNÉRATION SUBSTANTIELLE ET SANS PLAFOND
en aucun cas le salaire mensuel ne sera inférieur à 6.000 francs.

Voiture indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à ONC S.A., Monsieur Marc SEROR 11, rue de Cambrai, 75019 - PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
No 2 Français
recherche

CADRE COMPTABLE

Niveau certificat d'études comptables du D.E.C.S.

Il sera responsable d'établissements comptables autonomes et collaborera aux travaux de centralisation.

Il participera à des missions de révisions comptables.

2 ans d'expérience minimum.

Lieu de travail SAINT-CLOUD puis BOIS D'ARCY mi-76.

Salaire 50.000 + par an.

Envoyer lettre man. + C.V. à No 30.753, CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Si vous pensez avoir :
- un esprit très créatif mais suffisamment réaliste pour que vos idées puissent être concrétisées par vous-même, et par les autres !
- un style "vendeur", clair et imagé
- de la rigueur et de la méthode
- une grande faculté d'adaptation
- le sens des responsabilités
- l'esprit d'équipe

alors vous serez sans doute intéressé par le poste de

CONCEPTEUR REDACTEUR

que vous offre une grande firme internationale d'édition leader de la vente par correspondance.

Une solide expérience de la promotion ou de la publicité est indispensable car vous devrez pouvoir concevoir et réaliser, en liaison avec les différents services de la société, des campagnes complexes, en bénéficiant des techniques de création et de vente les plus modernes.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Dites nous en une page pour quelles raisons cette proposition retient votre attention et adressez votre lettre accompagnée d'un c.v., d'une photo et de vos prétentions sous réf. 46598, à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
action conseil
RECHERCHE

jeune responsable de marketing

(2 années d'expérience minimum chez l'annonceur)

le poste exige :
initiative, sens des contacts, esprit d'équipe, disponibilité, imagination.

Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée

le candidat doit :
- posséder le sens de l'analyse
- maîtriser les techniques de communication
- témoigner d'une solide expérience produits grande consommation

Poste à pourvoir le 1er janvier 1976
Écrire avec CV-photo et prétentions à : MARC ALVAREZ ACTION CONSEIL 41, rue Volta - 75003 PARIS

SOCIETE DISTRIBUTION MAGASINS ELECTROMENAGER ET MEUBLES BIEN IMPLANTEE REGION PARISIENNE RECHERCHE

CHEF COMPTABLE ET FINANCIER

Rompu aux problèmes de comptabilité générale et capable de diriger ce service, il aura pour objectif de le faire devenir OPERATIONNEL en mettant au point un service gestion adapté à notre problème.

Niveau D.E.C.S., expérience problèmes comptabilité et gestion commerciale (si possible grandes surfaces) très appréciée.

Envoyer curr. vitae complet et photo, n° 1.323, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL MAINTENANCE ET NÉGOCE DE MATÉRIELS TECHNIQUES - RECHERCHE POUR UNE DE SES SUCCURSALES GRANDE VILLE OUEST FRANCE

INGÉNIEUR CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

A.M. ou équivalent, minimum 30 ans, ayant solides connaissances en mécanique générale et moteurs et disposant expérience technico-commerciale, capable :
- animer équipe de vente ;
- assurer les prévisions commerciales, la gestion des stocks, les contacts clients.

SITUATION PERMETTANT DÉVELOPPEMENT CARRIÈRE POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS MARQUÉES DE DYNAMISME ET DE CONTACT.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire sous la référence 4.946, à PUBLIPANEL, rue Richer, 75441 Paris, Cedex 09, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE GRANDS MAGASINS
recherche
POUR SES SUCCURSALES EN PROVINCE

cadres
pour diriger importants Centres de Restauration.

chefs de file charcuterie
chefs poissonniers

Mutation toutes régions.

Ecrire à No 30.926 CONTESSE Publ. 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

offres d'emploi

UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS
DISTRIBUTION DE PRODUITS
DE CONSOMMATION DURABLES
offre à

PERSONNALITE DE PREMIER PLAN

la possibilité d'une carrière évolutive au sein de son ETAT-MAJOR COMMERCIAL. Sa mission spécifique sera de PROMOUVOIR et de DIRIGER LES VENTES d'une de ses marques :

- définition et réalisation des objectifs commerciaux
- organisation et animation de la force de vente
- gestion d'un important budget publicitaire
- négociation commerciale

Cette mission implique des qualités d'homme exceptionnelles, et une formation supérieure complétée d'une expérience significative dans le même type d'activité.

La rémunération prévue est de l'ordre de 130.000 F

Ecrire Service F

Psychologie appliquée
JUSTET

TRAINER OF MANAGEMENT

If you believe that your present employment does not afford you ample oportunity to make full use of your executive potential and that you have the skills and capacity to train top management and have the knowledge of the state of the art we would like to hear from you.

- Fluency in english and french and/or german is essential.

Please send C.V. including salary history under reference nº 9.203, to SPEHAR, 12, r. Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

DARTY

ELECTRO-MENAGER
TELEVISION — HI-FI

Dans le cadre de son expansion offre situation intéressante à un homme de valeur pour assurer la fonction de

DIRECTEUR de MAGASIN

Région OUEST DE PARIS

Ce cadre sera chargé de :
- La réalisation et du développement du C.A. d'une unité de ventes.
- L'animation d'une équipe d'une trentaine de personnes : vendeurs, secrétaires, magasiniers, techniciens.
- La gestion générale du magasin.

Nous offrons de notre côté une rémunération et un cadre de travail très motivants.

Nous demandons l'expérience de la distribution.

Ecrire au Directeur du Personnel et des *Relations Sociales, 123-155, Avenue Galliéni* 93140 BONDY

WIR SIND EINE FUHRENDE DEUTSCHE SPEZIALFABRIK UND STELLEN BAUTEILE FUR DIE ELEKTRONIK-INDUSTRIES HER. ZUR ERWEITERUNG UNSERES 'ABSATZES IN FRANKREICH SUCHEN WIR DEN

GENERAL - DIREKTOR

für unsere französische Vertriebsgesellschaft mit Sitz in Paris.

Der Bewerber sollte über 30 Jahre alt sein und bevorzugt Erfahrung auf dem Elektronikmarkt haben.

Neben einem ausgezeichneten Gehalt bieten wir nach Einarbeitung eine weitere Erfolgsbeteiligung an.

Bitte übersenden Sie uns ausführliche Bewerbungsunterlagen nach Möglichkeit in deutsch unter Chiffre-Nr 30.355 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

TRES IMPORTANT GROUPE FABRICANT D'ELECTRO-MENAGER ET DE RADIO-TELEVISION
recherche

JEUNES CADRES GESTION COMPTABILITE-CONTROLE

Formation Supérieure (HEC - ESSEC - Sup de Co). Connaissances juridiques souhaitées. Débutants ou de préférence avec quelques années d'expérience similaire.

Ayant de sérieuses notions de Comptabilité et le désir de " foncer " dans une entreprise dynamique.

Les postes proposés exigent mobilité intellectuelle et physique liée à une réelle rigueur d'esprit.

Adresser C.V. sous référence 11.113 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

offres d'emploi

Pour renforcer sa structure Commerciale

SOPRA

Conseil et Assistance en informatique
recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

expérimentés dans la vente de services en Informatique.

Ces postes sont crées à Paris dans deux Directions.

● DÉPARTEMENT EXPORT : réf. 75031

les candidats doivent :
- posséder une réelle aptitude à la négociation et aux relations avec les différents ministères et administrations de pays étrangers, en Europe, Afrique et Moyen-Orient.
- envisager de fréquents déplacements
- faire preuve d'initiative dans le cadre d'une très large autonomie.

● CENTRE de TRAITEMENT A FAÇON : INFOLAB réf.75032.
- leur mission consistera en la vente de produits Informatiques issus d'un centre de traitement à façon équipé d'un 64/40 HB
- Ils s'intégreront dans une équipe jeune et dynamique.

Pour ces postes, les perspectives de gains sont très importantes, Une expérience identique et une bonne connaissance du marché seront des atouts majeurs.

Envoyer CV et prétentions à J. ANDREAN
SOPRA 90 Rue de Flandre 75019 PARIS

Société de Produits Chimiques Industriels
La Plaine-Saint-Denis
Négoce International

recherche

AGENT DE TRANSIT

Bonnes connaissances transports internationaux et douane.

Bonne expérience transitaire.

Libre rapidement si possible.

Salaire en rapport avec qualification. Poste évolutif.

Ecrire lettre manuscrite avec curriculum vitae à S. 127-Brio, 5, place des Victoires, 75001 Paris, qui transmettra.

G. E. C. O.
ASSURANCES

recherche
pour son service Production

REDACTEUR (TRICE) CONFIRME (E)

possédant solides connaissances générales des assurances.

Env. C.V. + photo et indiquer prétentions à : G.E.C.O., Service du Personnel, 22, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS.

Sté de promotion immobilière spécialisée dans le logement aidé cherche

REDACTEUR JURIDIQUE

Libre de suite pour études juridiques, rédaction d'actes, relation notaires et géomètres. Licencié en droit I.C.H. et ou expér. similaire souhaitée. C.V. et prétent. SAPLO, 24, r. Cronstadt, Paris-15e.

GROHE

L'EXPANSION EXISTE

Elle existe dans les entreprises dont tous les collaborateurs sont ambitieux, et qui ont l'intelligence et les moyens de se diversifier. Dans le domaine de la robinetterie sanitaire, on pourrait croire que tout a été fait. Bien que leaders du marché, nous disons qu'il reste beaucoup à faire, et nous créons les postes de

5 chefs de vente

Seul responsable [illegible] secteur (5 départements) et de son développement, vous assurez les contacts commerciaux importants et animez le réseau des grossistes, dont vous avez déjà l'expérience. Vous commencez à 72.000 F. Vous ne dormirez pas... votre rémunération [illegible]. Réponse et discrétion assurées à tte lettre [illegible] C.V. + photo + rém. adressée ss réf. nº B/4[illegible]

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

PONT DE NEUILLY

LA DIRECTION FINANCIERE
d'une
IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDE
recherche

COMPTABLE

FOURNISSEURS possédant 1re et 2e séries du brevet professionnel.

— Restaurant d'entreprise ;
— Semaine 5 jours ;
— Horaire variable.

Tél. au 772-12-12 (postes 73-27 ou 73-26) pour prendre rendez-vous ou écrire S.E.P., Tour Nobel, Cedex nº 3, 92080 PARIS LA DEFENSE.

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

Un très important Cabinet International
recherche pour son bureau de Paris :

fiscalistes

expérimentés ou presque

Les candidats retenus devront être de formation supérieure, âgés de 25 ans minimum et libérés de leurs obligations militaires. Ils parleront couramment l'Anglais. Salaire intéressant en fonction de l'expérience.

Adresser lettre de candidature en anglais, CV, photo et prétentions sous référence 3282 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui transmettra.

SOFRAMI
PROTECTION INCENDIE
Filiale Française
du groupe multinational ANSUL
recherche

COLLABORATEURS ET INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DE HAUT NIVEAU

— Expérience 3 à 8 ans vente dans grandes industries.
— Caractère agressif désirant accéder à postes à responsabilité.
— Postes à pourvoir dans agences Paris et province.
— Rémunération fonction capacité et expérience.
— Fixe + prime objectifs.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à SOFRAMI S.A., 218, chaussée Jules-César, 95250 BEAUCHAMP. Téléphone : 803-35-30.

GOOD YEAR

EUROPEAN CHEMICAL TECHNICAL CENTER
recherche

1) POUR SON DEPARTEMENT REVETEMENTS

technicien peinture

2) POUR SON DEPARTEMENT CAOUTCHOUC ET RESINES

spécialiste du caoutchouc

Ingénieurs ou chimistes de haut niveau susceptibles de participer activement au développement de nouvelles applications au sein d'une équipe jeune et dynamique. Travail à l'échelle européenne requérant imagination, initiative et sens de la responsabilité.

Les candidats devront être âgés de 30 ans minim. et justifier d'une expérience de quelques années dans l'industrie respective ou voisine. Ils devront, en outre, posséder une bonne connaissance de l'anglais.

De très larges possibilités de progression sont offertes. Salaire et avantages sociaux intéressants. Ecrire au Directeur du Centre Technique Européen GOODYEAR / BP 31 / 91402 ORSAY.

Ci Gi Compagnie Générale d'Informatique

en développement rapide propose :

Carrière intéressante d'INFORMATION de GESTION
à

ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés

Formation aux techniques de la CGI assurée (CORIG-PAC)

Envoyer C.V. + photo à Mme HOUNAU C.G.I. - 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE
Grande banlieue Nord de PARIS, recrute :

pour son service PUBLICATIONS

UN REDACTEUR TECHNIQUE

La titulaire du poste sera chargé de la rédaction d'articles et de divers documents techniques, de la diffusion des publications du centre et des contrats avec les divers acheteurs.

Ce poste conviendrait à un ingénieur, MECANICIEN de préférence, ayant une bonne culture générale et le sens de la communication.

Une expérience de quelques années dans une maison d'édition d'ouvrages techniques serait appréciée.

Adr. C.V., photo et prét. à : Nº 31.051, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Rech. Analyste-Programmeur PL 1 - 25 - 30 a. Exp. min. 2 ans. Ecrire : Secrétariat d'Etat à la Culture, Service Informatique, 3, rue de Valois, 75042 PARIS CEDEX 01.

SOCIETE MULTINATIONALE
proche banlieue Ouest
(10 minutes Saint-Lazare)
recherche
pour ses laboratoires :

AGENT TECHNIQUE ou TECHNICIEN

— Niveau B.T.S.
— 23 ans minimum.
— Expérience de terrain en lignes B.T., M.T. ou téléphonie exigée.
— Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Déplacements de courte durée sont à prévoir en France et en Europe, après la période de formation.

Adr. C.V. manuscrit et photo à Nº 30.684 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ETUDIANTS pour
— SURVEILLANT d'Externat demi-service.
— GARÇON DE LABO., service 15 h. environ, cours Nadaud. PARIS-5e. 707-13-38.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Leader de sa profession
recherche pour son siège à Paris

INGÉNIEUR attaché à la DIRECTION DES ACHATS

- *Vous êtes diplômé A.M. ou équivalent.*
- *Vous avez une expérience de plusieurs années acquise dans entreprise importante (BRANCHE MECANIQUE - TOLERIE).*
- *Vous aimez les contacts et les responsabilités.*
- *Connaissance anglais nécessaire. Allemand souh.*
- Développement de carrière prévu.
- Stage d'intégration dans l'entreprise.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à : MINET PUBLICITE Nº 40.338, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

offres d'emploi

Que vous soyez diplômé de l'Enseignement Supérieur ou Professionnel de la Vente

vous pouvez devenir

ATTACHE COMMERCIAL

Nous vous offrons une formation solide une rémunération de départ élevée, une évolution de carrière dans une Société jeune et en pleine expansion.

Nous avons des postes à pourvoir à PARIS ET SA BANLIEUE et dans les villes suivantes :

BÉTHUNE, CALAIS, LILLE, ST-OMER, VALENCIENNES, MULHOUSE, STRASBOURG.

Merci d'écrire sous référence V.9..(en précisant l'affectation désirée) à Catherine RICAUME

RANK XEROX B.P.63 Aulnay-sous-Bois 93602

SOCIETE D'ETUDES et de REALISATIONS SID[ÉR]URGIQUE de VOCATION INTERNATIONA[LE]
recherche pour son bureau de PARIS

CHEF D'AGENCE INGÉNIEUR TECHNICIEN-COMMERCI[AL] ou SIMILAIRE SPÉCIALISÉ EN SIDÉRURGIE RESPONSABLE POUR LA FRANCE

Nos prestations sont l'engineering et la four[ni]ture des installations clés en main de stock[age,] manutention, pesage et dosage pour l'indus[trie] sidérurgique.

IL SERA DEMANDE :
— une bonne connaissance de la sidérurgie fr[an]çaise ;
— des expériences avec les problèmes de h[auts] fourneau et de l'aciérie ;
— de savoir mener des négociations aussi [à] haut niveau ;
— de s'adapter rapidement aux problèmes te[ch]niques de la branche ;
— une bonne connaissance de l'allemand.

Curriculum vitae, prétentions et certificats Dr KUETTNER KG. Bismarckstr. 67. D ESSEN Tél. 201/7251.

UNE JEUNE BANQUE D'AFFAIRES FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER FRANÇAIS, cherche pour PARIS

un attaché commercial

Cet attaché prospecte entreprises importantes et investisseurs institutionnels. Il présente leurs dossiers en comité, suit leurs engagements, les conseille et participe à l'exécution des opérations sur titres.

Le poste convient à un diplômé IEP, ESC, *Sciences Eco., aimant nouer des relations* commerciales et familier des techniques bancaires (crédits, étranger, bourse, titres...).

Une bonne connaissance d'une langue étrangèr[e] (anglais, allemand, espagnol) est souhaitabl[e]

Ecrire à J.E. LEYMARIE ss réf. 2976 LM.

ALEXANDRE TIC S.A
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLE[S]

ASNIÈRES

Puissant groupe anglais dans la distribution [de] produits de grande consommation, recherche p[our] sa filiale française un :

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

LA MISSION :
- Superviser le service de Comptabil[ité] générale.
- Effectuer les déclarations fiscales [et] sociales.
- Etablir les bilans et Comptes d'exploitat[ion] en accord avec la réglementation fiscale sociale.
- Assumer la confection des états comptab[les] internes au Groupe.
- Suivre les mouvements de trésorerie.

L'HOMME :
- Agé de 25 ans minimum.
- Formation comptable deuxième échelo[n] Diplôme Comptable exigé en rapport avec [le] poste et doublé d'une réelle expérience [au] sein d'un service comptable.

La rémunération sera en fonction de la vale[ur] du candidat.

Les personnes intéressées doivent env. C.V. dé[taillé] lettre manuscrite et photo, à M. Ch. MOSS CADBURY FRY FRANCE, 5, avenue de la Ciga[le] 92600 ASNIERES.

SCREG INFORMATIQUE
PARIS (12e)
recherche

- CHEFS DE PROJETS
- ANALYSTES CONFIRMÉS

Formation supérieure exigée, connaissant l[e] Cobol et ayant une expérience approfondi[e] des applications de gestion.

- PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

D.U.T. Informatique exigé.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions : SCREG INFORMATIQUE, B.P. 26, 75562 PARIS CEDEX 12.

offres d'emploi

CREDIT MANAGER

Une importante société internationale de leasing offre au sein de sa succursale française située dans la région parisienne une opportunité de tout premier plan à un crédit manager.

Le candidat retenu sera notamment responsable de la direction du service du crédit et de l'élaboration d'une politique de crédit dans le cadre de la politique générale de l'entreprise.

Une grande expérience dans l'évaluation de la surface financière des clients est requise. Le candidat doit être une personnalité motivée et capable d'assurer la gestion du crédit et du recouvrement des créances au sein d'une société à ramifications multiples.

Une rémunération élevée sera assurée à un candidat de valeur.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature en langue anglaise à l'attention de :

MR JAMES A. CLEARY,
Managing Director,
Transport International POOL S.A.R.L.,
B.P. 49,
93350 AEROPORT DU BOURGET.



LE CRÉDIT CHIMIQUE
BANQUE PRIVÉE
recherche

chef d'agence

L'Agence, située dans un quartier résidentiel à vocation de clientèle particulière, demande du candidat un dynamisme commercial et une connaissance des services bancaires destinés aux particuliers.

Le poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, de formation secondaire ou supérieure, ayant exercé pendant plusieurs années des fonctions le préparant à des responsabilités similaires.

Ecrire avec C.V. + photo sous référence CA/M à B. AMELOT, chef du Personnel, qui garantit une réponse à chaque candidat et la plus grande discrétion.



CRÉDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE ET CHIMIQUE
filiale d'un groupe international
recherche
pour son siège à PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

...pendant du Directeur Financier, il aura la responsabilité de la définition et de la mise en place ...un système d'informations, aussi bien au sein de ...société que de ses filiales françaises, à partir des ...ments existant au sein du groupe. En liaison ...ec les directions de départements et filiales, il ...nthétisera les informations reçues des différentes ...ités de production et réalisera les tableaux de ...rd nécessaires au suivi des activités de la société. ...poste conviendrait à un diplômé d'enseignement ...périeur (Grandes Ecoles), âgé de 30 ans minimum, possédant une expérience confirmée du ...ntrôle de gestion acquise dans des sociétés industrielles importantes et utilisant des méthodes ...odernes en matière de contrôle budgétaire et suivi ...es investissements. La connaissance des méthodes ...omptables est nécessaire. La pratique de l'anglais ...erait appréciée. Possibilités de carrière intéressantes au sein du groupe français.

...crire avec C.V., photo et prétentions à n° 31.319, ...ONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche

CHEF COMPTABLE

...ui sera chargé de gérer la ...OMPTABILITE GENERALE ET ANALYTIQUE de ...SOCIETES FILIALES installées outre-mer et ...assurer la tenue des comptes exploitation, les ...nsolidations, les relations avec les commissaires ...ux comptes et audits, avec une
EQUIPE DE 25 PERSONNES.

...poste conviendrait à :
...un professionnel de la comptabilité ;
de 35 ans minimum ;
d'un niveau supérieur ;
de formation comptable (D.E.C.S., B.T.S., B.P., ...) ;
ayant la pratique de la GESTION AUTONOME d'un groupe comptable important.
...plus, la connaissance de l'ANGLAIS est nécessaire.

...RSPECTIVES D'AVEN. SI REUSSITE CONFIRM.

...r. C.V. détaillé manuscrit avec photo et prétent. sous N° 1011 LEVI-TOURNAY PUBLIPRESS, ...bd Bonne-Nouvelle. 75002 PARIS. qui transmet.

IMPORTANT GROUPE
...E TAILLE INTERNATIONALE

recherche
pour son siège Parisien

UN (E) JURISTE

30 ans minimum
Licence de Droit privé minimum
Doctorat souhaité
Bonnes connaissances de l'anglais pour négociations de contrats, études des prix de participation, etc.
— 5 ANS au moins d'expérience dans un service juridique d'une Entreprise industrielle ou mieux d'un Cabinet international.

...voyer C.V. et prétentions sous n° 31.351 à ...NTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

...OEHRINGER MANNHEIM FRANCE S.A.

...cherche pour son Département Biochimique

TECHNICIENS

...iveau B.T.S., I.U.T. ou équivalent.
...xpérience sur auto-analyseurs R. SMA + de ...usieurs années exigée.
...ombreux déplacements.

...e avec C.V., photo récente et prétentions (discrétion assurée) :

Boehringer Mannheim France S.A.
boulevard de la Madeleine, 75001 PARIS.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE IMPORTANTE FIRME DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

1) Dépt FILMS DE RESINES SYNTHETIQUES (Vente aux industries du bois : panneaux, meubles, etc...). Connaissances techniques et expérience souhaitées dans l'industrie du bois ou des vernis pour bois.

2) Dépt BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS et PEINTURES ANTI-CORROSION (Vente produits spéciaux en milieu industriel). Formation technique dans le bâtiment et expérience de la vente souhaitées.

Bonnes connaissances langue allemande.

Lieu de travail : LE CHESNAY.
Déplacements auprès de la clientèle.
Voiture de société après période d'essais.

Adresser C.V. avec photo et prétent. annuelles à

GOLDSCHMIDT FRANCE S.A.
av. Ch.-de-Gaulle, 78150 LE CHESNAY. 954-90-50.

ORGANISME (CONSEILS et FORMATIONS)

Implantation nationale
PARIS (8e)
recherche

INGÉNIEURS
(Animateurs et conseils - Toutes régions)
Référence 101

SECRÉTAIRES CONFIRMÉES
Référence 201

ATTACHÉS COMMERCIAUX
Référence 301
Région parisienne

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo sous n° 78.696 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

HARRIS ECONOMY LIMITED
bridgend, glamorgan U.K.
international manufacturers of processing machinery for the recycling of metals, garbage and paper, have a vacancy, due to expansion in their european operation for a

SERVICE ENGINEER

Basically in France, preferably from Paris area, english speaking.
The successful applicant should be electrically trained and have experience in heavy industry. A working knowledge of hydraulics would be an advantage. The applicant should be 25 years old minimum.
Salary negotiable, company car supplied.

Application should be mailed to
COFMO B.P. n° 22 - 93700 DRANCY
marked for the attention of M. ICARDO.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche pour

Service Études Commerciales

JEUNE FEMME

pour EXPLOITATION DES STATISTIQUES et PRÉPARATION DES ÉTUDES

Expérience pharmaceutique et bonnes notions de secrétariat souhaitées.

Adresser lettre man., C.V. et prétent. ss n° 2.008 à : L.T.P. - 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOFRAMI
PROTECTION INCENDIE
Filiale Française
du groupe multinational ANSUL
recherche pour son siège région PARIS

CHEF DE SERVICE
MAINTENANCE ET ENTRETIEN

— Expérience 5 à 8 ans gestion d'un budget de service après-vente de matériel industriel à grande diffusion.
— Rémunération fonction expérience.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à SOFRAMI S.A., 218, Chaussée Jules-César, 95250 BEAUCHAMP - Téléphone : 803-35-30.

Importante Société d'Ingénieurs-Conseils, Paris
recherche d'URGENCE

1 PROJETEUR 2e ÉCHELON
CHEF DE GROUPE

Expérience 5 ans en projets hydrauliques dont hydraulique agricole

Tél. à Mlle VEGA : 723-43-00

P.M.E. MATERIEL PNEUMATIQUE
Siège PARIS
Chiffre d'Affaires 5.000.000 francs
à développer
RECHERCHE

SON DIRIGEANT

Intéressement à l'entreprise
Age : 35 ans minimum
Téléphonez pour rendez-vous à M. LHOTELLIER, 607-94-68 - 202-20-35.

Compagnie d'Assurances Paris (9e) recherche

RÉDACTEUR (trice)

SINISTRES DEGATS DES EAUX
qualifié(ée) ayant expérience
Compagnie d'Assurances

non-professionnel s'abstenir.

Ecr. ss le n° 5.003 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Groupe Ingénierie Hospitalière recherche d'urgence pour Paris

INGENIEUR

Diplômé ou confirmé expérimenté pour études et direction de chantier.
Ecr. avec C.V. et références à COGECO,
139, bd Haussmann, 75008 Paris.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

RESPONSABLE DE LA PUBLICITE

Il s'agit :
— D'assurer les contacts avec les annonceurs industriels et les agences pour la publicité dans les publications de l'AFNOR ;
— De participer à la conception et à l'organisation des actions d'information.
Formation supérieure (économ. ou commerciale) et expér. de quelques années en Information, Publicité ou Relations publiques.

Ecr. au Service du Personnel, Tour Europe, Cédex 7, 92080 Paris-La Défense.

I.FO.CO.P. Institut de Formation commerciale permanente, recherche

A.P.E.R.S.

Attaché de personnel et de relations sociales.
FORMATION gratuite et rémunérée 9 mois.
Niveau : Etudes supérieures, 25 ans minimum, 3 ans expér. professionnelle.
TEL. : 687-24-05, Service Recrutement pour rendez-vous.

VOUS AVEZ FAIT DES ETUDES JURIDIQUES DEUG.

ALLIANZ
PREMIERE SOCIETE D'ASSURANCES DU MARCHE COMMUN

vous propose la formation au poste de

REDACTEURS SPECIALISTES

dans Branche Technique nécessitant des qualités de rédaction.
Connaissances de la langue allemande appréciées.

Restaur. d'entreprise, 13 mois et demi - Horaires mobiles.

Adresser C.V. dét., photo et prét. au Service du Personnel, ALLIANZ, 15, av. Gde-Armée, PARIS-16e.

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
recherche

SPECIALISTE
en électro-acoustique de maintenance.
Envoyer candidature et C.V. : 1, rue Gaston-Boissier, Paris-15e.

ASSOCIATION DE FORMATION GRANDE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
RECHERCHE

FORMATEURS VACATAIRES

dans les disciplines suivantes :
— Connaissances commerciales techniques des magasins de grandes surfaces.
— Connaissance des produits.
— Relations humaines et pédagogie.
— Législation sociale.
Possibilité contrat longue durée.
Expérience :
— Distribution et
— Pédagogie
exigée.
Env. C.V., prét. et références à RIBIER, 97, av. Jean-Jaurès, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS, qui transmettra.

Société en pleine expansion PARIS NORD-OUEST

recherche pour son Directeur Administratif

UN COLLABORATEUR DIRECT

ayant la pratique du contrôle de gestion et Audit (prix de revient). Niveau D.E.C.S.
Connaissances appréciées en informatique, législation du travail et paies.

- Moyenne d'âge de l'entreprise : 30 ans.
- Conditions de travail agréables.
- Horaires : 5 jours-semaine + samedi matin.
- Congés : entre octobre et mai inclus (5 sem. en temps ou en argent).

Envoyer C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétentions s/N° de référence 1071.

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

Le Centre départemental de Transfusion sanguine du VAL-DE-MARNE recrute

UN SECRETAIRE GENERAL

Conditions exigées :
Connaissances en comptabilité, informatique, gestion administrative et financière.
Rémunération indexée sur la fonction publique. Echelon 605 à 885. Sal. : 4.548,84 × 13,25.
Adr. C.V. dét. au Directeur du C.D.T.S., 51, av. Mal-de-Lattre-de-Tassigny, 94000 CRETEIL.
REPONSE ASSUREE.

Important Groupe électronique recherche PLUSIEURS

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée. Formation Grande Ecole ou Universitaire. Expérience quelques années en électronique professionnelle. Anglais souhaité.
Lieu de travail : PARIS.
Adr. CV manuscrit, photo (ret.) et prétention N° 30.460
CONTESSE Publicité
20, av. Opéra, Paris 1er, q. tr.

STE BANLIEUE OUEST
recherche

ATTACHE CCIAL

pour diffusion prod. nouveaux. Exp. bâtim. souh. Ecr. Gautrea, 29, r. Rodier, 9e ss réf. 2.722.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE
grande banlieue Nord de Paris, recrute :

INGENIEUR-MECANICIEN
DIPLOME

Disposant d'une expérience de quelques années dans le domaine de l'usinage acquise dans un service méthode ou fabrication et attiré par l'étude des conditions d'utilisation des outils de coupe modernes.
Connaissance du FORTRAN souhaitable. Allemand et/ou anglais apprécié.

Cet ingénieur aura de larges possibilités d'enrichir ses connaissances au contact de l'industrie et des services de recherche appliquée spécialisée dans la coupe et les méthodes.

Possibilité de logement dans la région.

Adr. C.V., photo et prét. à N° 30.679, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

La Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale des Hauts-de-Seine
recrute

UNE DIRECTRICE

pour une crèche à ASNIERES. Logement gratuit par nécessité de service. Pour une crèche d'ANTONY. Logement gratuit par nécessité de service. Pour une crèche familiale à LEVALLOIS.-Voiture de fonction.
Ecr. ou tél. 141, av. J.-Curie NANTERRE. - 781-41-41.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche
POUR COLOMBES (92)

Un ou une **COMPTABLE** 2e échelon
Servic. prix de revient, expér. 2 an. souhait., not. angl. appréc.

Un ou une **COMPTABLE** 1er échelon
Service comptabilité générale expérience 1 an souhaitée.

Pour ces 2 postes, les candidats devront suivre un stage à Villeurbanne jusqu'au transfert prévu pour Colombes le 16-01-76.
Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions à :
THORN ELECTRIQUE
M. Le Gac, 26, rue de la Baïsse, 69625 Villeurbanne.

FISCALISTE

EXCELLENT REDACTEUR

Solide expérience fiscalité des sociétés et fiscalité immobilière

Formation E.N.I. ou équivalente.

Pratique constante.

Esprit clair, actif, organisé, capable de diriger un service.

Ecrire avec références et prétentions à Me DECOOL, 16, avenue du Président-Wilson, 75016 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

Responsable Sté Traductions en expans. rech. pr le seconder COLLABORATRICE 1er plan, excell. form. générale, grande disponib., libre de suite. Env. C.V. + prét. + photo à no 7.762 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Maison papiers peints, tissus ameublement
recherche
VENDEUSES
qualifiées.
Horaire 9 h.-12 h. 30, 14 h. - 18 h. 30 du lundi au vendredi.
Ecr. C.V. et prétentions à No 7001 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e. Joindre photo (perdue) si possible.

Rech. JEUNE INGENIEUR pour recherche thèse en thermochimique. Ecr. av. C.V. à M. RENON, Ecole des Mines, 60, bd St-Michel, 75006 PARIS.

PUBLIC RELATION
Prospection cciale auprès attachés de Presse, Industrie Publicités designers. Tél. pour R.-V. et description de poste l'après-midi au 076-78-94.

Magasin de Cadeaux cherche Jeunes, bon niveau pour 1-2 mois. Tél. 331-43-48, pour rendez-vous.

Sté internationale d'études de marchés recherche :

UN INGENIEUR

gdes écoles (Centrale, Mines, Sup. Aéro...) avec quelques années expériences.
Après une période de formation, il sera amené à prendre en charge le développement d'importants projets d'études de marchés, faisant appel à un sens poussé de l'organisation et de l'initiative.
La maîtrise de l'anglais pourra apporter une ouverture sur le plan international.

Ecr. av. C.V. et photo à No T. 079634 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e.

IMPORT. STE. INDUSTRIELLE Métro Garibaldi, station SNCF Victor-Hugo.

ANALYSTE - PROGRAMM.

Format. min. I.U.T. Quelques années expérience en COBOL et si possible en CICS et D BOMP Connais. 370. Angl. lu indispens.

Adresser C.V. manusc. détaillé, photo et prét. à P.M. LABINAL Sce du personnel, 17, rue de Clichy, 93404 SAINT-OUEN.

Libre de suite, jeune fille réceptionniste-téléphoniste, dactylo, bonne présentation, active. Sur R.-V. 522-64-57, A.P.M.C., 89, bd Malesherbes-8e.

Revue sur le tiers-monde recrute JOURNALISTES-PIGISTES.
Adres. C.V. dét. + article paru. Ecr. No 7.733 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société parisienne renommée nationale de matériel de classement
recherche
par suite départ en retraite

DIRECTEUR TECHNIQUE

Minimum 35 ans.
Formation supérieure (diplôme A.M. ou équiv.)
Rôle :
— Approvisionnements et devis
— Etudes et mises au point des nouveaux matériels.
— Rapports av. sous-traitants et fournisseurs.
— Supervision de l'atelier et de la gestion des stocks.
— Assistance aux représentants pour cas spéciaux.
— Accessoirement préparation salons, contacts av. presse.
Env. C.V. manus., photo et prét. sous réf. 7861, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

Important groupe de Compagnies d'assurances recherche pour son département informatique

UN COLLABORATEUR
Niveau cadre.

— Age 28 ans minimum.
— Expérience de plusieurs années en analyse et programmation cobol s/matériel I.B.M. série 370 (dos ou OS).
— Connaissances approfondies s/le traitement des fichiers police des stés d'assurances, en particul. dans les branches incendies et risques divers.

Ecrire C.V. et prétent. No 1370 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Très Important Constructeur Français de Chaudières pour Centrales Thermiques et Nucléaires (Banlieue Ouest)
recherche

UN ACHETEUR-INGENIEUR

— Pour achat de matériel complet tel que : robinetterie, pompes, échangeurs pour chaudières à vapeur conventionnelles et installations nucléaires.
Cet ingénieur diplômé, aura déjà acquis une expérience dans un bureau d'études, un atelier ou une société d'engineering.
Il devra posséder des connaissances administratives générales telles que clauses de garanties, clauses commerciales dont application des révisions de prix.
Anglais ou allemand indispens.

Adresser C.V. et prétentions à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cédex 09, sous réf. 1.662.

SOCIETE BANLIEUE OUEST
recherche

AGENT DE PLANNING

Organisat. Transports, ordonné, précis, forte personn. Expér. bâtiment souhaitée.
Ecr. GAUTRON, 29, rue Rodier-9e, sous réf. 2.721.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES

Entreprise générale d'ensembles industriels, Tour GAN, CEDEX 13, 92082 PARIS-LA DEFENSE.
recherche

COMPTABLE PAYE
NIVEAU 1er ECHELON

Ayant une expérience de plusieurs années dans un service de paye et au courant des lois sociales.

Env. C.V. manusc., photo et prét. au service du Personnel Sous référence 311.

DACTYLO RUSSE FRANÇAIS
PROTECHNA - 770-28-35

Cabinet Expert Comptable Saint-Lazare, cherche

COLLABORATEUR

EXPERT COMPTABLE
JEUNE DIPLOME
ou titulaire certificats supérieurs.
Situation d'avenir
Discrétion. Env. C.V. + prétent. à S.E.E.C.
12, rue du Rocher, Paris (8e).

STE LE PROFIL

105, rue Jean-Jaurès
78130 LES MUREAUX
recherche

COMPTABLE ANALYTIQUE

pour participer à l'élaboration des budgets du groupe à l'établissement des résultats d'exploitation. Niveau BP de comptabilité.

Adresser C.V. et prétentions au Département Central du Personnel

---

Sté LOGABAX

recherche
pour le Laboratoire de son Département
INSPECTION APRES-VENTE

1) INGENIEURS
DEBUTANTS
OU 1 AN D'EXPERIENCE
intéressés par études sur systèmes à multiprogrammations

2) TECHNICIENS
CONFIRMES
pour assistance technique sur systèmes à multiprogrammations

Connaissanc. ANGLAIS apprec. Voyages de courte durée en France et à l'étranger
Disponibilité rapide souhaitée.

Adresser C.V., photo, prétent., SERVICE DU PERSONNEL 79, avenue Aristide-Briand 94110 ARCUEIL.

COMPTABLE H. ou F. 2e échelon
Référ. - Garages si poss.
Ecr. Automob. CH. POZZI, 8, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS.

Très Important Groupe privé
recrute
pour son Service Juridique

LICENCIES (EES) EN DROIT
(Hommes dégagés O.M.)

Pour Postes libres immédiatem.

— Nombreux avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.

Se prés. : lundi, mardi, mercr., de 9 h à 11 h, et de 14 h à 16 h, 54, rue de la Victoire, Paris-9e.

ORGANISME DE FORMATION
recherche

PROFESSEURS EXPERIMENTES

— DE MAITRISE
— DE VENTE
— D'ANGLAIS
Téléph. pour R.-V. au 343-64-43 ou 346-73-74

CENTRE DE CALCULS
Sud de Paris

PROGRAMM. - ANALYSTES
EXPERIMENTES

— bonne formation générale et technique, diplômes appréciés,
— expérience approfondie programmation s/matériel : IBM 370 - DOS POWER VS en COBOL ANS et/ou ASSEMBLEUR 370 méthode WARNIER et COBOL structuré appréciés, possibilité d'adaptation à langage d'analyse.
— Connaiss. comptabil., paie, facturat., gestion des stocks,
— capacité de conception et direction de projets P.M.E., qualité d'ordre et méthode, aptitude aux relations humaines.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 356/M.
AMP 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

GROUPE DE SOCIETES NOGENT-SUR-MARNE
recherche

UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

capable de prendre en main, après mise au courant, la comptabilité du Groupe.
Expér. : 5 ans minim. exigée.
Connaissance Comptabilité ANGLO-SAXONNE
D.E.C.S., anglais lu.

Adresser C.V., photo et prétent., s/no 3.019, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

---

secrétaires

Secrétaires de direction

expert france
59, Av. du Général de Gaulle
92250 LA GARENNE-COLOMBES

Centrale d'achat Télévision, Hi-Fi, Electro-Ménager.
Recherche pour son P.D.G.

SECRETAIRE DE DIRECTION
Trilingue anglais allemand
13 ème Mois - Position cadre - Horaire flexible - 5 semaines de congé

SECRETAIRE-COLLABORATRICE

mi-temps, après-midi.
1.700 × 13 net.
Tél. : 325-63-30.

BATTELLE bureau de Paris cherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

BATTELLE est un organisme privé de recherches techniques et d'études économiques.
BAC scientifique ou économique nécessaire.
B.E.P. ou B.T.S. préféré. Ecrire avec C.V. à BATTELLE, 9, av. F.-D.-Roosevelt, Paris-8e.

Secrétaires

Sténo-dactylo

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche, pour SON SERVICE JURIDIQUE et ADMINISTRATIF

SECRET. - STENODACTYLO

EXPERIMENTEE,
ayant de préférence expérience de poste similaire ou de cabinet d'avocat, ou d'ancien avoué.
Ecrire avec C.V. et prétentions à no 79.361, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e), qui transmet.

CEFILAC

recherche
pour usine 95 PERSAN
SECRETAIRES-STENODACTYLO
expérimentées, bilingues ou trilingues.
Traductrices et rédactrices en Anglais-Espagnol-Allemand.
Langues parlées appréciées.
S'adresser tous les matins de 8 h. 30 à 10 h. 30 du lundi au vendredi inclus ou sur R.-V.
Tél. : 470-20-50, service du Personnel, 35, r. du Docteur-Touati, 95340 PERSAN.

---

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES

AIDE EFFICACEMENT

DEMANDEURS EMPLOIS

Adresser C.V., envel., à ECIT, 132, r. la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

demandes d'emploi demandes d'emploi

SECRET. DIRECTION
Sténo-dactylo. Libre suite. rech. situation Gares EST ou NORD. Tél. 844-73-05.

TEMPS REEL ?

J'apporte 5 années d'expérience pleinem. REUSSIES dans l'aérospatiale de transport pétrolier, la surveillance, le contrôle de bancs d'essais, ainsi qu'EXCELLENTES connaissances du traitement de l'information (HARD-MESURE SOFT) et de ses concepts.

QUE ME PROPOSEZ-VOUS ?

Éc. nº T 079671 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Créateur graphiste libéral Spécialiste design de
SIGLES ET MARQUES
M. Gassione, 2, allée Nuns-et-Coll, Chevilly-Larue. 94 Rungis.

Ingénieur ESE 54 + ICG
Cherche direction P.M.E. Large expérience technique, marketing et générale dans les matériels et composants électriques et électroniques. Ecr. nº 825 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens-75427 Paris-9e.

SECRETAIRE, niveau B.T.S.S., 31 ans, cherche poste commercial, contacts clients ou service du personnel — Ecrire à : Mme GASTON, 44, rue de Flandre, 75019 Paris.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF, CHEF COMPTABLE, Homme, célibataire, 41 ans, 20 ans références outre-mer exploitation, trésorerie, budget, bilan comptabilité générale et analytique, ch. poste AFRIQ. ou ETRANG. Ecr. nº 31.169, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

H., 30 ans, bilingue français et anglais, diplômé enseignement supérieur, 3 ans d'expérience dans la promotion de produits second œuvre bâtiment auprès des administrations et prescripteurs de la région de Paris, très bien introduit, recherche poste avec responsabilités. Ecrire à :

nº T 79.769 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Expert comptable, H., 41 ans, 10 ans expér. cab. groupe, étud. ttes propos. Ecr. nº T 079.760 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

H., 33 ans, HEC, direct. public., solide expér. marketing organisation, vente, excellent négociateur, 10 ans pratique commerc., bagage culturel important, stage aux U.S.A., cherche un poste à responsabilités, haut niveau. Ecrire sous le nº 31.251, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F., documentaliste, expérim., angl., dactylo, cherche emploi. Ecr., nº 861, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur SOCIOLOGIE ECONOMIQUE, 33 ans, anglais, allemand, consult., formation, plusieurs ann. d'expér. prof. div., ch. poste ht niv., France, étranger, pour définit. et promotion dans l'entrepr., politique, formation et inform., communiq., relat. humaines, organisation du trav., libre rapidement. Ecrire nº T 079.735 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre supérieur, excellente connaissance Algérie, disponible pr activités commerc. en Algérie ou liaisons avec l'Algérie. Ecr. nº 863, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. FEMME, secrétaire - sténodactylo audio, 15 ans expérience, 7 ans notar., ch. remplacement jusqu'au 15-1-1976, 2.500 francs. Téléphone : 742-68-33, matin.

Sup. de Co., DECS, H., 32 a., expér. confirm., 1 a. cabinet, 5 a. responsable service comptable, cherche poste CHEF COMPTABLE et ADMINISTRATIF. Ecrire, nº T 079.748 M, : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GRAPHISTE-ILLUSTRATEUR 25 ans, cherche place assistant ou autre, bil. angl., libre suite. Buquet, 21, rue Malte-Brun-20e.

Cadre autod., 30 a., dir. groupe agences trav. tempor., resp. CA com., form., gest. adm., pers., rech. resp. soit temps partiel soit temps plein, Sté t.t. s'abst. Ecr. nº M 26.563, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 30 a., prépar. D.E.S.E. économ. et gestion cours du soir Arts et Métiers, recherche poste stable secteur économique ou financier, expérience professionnelle gestion prévisionnelle stock et statistique. - Ecrire à : Régie-Presse, nº T 79.716 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Africain, 3e cycle, géo. hum., étud. prop., empl. Afr.-France, [illegible]

ÉCONOMISTE de RÉPUTATION CONFIRMÉE
(Importantes responsabilités, ouvrages traduits en plusieurs langues, nombreuses missions internat.).
souhaiterait trouver
un poste de responsabilité
(même dans un pays éloigné)
dans un secteur industriel ou un organisme économique en développement, autre qu'un groupe privé (secteur public, socialisé, coopératif, etc.).
Nationalité française, 38 ans, plusieurs langues étrangères.
Ecrire nº T. 079730 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

DIRECTEUR AGENCE
SOCIÉTÉ DE SERVICES
35 ans - 10 ans expérience gestion administrative et comptable - licence anglais - espagnol courant. Diplômé Math. Elém. Très bonnes relations commerciales, rech. poste similaire (transport, tourisme ou autres) Paris ou région parisienne.
Prétentions 6.000 mens. × 13 - Libre de suite.
Ecrire Michel PRINTEMPS, 4, av. Henri-Sellier. 91130 RIS-ORANGIS.

SPÉCIALISTE IMMOBILIER
(DROIT- FINANCES- TECHNIQUE- COMMERCIAL)
40 ans. Montage et suivi d'opérations France et Etranger (collectifs - individuels - bureaux - hôtels, etc.). Gestion Participation
Rénovation urbaine et zones d'aménagement.
Etudierait toutes propositions
DIRECTION - MISSION OU CONSEIL
Ecrire nº 775 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

DIRECTEUR TECHNIQUE
CONSTRUCTION - IMMOBILIER
Diplômé grande école - 40 ans - Grande expérience dans le domaine privé et public construction traditionnelle et industrialisée, cherche
DIRECTION ETUDES - COORDINATION
DIRECTION AFFAIRES - NEGOCIATION
Ecrire sous nº 860 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e).

5 ANS EXP. DS CAB. CONSEIL
ANALYSTE PROGRAMMEUR
IMPTES REF. APPLICAT. GESTION ENTREPR. TRES DIV. — IBM 3, 3740, GAPII
ch. situat. avenir entrep. moy, sal. déb. 3.000 F.
Mlle Gendrel, 11, r. E.-Zola, 14120 MONDEVILLE. Tél. (heures bureau) : 82-13-35 (16-31).

FONCTION PERSONNEL
(FORMATION RECRUTEMENT)
Hme 27 ans, E.S.C. licence et maîtrise de sociologie (axée sur la formation permanente), stage au sein du service formation d'un grand magasin parisien. Stage longue durée (7 mois) au sein du Service Recrutement d'un Bureau d'Etudes à vocation internationale, recherche poste Paris ou Province dans service du personnel d'une unité de production ou au siège d'une Société.
Ecr. sa réf. 110/101 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle. 75082 PARIS CEDEX 02.

J'ai 28 ans
Mon salaire d'ingénieur ne me satisfait pas. — Je suis prêt à tout, et d'abord à étudier vos propositions.
Ecrire sous le nº 840 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

J.H. 26 a. ESC, Doctorat Gestion, DECS CSJF+CS REEL, rech. poste ds Sté expert-compt. et conseil en gestion. Et. tte prop. Ecr. nº 855 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CHEF DE COMPTABILITE analytique et d'assistance de gestion, 29 ans, 8 ans expér. POSITION CADRE CONFIRME, recherche poste similaire Paris ou province. Ecr. nº 26.048 M REGIE - PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JURISTE, H., 28 ans, DES dr. des aff., dipl. IDA Paris, angl. jurid., chargé TD univers., 3 a. exp. cab. conseil jurid. et fisc., cherche collabor. : cab. jurid., E.C., ou société, région Sud. Ecrire sous le nº 839 : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

[illegible]

L'immobilier

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. CMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT VILLA PARIS BANL. PAIEM. COMPT 28, RUE SAINT-CHARLES, 15e TEL. : 577-46-10.

Urgt pour vétérinaire province Paie cpt grand appt PRESTIGE RIVE GAUCHE - 222-80-68.

SOCIETE ACH. COMPT. PARIS proche banl., appt, 2, 3, 4 p. Ecrire NORD TIM, 96, boulev. Magenta, PARIS-10e. 203-11-00.

URGENT. - RECHERCHE 4 à 7 p., tt cft. 16e, 8e, 17e, Rive gauche. Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, direct. 1-2 p., préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. 873-23-55. Ec. à LAGACHE, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

PAIE COMPTANT 3/4 PIECES Tout confort - PARIS A particulier. — 266-32-35

constructions neuves

PANTHEON
4-6, RUE AMYOT, GRAND STANDING
2 dern. étages duplex 203 m2 + large terrasse, plein soleil. Px 1.400.000 + park. 522-52-10.

immeubles

HALLES
Important immeuble commercial BON RAPPORT VION - 7, place Vendôme Paris (1er) - Tél. : 260-04-93.

NEUILLY Pet. imm. 400 m2 libre, Px int. I.L. 522-57-38

hôtels-partic.

NEUILLY Av. jardin. Luxueux Hôtel particulier, état except., récept., 6 ch., 4 bs, 2 ch. serv. Prix just. 229-52-98.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h de cours : Exploitation Gestion-Analyse-GAP 2
FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam - 874-56-60
94, rue Saint-Lazare - 874-95-69

enseignem.

PARENTS JEUNES
Pensez aux métiers de L'HORTICULTURE
L'ECOLE ST-CYRAN propose une formation aux techniques du paysage qui débouche, après trois ans d'étude sur une vie active au contact de la nature. [illegible]

appartements vente

Paris - Rive droite

KLEBER-GALILEE, 150 m2; 5 p. 1er ét., asc. idéal profession libérale. Sur place lundi et mardi 13-18 h, 12, r. Galilée.

PARC BUTTES-CHAUMONT 3e ét., jolie vue. 6 p., 140 m2. Gd confort, balcon, 2 boxes. SION - 887-64-66.

PORTE MAILLOT, vue dégag. Beau 4 P., cuis., 5 bns, 120 m2 + chambre de serv. + box. 650.000 F. TUR 97-81.

OBSERVATOIRE ODE 42-70 ATELIER ARTISTE+3 p., asc. CACHET. RARE. LUXE. 170 m2 SUR JARDINS.

STUDIOS EQUIPES. Idéal pr placement. Neufs ou anciens rénovés, à partir de 45.000 F. Avantages fiscaux. Crédit 80 %. Gestion assurée par nos soins. FLOREAT, 19, r. des Martyrs 75009 Paris. Tél. 285-10-15.

9e résidentiel, r. Lentonnet. Bel imm., r.-de-ch., 4 p., cuis., ent., salle de bains, WC, chf. cent. individuel, chbre de service. 100 m2 env. à rénover. 330.000 F. Tél. 878-75-90.

HENRI MARTIN, appt en R-de-ch. avec entrée privée, 7 p., 270 m2 + dépend. 65 m2. 2 chbres de serv., tél. CABINET DORMION 79, av. Wagram. 924-12-04.

NIEL-TERNES. Imm. stand. 7 PIECES, 230 m² plan parfait, 950.000 F - 256-05-95.

DAUMESNIL. Imm. anc. ravalé, splendide 5 p., hall d'entrée, cuis., wc, s. bains, ch. centr., 120 m², asc., 490.000. 345-82-72.

EXCEPTIONNEL
directement sur
AV. FOCH (8e étage)
APPT STANDING 100 m2 + balcon 15 m2 + cave + parking. Prix total : 1.250.000 F.
Ecr. Nº 30.700 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

RUE DE MONCEAU
Imm. neuf. Excellent standing. APPARTEMENTS DE 5 PIECES
GDES TERRASSES
Téléphone, 2 park. Exclusivité FRANK ARTHUR. - 924-07-69.

EXCEPTIONNEL
Près de la Trinité dans un cadre unique d'hôtels et jardins classés, l'ancien H.P. de Talma splendide architecture restaurée, divisé en quelques appartements de caractère dont 3 avec grand jardin privé. Prestige. Calme absolu. Soleil. Visite du mardi au jeudi 14-16 h, et sur rendez-vous 9, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e Renseignements 874-19-73, à défaut 624-80-15.

20e 3, villa DURY-VASSELON 2 pièces, tt confort, 7e asc. 138.000 F. Pr r.-vs : 343-62-14.

ETOILE - Imm. haut standing, calme, soleil, étage élevé. 200 m2, belle réception, 4 chbr., 3 salles de bains, 2 ch. service, parking - PROFESSIONNEL. 742-06-68 et 05-87

XVIIe Rue POUCHET Grenier, living 40 m2 + 2 ch., cft, ss asc. 100 m2. Style R. gche, 305.000 F. WAG. 92-45

AUTEUIL
[illegible]

PROXIM. ODEON. ODE. 95-10. 160 m² + TERRASSE. DERN. ETG., ASC., PARK., SOLEIL.

MONTPARNSSE Vrai 3 pièces, cuis., wc, dche, balc. impeccable. 220.000 F. MED. 99-80.

13e - MAISON 4/5 Pces, 120 m², sur 3 niveaux - 520.000 F. ALGRAIN - 285-00-59, 09-54.

PLACE VERLAINE Superbe et vrai 3 pces, 63 m² + immense terrasse. Plein soleil, tout cft, 8e ét., asc. Prix 295.000 F - URGENT. PROMOTIC - 325-11-68.

ILE-SAINT-LOUIS. S/cour, 2 p., c., bs, 40 m². Créd. 622-59-18.

15e CHARLES MICHELS. 4 p. à rénover, bel imm. P. de T., 6e ét., ASC. Balc., PL. SOLEIL. Possibilité profession libérale. TEL. 520.000 F - 704-88-18.

CONTRESCARPE. Appartement caractère, 2e étage, 3 pièces, bains, plein sud. - 628-55-69.

R. de GRENELLE. S/Id., stud. tt cft, 38 m², imm. réc., 3e étg. Cabinet DORMION - 924-12-04.

14e GRAND STUDIO de caractère, tout confort. 130.000 F - 539-67-52

LUXEMBOURG, récent. 5 p., 158 m2 + studio 15 m2. Etage élevé. Soleil. - 256-16-87.

15e RECENT - PRES METRO Joli 4 p., cuis. équipée. Tél. Calme. 325.000 F. - 577-74-38.

6e STUDIO - Grande cuisine, bains, w.-c., cave, tél. 41, rue du Cherche-Midi, 15-18 h.

Région parisienne

Porte Pantin. Mº Hoche. 5 p., neuf, ens., asc., cuis. équipée, 1 s. de bs, 1 s. douche, moqu., facilités crédit. Tél. 260.38-22. BERNARD PYTEL, heures bur.

BOULOGNE. Mais. 7 p., 150 m², très agréable jardin de 100 m², ALGRAIN, 285-00-59 et 09-54.

Mº MAIRIE MONTREUIL neuf, beau séjour + 3 chbres. PRIX : 232.000 F. Cave et parking compris. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

RUEIL. MAISON DE STYLE Avec parc, 8 P., TELEPH., GARAGE, 6.000 F - 553-01-63.

MAIRIE MONTREUIL Constr. neuve, livrable imméd., 2, 3, 4 p., tt cft, terras., parks. SODIM, 3, bd de Charonne-11e, Métro NATION - 628-94-97.

Bois-Colombes - Bourguignon, Stud. 2 et 3 p., tt cft, de 54 à 149.000, crédit total - CAR. 19-75.

BOULOGNE NORD
Dble séj., 3 chambres, cuisine, entrée, w.-c., bains, tt confort, possibilité chambre service. 825-60-40.

CHATOU 12' ETOILE par R.E.R. - Neuf. Jam. habité. 4 pces. 223.000 F. Crédit 80 % s/20 ans. ELY. 69-36.

NEUILLY - MAIRIE
Immeuble pierre de taille 1925 4 P. 80 m2 env., tt cft, chff. cent. imm., tél., 3e ét. Asc. - Très ensoleillé (SUD). Pr rens. et visite : 755-98-57.

Province

AVORIAZ
(MORZINE)
A VENDRE
STUDIOS, 2, 3 PIECES.
PRIX INTERESSANTS.
SONGIP, 722-36-19. 637-04-15. 84, av. de Gaulle, 92200 Neuilly.

propriétés propriétés

ANCIEN MOULIN
DANS VILLAGE 20 KM BEAUNE
Bon état extérieur - Bief et terrain 1.200 m2 [illegible]
Renseign. à S.O.B.A.B., 8, rue Spuller, 21200 Beau[ne]
Téléphone : (80) 22-00-82.

Agrément. Rapport en Cognac
Propr. viticole. Pte Champagne. Cognac-côteaux, 30 ha tt dont 9 ha vignes, parc, logis, ancien, confort, chasse. Promotel S.A. « Le Seillery », La Clisse, 17600 Saujon. Tél. (46) 93-28-08.

56 GOLFE MORBIHAN ILES 10 ha envir., manoir 11 pièces, dépendanc. plusieurs PLAGES. Ecr. nº T 78.952 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

locations non meublées Offre

Paris

MONCEAU - Immeuble moderne 2 P. 60 m2, 4e ét., asc., tout conft. tél. 1.250 F - 229-52-98.

51, AV. FOCH - Studio 38 m2, confort, téléph. 1.300 F + ch. Vis. 10 à 18 h, lundi, mardi.

SUR JARDIN PALAIS-ROYAL SOMPTUEUX DUPLEX 410 M2 8 P, 3 bains. TEL. 2 chambres de service. PRIX ELEVE [illegible]

fonds de commerce

NICE, place Mass[éna] Gros Cabinet via[ger] et Administration [illegible] par titulaire à céder ou [illegible] libre UN an. La Maison du Viager (93) 87-75-20. Possibilité [illegible] rir très belle villa [illegible] Mt-Boron.

Cple vd ds 94 tr. belle papet., presse, jouets, [illegible] Affaire en expansion. 250.000 F + stock. T[él.] partir de 16 heures : [illegible]

PORTEUR DE PA[RTS]
Majoritaires sur [illegible]
CLINIQUE OBSTETRICO-CHI[RURGICALE]
dans grande ville [illegible] recherche acquére[ur] Ecrire HAVAS LYON

TABAC BIMBELOT[ERIE] JOURNA[UX]
COTE D'AZUR
EMPLACEMENT UN[IQUE] TABAC : annuel. 900 [illegible]

[illegible]

Le discours du chef de l'État sur la régionalisation et la liaison Rhin-Rhône

Voici l'essentiel des déclarations qu'a faites le président de la République à Dijon, ce lundi 24 novembre, devant l'assemblée interrégionale sur le Rhin-Rhône :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : priorité aux villes moyennes et petites

L'aménagement du territoire [n']identifie pas nécessairement [aux] grands travaux. A partir d'un [sta]de élevé d'élaboration, la poli[tiq]ue d'aménagement du territoire [im]plique au contraire des actions [de] plus en plus fines, de plus en [plu]s diversifiées et de moins en [mo]ins bouleversantes pour l'envi[ron]nement naturel et urbain. (...)

Le temps des grands ensem[bles], des grandes concentrations [urb]aines qui paraissaient décrire [l'av]enir est dépassé. Nous devons [enc]ourager une répartition plus [équilibr]ée des activités économiques [sur] l'ensemble du territoire. A [cett]e fin, l'Etat favorisera la loca[lisat]ion des activités dans les villes [moy]ennes et petites.

Nous devons, de même, freiner [les] migrations inutiles, sources de [déraci]nement, arrêter le dépeuple[men]t de certaines zones rurales [en] difficulté et, en ce sens, sou[ten]ir le développement des acti[vité]s industrielles ou tertiaires [impor]tantes dès qu'elles peuvent [être] adaptées aux données écono[miq]ues contemporaines.

Plus profondément, les aspi[ratio]ns nouvelles des Français, et [en] particulier des jeunes Français, exigent que soient privilégiés la qualité du cadre de vie et l'accès à la propriété de la maison individuelle ; que soit intensifiée la vie sociale locale ; enfin, que soit progressivement offerte aux Français la possibilité de choisir de vivre dans des cadres différents, en milieu urbain ou en zone rurale, dans une grande ville ou dans une petite ville.

» Il ne s'agit plus seulement d'aménagement du territoire, mais d'aménager l'aménagement, pour qu'il réponde aux caractères, aux préférences et aux choix sociaux des Français.

» Cependant, bien entendu, la mise en valeur et l'équipement du territoire continueront pendant de longues années à nécessiter de grands et lourds travaux d'infrastructure. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine des communications qui vous réunit aujourd'hui.

» A cet égard, deux orientations fondamentales me paraissent pouvoir être dégagées, ou plutôt confirmées.

» La première est la nécessité du désenclavement autoroutier des régions les moins bien desservies de notre territoire et, notamment, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif Central ; la seconde, le développement de nos liaisons avec les pays européens voisins.

» Des orientations précises ont été fixées en septembre dernier pour le développement des façades maritimes, et de nos grands ports, qui devront marquer fortement notre époque. De grandes liaisons autoroutières à l'échelle européenne sont amorcées avec l'autoroute Paris-Bruxelles. Elles seront poursuivies avec la mise en service prochaine de l'autoroute Paris-Metz-Sarrebrück, et de Paris-Strasbourg, celle de l'autoroute Mulhouse-Beaune et de son prolongement nécessaire, l'axe nord-sud alsacien, qui raccorderont l'ensemble de la vallée du Rhône et de la Saône à l'Europe du Centre et du Nord.

» C'est dans cet effort global que prend place le grand équipement de communication, de dimension européenne, qu'est la liaison par eau entre la mer du Nord et la Méditerranée, le canal du Rhin au Rhône.

● RHIN-RHONE : des engagements concrets et définitifs

» ... Il est naturel que, dans l'effort de longue haleine entrepris par la France pour porter son équipement au niveau des pays les plus modernes, le développement de nos communications par eau se situe en bonne place. Dans ce cadre, la mise à grand gabarit du canal de la Saône au Rhin s'impose comme une nécessité tracée par la géographie et par l'économie. Elle permettra de raccorder le réseau français du Sud-Est au réseau très ramifié de l'Allemagne et du Benelux et par-delà à toute l'Europe navigable, grâce à la réalisation de l'axe Rhin-Main-Danube. Ce projet met l'ensemble de l'Europe industrielle en communication directe avec le bassin méditerranéen. Il vient au moment où les pays de la Méditerranée et du golfe Persique s'industrialisent et se développent à leur tour. Il est *d'intérêt européen* que cette liaison soit établie. Il est *d'intérêt national* qu'elle soit établie sur notre territoire...

» Bien entendu, la réalisation d'un tel projet, qui mobilisera une fraction appréciable des ressources que l'Etat peut consacrer à notre effort d'infrastructure, doit prendre place dans une politique d'ensemble du développement des transports de marchandises et en particulier dans la politique des voies navigables. C'est donc au Plan, organe de concertation et de répartition des ressources et des efforts de la nation, qu'il appartiendra d'arrêter dans ce domaine les arbitrages essentiels...

» Toutefois, dès à présent, il apparaît que l'effort général entrepris par le pays pour s'équiper en voies navigables devra, de toute manière, être significativement augmenté. Aussi, et sans négliger d'autres travaux de même nature dont l'utilité a également été mise en évidence, il me paraît possible d'inviter le gouvernement à prendre dès maintenant, en ce qui concerne l'achèvement du canal du Rhône au Rhin, deux décisions engageant concrètement et définitivement la réalisation de cet ouvrage et permettant ainsi de faire, au lieu de dire.

» 1) *A ma demande, le ministre de l'équipement va approuver l'avant-projet technique du canal.* Les enquêtes publiques pourront ainsi être lancées et les déclarations d'utilité publique prononcées. Les acquisitions foncières pourront alors être engagées. Bien entendu, il conviendra que vos régions participent à l'effort nécessaire pour effectuer ces acquisitions.

» 2) Il n'est pas indispensable d'attendre que la totalité des terrains soit acquise pour entamer la réalisation physique des travaux. *Aussi les travaux seront donc entrepris, en commençant par l'Alsace — au cours du VIIe Plan lui-même.*

» 3) Sans doute, certains d'entre vous souhaiteraient-ils que je complète l'annonce de ces deux décisions par celle du calendrier de réalisation et d'achèvement. *Il est clair que le gros de l'ouvrage devra être réalisé pendant le VIIIe Plan.*

Mais si nous ne devons pas aller plus loin aujourd'hui, c'est en fonction des trois considérations suivantes :

» — Un projet de cet ampleur doit être harmonisé avec les autres ambitions d'équipement national. C'est le travail même du Plan, à moins de le vider de son contenu. Le calendrier détaillé sera donc de la responsabilité du Plan dont les parlementaires qui siègent ici auront eux-mêmes à débattre.

» — Il faut veiller à ce que cette priorité au sein des grands travaux envisageables soit effectivement acceptée et retenue par les régions concernées, et que le calendrier traduise à cet égard des choix acceptables pour elles.

» — Il faut s'assurer enfin de la symétrie entre la réalisation de cette grande voie d'eau à l'est, et de l'aménagement de notre façade maritime à l'ouest.

» En annonçant aujourd'hui ces décisions, j'ai conscience de répondre à une longue attente des populations que vous représentez. J'ai conscience aussi d'engager le pays dans un ouvrage dont la construction lui permettra d'être présent à un grand rendez-vous économique et géo-politique, au rendez-vous de l'Europe de la fin de la prochaine décennie. Ce grand projet atteste la volonté de la France de se donner, lorsqu'elle ne les a pas encore, les infrastructures d'un pays industriel très avancé. Il témoigne aussi pour la vitalité de certaines réalités locales.

● DÉCENTRALISATION : contre la tentation bureaucratique

» Renforcer la capacité locale de décider et d'agir, tel est bien le problème essentiel dans un Etat qui, depuis ses origines, a conçu la centralisation comme la condition de son unité et qui souffre aujourd'hui des excès de cette centralisation.

» Je le dis fermement devant vous, élus locaux et régionaux. Il n'y a pas de doute à mes yeux sur l'objectif à atteindre. Il est de développer l'initiative et la responsabilité locales par une politique très vigoureuse et hardie de décentralisation. Il s'agit de faire en sorte que soient traités sur place les problèmes qui se posent sur place. Il s'agit aussi de rendre à la démocratie sa racine locale.

» Naturellement, la tâche n'est pas facile. Il faut surmonter des résistances qui sont inscrites dans de respectables traditions, et parfois dans nos propres mentalités : nous sommes locaux en province, et centralisateurs à Paris ; libéraux pour nos communes, et planificateurs pour l'ensemble ; favorables aux libertés locales, et multiplicateurs de contrôle.

» Je n'en veux pour preuve que notre attachement à des normes uniformes qui sont bien souvent notre façon de concevoir l'équité.

» Ces résistances, si compréhensibles et parfois si légitimes soient-elles, il nous faut les surmonter. J'y suis personnellement décidé. Et cet effort s'exercera aux trois échelons de notre vie locale. Bien entendu, cet effort doit s'exercer à tous les échelons de notre vie locale.

» Celui de la commune, d'abord et par priorité, car elle est le lieu de la démocratie locale, l'organe du pouvoir décentralisé, l'instance par laquelle les Français et les Françaises peuvent gérer eux-mêmes leur vie quotidienne, à condition d'en accroître les responsabilités.

» Celui du département, qui est par excellence le siège de l'administration concertée du territoire, et qui doit être affirmé et outillé comme tel.

» Celui de la région, enfin (...). Encore faut-il qu'elle trouve sa juste voie. A l'évidence, la région n'a pas été créée pour faire double emploi avec la commune ou le département, sous peine de dresser un écran supplémentaire entre le pouvoir et le citoyen (...).

» Le rôle de la région n'est pas d'administrer elle-même, ni de gérer elle-même, ni de substituer son intervention au pouvoir de décision des collectivités locales, il est d'assurer à un échelon approprié la coordination de notre développement économique. Tâche essentielle que ne sauraient accomplir à sa place ni la commune, trop ramassée sur elle-même, ni le département, trop étroit par rapport aux grands aires de production et d'échanges, ni, sauf pour les décisions majeures, l'Etat, trop lointain, voire trop parisien.

» Le législateur de 1972 l'a compris. La loi, et je ne m'en attribue pas le mérite, car je n'en suis pas l'auteur, a été sage, me semble-t-il, de fixer cette mission à la région. Sage aussi de protéger l'institution régionale contre la double tentation bureaucratique et politique.

» Car la France n'est pas assez riche pour être le seul pays du monde à avoir quatre échelons d'administration : communal, départemental, régional, et national. Et elle est trop divisée pour vouloir introduire, là où règnent la réflexion et la concertation, de nouvelles joutes politiques.

» J'aurai, après les délibérations nécessaires de gouvernement, à annoncer la ligne précise d'action que nous allons suivre. Elle comporte, dans les circonstances actuelles, l'application méthodique et complète de la loi de 1972 sur la région. Une nation réfléchie ne doit pas en effet bouleverser une législation avant de l'avoir appliquée : elle l'expérimente et elle l'observe. Nous pourrons ensuite tirer les leçons de l'expérience, mais il ne faut pas se dissimuler les difficultés du débat. Pour l'illustrer, je citerai deux questions : les régions actuelles ont-elles dans l'ensemble une taille suffisante ? Faut-il, pour l'administration, choisir l'échelon régional ou l'échelon départemental, car il est clair que nous ne pouvons pas avoir les deux ?

» C'est dire que la loi de 1972 constitue à mes yeux le cadre que nous devons conserver pour notre vie régionale. Encore faut-il utiliser pleinement les dispositions de la loi. Je suis favorable à toute évolution qui, dans le cadre ainsi fixé, permette à la région d'assumer plus complètement son rôle de coordination du développement économique.

» Aussi, le gouvernement, conformément aux possibilités que lui offre la loi de 1972, va prendre des dispositions qui assureront le transfert progressif aux établissements publics régionaux de pouvoirs actuellement détenus par les préfets de région concernant la répartition entre les départements des crédits de subvention d'intérêt départemental (1).

» Actuellement, vous le savez, ces crédits sont délégués par les ministres aux préfets de région, qui les répartissent à leur tour entre les départements. Dès à présent, les préfets de région sont tenus de recueillir l'avis des conseils régionaux préalablement à cette répartition. Aux termes de cette réforme préparée par le gouvernement, ce pouvoir, actuellement exercé par les préfets de région, sera entièrement transféré aux établissements publics régionaux.

» Ce sont vos conseils régionaux qui, en toute indépendance, prononceront la répartiton de ces crédits entre les départements, leur affectation individualisée restant effectuée, bien entendu, à l'échelon départemental.

» Aujourd'hui, la tâche fondamentale, pour moi, est de rapprocher le pouvoir du citoyen, et le citoyen de l'exercice du pouvoir, à chaque niveau approprié de la vie collective, en commençant par le premier, qui est la commune... »

(1) Les présidents des conseils régionaux, réunis à Lille le 14 mars, puis à Paris le 7 octobre, avaient demandé un nouveau partage entre pouvoir délibératif et consultatif sur les crédits d'Etat. Ils réclamaient un pouvoir de décision pour les régions sur les investissements d'intérêt régional et départemental (catégories II et III). La réforme annoncée par M. Giscard d'Estaing donne donc satisfaction aux présidents des conseils généraux pour les crédits de catégorie III.

Provence-Côte d'Azur

LE CONSEIL RÉGIONAL [D]EMANDE DE NOUVEAUX [M]OYENS INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

[Qu]arante-huit heures avant [qu]e président de la République, [Va]léry Giscard d'Estaing, n'ex[pose] à Dijon quelques-unes de ses [idées] sur la régionalisation, le [conse]il régional de Provence-[Alpes]-Côte d'Azur, dans lequel la [gauch]e détient la majorité des [siège]s, a adpoté, le samedi 22 no[vemb]re, un important rapport sur [la pr]éparation du VIIe Plan. Y [sont] notamment énoncés les prin[cipes] d'une « politique vigoureuse [de c]ontrôle des activités écono[miqu]es », supposant elle-même [que] soient donnés aux régions de [nouv]eaux moyens institutionnels [et f]inanciers. Centristes et mem[bres] de la majorité présidentielle [ont] voté contre ce texte.

[C]IRCULATION

Traversée de Septeuil inter[dite]. — La traversée de Septeuil [(Yve]lines) est interdite durant les [trav]aux d'élargissement de la [rout]e nationale 183 qui dessert [la vi]lle. Les usagers à destination [ou] en provenance de Dreux [(Eur]e-et-Loir) peuvent utiliser le [CD] 928 par Anet (Eure-et-

Bretagne

Les comités antirépression dénoncent des brimades économiques

De notre envoyé spécial

Pontivy. — Créés depuis un mois, au lendemain de la réunion culturelle de Guingamp, les C.B.A.R. (Comité bretons antirépression) ont organisé, le dimanche 23 novembre, à Pontivy, leur seconde manifestation.

Mille cinq cents personnes environ, représentant les dix-sept comités créés jusqu'ici en Bretagne, ont assisté, dans la salle des fêtes de la petite ville du Morbihan, à la réunion au cours de laquelle les orateurs ont rappelé leur soutien aux neuf militants bretons qui restent emprisonnés, après le « coup de filet » du mois dernier. Le meeting de Pontivy, présidé par un ouvrier et un paysan, était soutenu par les partis de gauche, à l'exception du parti communiste.

L'un des orateurs, Me Yann Chouq, a insisté sur le « *caractère sournois de la répression économique* » qui frapperait certains militants. Des subventions, des prêts du Crédit agricole, leur seraient refusés. Plusieurs militants ont ensuite rappelé quelques-uns des points chauds de la revendication bretonne. Le délégué du Comité régional d'information nucléaire (C.R.I.N.) a protesté contre la décision du conseil régional d'installer une centrale nucléaire en Bretagne malgré l'opposition des communes elles-mêmes. Les représentants du comité de défense des villages de Trebrivan et de Plourivo, qui ont voté contre le remembrement de leurs terres, se sont indignés des décisions arbitraires de l'administration passant outre la volonté des cultivateurs.

Au cours de la réunion, le poète et chanteur Glenmor, dont le lyrisme convenait à la salle échauffée, parlera de Paris comme de la « poubelle lutécienne ».

Les habitants de Pontivy ont assisté peu nombreux à la réunion et au défilé qui a suivi. Ils ont préféré regarder derrière leurs volets clos les manifestants, venus des quatre coins de la Bretagne, défiler dans les rues de la ville, précédés d'un mouton sur lequel on avait peint à la bombe à peinture « *Bretagne à vendre* ».

CHRISTIAN COLOMBANI.

Le Monde
[S]ervice des Abonnements
5, rue des Italiens
[75]427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
[3 moi]s 6 mois 9 mois 12 mois

[FRA]NCE - D.O.M. - T.O.M.
[CO]MMUNAUTE (sauf Algérie)
[..] F 160 F 232 F 309 F

[TO]US PAYS ETRANGERS
[P]AR VOIE NORMALE
273 F 402 F 530 F

ETRANGER
par messageries
BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
[..] F 210 F 307 F 400 F

[I]L. — TUNISIE
[..] F 231 F 337 F 440 F

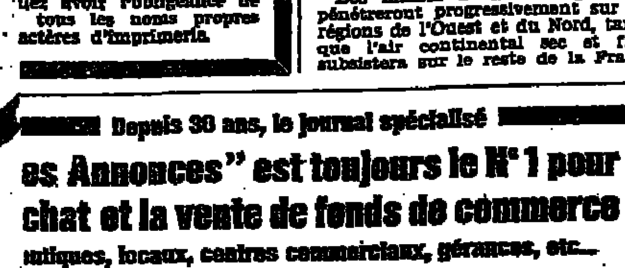
Par voie aérienne
tarif sur demande

[Les] abonnés qui paient par [chèqu]e postal (trois volets) vou[dront] bien joindre ce chèque à [leur d]emande.

[Chan]gements d'adresse défi[nitifs] ou provisoires (deux [semain]es ou plus), nos abonnés [sont] invités à formuler leur [deman]de une semaine au moins [avant] leur départ.

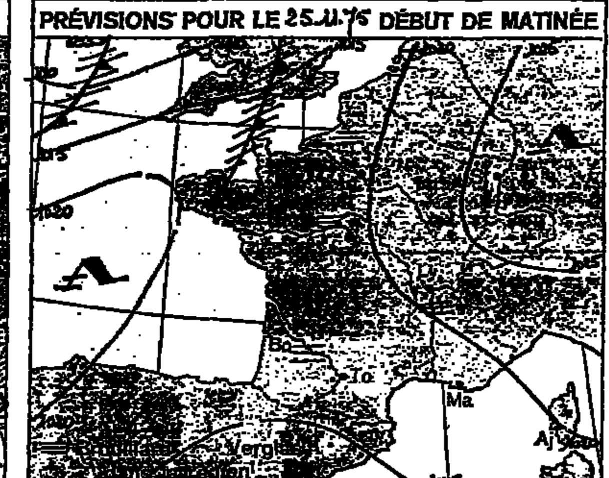
[Joind]re la dernière bande [d'envoi] à toute correspondance.

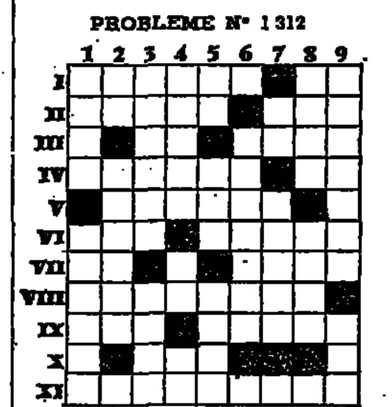
[Veui]llez avoir l'obligeance de [rédiger] tous les noms propres [en car]actères d'imprimerie.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 novembre à 0 heure et le mardi 25 novembre à 24 heures :

Des masses d'air océanique doux pénétreront progressivement sur nos régions de l'Ouest et du Nord, tandis que l'air continental sec et froid subsistera sur le reste de la France.

Mardi 25 novembre, il fera encore froid dans l'Est, le Nord-Est, la région parisienne et le Centre, les gelées matinales atteignant localement –5 °C à –7 °C. Le ciel sera clair ou peu nuageux sur toutes ces régions. Près de la Méditerranée, le temps sera plus doux, mais plus nuageux avec des vents faibles, de secteur sud.

Sur le reste de la France, le temps sera moins froid que les jours précédents, mais le ciel sera très nuageux, et il pleuvra un peu en Bretagne l'après-midi ou le soir. Enfin, quelques bancs de brouillards, souvent givrants, se formeront le matin de l'Aquitaine à la Touraine et à la Normandie.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 12 et –1 degré ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 11 et 2 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 8 et 0 ; Cherbourg, 8 et 0 ; Clermont-Ferrand, 7 et –7 ; Dijon, 4 et –4 ; Grenoble, 4 et –4 ; Lille, 4 et –2 ; Lyon, 3 et –4 ; Marseille, 12 et 8 ; Nancy, 3 et –5 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 10 et 6 ; Paris-Le Bourget, 6 et –2 ; Pau, 12 et 2 ; Perpignan, 12 et 0 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 3 et –6 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 10 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 4 et –3 degrés ; Athènes, 17 et 9 ; Bonn, 3 et –5 ; Bruxelles, 6 et –3 ; Iles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 3 et –1 ; Genève, 3 et –2 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 13 et –1 ; Moscou, –4 et –8 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 8 et 3 ; Stockholm, 1 et 1 ; Téhéran, 18 et 6.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 312

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			
III		■			■				
IV							■		
V	■							■	
VI				■					
VII			■		■				
VIII									■
IX				■					
X		■				■	■	■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Le mieux est de pouvoir s'en débarrasser au plus vite ; Ne pas continuer (épelé). — II. Tel Cinna, selon le désir d'Auguste ; On le jette en la poussant. — III. Conjonction ; Soutient un condamné chancelant. — IV. Oblige à ne pas réfléchir ; Possessif. — V. Pourvues de fortes attaches. — VI. Change d'aspect quand sa parure est fanée ; Engendre l'amertume. — VII. Ignore les gestes pieux (épelé) ; Va et vient à Rome. — VIII. Pour les attraper, on peut toujours courir. — IX. Orientation ; Localité de France. — X. Révèle une ingestion. — XI. On sait donc approximativement à quoi s'en tenir quant à leur poids.

VERTICALEMENT

1. Souvent cité à propos de bottes ; Ne vont pas toujours droit au but. — 2. Préposition ; Artères qu'on ne saurait traverser sans effusion de sang. — 3. Sale bestiole ; Sa tête plaît à plus d'un. — 4. Persifleurs ; Mentionnée dans la Bible ; Grecque inversée. — 5. Sert dans l'auxiliaire ; Elimina ; Peu gêné quand il se casse une patte. — 6. Pas niables. — 7. Tête de chapitre ; Plus tardifs en été. — 8. Ont intérêt à attendre, bien souvent ; Langue. — 9. C'est, le plus souvent, une mer d'huile ; Vieille pommade.

Solution du problème n° 1311

Horizontalement

I. Docilité. — II. Etude ; AB. — III. Ca ; Pour. — IV. Agencés. — V. Dentistes. — VI. Estima ; Ta. — VII. Etendue. — VIII. Cirent ; Dû. — IX. Elsa ; Téter. — X. Lis ; Si. — XI. Petit ; Cor.

Verticalement

1. Décadence. — 2. Otages ; Ile. — 3. Cu ; Enterait. — 4. Identité ; Si. — 5. Le ; Ciment. — 6. Pesantes. — 7. Ost ; Tic. — 8. Eau ; Etude. — 9. Brasseur.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 23 novembre 1975 :

UN DÉCRET

● Fixant l'entrée en vigueur au Conseil économique et social du statut des téléphonistes.

RÉGIONS

Pour un pouvoir provincial

III. — LES CONDITIONS D'UNE RÉFORME

par ALAIN PEYREFITTE

Dans les deux articles précédents (« le Monde » des 22 et 23-24 novembre), M. Alain Peyrefitte, ministre des réformes administratives d'avril 1973 à février 1974, après avoir écarté l'idée du pouvoir régional, a proposé de décentraliser la gestion de la « province » à deux niveaux essentiels : la commune et le département ; celui-ci étant doté d'un exécutif élu.

Nation, département, district : trois niveaux de gestion, pour trois catégories bien distinctes d'attributions, qu'il faudrait fixer par la Constitution et préciser par la loi.

A des communes trop atomisées et trop dépassées par l'évolution, à des élus départementaux trop privés de force réelle, les administrations centrales imposent trop aisément leur volonté. Demain, un exécutif départemental et un exécutif de district, élus et responsables devant des élus, pourraient légitimement recevoir des compétences dont l'administration de l'Etat se réserve le monopole de fait en prétextant, non sans quelques raisons, l'incapacité des instances élues.

Définir les attributions avec précision

Toute réforme territoriale doit commencer par un effort de clarté.

1) LE DISTRICT.

Les pouvoirs actuellement exercés en matière d'équipement et de gestion des équipements et des personnels par les communes seraient dévolus au district.

En secteur rural, ce groupement de communes pourrait correspondre aux cantons. En secteur urbain, le district devrait englober, outre la commune - noyau, les communes qui forment avec elle un ensemble continu. Il ne devrait pas y avoir *fusion*, mais au contraire *multiplication* des communes. Chaque quartier, ayant son caractère propre — par exemple les quartiers nouveaux, — devrait former, à l'intérieur du distrit, une commune : on disposerait enfin de courroies de transmission qui permettraient une présence, un contact. Des mairies accueillantes aux citoyens combleraient le vide actuel, que pallient tant bien que mal des associations de locataires turbulentes et hargneuses. Ces mairies auraient la responsabilité des problèmes individuels, des cas sociaux, de la tranquillité publique, de l'animation culturelle. Le président du district, rural ou urbain, serait élu au suffrage universel direct — comme le conseiller général actuel — et soumis au contrôle d'une assemblée de district composée des maires, accompagnés ou non d'autres délégués communaux, en fonction de la population.

Dans un premier temps, le district serait un simple établissement public, qui aurait un siège au lieu le mieux approprié — le plus souvent, l'hôtel de ville du chef-lieu du canton ou de la commune-noyau. Au terme d'une période transitoire, il se transformerait en une collectivité territoriale, cependant que les communes cesseraient d'en être une pour se changer enfin en ce qu'elles sont vraiment : un irremplaçable rouage de la participation civique.

2) LE DEPARTEMENT.

Le cadre géographique du département serait respecté, mais ses instances dirigeantes rajeunies. L'actuel conseil général ne représente vraiment ni la population, ni le sol, ni les circonscriptions administratives de base. Par exemple, en Haute-Garonne, trente-cinq conseillers généraux représentent deux cent mille habitants ; quatre autres en représentent cinq cent mille. Le canton urbain, le plus souvent, a peu de réalité sociologique, d'où l'abstentionnisme aux élections.

Le progrès essentiel consisterait à doter le département d'un organe délibérant réellement représentatif et d'un exécutif élu responsable devant lui.

Aux conseils généraux organisés par la loi désuète de 1871, on pourrait substituer une représentation plus moderne du département. Laissons à une discussion ultérieure le choix des modalités. On peut imaginer, soit une chambre unique formée de deux collèges, soit deux chambres : d'une part, la représentation de la population (des élus au suffrage universel direct au prorata du nombre d'habitants) ; de l'autre, celle du sol (des membres de droit : les présidents de district — rural ou urbain — ainsi que les maires des principales communes).

Les responsabilités exécutives seraient exercées par un « directoire » élu, qui préparerait et exécuterait les délibérations. Il serait placé à la tête des administrations départementales. Là encore, ne préjugeons pas ce qu'un débat national devrait préciser. Disons seulement à titre indicatif que ce directoire pourrait être présidé, soit par le préfet — au moins dans une première étape : — soit par un élu de l'assemblée départementale qui serait, de même que ses collègues, responsable devant elle (comme un maire devant son conseil municipal) ; soit par un président élu au suffrage universel direct.

Les membres du directoire pourraient être soit élus par les membres de l'assemblée départementale (dans la première et la deuxième hypothèse), soit désignés par le président mais agréés par elle (dans la troisième). La représentation départementale déciderait des priorités, voterait le budget du département, attribuerait les subventions globales versées par l'Etat, contrôlerait et le cas échéant censurerait le directoire.

Chacun des membres du directoire départemental serait personnellement responsable d'un secteur, dont la gestion serait désormais confiée aux départements, l'Etat se réservant seulement la définition et le contrôle des politiques nationales dans ces secteurs :

— Les routes et les ponts (à l'exclusion des autoroutes, qui demeureraient de la compétence nationale) ;

— L'urbanisme et la construction ;

— Les zones industrielles et l'industrialisation ;

— La gestion du personnel des écoles maternelles et primaires ainsi que des collèges (la gestion des établissements étant à la charge des districts) ; la gestion des lycées et de l'enseignement technique (personnel et établissements) ;

— Les transports (lignes de chemins de fer secondaires ; modalités locales de coordination de la route et du rail) ;

— L'action sanitaire et sociale (santé, hôpitaux, hospices, Sécurité sociale, handicapés, etc.) ; la protection civile et les services d'incendie ;

— L'assainissement, les adductions d'eau, la lutte contre la pollution et pour la sauvegarde des sites naturels :

— L'animation culturelle, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural et des sites bâtis.

Le préfet deviendrait commissaire de la République. Il représenterait le gouvernement auprès des institutions départementales, en disposant d'un droit de veto suspensif sur certaines décisions. Il serait le responsable suprême de l'ordre public dans le département ; il commanderait la force publique. Une manière d'article 16 lui permettrait, en cas de crise grave, de prendre toutes les dispositions qu'exigeraient les circonstances. Il serait le chef des services de l'Etat subsistant dans le département. Lesquels seraient le plus souvent réduits à un léger bureau de liaison et de contrôle, la plupart des attributions qu'ils exerçaient étant laissées au département : il se bornerait à des fonctions de contrôle *a posteriori* dans l'enseignemnt.

Naturellement, et ce point est essentiel, une pareille transformation des institutions départementales s'accompagnerait d'un transfert massif au département de charges et de ressources détenues jusque-là par l'Etat. L'exécutif et les élus du département géreraient un budget considérablement augmenté, mais ils auraient aussi la responsabilité de voter certains impôts dont l'Etat leur abandonnerait le bénéfice, quitte à ce qu'intervienne une péréquation nationale.

Bref, la règle serait que le département gère et que l'Etat contrôle ; l'Etat ne gérerait plus que par exception. Alors que, pour le moment, la règle est que l'Etat fait tout, et l'exception qu'il laisse faire quelque chose.

Nous ne nous dissimulons pas qu'il s'agit là d'une sorte de révolution pacifique. Et d'abord une révolution de la fonction publique : le statut des fonctionnaires devrait affirmer leur vocation à servir indifféremment dans les corps de l'Etat ou dans les cadres d'emploi des administrations départementales. Ceux qui seraient voués à des tâches désormais dévolues au département verraient leur indépendance garantie par les protections actuelles contre tout « spoils system ».

La loi de 1972, à peine mise en place, est loin d'avoir encore porté tous ses fruits ; qu'on l'applique donc, moyennant les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

La région continuerait à être le cadre où s'élaboreraient la planification régionale, les harmonisations nécessaires et les entreprises communes. Un conseil périodique des exécutifs départementaux se réunirait, tantôt à l'échelon des présidents, tantôt des membres des directoires responsables d'un même secteur, tantôt en réunions plénières. Il pourrait être présidé à tour de rôle tous les six mois (comme le conseil des ministres à Bruxelles) ou tous les ans par les représentants des différents départements ; il est indispensable d'éviter la prédominance d'un département sur les autres. La loi de 1972 serait adaptée en conséquence.

Sans doute faudrait-il scinder certains départements, comme on l'a déjà fait pour la Corse : par exemple, pour le Nord et le Pas-de-Calais, atteints de gigantisme. D'autre part, certains départements à forte densité pourraient avoir un statut particulier de « départements-districts ».

Une réforme aussi ambitieuse suppose plusieurs préalables :

1) DES EXPERIENCES PILOTES.

Les réformes les plus séduisantes sur le papier se heurtent dans la réalité à des obstacles inattendus. Il faut les roder sur le terrain, en vraie grandeur. Trois ou quatre départements pilotes, qui manifesteraient par la voix de leurs élus ou par référendum qu'ils se porteraient volontaires, pourraient servir de banc d'essai. C'est à l'expérience que l'on verra comment résoudre les difficultés qui ne manqueront pas de se poser.

2) UN PLAN GENERAL.

Trop de décisions partielles sont prises sans que leur portée réelle apparaisse au public. Elles donnent une impression de décousu. Elles ne s'inscrivent pas dans une vue d'ensemble. Elles ne réussissent pas à susciter l'espoir, quand elles ne passent pas complètement inaperçues. Interrogez des maires : neuf sur dix ignorent que, depuis un certain décret de 1970, ils ne sont plus soumis à la tutelle du sous-préfet, et que les délibérations du conseil municipal ne requièrent plus l'approbation. Ils sont émancipés et ils ne le savent pas. Ils continuent à se comporter envers les fonctionnaires comme des enfants craintifs devant des parents terribles. La révolution chinoise s'est heurtée, entre 1949 et 1951, à la même *difficulté. Elle avait proclamé le* paysan propriétaire des terres, et il ne le croyait pas : il allait porter en cachette le fermage aux propriétaires fonciers. Il fallut exécuter ceux-ci sur les places des villages, après des procès publics, pour que tout le monde comprît...

Les Français ne comprendront pas que leur pays est décentralisé si l'on se contente de faire paraître, de temps à autre, à l'*Officiel*, quelques décrets. C'est l'intérêt d'un référendum de saisir l'opinion dans ses profondeurs. De la décentralisation, c'est-à-dire de la participation des citoyens à leurs affaires, il faut faire en tout cas un grand dessein de la France.

3) UNE LONGUE PERIODE TRANSITOIRE.

Les mentalités et les structures n'évoluent que très lentement. Des gouvernements instables ont presque toujours échoué dans leurs tentatives de réformer l'administration de la France. Le pays a la chance de connaître enfin un régime stable, qui peut engager des réformes à long terme en ménageant toutes les transitions souhaitables. Pourquoi ne pas en profiter pour mettre le temps de son côté et préparer l'entrée de la France dans le vingt et unième siècle ?

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amortir les difficultés. Elle pourrait être ralentie ou accélérée selon l'évolution (comme celle, prévue pour douze ans, qui a précédé la mise en place de la Communauté économique européenne). Par exemple, au niveau du département, avant que se soient manifestés les capacités et les talents nécessaires, on pourrait prévoir, dans une première étape, que les actuels directeurs départementaux des services de l'Etat, dont les attributions seraient dévolues aux départements, deviendraient les premiers membres du directoire départemental ; simplement, ils devraient être agréés par l'assemblée départementale et placés sous l'autorité du président élu et sous son contrôle.

Au terme de la période transitoire, le district se substituerait, comme collectivité territoriale, aux communes composantes. Les impôts communaux seraient péréqués par étapes à l'intérieur de chaque district.

Le système archaïque des subventions, qui provoque inhibition et blocages, serait remplacé progressivement par des transferts complets de compétences et de ressources.

4) L'INTERDICTION DU CUMUL DES MANDATS.

Un élu devrait détenir seulement un mandat, surtout s'il s'agit d'un mandat exécutif ; deux, en tout cas, pour commencer. Il est indispensable qu'un président de district ne soit pas, en même temps, maire d'une commune : que les membres de l' « assemblée départementale », représentant la population, ne soient pas parties prenantes dans la gestion des districts ni dans la direction des communes, de manière à se hausser à une optique départementale des problèmes (il est vraisemblable que les membres de droit auront tendance au saupoudrage) Enfin, il est indispensable que les responsables des élus du département, des districts ou des communes ne soient ni parlementaires ni ministres. Il n'est pas raisonnable qu'un même homme, comme on le voit aujourd'hui, soit maire, président de communauté urbaine, conseiller général, conseiller régional et parlementaire, quand ce n'est pas président du conseil général ou régional, membre du Parlement européen, ministre.

Cette concentration des mandats provoque des maux qu'on s'est jusqu'à maintenant refusé à dénoncer ou même à exposer : un accaparement des fonctions par un petit nombre d'hommes ; un surmenage préjudiciable à la qualité des décisions, prises en coup de vent ou dans la fatigue ; un retard fâcheux dans le traitement de certains dossiers, qui provoque une surenchère d'interventions et de nouveaux retards pour d'autres dossiers ; un engorgement des circuits de décisions, qui ne sont dégagés que par délégation à des fonctionnaires, c'est-à-dire par substitution d'anonymes irresponsables à des prête-noms faussement responsables ; une mise à l'écart de bonnes volontés et de capacités qui mériteraient d'être entraînées aux responsabilités publiques. Et, surtout, une confusion des niveaux et des responsabilités, une incoercible tentation de faire remonter à un niveau supérieur le règlement d'affaires qui auraient pu être réglées à un niveau inférieur.

Examinez le cas des Pays-Bas, de la Suisse, de l'Allemagne fédérale, des pays anglo-saxons ou scandinaves. Il n'y a pas de démocratie réellement décentralisée où le cumul soit autorisé. Il n'y aura pas décentralisation en France tant que sévira ce fléau. Et si le cumul est autorisé, il est quasiment obligatoire, puisque ceux qui ne le pratiquent pas sont en situation d'infériorité par rapport à ceux qui s'y livrent. Là encore, la période transitoire ne sera pas de trop pour préparer les esprits. Il ne faut pas attendre de parlementaires, qui cumulent presque tous, qu'ils y renoncent du jour au lendemain. Sauf quand souffle un vent révolutionnaire, il vaut mieux ne pas s'attaquer de front aux privilèges, mais les retirer à ceux qui ne les détiennent pas encore.

Que sont quelques années, lorsqu'il s'agit de réformer des structures et des habitudes qui datent au moins de la Révolution et de l'Empire, quand ce n'est pas de la monarchie de droit divin ? Tant il est vrai que la Révolution a consisté à remplacer un roi qui se prenait pour l'Etat par un Etat qui se prend pour le roi.

Le président Pompidou m'avait chargé d'étudier et de proposer des réformes territoriales en vue d'accentuer et d'améliorer la déconcentration et la décentralisation (cette mission devait m'être confirmée à titre personnel lorsque je fus nommé ministre des [...] culturelles et de l'environn[...] Des réflexions ont donc ét[...] suivies pendant plus d'[...] sous ma direction au se[...] groupe de travail.

Trois enquêtes appr[...] furent entreprises sur le [...] Chacune d'entre elles se d[...] simultanément dans trois [...] tements-témoins (l'Hérau[...] lier, la Somme). La p[...] confiée à la CEGOS et [...] par M. Octave Gelinier, a[...] le fonctionnement admi[...] en termes d'organisation [...] nelle. La seconde, confi[...] COFREMCA et mené[...] MM. de Vulpian et Sults[...] dait les publics concer[...] l'action administrative. [...] sième, confiée au Cen[...] sociologie des organisati[...] C.N.R.S. et dirigée par M[...] chel Crozier et Jean [...] Thoenig, évaluait les r[...] entre les divers partena[...] jeu local et national. Th[...] conclusions qui me para[...] déjà résulter de ces travau[...] posai à Georges Pompid[...] fin de février 1974 les p[...] qu'on vient de lire.

Au terme d'une longue [...] où il avait examiné ces [...] point par point, il conclut [...] une immense réforme. On [...] pas l'entamer en fin de [...] Ce sera pour mon procha[...] tennat. » Quelques semai[...] tard, il n'était plus.

Remodeler les structure[...] toriales de la France ; fai[...] cider l'autorité et la res[...] lité ; placer toute admini[...] sous un contrôle démocr[...] supprimer la captation [...] voir par des technost[...] anonymes; faire participe[...] près les citoyens à la con[...] leurs affaires —surtout ce[...] les concernent davantag[...] sûrement une grande [...] pour un grand septennat. [...] grâce que l'on peut souh[...] celui qui a commencé dep[...] huit mois.

FIN.

● *M. Olivier Guich*[...] déclaré, samedi 22 nover[...] Fos-sur-Mer, devant les [...] d'études et de recherches [...] liennes de Provence : « [...] *éviter, en matière de ré*[...]*sation, trois périls graves,* [...] *la région dans la politique* [...]*sane, l'opposer au dépa*[...] *et l'opposer à l'administr*[...]

La région parisienne

LE POINT DE VUE DU RAPPORTEUR GÉNÉRAL DU BUDGET

'aris risque-t-il la faillite de New-York ?

NEW-YORK — la plus grande ville des Etats-Unis, sinon leur capi-ile — s'est tellement endet-e qu'elle est pratiquement ı faillite. La même mésa-nture peut-elle arriver à aris ? Pas actuellement, risque l'Etat contrôle étroi-ment ses dépenses et ses nprunts, nous a répondu Christian de la Malène, pporteur général du budget ; la Ville de Paris, député D.R., mais que se passera-il demain si est adopté le nuveau statut de la capitale, ui prévoit que dans celle-ci mme dans toutes les com-unes de France le maire t ses conseillers seront resque) entièrement res-nsables de sa gestion fi-ancière ?

« *New-York est en faillite. 'ne telle menace pèse-t-elle ur Paris ?*

Avec le statut actuel, Paris eut pas se trouver dans la e situation que New-York. finances sont très saines. La de New-York a emprunté alimenter sa trésorerie et ilbrer son budget de fonc-ıement. C'est cela qui va la uire — ou qui l'a déjà con-ı — à la faillite. La Ville de ; n'a jamais emprunté, ni son budget de fonctionne-; ni pour sa trésorerie. Bien ontraire, des sommes impor-ıs sont transférées du budget fonctionnement au budget estissement. La Ville de ; n'emprunte donc que pour ses investissements, c'est-à-dire ses dépenses à long terme.

» La part de ces dépenses d'investissement couverte par l'emprunt est variable ; elle a été plus importante au début des années 1960 ; actuellement elle représente environ 30 à 35 % des dépenses annuelles nouvelles.

» Le budget annuel d'investissement est d'environ 1 milliard de francs, mais le budget de fonctionnement dépasse les six milliards. Cela montre que la part de l'emprunt est très réduite dans les recettes de la Ville et que donc, en aucun cas, la charge de l'emprunt ne peut mettre en péril les finances de Paris.

— *Le dépeuplement de la capitale ne conduira-t-il pas à modifier la politique financière de la Ville : moins de contribuables donc des impôts plus lourds ou davantage d'emprunts ?*

— La part de l'emprunt dans le financement des dépenses d'investissement de la Ville restera comparable à ce qu'elle était dans le passé. Le fait que la capitale perde une partie de ses habitants — et de ses contribuables — rend plus difficile l'établissement d'une politique financière à long terme et d'une stricte planification des investissements.

» Cette évolution inverse de celle que l'on constate dans la plupart des autres grandes capitales oblige à modérer les appels au marché financier, puisque ceux qui devront faire face aux charges de l'emprunt seront peut-être moins nombreux et, peut-être, financièrement moins aisés que ceux qui l'auront contracté. C'est pour cette raison que la part de l'emprunt dans les recettes de la Ville est restée relativement modeste.

» Le problème le plus important et le plus urgent pour la collectivité parisienne sur le plan économique et financier est, pour aujourd'hui et surtout pour demain, celui du partage des charges, des responsabilités et des ressources entre l'Etat et la Ville d'une part, et entre la Ville et sa région d'autre part.

90.000 fonctionnaires au moins

— *Que peut modifier dans ce domaine le nouveau statut de Paris ?*

— Le nouveau statut de la capitale risque d'entraîner une situation entièrement différente, notamment pour le budget de fonctionnement et pour les importantes dépenses de personnel.

» Actuellement, ces dépenses de personnel sont contrôlées très étroitement par la fonction publique et le ministère des finances. Il n'en sera plus de même si le nouveau statut est adopté.

» Ce problème intéresse les trente mille fonctionnaires de la Ville et les soixante mille fonctionnaires de l'assistance publique, dont le futur maire aura directement la responsabilité, et, plus ou moins directement, les trente mille fonctionnaires de la préfecture de police.

» Il est impossible de dire quelle sera à ce sujet la politique des futurs responsables de la Ville, c'est-à-dire du maire et de la majorité du Conseil. Mais si ceux-ci se trouvaient conduits ou contraints à pratiquer à l'égard du personnel une politique, disons très laxiste, il est bien évident que cela aurait des conséquences très graves sur le budget de la collectivité. Toutefois, si une telle attitude peut impliquer une augmentation massive des impôts locaux ou la diminution — voire la suppression — de l'autofinancement des investissements, elle ne pourrait entraîner une multiplication systématique des emprunts sur le marché financier.

» Le projet de loi sur le futur statut prévoit, en effet, pour Paris comme pour les autres communes, une tutelle du Trésor, qui pourrait freiner de tels engagements. Dans ce cas, la seule solution résiderait dans une augmentation de la subvention d'équilibre et un alourdissement des emprunts destinés aux investissements. Mais, comme on le sait, ces derniers ne représentent qu'une part relativement faible des dépenses de la Ville.

» Donc, dans le cadre du nouveau statut, la situation économique de la Ville pourrait s'aggraver, mais, si le Trésor résiste, il ne semble pas que l'on puisse aboutir à une faillite comparable à celle de New-York. Tout au plus pourrait-on s'attendre à une diminution ou à un arrêt des dépenses d'investissement. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

Le Sénat dans ses nouveaux meubles

DANS le courant du mois de décembre seront inaugurés les nouveaux locaux du Sénat, qui font face, rue de Vaugirard, au palais de Marie de Médicis (le Monde du 13 avril 1972). Le groupe de bâtiments dont les façades à balustres et à arcades, longues de 110 mètres et couronnées de toits à la Mansart, sont l'œuvre de M. Christian Langlois, architecte du Sénat, ont été construites dans un esprit sobre et classique en pierre de Saint-Maximin, matériau qui avait été utilisé par Salomon de Brosse pour le palais du Luxembourg.

Ces belles façades régulières où se détache, remis complètement en état, le très majestueux portail conçu par Boffrand pour les anciennes écuries du palais vont accueillir dans leurs cinq niveaux deux cents bureaux de style et de conception très modernes destinés aux sénateurs, deux salles de conférences et, dans la partie située entre les rues Garancière et de Tournon, dont une importante surface a été concédée à la Ville de Paris, une crèche donnant sur un jardin intérieur, un dispensaire et une salle de sports réservés aux habitants du sixième arrondissement.

Les deux bâtiments flanquant de chaque côté la rue Garancière sont reliés au-dessus de la rue par un petit pont de pierre dont la forme et le style rappellent ceux des deux passages qu'enjambaient jadis les rues Corneille et Rotrou, et qui faisaient communiquer les maisons de ces dernières avec le théâtre de l'Odéon. Ce pont a l'avantage de dissimuler l'immeuble de briques construit en 1912 pour les services du Sénat et dont la partie donnant sur la rue de Vaugirard a heureusement disparu pour faire place sur une profondeur de 12 mètres à la nouvelle construction. Les arcades, qui forment sur 100 mètres un trottoir couvert au sol dallé, éclairées par des appareils à lumière indirecte, sont agrémentées de vitrines où la chalcographie du Louvre, la manufacture de Sèvres, les Monnaies et médailles et la Documentation française exposeront leurs dernières réalisations. C'est au bout des arcades qu'on a scellé dans le mur le mètre étalon qui se trouvait dans un des bâtiments disparus. Il est là pour rappeler que l'unité de mesure fixée par l'Assemblée législative en 1791 avait été concrétisée en 1799 par un étalon dont il existait plusieurs spécimens dans Paris, placés en divers lieux à l'usage des commerçants des quartiers environnants. Celui de la rue de Vaugirard est l'un des derniers.

L'ensemble simple, sobre et classique est l'exemple même de ce qu'on peut édifier au milieu d'un cadre où l'intrusion d'un bâtiment moderne serait tout à fait insolite. Mais ce n'est pas là son seul mérite. Il s'avère, en effet, que le prix de revient d'une construction d'un tel style est moins élevé que celui d'une réalisation en verre, en acier et en aluminium et que, d'autre part, la vie à l'intérieur même des bâtiments est de loin plus agréable.

ANDRÉE JACOB.

LE VOYAGEUR DE BANLIEUE

problème est d'arriver à la gare...

'ACTIVITE de la S.N.C.F. en région parisienne : un million quatre cent gt mille voyages quotidiens, it 65 % dans le sens banlieue-is, 10 % dans le sens Paris-ilieue et 25 % de banlieue à ilieue. Dans les trois quarts cas, le déplacement est ef-tué entre le domicile et le lieu travail, et, pour 12 % des gers, entre le domicile et ole.

'âge moyen de la clientèle abiit à trente-sept ans. 9 % la population de cinquante oixante-quatre ans, 3 % des sonnes de plus de soixante-q ans et 2 % des jeunes de ins de vingt ans utilisent le . Parmi les usagers, on ıpte 52 % d'hommes et 48 % femmes ; le matin, les pre-ıs prennent le train une d-heure plus tôt — entre t. et 7 h. 30 — que les ndes.

s ouvriers représentent 9 % ement de la clientèle ban-, mais les employés 37 % es cadres moyens 28 %. La cture radiale du réseau C.F. répond bien, en effet, migrations quotidiennes vers emplois de bureau de la itale.

ors que 60 % des actifs de gion parisienne sont « moto-», ce chiffre tombe à , parmi les usagers du rail. majorité de ceux-ci effec-t cinq aller et retour par ine ; moins de 2 % d'entre regagnent leur domicile pour ijeuner.

marche est, dans bien des le moyen d'accès à la gare, uf en proche banlieue ; la re particulière gagne du ter-au fur et à mesure que l'on gne de la capitale. 50 % des geurs en lointaine banlieue % en proche banlieue ont emps de parcours inférieur gal à dix minutes pour se e de leur domicile à la gare.

st en métro que, dans Paris, lupart des voyageurs — — vont de a gare d'arrivée ur lieu de destination. Le ps de diffusion » atteint en une vingt minutes. Faible Saint-Lazare, Saint-Michel, et Invalides. Il est plus pour les gares du Nord, de et de Lyon. Au total, le urs en chemin de fer repré-en moyenne 40 % du temps du trajet.

chiffres résultent d'une te commencée en mai 1974 a S.N.C.F. sur l'ensemble banlieue parisienne.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Val-d'Oise

A ENGHIEN, DES CHEVAUX ET DES HOMMES

OU trouver quelque 40 hectares de verdure encore intacts en région parisienne ? Sur l'hippodrome d'Enghien (Val-d'Oise), répondent les membres de l'association « Un parc dans la ville ». Les riverains ont constaté que le champ de courses était ouvert aux chevaux cinquante jours par an, et que le reste du temps ses portes demeuraient closes. Ainsi leur vint l'idée d'en faire un « parc pour la ville ».

« *Quinze mille personnes logent dans des cités autour de l'hippodrome,* explique le président de l'association, *quatre groupes scolaires y sont également installés. Les riverains voudraient bien profiter du parc lorsque les chevaux n'occupent pas le terrain. Un consensus général s'est établi autour de cette revendication.* » Les municipalités de Soisy-sous-Montmorency, Eaubonne et Saint-Gratien se sont montrées favorables au projet, le ministère de la qualité de la vie « *attache le plus grand intérêt à* (cette) *proposition* ». Rien ne s'oppose donc à la réalisation du projet, puisque l'article 20 de la loi d'orientation foncière de 1967 prévoit que « *les communes sont habilitées à passer avec les propriétaires de bois et de parcs privés des conventions tendant à l'ouverture au public desdits bois et parcs.*

» *A cette occasion, les communes peuvent allouer des subventions d'entretien aux propriétaires et assumer des prestations en nature telles que travaux d'entretien et gardiennage.* »

Un seul obstacle, mais de taille : la Société sportive d'encouragement. Propriétaire du terrain, elle oppose son veto au projet. « *Le travail d'entretien que nous effectuons en dehors des réunions ne permettrait pas la circulation incontrôlée de personnes étrangères, ni l'exercice d'activités pouvant laisser des dommages* », soutient le représentant de la société.

Et pourtant, souligne M. Jean-Michel Baer, président de l'association, « *actuellement 65 000 hectares boisés sont ouverts au public dans la région parisienne, 175 000 sont privés et inaccessibles, et la seule politique envisagée est le rachat progressif de 100 000 d'entre eux. Ainsi, ce n'est qu'en l'an 2000 que la collectivité parisienne pourra disposer de deux fois plus d'espaces verts boisés que n'en posséderont alors les propriétaires privés.*

Hauts-de-Seine

GROGNE AUTOUR DU PONT DE PUTEAUX

Une polémique oppose actuellement M. Achille Peretti, député (U.D.R.), maire de Neuilly (Hauts-de-Seine), et des riverains du pont de Puteaux. La reconstruction de ce pont, qui enjambe les deux bras de la Seine entre Puteaux et Neuilly, doit commencer prochainement.

Examiné en étroite concertation avec les élus et la Ville de Paris, intéressés par l'aménagement aux abords du bois de Boulogne, le projet a été plusieurs fois remanié.

Un certain nombre d'habitants de Neuilly riverains du projet ont cependant dénoncé ces travaux, qui « *vont détruire d'une manière définitive la personnalité des quartiers concernés (...). Le boulevard Richard-Wallace est sur le point de devenir un périphérique* », soutiennent les habitants.

Dans un communiqué qu'il vient de publier, M. Achille Peretti déclare notamment : « *C'est le seul département des Hauts-de-Seine qui est maître de l'ouvrage. La ville de Neuilly a présenté un certain nombre d'observations qui ont été acceptées et qui ont nettement amélioré le projet initial.* » M. Peretti précise qu'il n'y a pas d'élargissement du boulevard Wallace, qu'il n'est pas touché aux aires de jeux et de sport, et que les plantations nouvelles d'arbres seront plus importantes que les plantations actuelles.

Les élèves de l'X craignent Palaiseau

DEMENAGERA, déménagera pas : le transfert de l'Ecole polytechnique à Palaiseau a fait naître une vive polémique qui continue de se développer. Nous publions ici le point de vue de MM. Jean-Jacques Augier et Daniel Bursaux, représentants des promotions 73 et 74 de l'X.

Tout d'abord il ne faut pas confondre le desserrement qui nous est proposé avec une réelle décentralisation. Le projet ne vise pas à intégrer l'Ecole à une ville, à la faire participer à une vie locale. Tout au plus s'agit-il de l'installer dans des locaux neufs érigés au milieu d'une zone rurale de 150 hectares sur laquelle il a été récemment décidé de ne plus accorder de permis de construire.

Rien ne viendra donc remplacer l'environnement culturel du quartier Latin. Or l'ensemble des contacts que les polytechniciens peuvent avoir en dehors de leur Ecole est, à coup sûr, un des éléments fondamentaux de leur formation. C'est en effet la richesse seule de ces contacts qui peut leur donner l'ouverture d'esprit nécessaire après les années de préparation et l'année de service militaire. A Palaiseau, sur le plan universitaire, les élèves perdront en grande partie la possibilité d'étudier les sciences humaines et sociales, les arts plastiques... Il faut enfin noter que certains exemples ont montré que l'installation de tels campus pouvait, en France, conduire à des échecs.

Par ailleurs, l'éloignement et l'isolement de l'Ecole y provoqueront une évolution dont la nature éventuelle suscite des craintes chez un grand nombre. En effet, 70 % des élèves se sont récemment prononcés en faveur d'un statut civil. Ces élèves craignent que la conjonction du déménagement et du maintien d'un statut militaire ne crée une aggravation des tensions entre les élèves et l'encadrement, et partant, une détérioration de la formation.

C'est pour toutes ces raisons que le déménagement à Palaiseau ne nous paraît pas être une bonne chose. Nous sommes donc favorables à l'abandon de ce projet. Cependant, il nous paraîtrait inconcevable de refuser d'entrer dans des locaux construits à notre intention. Une bonne solution consisterait à trouver un organisme qui puisse utiliser les bâtiment de Palaiseau.

Nous ne sommes, bien sûr, pas en mesure de conduire des recherches dans cette direction, mais il nous paraît tout à fait intéressant que l'A.X. (association des anciens élèves) essaie de le faire. Certaines solutions nous paraissent sérieuses et nous espérons qu'elles seront examinées avec tout le soin et l'objectivité voulus.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

LA FIN DU CONGRÈS DE CLICHY

La C.F.T.C. dénonce l'absence de politique familiale et s'inquiète de la dégradation des mœurs

M. Jacques Tessier, président de la C.F.T.C., en clôturant, dimanche 23 novembre à Clichy, le congrès de la Confédération chrétienne, a protesté avec force contre la dégradation de la politique familiale et les « agressions morales » contre la famille. « La société libérale dont on parle, et la manière dont elle se révèle, est tellemet avancée qu'elle sent déjà mauvais », s'est-il écrié.

La *motion générale, à côté des revendications* sur l'emploi et le pouvoir d'achat, dénonce la « persistance scandaleuse du décalage toléré, sinon organisé par les pouvoirs publics », entre le niveau de vie des individus et des familles. Elle se prononce pour une campagne en faveur d'une évolution des prestations familiales parallèle au salaire moyen national, le « salaire unique » devant être porté à 50 % au moins du SMIC.

La présence des jeunes militants s'est fréquemment manifestée sur toutes les questions d'actualité. Leurs positions ne tranchent pas sensiblement sur celles de leurs aînés. Cependant, nombre d'entre eux demandent que la Confédération soigne davantage son image de marque, s'extériorise avec plus de vigueur. Il faut ouvrir des places aux jeunes à tous les niveaux, a affirmé un délégué. Et un autre d'ajouter : « Les anciens ne savent pas passer la main ». La moyenne d'âge des membres du bureau confédéral dépasse, en effet, cinquante ans et l'élection de trois nouveaux n'a pas apporté un réel rajeunissement.

« Un congrès est une fête », avait dit M. Jean Bornard, secrétaire général, aux premières heures des assises de la C.F.T.C. *« C'est aussi un moment exceptionnel de l'action syndicale. »*

La fête s'est exprimée dans l'animation parfois un peu brouillonne de ces militants dont des interventions ne se plaçaient pas toujours au niveau économique, social et technique du rapport de M. Bornard. Les principes traditionnels de la centrale chrétienne : famille, apolitisme, pratique contractuelle, etc., ont ainsi, dans l'ensemble, été davantage réaffirmés que sérieusement approfondis.

Les revendications concernant le plein emploi, y compris celui des jeunes, les salaires, la sécurité sociale, les retraites, ne diffèrent pas très sensiblement de celles que soutiennent les autres organisations ouvrières. Il n'en va pas de même pour les solutions proposées, notamment parce que la C.F.T.C. accepte des étapes pour leur réalisation et croit aux possibilités de coopération avec les pouvoirs publics et le patronat.

La défense de la famille a galvanisé le congrès. M. Bornard *avait parlé de « l'exaspération provoquée par les discours sur la politique familiale »* et de *« la liberté confondue avec la licence »*. Tel délégué des Yvelines s'est annoncé prêt à *« descendre dans la rue »*, tandis que M. Jacques Tessier s'est livré à un violent réquisitoire contre *« le déferlement indescriptible de la pornographie »*, contre *« l'intoxication des jeunes par les spectacles de la violence la plus bestiale »* dans les cinémas comme à la télévision, contre la publicité dont les affiches atteignent *« les derniers degrés de l'ignominie »*.

« On ne peut sans doute pas empêcher ceux et celles qui, parmi les adultes, trouvent plaisir à se vautrer dans les immondices, de céder à leur fantaisies dégradantes. Mais nous sommes en droit d'affirmer que, pour la plus jeune génération, cela devient proprement intolérable. »

« Sur le chemin de la décadence »

M. Tessier s'est défendu d'un anti-gouvernementalisme systématique en rappelant que, par exemple, il approuvait le sens de la réforme de l'entreprise avant de conclure : *« Lorsqu'une civilisation se laisse tomber aussi bas, lorsqu'elle accepte sans réagir un tel déchaînement du vice, elle est sur le chemin de la décadence et elle est vouée à l'anéantissement. »*

Auparavant, le président de la C.F.T.C. avait rappelé : *« Notre caractéristique la plus fondamentale, parce que mouvement syndical chrétien, est le rejet catégorique de l'idéologie marxiste de lutte des classes. »*

« Les tenants de cette idéologie, a-t-il dit, *affirment que le progrès social ne peut, en quelque domaine que ce soit, être obtenu que par la lutte et l'intensification des affrontements ; ils sont donc conduits, en bonne logique, à tout mettre en œuvre pour entretenir, attiser et exacerber au maximum les mécontentements, et même à les susciter. (...) Lorsqu'on affirme que toute étape vers la justice ne peut être accomplie que par la lutte, on subordonne les chances du progrès social au seul jeu des rapports de forces. Ce jeu ne peut conduire qu'à une justice très approximative, pour ne pas dire caricaturale. »*

La motion générale, votée à la quasi-unanimité, réclame notamment *« une politique contractuelle globale, qui peut s'étendre jusqu'au plan international, et qui concilie la croissance et le plein emploi, la maîtrise des prix, une progression raisonnée du pouvoir d'achat et un rattrapage programmé de la situation des plus défavorisés »*.

Protestant contre les *« fracassantes déclarations du ministre des finances »*, le congrès refuse que les travailleurs paient seuls le déficit de la Sécurité sociale auquel l'Etat doit faire face. Sous certaines conditions, un *« déplafonnement de l'assurance-maladie pourrait être envisagé »*.

En matière de retraite, la C.F.T.C. demande que le niveau des retraites actuelles à soixante-cinq ans soit appliqué à l'âge de soixante ans, au plus tard, en 1978.

Enfin, le congrès refuse la politisation de la vie syndicale. Il est convaincu *« que le respect de méthodes d'action donnant la priorité à la négociation préalable, réservant la grève comme ultime recours des travailleurs, excluant toute violence, est une des grandes conditions du maintien de la démocratie dans ce pays »*.

JOANINE ROY.

LE BUREAU CONFÉDÉRAL

PRESIDENTE D'HONNEUR : Mlle Madeleine Tribolati (employés).

PRESIDENT : M. Jacques Tessier (employés).

VICE-PRESIDENTS : MM. Charles Bahurel (E.G.F., région parisienne) et Pierre Boisard (éducation nationale, région parisienne), François Castelli* (banques, Provence-Côte d'Azur).

SECRETAIRE GENERAL : M. Jean Bornard (mineurs).

SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS : MM. Jean Gruat (employés, région parisienne), Jonnnès Page, Claude Perrault (fonctionnaires, région parisienne).

TRESORIER : M. Jean Thuillier (employés, région parisienne).

TRESORIER ADJOINT : M. Raymond Lecœur (employés, région parisienne).

MEMBRES DU BUREAU : Mme Roberte Le Dantec (finances, région parisienne), MM. Jean-Marie Cadet (mineurs, Nord-Pas-de-Calais), Michel Covet** (banques, région parisienne), Jacques Gorremans (aviation civile, région parisienne), Ernest Marquant (P.T.T., Nord-Pas-de-Calais), André Resch** (E.G.F., Provence-Côte d'Azur), Jacques Veyssière** (fonctionnaires, région parisienne).

(*) Changement de fonction.
(**) Nouveau membre.

SALAIRES

Augmentation du pouvoir d'achat des chemi[nots] de 70 à 130 francs par mois en 1975

Selon un avenant conclu le 21 novembre à la S.N.C.F. avec les organisations signataires de l'accord en cours, le pouvoir d'achat des cheminots aura augmenté de 70 à 130 francs par mois à la fin de l'année.

L'accord de salaires signé le 8 février 1975 par tous les syndicats de la S.N.C.F., à l'exception de la C.G.T. et de la C.F.D.T., avait prévu une clause de garantie du pouvoir d'achat sur la base de l'indice officiel des prix ; au 1er octobre, l'augmentation était, à ce titre, de 8,3 %, sous réserve d'un ajustement ultérieur pour toute l'année 1975. Un crédit supplémentaire dégagé au titre de certaines évolutions de l'entreprise a permis de procéder à un redressement de la grille des salaires par attribution de points en deux étapes. Soit, au 1er décembre, 2 points uniformes, et, au 31 décembre, 2 autres points uniformes, applicables à la prime de fin d'année. De plus, au 31 décembre, une attribution allant de 1 à 3 points sera diversifiée selon les catégories (3 points pour la maîtrise, 2 pour les agents de conduite, etc.).

Une première attribution diversement modulée de 1 à 4 points avait déjà été pratiquée le 1er juillet dernier. Au total, le point valant environ 10 francs par mois, les salaires des cheminots, selon les catégories, auront, au 31 décembre, bénéficié d'une amélioration du pouvoir d'achat allant, par mois, de 70 francs pour certains employés à 120 francs pour certains agents de conduite et 130 francs pour certains agents de maîtrise, 70 à 100 francs pour le personnel d'exécution, 70 à 110 francs pour les cadres.

D'autre part, la direction de la S.N.C.F. a annoncé qu'elle poursuivrait, dans le cadre d'un [...] salarial pour 1976, la même po[litique] de revalorisation.

CONFLITS

GRÈVE A L'E.G.F. LE 27 NOVEMBRE

Les fédérations C.G[T] [...] C.F.D.T. de l'énergie ont co[...] ce lundi matin leur mot d[...] de grève de vingt-quatre [...] à l'Electricité et au Ga[z de] France pour jeudi 27 nov[embre]. M. Jean Thomas, secrétai[re fé]déral C.G.T., a indiqué que [la] grève serait marquée pa[r une] baisse de production d'e[...] 30 % qui toucherait avan[t tout] les usagers industriels. [La] baisse de production s'effect[uera] ainsi :

— Baisse de 10 % de 0 h [à] 8 heures du matin ;
— Baisse de 30 % de 8 [h] à 12 heures ;
— Baisse de 10 % de 12 [h] à 16 heures.

Rappelons que Force o[uvrière] a lancé un mot d'ordre [...] d'arrêt de travail pour le [même] jour.

SÉCURITÉ SOCI[ALE]

PAS DE DÉCISIO[N] DANS L'IMMÉDIA[T] souligne M. Duraf[our]

A l'occasion de la discuss[ion du] budget du travail devant le [...] M. Michel Durafour a an[noncé,] lundi 24 novembre, que [...] textes concernant la lutte [contre] les accidents du travail [...] en préparation dans son [minis]tère : un projet de loi re[...] l'amélioration de la protecti[on des] travailleurs, *« destiné,* a [...] ministre du travail, *à don[ner à] la prévention une dimensio[n nou]velle et des possibilités ac[...]* et un projet visant à [...] plus incitative la tarificat[ion en] vigueur, en accentuant l[...] existant entre le taux d[e coti]sation supporté par l'em[ployeur] et le coût réel du risque a[...] du travail de son entrepri[se].

A propos du déficit [de la] Sécurité sociale, M. Michel [Dura]four a rappelé ce qu'il ava[it dit] vendredi après la déclaratio[n de] M. Jean-Pierre Fourcade : *[...] me refuse à toute déclar[ation] concernant un sujet sur l[equel] le gouvernement n'a pas [délibéré].* »

Le ministre a toutefois sou[ligné] qu'une commission chargée [d'exa]miner les transferts de ch[arges] qui sont contestés entre l'E[tat et] la Sécurité sociale devait d[époser] prochainement un rapport. [C'est] seulement lorsqu'il sera en [pos]session des conclusions de [cette] commission, a indiqué le [minis]tre, *que le gouvernement [pourra] délibérer en pleine connai[ssance] de cause.*

De son côté, le premier [minis]tre, M. Chirac, avait réa[ffirmé] samedi, devant le comité [...] de l'U.D.R., que les thè[ses du] ministre de l'économie e[t des] finances sur la sécurité [sociale], certes courageuses, ne pré[jugeaient] nullement des décisions [qui] seront prises par le gouvern[ement] qui n'en a pas encore dé[...]

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Fédération française de la couture

La Fédération française de la couture, du prêt-à-porter, des couturiers et des créateurs de mode (1) conteste certaines informations qui ont été données, mardi 18 novembre, au cours d'une conférence de presse réunie à l'initiative du parti communiste, et annonçant la manifestation, mardi 25 novembre, des ouvrières parisiennes de la haute couture (*le Monde* du 20 novembre).

M. Jacques Mouclier, président délégué de cette fédération, nous écrit notamment : *« Les maisons de haute couture de Paris n'employaient pas 20 000 personnes en 1965 mais seulement 4 488, et ses effectifs, aujourd'hui, ne sont pas de 1 200 mais de 2 281. Les statistiques officielles de la classification « couture-création » (...) nous permettent de vous garantir l'exactitude de ces chiffres. »*

Pour ce qui concerne le problème de l'emploi, M. Jacques Mouclier souligne : *« La profession a conscience d'avoir fait tout son devoir en cette circonstance. Ce que lui reprochent les syndicats, c'est de ne pas avoir décrété, purement et simplement, l'arrêt total de tout licenciement, mais il faut qu'ils comprennent que, dans la conjoncture présente, il ne peut plus être question, principalement dans les secteurs à caractère artisanal, où le salaire joue le rôle que nous connaissons (80 % des coûts), de conserver un personnel qui ne pourrait être employé à temps complet.*

» Toutefois, en ce qui concerne les futurs licenciements annoncés dans votre article, il convient de préciser que pour Chanel et Dior, votre information est erronée, pour Balmain il ne s'agit que d'un licenciement décidé au début du troisième trimestre 1975 et, pour Carven, le licenciement ne porte actuellement que sur sept personnes. Sans doute, les couturiers se sont-ils tournés, pour assurer l'équilibre de leurs entreprises, vers des formes d'activités plus diversifiées, comme le prêt-à-porter, les accessoires, etc., mais s'ils ne l'avaient pas fait en temps utile, les deux mille deux cent quatre-vingt un emplois de la haute couture n'existeraient plus en 1975, puisque la haute couture aurait disparu. »

(1) 100-102, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 1/8	5 1/8	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 1/4	3 3/4	1 1/4	1 3/4
3 mois	6 1/2	7	3 7/8	4 3/8	3	3 1/2
6 mois	7 1/4	7 3/4	4 1/4	4 3/4	3 5/8	4 1/2



LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

« L'AVENIR VERT DE L'EUROPE »

Günther Thiede... persiste et signe

M. Günther Thiede, chef de division de l'Office statistique des Communautés européennes, vient de passer quelques jours à Paris. Il cherche un éditeur pour son dernier ouvrage : « l'Avenir vert de l'Europe ». « Un livre explosif... », assure cet Allemand que la cinquantaine affecte peu.

Examinons cette bombe. La « *révolution agricole* », *qui s'est amorcée* après la révolution industrielle, va se poursuivre « à vive allure ». Des milliers de chercheurs promettent pour demain — cinq ans, dix ans ? — des variétés de plantes fantastiques — « blé-seigle », « pomme de terre-tomate » — aux rendements énormes, des animaux fabuleux dans des étables mi-laboratoires, mi-usines, des engins de cultures gigantesques. Une vache produirait trois fois plus de lait ; un champ donnerait deux fois plus de grain ; un cochon, un veau, grandiraient deux fois plus vite.

La production agricole augmenterait d'une façon vertigineuse. Or les Européens ne pourront guère accroître encore leur consommation alimentaire, et les pays du tiers-monde arriveront sans doute à produire suffisamment pour leurs propres besoins. Autrement dit, pour éviter que l'Europe ne croule dans une dizaine d'années sous de gigantesques surplus, il faut mettre en friches un cinquième de ses terres cultivables, supprimer une partie de son cheptel, pousser plus de la moitié des paysans à quitter la terre. Seules les régions « à vocation agricole » continueront à être cultivées, car elles pourront produire à des *prix concurrentiels « sans aucune subvention »*. Et il n'y aura « *plus aucune production* » dans les régions de l'Europe défavorisées.

Consternant pétard ! Effarant Günther Thiede ! En 1973, il publie une étude statistique. Il y démontre déjà que l'Europe est sur le point de crouler sous les excédents, et il tire des conclusions sur la localisation des productions à long terme *en reprenant les idées de M. Sicco* Mansholt sur la surproduction agricole et ses remèdes. Le « *père de l'Europe verte* » a fait amende honorable, mais Günther Thiede persiste. « *A titre personnel* », précise-t-il, car son précédent ouvrage, publié avec l'*admitaur* de la Commission de Bruxelles, a déchaîné la colère des organisations paysannes françaises et du ministre de l'agriculture d'alors, M. Chirac (*le Monde* du 4 avril 1973).

Günther Thiede semble ignorer les modifications du contexte économique et politique, comme s'il n'avait pu les mettre en équation. Pourtant... la planète n'est plus à l'heure de l'abondance ; le progrès technique est trop souvent tenu en échec par les désordres météorologiques pour lui accorder une confiance sans réserve ; les consommateurs se défient trop désormais des aliments synthétiques ou industrialisés pour les condamner à ingurgiter des produits de laboratoire ; les paysans sont les jardiniers nécessaires d'une nature qu'on ne peut laisser revenir à l'état sauvage dans le contexte européen. Personne ne peut faire avancer le monde infiniment complexe de la paysannerie au pas cadencé que veulent lui imposer quelques économètres.

En clair, l'obstination de l'auteur à soutenir ses thèses paraît choquante à plusieurs égards. Toutefois leur publication pourrait avoir un intérêt : convaincre les hommes politiques qui prendront les « décisions pour demain » de ne pas faire le pas qui ferait entrer l'Europe dans l'univers glacé statistique et chimique que propose Günther Thiede. — A. G.

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE « CONSEIL NATIONAL DE L'ENTREPRISE » devra rechercher le maximum de rentabilité

De notre correspondant

Londres. — Le Conseil national de l'entreprise (National Enterprise Board), qui doit régénérer l'industrie britannique, a été installé la semaine dernière. Lord Ryder, qui était jusqu'ici à la tête de son comité d'organisation, devient ainsi le président de ce conseil, dont la composition ne sera toutefois annoncée qu'à la fin du mois.

Devant la chambre de commerce française en Grande-Bretagne, lord Ryder a indiqué que, si le NEB doit suivre les grandes lignes de la stratégie industrielle définie par le gouvernement, il constitue une « *corporation publique* » relativement indépendante.

Capable dans une certaine mesure de fournir une assistance aux secteurs qui méritent d'être développés, cet organisme devrait jouer un rôle de « *catalyseur* » en vue de favoriser la restructuration et la réorganisation des entreprises. Selon le nouveau président, le fonctionnement du NEB serait à cet égard assez semblable à celui de l'IDI en France.

Le NEB sera toutefois en même temps une société de holding administrant toutes les participations que le gouvernement détient déjà dans de nombreuses sociétés.

Déjà lord Ryder a pris rendez-vous avec les administrateurs et les représentants syndicaux de British Leyland pour leur faire savoir que l'aide gouvernementale promise à la firme automobile serait suspendue si sa production n'était pas améliorée « *de façon spectaculaire* », aussi bien en qualité qu'en quantité.

Forte d'un tel appui, la direction de la société a menacé le 21 novembre de fermer ses ateliers de Cowley, près d'Oxford, *si la production continuait d'y* être interrompue par des grèves sauvages et handicapée par un travail au ralenti.

JEAN WETZ.

● **LA REPRISE EST « DE FAIBLE AMPLEUR, MAIS EN TOUT CAS CERTAINE »**, a déclaré M. Jacques Chirac, dans une interview publiée dans l'hebdomadaire *l'Express* daté 24-30 novembre, précisant qu'« *aucune autre mesure de restriction de crédits n'est prévue pour le moment* ».

Le premier ministre précise que « *le chômage des jeunes commencera à se résorber dès 1976* ».

● **EN GRANDE-BRETAGNE**, le taux annuel de progression des salaires a été en octobre le plus bas que l'on ait enregistré depuis un an : 25,7 %, contre un record de 33,5 % en mai. La hausse annuelle du coût de la vie a, quant à elle, atteint 25,9 % en octobre. — *(A.F.P.)*

● **EN ITALIE**, le coût de la vie a augmenté de 1,3 % en octobre. En un an, par rapport à octobre 1974, la hausse s'établit à 11,8 %.

AFFAIRES

Employant 640 salariés

L'IMPRIMERIE CHAIX PRÉSENTE UNE DEMANDE DE DÉPOT DE BILAN

La direction générale de l'imprimerie Chaix-S.N.I.C. (ancienne société Chaix faisant partie de l'ex-groupe Néogravure) vient d'informer les élus du comité d'entreprise qu'elle avait présenté une demande de dépôt de bilan auprès du tribunal de commerce de Paris. Les élus C.G.T. élèvent, dans un communiqué, « *une vive protestation et réaffirment que la C.G.T. mettra tout en œuvre pour le respect des accords du 21 novembre 1974* », aux ... desquels l'emploi devait êt... servé.

La société Chaix-S.N.I. ... emploie six cent quarant... riés, avait déposé une d... pour quatre cent dix l... ments ; la direction dépar... tale de la main-d'œuvre a... son accord pour trois cer... tre vingt-quatre licencien...

A la suite du dépôt d... les ouvriers du Livre C.G... décidé, à l'issue d'une as... générale, de poursuivre n... ment le travail en cours ... *ciel des Pharmaciens*), jus... que le tribunal de comme... rendu son arrêt.

[Outre les indicateurs S.N.C.F., l'imprimerie Ch... lise « le Concours médical », ... ciel des transporteurs », « ... teur Bertrand », « Histo... « l'Officiel des spectacles », ... et Travaux », etc.]

● **EN SEPTEMBRE, LA MASSE MONÉTAIRE** a augmenté en France de 2,1 % en un mois et de 17,4 % en un an. Après correction des variations saisonnières, la croissance de la masse monétaire a été de 1,8 % en un mois, c'est-à-dire plus forte qu'en août (+ 1,6 %) et qu'en juillet (+ 1,5 %). Ce résultat confirme « *la tendance à un développement sensiblement plus rapide de la masse monétaire observé depuis juin* », note le Conseil national du crédit.

Les crédits à l'économie, quant à eux, ont augmenté de 0,5 % en un mois et de 13,5 % en un an (— 0,1 % en un mois, après correction des variations saisonnières, contre + 1,4 % en août). « *Cette évolution reflète une amélioration de la trésorerie des entreprises consécutive aux mesures de reports fiscaux* », note encore le Conseil national du crédit.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 NOVEMBRE

Calme et irrégulier
.e napoléon au plus bas de l'année

semaine a débuté sur une extrêmement calme à la se de Paris.

échanges ont été peu étof- t les cours ont varié dans deux sens, sans s'écarter oup de leurs niveaux pré- ls.

e trentaine de valeurs ont é de 1 à 2 % et un nombre près égal a baissé dans des rtions identiques.

cun compartiment ne s'est gué. Aucun non plus n'a été lisé, hausses et baisses s'équi- ut à peu près dans tous les urs. Témoin l'indice Chainet z, qui, dès 13 h. 15, s'établis- 129,87 (+ 0,13).

adécision la plus totale nue de régner sur le mar- paralysant ainsi plus ou s l'activité. Le seul élément confort est que ce dernier isse pas. En période de va- maigres, l'on se contente ément de peu.

grès de Compagnie bancaire, I., Carrefour, Hutchinson, ot, Pernod, Arjomari (dont tation a été initialement rdée), Babcock-Fives, .O., Bull, D.B.A., Métallur- de Normandie.

cul de Locabail, U.C.B., T., Auxiliaire d'entreprises, nts français, Olida, J. Borel, les Lafayette, Prénatal, Pri- z, Méci, Bellon, B.S.N.

le marché de l'or, le fait nt a été constitué par la lle baisse de 3 F du napo- qui, à 221,50 F, se trouve mais à son plus bas niveau nnée. La rente 4 1/2 % 1973 i la pièce de 20 F dans son perdant près de 2 % d'une à l'autre.

lingot a encore cédé 70 F à F. Le volume des transac- a diminué, revenant de 6,51 illions de francs.

ux du marché monétaire
privés .... 6 1/2 %

LONDRES

Après une nouvelle avance initiale, le marché se replie en cours de séance. Les industrielles, les banques et les immobilières perdent du terrain. Irrégularité des pétroles et des mines d'or. Tendance soutenue aux fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 141 35 contre 141 35

VALEURS	CLOTURE 21.11	COURS 24.11
War Loan 3 ½ %	23 3/4	22 3/4
Beechams	346 ..	342 1/2
British Petroleum	590 ..	589 1/2
Shell	380 ...	376 1/2
Vickers	152	150
Imperial Chemical ..	320	318
Courtaulds	144	143 ...
De Beers	297 ...	296 1/2
*Western Holdings ...	26 1/4	26 1/4
Rio Tinto Zinc Corp. ..	184 ..	183 ...
*West Driefontein	35 3/4	35 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE BANCAIRE. — Augmentation du capital de 245 039 200 F à 306 299 000 F par attribution gratuite d'actions (1 pour 4), créées jouissance du 1er janvier 1975. Ces titres auront par conséquent droit au dividende pour l'exercice en cours.

COTELLE ET FOUCHER. — Bénéfice de l'exercice clos le 30 juin : 637 835 F (après 1,88 million de francs de provision sur les participations Alcamir et Rhône-Poulenc) contre 4,85 millions de francs. Cette baisse sensible du résultat est imputable à l'absence de dividendes de Lesieur-Cotelle et associés et de Soprodel, qui représentent plus de 75 % de l'actif de Cotelle et Foucher. Aucun dividende ne sera versé pour l'exercice écoulé.

THOMSON-C.S.F. — Chiffre d'affaires hors taxes des neuf premiers mois : 2,79 milliards de francs contre 2,13 milliards de francs. Chiffre d'affaires consolidé : 3,62 milliards de francs contre 3,06 milliards de francs.

EASTMAN KODAK. — Dividende trimestriel de 39 cents plus un coupon exceptionnel de 50 cents, payables le 2 janvier, ce qui fait au total pour 1975 2,06 dollars par action contre 1,99 dollar.

SOVABAIL. — Résultat d'exploitation hors plus-values au 30 septembre : 13,67 millions de francs contre 11,10 millions de francs. Le dividende global pour l'exercice entier pourrait être au moins égal à 24 F contre 20,25 F.

SCREG. — Chiffre d'affaires cumulé de la société et de sa filiale SCREG Routes au 30 septembre : 869,32 millions de francs contre 770,68 millions de francs.

B. A. L. O.

Le numéro de ce lundi publie notamment les insertions suivantes :

Créditel. — Emission à 99 % d'un nouvel emprunt d'un montant nominal de 322 millions de francs représenté par 322 000 obligations de 1 000 francs, 10,80 %.

Crédit foncier et commercial d'Alsace et de Lorraine. — Cotation d'un emprunt obligataire de 30 millions de francs placé en juillet 1975, et représenté par 30 000 lettres de gage de 1 000 F, 10,50 %, amortissables en douze ans à partir du 8 juillet 1975.

Société de développement régional de la Bretagne. — Emission au pair de 30 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1976 (3 nouvelles pour 8 anciennes), attribution gratuite de 10 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1976 (1 nouvelle pour 11, les actions de numéraire participant à cette répartition). Le capital est porté de 8 millions de francs à 12 millions de francs.

Commerzbank. — Emission à 125 deutschemarks de 53 300 000 deutschemarks d'actions nouvelles, entièrement assimilées aux actions anciennes après paiement du dividende afférent à l'exercice 1975.

Ces actions ont été prises ferme par un consortium bancaire qui s'est engagé à les offrir à la souscription : aux actions à raison de 1 action nouvelle de 50 deutschemarks pour 500 deutschemarks d'actions anciennes (soit 10 actions de 50 deutschemarks) ; aux propriétaires des obligations convertibles 5,50 % 1972, à raison de 1 action de 50 deutschemarks pour 2 000 deutschemarks d'obligations convertibles (soit 40 obligations de 50 deutschemarks).

Rorento N.V. — Insertion en vue de l'admission à la Bourse de Paris des 1 416 000 actions de 50 florins, représentant le capital actuellement émis de la société.

L'Abeille (vie). — Attribution gratuite de 66 600 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1975 (2 nouvelles pour 9 anciennes). Le capital est porté de 14 985 000 F à 18 315 000 F.

Société d'applications des machines motrices. — Attribution gratuite de 24 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1975 (1 nouvelle pour 3 anciennes). Le capital est porté de 7 200 000 F à 9 600 000 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	20 nov.	21 nov.
Valeurs françaises ..	128,1	128,8
Valeurs étrangères ..	125,7	125,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,2	74,4

BOURSE DE PARIS — 24 NOVEMBRE — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	63 ..	63 ..
Dart Industries	115 .	120 ..
Foseco	15 20	15 10
Gevaert	119 20	123 ..
Glaxo	32 .	32 ..
Grace and Co.	112	113 ..
Pfizer Inc.	121 .	121
Procter Gamble	418 .	c414 90
Courtaulds	12 40	12 50
Est Asiatique	103 50	103 .
Canadien Pacif.	58 60	58 60
Wagons-Lits	71 50	.. ..
Barlow-Rand	13 70	13 75
British Am. Tob.	23 ..	23 60
Suéd. Allumettes	.. ..	..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	800 .	800 ..
Cellulose Pin	123 ..	...
Coparex	259	250 10
Ecco	340	333 ..
Eurafrep	1405	1425 .
Francarep	81 50	82 ..
Intertechnique	190 50	191 ..
Métall. Minière	55	.. ..
Pronuptia	292 .	..
Sab. Mor. Cor.	150	o150
S.P.R.	158 ..	o161 60
Ufimex	122 ..	120 ..
Oce v. Grinten	260 ..	... ..

SICAV

Plac. Institut.	11791 82	11393 06
1re catégorie.	10487 87	10282 30

24/11	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	108 46	103 54
Actions Sélec.	150 28	143 47
Aedificandi	154 56	147 55
Agfimo	158 23	151 06
A.L.T.O.	146 62	139 97
America-Valor	242 38	231 38
Assurances Plac.	113 62	108 47
Bourse-Investiss.	123 78	118 17
B.T.P. Valeurs	128 09	123 76
C.I.P.	250 08	238 74
Convertibles	108 46	103 54
Convertimmo	119 55	114 13
Drouot Invest.	140 39	134 02
Elysées-Valeurs	158 69	151 49
Epargne-Croiss.	489 86	467 74

VALEURS	Cours	Dernier
Sicavimmo	*169 93	162 22
S. I. Est	340 59	325 15
Sogisco	116 59	111 30
Sogister	379 53	362 32
Univalor	*154 70	147 68
Valoren	147 51	140 82

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	4,50 % 1973	525 40	519 90	511 50	517 ..
	C.N.E. 3 %	1229	1231 .	1231 50	1231 ..
740	Cie Gle Eaux	747 ..	747 ..	747 ..	741 ..
178	Olida-Caby	182	178 20	178 20	178 50
88	Opfi-Paribas	89	88 50	88 50	90 50
430	T.R.T.	423 10	428 40	423 40	428
825	Tél. Elect.	821	827	827	827
215	Gen. Electric	215	213 50	213 50	212
245	Gen. Motors	247 50	249 80	249	249 80
17	De Beers (S.)	16 40	16 30	16 30	16 20
570	Deuts. Bank	567	578	566	575 .
140	Dome Mines	140 ..	140 80	140 20	142 ..
590	DuPont Nem.	572 ..	578	577 .	570 .
470	East. Kodak	467 ..	478	478 .	478 .
31	East Rand	31 ..	31 35	31 80	31 40
196	Ericsson	194 50	195	195	195
385	Exxon Corp.	389 .	383 50	383 50	383
189	Ford Motor	187 ..	188 ..	186 ..	186 .
122	Free State	117 80	116 30	116 ..	116 80
37	Sony	36 80	36 20	36 15	36 20
14	Tanganyika	14 35	15 ..	15	15 .
192	Unilever	194 50	191	191	189 50
22	Union Corp.	21 20	21 40	21 40	21 40
128	U. Min. 1/10	126 30	127 80	128 ..	127 80
205	West Drief.	198 50	197 ..	197 ..	200 ..
85	West Deep	81 80	82 ..	82 ..	82 ..
148	West Hold.	146 50	147 .	147 30	146 40
2	Zambia Cop.	2 10	2 10	2 10	2 10

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a. : offert; c. : coupon détaché; d. : demandé; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 419	4 434	4 42
Canada ($ can. 1)	4 381	4 382	4 38
Allemagne (100 DM)	170 400	170 385	169 75
Belgique (100 fr.)	11 382	11 312	10 95
Danemark (100 krd.)	73 200	73 330	72 75
Espagne (100 pes.)	7 456	7 482	7 23
Grande-Bretagne (£ 1)	8 947	8 949	9 05
Italie (1 000 lires)	6 489	6 850	6 9
Norvège (100 kr.)	80 120	80 220	79 75
Pays-Bas (100 fl.)	166 075	165 970	165 25
Portugal (100 esc.)	16 540	16 550	11 75
Suède (100 krs.)	100 730	100 980	100 ..
Suisse (100 fr.)	166 600	166 180	165 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 11
Or fin (kilo en barre)	20425	20369
Or fin (kilo en lingot)	20460	20390
Pièce française (20 fr.)	224 50	221 50
Pièce française (10 fr.)	165 10	164
Pièce suisse (20 fr.)	199 80	196 30
Union latine (20 fr.)	191 10	191 10
Souverain	196 50	194 80
Pièce de 20 dollars	977 20	964 80
Pièce de 10 dollars	485	479 ..
Pièce de 5 dollars	...	287 50
Pièce de 50 pesos	813 50	810
Pièce de 10 florins	183 30	179 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23-24 novembre 1975 a été tiré à 517 022 exemplaires.

A C D E F G H

Après les trois journées de manifestations

L'opinion corse manifeste une certaine lassitude vis-à-vis du terrorisme

Quelques brefs incidents avec les forces de l'ordre ont marqué en Corse, à Aléria, le dimanche 23 novembre, la fin des trois journées d'action entreprises par le comité de soutien aux autonomistes corses emprisonnés. Dans la nuit de samedi à dimanche, un attentat à l'explosif avait été commis à Corte contre le siège de l'ex-ARC. Revendiqué par le mouvement Justizia et Liberta, cette action est la première du genre dirigée contre un mouvement autonomiste.

D'une manière générale, il faut noter qu'une certaine lassitude s'est manifestée en Corse au cours de ces jours derniers contre les attentats qui ne cessent d'être perpétrés dans l'île ; le dernier en date a été commis le dimanche 23 contre une succursale de la banque La Hénin, à Bastia.

A Paris, samedi après-midi, près de trois cents personnes ont manifesté, de la place du Carrousel au ministère de la justice, pour exiger la « libération immédiate » du docteur Edmond Simeoni. Une délégation des Corses de la capitale a été reçue par un chargé de mission auprès du garde des sceaux.

De notre envoyé spécial

Bastia. — Environ quinze cents personnes se sont rassemblées, le dimanche 23 novembre, à Aléria, à l'appel des comités de soutien aux autonomistes corses emprisonnés. Cette manifestation a ainsi mis fin aux trois journées d'action qui avaient pour objet de remobiliser l'opinion autour de la libération d'Edmond Simeoni, l'ancien leader de l'ARC.

Les manifestants devaient se regrouper vers 14 heures sur la route nationale 198, devant le café-restaurant l'*Empereur*. Peu de banderoles, mais des dizaines de drapeaux à la tête de Maure qui claquent au vent glacé. Le premier orateur, M. Xavier Carlotti, maire d'Aléria, et conseiller général radical de gauche de la Haute-Corse, ne va pas réchauffer l'ambiance en ouvrant le meeting par ces mots : « *Je tiens à affirmer avec les habitants de cette commune ma profonde répugnance pour les méthodes terroristes. Aucun peuple, aucune région, ne peut être fier de ces malfaiteurs.* » Sifflets et protestations dans les rangs des manifestants.

Vient ensuite au micro Mᵉ Jean Filippi, avocat d'Edmond Simeoni, qui décrit les conditions de détention de son client, pour lequel il réclame le régime pénitentiaire spécial (dit régime politique).

Au nom du Comité de coordination, M. Max Simeoni déclare : « *Le drame d'Aléria, c'est une douzaine d'hommes venus demander justice et prêts à toutes les négociations. C'est, en face, plusieurs milliers de représentants de l'ordre venus massacrer nos frères sans les écouter. Si Edmond Simeoni était condamné, nous refuserions cette condamnation.* » Il fait ensuite allusion aux clous répandus sur la route entre Corte et Cateraggio, et aux groupes antiterroristes comme Justizia et Liberta. « *On essaie de diviser les Corses*, dit-il. *Des personnages louches, barbouzes et SAC, se sont abattus sur l'île. Je dénonce ce mélange de basse politique et de haute répression.* »

Vers 17 heures, les participants se rendent devant le pénitencier proche de Casabianda. Peu après, une grange voisine du pénitencier est incendiée.

Les premières pierres volent en direction des gendarmes mobiles en position. Une dizaine de grenades lacrymogènes sont tirées par les représentants des forces de l'ordre. La dispersion se fait à partir de 18 heures dans le calme.

ALAIN FAUJAS.

« L'HUMANITÉ » QUALIFIE DE « PAMPHLET DE GUERRE FROIDE » LE DERNIER OUVRAGE DE SAKHAROV

Sous le titre : « Un pamphlet de guerre froide », Max Léon analyse dans *l'Humanité* du 24 novembre, le dernier ouvrage d'Andreï Sakharov, prix Nobel de la paix : *Mon pays et le monde* (Ed. du Seuil). Il note :

« *Le credo d'A. Sakharov est sans ambiguïté, il est partisan de la création d'une nouvelle Sainte Alliance de tous les pays impérialistes sous le leadership absolu de Washington, et cela pour faire le blocus des pays socialistes, pour exercer des pressions politiques et militaires sur l'Union soviétique, pour empêcher les peuples de lutter pour leur indépendance.*

» *Comme tous les apprentis sorciers des temps modernes, A. Sakharov jure qu'il ne veut pas d'un conflit thermonucléaire. C'est son droit de le penser, de le croire. Mais c'est le nôtre de dire — sans violer sa liberté de conscience ni approuver de quelque manière que ce soit les partisans de mesures administratives à son encontre — qu'Andreï Sakharov œuvre de toutes ses forces à une relance de la guerre froide qui conduirait quasi inexorablement à un cataclysme mondial, étant donnés les potentiels énormes accumulés par les grandes puissances.* »

● *Mme Helena Sakharova* se rendra à Oslo, le 10 décembre prochain, pour y recevoir le prix Nobel de la paix décerné à son mari, à moins que, d'ici là, les autorités soviétiques n'autorisent, sous la pression de l'opinion publique mondiale, Andréï Sakharov à s'y rendre. — *(Reuter.)*

Avec des organisations d'extrême gauche étrangères

Le P.S.U. va organiser une conférence des pays de l'Europe du Sud

Le P.S.U. a réuni son conseil national à Colombes (Hauts-de-Seine), samedi 22 et dimanche 23 novembre. Cette réunion, la première depuis le congrès d'Amiens, en décembre 1974, a permis aux socialistes unifiés d'adopter, après quelques batailles d'amendements — tradition oblige, — un certain nombre de motions d'actualité, comme celle sur l'Espagne ou le sort des « minorités nationales » (le délégué de Corse étant particulièrement applaudi)...

Le principal objet du conseil national était toutefois de débattre des deux grands projets du P.S.U. : réunir, l'an prochain, une conférence des pays de l'Europe du Sud (« le Monde » daté 23-24 novembre) et des « états généraux pour l'autogestion ». De l'organisation de la première, il sera notamment question au prochain rendez-vous de l'extrême gauche européenne : le congrès du P.D.U.P. italien, en janvier, à Bologne.

Avec ces deux projets, qui ont fait l'objet de longues résolutions adoptées après un débat très dense, le P.S.U. entend poursuivre et illustrer sa stratégie d'union populaire sur le double plan national et international. Ne seront donc pas exclus de leur mise en œuvre les militants, socialistes et communistes notamment, qui peuvent partager certaines de ses analyses : comme l'a précisé M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, il ne s'agit de faire ni une nouvelle Internationale ni une sorte de « cartel des extrêmes gauches ». — B. B.

Le conseil national a adopté une motion définissant « *les bases de l'internationalisme du PSU* ». Elle affirme : « *Il faut aujourd'hui tenter de donner un prolongement à notre stratégie d'unité populaire en cherchant à développer, en Europe notamment, la lutte de toutes les forces ouvrières et populaires contre le capitalisme et l'impérialisme. La mise en œuvre de cette politique intègre la recherche d'une coopération étroite avec les forces qui nous sont les plus proches sur le plan des orientations programmatiques et stratégiques. Dans la période actuelle s'esquisse, en fonction des données nouvelles de la lutte des classes à l'échelle internationale, une dissociation des « blocs ouvriers internationaux opposés depuis des décennies. Cette situation a des conséquences importantes pour les révolutionnaires. Elle accroît les possibilités de réalisation de l'unité d'action contre le capitalisme, à l'échelle européenne, et elle peut permettre aux révolutionnaires de détacher de l'influence réformiste et néo-réformiste des travailleurs qui la subissent.* »

Au cours d'une conférence de presse réunie à l'issue du conseil, M. Mousel a précisé que cette orientation va permettre de donner suite au projet de son parti d'organiser, en liaison avec différentes organisations révolutionnaires européennes, une conférence des pays de l'Europe du Sud en 1976.

Le conseil a d'autre part adopté une « *déclaration pour des états généraux de l'autogestion socialiste* ».

Parmi les autres positions prises par le conseil national figure une motion de « *solidarité avec le mouvement ouvrier des peuples d'Espagne* » qui condamne « *l'attitude de M. Giscard d'Estaing, traduisant le soutien sans faille que la bourgeoisie française apporte, en Espagne comme au Portugal, aux forces réactionnaires de ces pays* ». Les délégués ont également dénoncé « *l'oppression des minorités nationales en France* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Le N.P.D. (parti national-démocrate)* est une formation inconstitutionnelle et « *hostile à la démocratie* », a jugé la cour constitutionnelle de la République fédérale. Le N.P.D., parti d'extrême droite, avait introduit un recours contre une décision gouvernementale le qualifiant en ces termes. Ayant connu un certain succès entre 1960 et 1970, le N.P.D. n'a plus aujourd'hui aucun représentant dans les Parlements d'Etats ni au Bundestag. — *(Reuter.)*

● *Un nouveau prêt français à l'Egypte.* — Aux termes d'un protocole financier signé samedi 22 novembre au Caire, la France a accordé à l'Egypte un prêt de 850 millions de francs, ce qui place ce pays au quatrième rang des Etats bénéficiant de l'assistance financière française.

LES PRIX LITTÉRAIRES

Médicis : Jacques Almira

Le prix Médicis 1975, destiné à couronner un roman f... a été attribué lundi 24 novembre au « Voyage à Naucra... Jacques Almira (Gallimard).

Cet ouvrage a obtenu, au troisième tour de scrutin, ... contre trois à « Opéra-bouffe », de Maurice Roche (Seuil) à « Grande neige, grand froid », de Claude Delmas (Flam...

LA FOLIE D'ÉCRIRE

Premier livre d'un philosophe de vingt-cinq ans, *le Voyage à Naucratis* se veut une exploration aux sources du phénomène littéraire. Le narrateur mêle tout ce qui entre dans l'envie et le fait d'écrire : réminiscences des grands précurseurs du « livre en train de se faire », — Proust, Kafka, Joyce —, élans et inhibitions qui s'attachent à un héritage culturel surabondant, menus faits de la vie quotidienne, sensations physiques, délires verbaux en quête d'une « jouissance » textuelle, délivrée des règles narr... logiques.

Par leurs références, ... occupations et leur caracté... mental, ces cinq cent quara... pages s'adressant surtout à ... spécialiste de la création ... que. Mais elles apportent ... de choix, remarquée par M... cault, au dossier de la foli... qui est la marque des a... bien dans l'esprit de la col... « Chemin » et du prix Médi...

(Lire *le Monde* du 24 ja...

MÉDICIS ÉTRANGER : STEVEN MILLHAUSE...

Pour la catégorie « roman étranger », le jury a couronné l'Américain Steven Millhauser pour « la Vie trop brève d'Edwin Mullhouse, écrivain américain, 1943-1954, racontée par Jeffrey Cartwright » (Albin Michel), au premier tour de scrutin, par neuf voix et deux abstentions.

C'est donc un inconnu que révèle cette année le jury Médicis. Depuis 1970, il dédouble ses distinctions pour les attribuer aussi à un écrivain étranger. Après les prix de « confirmation » en France, qui furent décernés à Malerba, Kundera ou Cortazar, c'est, cette fois, d'une découverte qu'il s'agit.

Millhauser est né en 1943, à New-York. Il a grandi dans le Connecticut et fait ses études à l'université Columbia. *La Vie trop b... d'Edwin Mullhouse, éc... américain (1943-1954), ... tée par Jeffrey Cart...* est son premier ouvrage ... duit en français (pa... dier Coste, chez Albin M... Le titre à lui seul évoq... préoccupations de l'au... l'enfance, les jeux, la ... et les mots. Ce livre es... grosse biographie fictiv... enfant qui raconte à l... mière personne la vie ... autre enfant, « génial ... vain », mort trop tôt à ... de onze ans. Un portr... l'artiste-enfant, l'enfanc... génie, mais aussi, avec ... coup d'humour, les fa... doubles, triples, mu... d'une même person... créatrice.

(Nous publierons da... prochain « Monde des li... le premier entretien ... accordé Millhauser ... Etats-Unis.)

Femina : Claude Faraggi

Le prix Fémina a été attribué le 24 novembre au qu... tour de scrutin au roman de Claude Faraggi « le Maître d'h... (Mercure de France) par six voix contre cinq à « l'Indési... de Régis Debray (Seuil).

Aux tours précédents « le Mariage barbère » de Si... Jacquemard (le Seuil), « Ne pleure pas, la guerre est b... de Guy Croussy (Julliard), « l'Herbe chaude » de Claire ... (Grasset) et « l'Amant imaginaire » de Taos Amrouche (... Morel) avaient obtenu des voix.

A L'AFFUT DES SIGNES

Claude Faraggi est né à Paris le 28 mai 1942. Licencié de philosophie, il devait être ensuite, pendant cinq ans, professeur de cette discipline dans un établissement privé. Il a depuis abandonné cette profession et occupe aujourd'hui des fonctions de direction au comité de lecture des éditions Gallimard.

C'est en 1965 qu'il publia son premier roman, *les Dieux des sables*, aux éditions Grasset, suivi, en 1967, par *le Fou du jour*, chez le même éditeur. Ce furent ensuite, et désormais au Mercure de France, *l'Effroi* (1969), considéré comme « un coup d'éclat » ; *le Signe de la bête* (1971), pour lequel il partagea le prix Fénéon 1972 avec le sculpteur Jacques Liesse et le peintre Marc Devade ; *l'Eau et les Cendres* (1974) et enfin *le Maître d'heure* (1975).

Ainsi, en dix ans et six livres, Claude Faraggi s'est fait une place à part, à mi-chemin du fantastique et du tellurique, avec une hyper-sensibilité aux éléments naturels et le secret espoir d'y déchiffrer un langage.

Le Maître d'heure n'est pas sans histoire : un ingénieur y est responsable du percement d'un tunnel dans un site montagnard. Mais les incidents techniques et les rapports avec les gens du chantier ou du village comptent moins que l'attention du héros aux rayons du soleil, au con... pierres, aux vestiges f... et aux alphabets indéch... que recèle la montag... ses rêves.

Claude Faraggi a su a... cet affût une langue ... travaillée, sculptée ; où ... sentent presque phys... l'angle coupant d'une ... blessure d'un cristal, le ... nement d'une source. ... prose, une poésie de l'... fascinée au monde sol... règne minéral ; un hym... aux vertus d'acuité. (V... ticle de B. Poirot-Delpe... *le Monde* du 24 octobre...

